

Bulletin  
en mémoire de  
M. Georges CALAIS

Décembre 2021

SHS

SOCIÉTÉ HISTORIQUE de SOISSONS

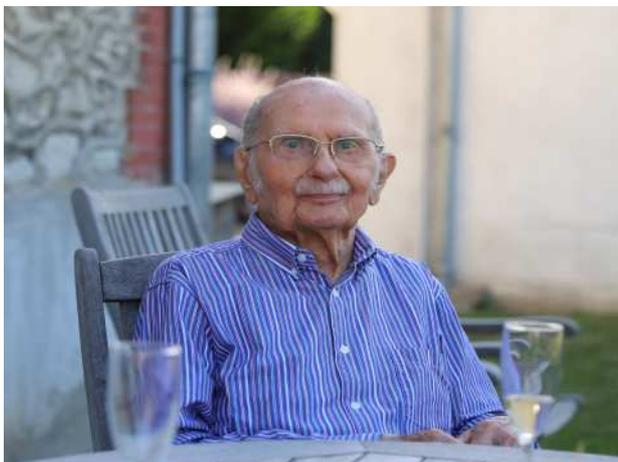




## PREFACE

Cet ouvrage est un recueil des bulletins de la Société Historique de Soissons souvent saisis et mis en page par Georges Calais, secrétaire pendant 28 ans. C'est une façon de lui rendre hommage.

Né en 1931, son enfance et sa jeunesse ont été marquées par la seconde guerre mondiale. Très jeune, il entre à la sucrerie de Bucy et évolue professionnellement et n'en sort que 40 ans plus tard en retraite ! Ses débuts au standard de l'usine lui ont permis de communiquer fréquemment avec une demoiselle Huguette, préposée au téléphone des PTT de Soissons, qu'il épouse en 1953. Ils ont eu deux enfants puis enfin des arrières petits arrivés l'heure de la services à la Société Je me souviens de ce 1992. La secrétaire de Bihet, souhaitait céder je crois, nous fit savoir connaissances, Georges remplir ce poste. C'était une association ce n'est poste recherché. C'est de l'assemblée générale Georges Calais a pris de toutes ces années, il s'est familiarisé avec les méthodes modernes : ordinateur, internet, mails etc. C'est ainsi qu'à son initiative nous sommes passés d'une feuille d'information rustique à un véritable bulletin illustré. Mais le moment où il me surprenait le plus était lors de l'assemblée générale. Il posait son dictaphone sur le bureau et 15 jours après il m'adressait le compte rendu complet pour relecture. Mon action se limitait à ajuster l'orthographe d'un nom propre ou à ajouter des détails mineurs. Quel confort pour un président ! Durant les réunions de bureau il prenait des notes en sténo puis rédigeait un compte rendu. Non seulement il avait résumé les débats mais il en avait perçu toutes les nuances. Il savait ce sur quoi il fallait insister et ce qui pouvait être résumé. Toujours tiré à quatre épingles, discret, il parlait peu écoutait et intervenait toujours à bon escient, parfois avec une pointe d'humour. C'était en quelque sorte un homme d'un autre temps.



Denis Rolland



# Table des matières

Abbé Pécheur	P. Pinault . . . . .	7
Marie Antoinette à Soissons	Sapori . . . . .	9
Libération de Soissons	Pitois	
Église d'Audignicourt	Hebert . . . . .	12
Les trésors de Cibrario	Judas . . . . .	14
L'Héraldique au XXI <sup>e</sup> siècle	A. Morineau . . . . .	16
La singulière histoire des communes des Vallées de l'Aisne et de la Vesle au sein de la Champagne viticole	G. Marival . . . . .	21
Les commandes artistiques et monumentales de deux conseillers du Roi de France originaires du soissonnais Raoul de Presles et Simon Matiplas de Bucy	S. Berger . . . . .	22
Les différents manuscrits de l' Histoire de Soissons attribués à Nicolas Berlette	M. Perdereau . . . . .	26
L'action des résistants isolés et autres insoumis de l'Aisne 1940-42 Conclusion	MA. Pitois-Dehu . . . . .	28
Soissons 1940-42 réseau de résistance « vérité Française »	R. Verquin . . . . .	30
Début de la résistance dans la région Vicoise	B. Ruelle . . . . .	38
1940 à 1942 clandestinité et résistance des communistes dans l'Aisne	A. Nice . . . . .	42
Groupe de jeunes Bir Hakeim 1942-45	P. Dehollain & B. Douay . . . . .	50
Contexte de la naissance de la résistance	MA. Pitois-Dehu	
Le vitrail dans le département de l'Aisne	C. Riboulleau . . . . .	52
De la « Halte pour aéroplane » aux ailes Soissonnaises à aujourd'hui	JP. Loublier . . . . .	55
Les Moulins	D. Rolland . . . . .	60
Soissons sous l'occupation Allemande 1940-1945	MA. Pitois-Dehu & R. Verquin . . . . .	63
La maison des Claudel Villeneuve S/Fère et Coigny l'abbaye	M. Judas . . . . .	68
La Picardie Orientale à la fin du XVII <sup>e</sup> tension et stabilité	G. Hurpin . . . . .	71
Alexandre Dumas et la cité princière de son enfance	S. Leboeuf . . . . .	74
Construction des églises au moyen-âge	N. Dehu . . . . .	75
Les ravages des troupes protestantes dans le diocèse de Laon 1567 à 1568	E. Thierry . . . . .	80
Le Marquis de Puysegur 1751-1825	JP. Peter . . . . .	81
Le Procès des Templiers	Gh. Brunel . . . . .	84
Jules Verne méconnu	R. Lecuyer	
Picardie Champagne Ardenne, 2 siècles de betteraves à sucre à travers la croissance, Nivelle l'inconnu du Chemin des Dames	D. Rolland . . . . .	89
crise et guerre mondiale	L. Laloux . . . . .	90
Catastrophe ferroviaire de Vierzy	L. Laloux . . . . .	93
Musique traditionnelle en Picardie	F. Perry . . . . .	95
Au secours des enfants du Soissonnais 1919- 1921	Foster & Judas . . . . .	96
Un aperçu de la justice en Picardie sous l'ancien régime	J. Sapori . . . . .	99
Sceaux et pouvoir à Laon et à Soissons	C. Simonet . . . . .	101
100 ans de voies étroites betteravières dans l'Aisne	E. Frené . . . . .	105
Le port de Soissons au XIX <sup>e</sup> siècle	PH. Querel . . . . .	108
La Guerre des Femmes	D. Rolland . . . . .	110
Le jour où a explosé le bastion St Rémy	JP. Bellau . . . . .	112
La chute et le retour de l'empire d'une abdication à l'autre	JP. Hallard . . . . .	118
Claude Chastillon, témoin du siège de Laon par Henri IV en 1594	E. Thierry . . . . .	119
Laon une ville en armée au temps de Charles VI 1380-1422	CH Dumain . . . . .	120
Coucy le Chateau évolution du bâtiment au XIX <sup>e</sup>	M. Tranchart . . . . .	123
Le Manoir Soissonnais	. . . . .	125

Jacques Pennier (ingénieur des camps et armées du roi )	E. d'Orgeix . . . . .	126
La persécution des juifs de Soissons et Crouy 1940-45	S. Amélineau. . . . .	129
Les voyages pittoresques de la France de Tavernier de Jacquières	PH. Querel . . . . .	134
Les sentinelles de la forêt de Retz	A.P. Baudesson . . . . .	136
Rougeville de Marie Antoinette et Alexandre Dumas le véritable chevalier de maison rouge	M. Saponi . . . . .	140
Trois campagnes de fouilles archéologiques au château de Montépilloy (60)	N. Bilot . . . . .	141
Religieux et internement au XVIII <sup>e</sup> siècle dans l'intendance de Soissons	F. Bliaux . . . . .	146
La commune médiévale de Soissons début XII <sup>e</sup> au XIV <sup>e</sup>	Gh Brunel . . . . .	150
Le Pavois	D. Rolland . . . . .	152
Les disparitions de Visigneux	P. Jacques. . . . .	154
Actualités Archéologiques Soissonnaises	L. Hugonnier . . . . .	164
1918/1920 Reconstruction industrielle en Soissonnais	M. Bultot . . . . .	157
Jean Baptiste Paroisse	P. Jacques. . . . .	161
Sergents Soissonnais et la bataille de Bouvines	D. Barthelemy . . . . .	167
Nouvelle méthodes, de nouveaux outils, Quelle architecture pour la reconstruction	S Bedhomme . . . . .	169
L'Aisne Terre du verre	F. Bliaux . . . . .	172
Les troupes italiennes en Russie	J. Saponi . . . . .	175
Saint Blaise	J.P. Laurant . . . . .	178

*Pour le ciifuiit iuuuie) etalee de MI moft,*

*liouitiuije à*

## l'abbé Pécheur

*iterMet de ndft SMiét*

*pendant prêt de 40 unit.*



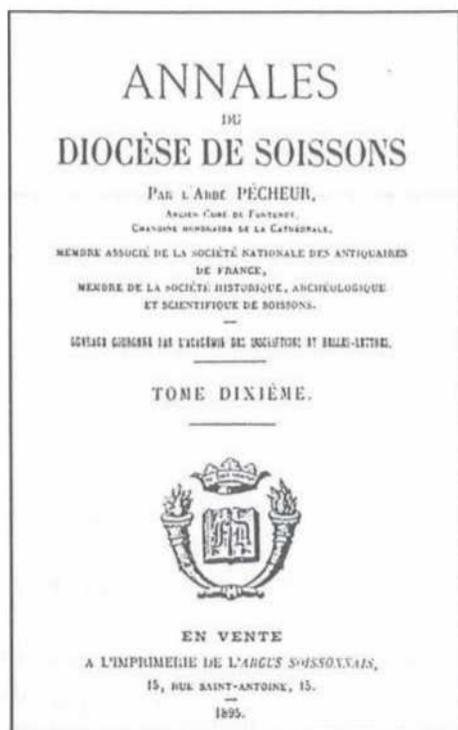
Historien célèbre né à Oulchy-le-Château, l'abbé Pécheur, chanoine honoraire de la cathédrale et auteur des annales du diocèse de Soissons, a été inhumé dans le cimetière d'Oulchy-le-Château il y a un siècle.

Louis-Victor Pécheur est né le 29 mars 1814. Ses parents, Victor-Basile Pécheur et Marie-Charlotte Jeannesson, le firent baptiser dans l'église Notre-Dame d'Oulchy dès le lendemain de sa naissance. Ses parrain et marraine furent Pierre-Maurice Jeannesson et Marie-Françoise Pécheur, sa tante paternelle.

Après des études au petit séminaire, il fut ordonné prêtre à Soissons le 13 juin 1840. Nommé vicaire à Guise et curé de Villers-les-Guise en août 1840, il devint, en septembre 1843, curé de Laval-en-Laonnois. En septembre 1846, il retrouva notre région en devenant curé de Fontenoy. En novembre 1858, il rejoignit Crouy où il exerça son ministère jusqu'en 1894.

Cette année-là, le 27 décembre, Louis-Victor, qui vient d'être nommé chanoine honoraire, se retire dans l'ancien prieuré d'Oulchy-le-Château qui servait alors de presbytère, cette pieuse maison où il avait commencé ses premières études. Il devait y décéder le 1<sup>er</sup> octobre 1898 ; son inhumation eut lieu le mardi 4 octobre à 10 heures du matin.

Qui était donc ce personnage qui, pendant près d'un demi-siècle, sans négliger les devoirs de son ministère, trouva le moyen de rédiger et de publier une suite de travaux historiques qui, réunis forment 15 à 20 volumes ?



La première œuvre de l'abbé Pécheur est une *Histoire de Guise* (2 volumes parus en 1851) puis suivirent d'autres publications : le *Cahier du bailliage de Soissons pour les Etats Généraux de 1789* (1856), le *Cartulaire de St Léger de Soissons* (1868), le *Mémoire sur la cité des Suessions* (1878), *l'Histoire des bibliothèques publiques du département de l'Aisne* (1881). Tous ces travaux sont extraits des bulletins de notre Société dont l'abbé Pécheur fut le secrétaire de 1857 à 1896. Son œuvre capitale fut la publication des *Annales du diocèse de Soissons* ; commencées en 1863, il cesse leur écriture après la publication du dixième volume, il a alors plus de 80 ans.

Il est impossible d'étudier l'histoire de notre pays sans consulter cette publication qui couvre le Nord de la Gaule depuis les origines du christianisme jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les encouragements n'ont pas manqué à M. l'abbé Pécheur. L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a récompensé les premiers volumes des Annales. Le Ministre de l'instruction publique lui a conféré les palmes d'officier de l'instruction publique. En 1887, lors du congrès archéologique tenu à Soissons auquel il participa malgré son grand âge, il se vit décerner une des grandes médailles.

Les discours de M. Manichon, maire d'Oulchy-le-Château, et de M. le Comte de Barrai, président de notre Société, prononcés lors des obsèques ont à coup sûr retracé cette vie et résumé cette œuvre fondamentale. Aussi était-il opportun de faire resurgir de l'oubli, cent ans après sa disparition, cette grande figure de notre Société.

Pierre PINAULT.

Inscription sur la pierre tombale de M. Pécheur  
au cimetière d'Oulchy-le-Château

*Ci-gît le corps de l'érudit chanoine Louis Victor Pécheur  
Lauréat de l'institut,  
Membre de l'institut,  
Membres des Antiquaires de France,  
Secrétaire de la Société archéologique de Soissons.  
1814-1898*

# Marie-Antoinette à Soissons

par Mme Michèle Saponi  
lors de notre conférence-dîner du 28 novembre 2004

C'est en 1770 que la fille de Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche mit le pied pour la première fois sur le sol français afin d'épouser le dauphin Louis-Auguste, futur Louis XVI. Le sacrement de l'auguste mariage devait avoir lieu à Versailles le 16 mai et s'était fait auparavant à Vienne par procureur en présence du comte de Durfort, ambassadeur de France ; c'était l'archiduc Ferdinand qui avait épousé la princesse au nom de Monseigneur le Dauphin. Strasbourg, Saveme, Nancy, Reims, Soissons et Compiègne furent les étapes du voyage qui mena l'archiduchesse Marie-Antoinette du château de Schönbrunn à celui de Versailles.

Le séjour que fit Marie-Antoinette à Soissons fut l'unique qu'elle fit dans aucune ville depuis son départ de Strasbourg. Il s'agissait, après un voyage éprouvant, de prévoir un temps de repos, la jeune fille se devant d'être au mieux de sa forme pour la rencontre décisive avec la cour de France à Compiègne. Paradoxalement pourtant, si on a des mémoires répertoriés dans les bibliographies sur Marie-Antoinette qui donnent le détail de l'emploi du temps de ses arrêts dans les villes françaises précédant Soissons, les historiens spécialistes de la reine ne disposent d'aucune source connue sur cette cité. Les nombreuses biographies de la reine font donc toutes silence à ce sujet. La bibliothèque municipale de Soissons conserve cependant, dans le fonds Perin, deux lettres de contemporains très instructives qui permettent, en comparaison avec quelques autres sources documentaires, d'apporter des précisions sur ce moment que les Soissonnais vécurent comme un grand événement.

L'adolescente, née le 2 novembre 1755, alors âgée de 14 ans, n'était pas seule, on l'imagine sans peine. Mais ce qu'on sait moins, c'est que le cortège, en traversant Reims, s'était encore accru des gardes du corps chargés du service auprès de la Dauphine. Aussi, quand il arriva à Soissons, il était particulièrement imposant. La suite se composait des personnages nobles. On y trouvait notamment le comte et la comtesse de Noailles ; cette dernière prendra en charge l'éducation générale de la toute jeune Dauphine et restera célèbre sous le nom de Madame, étiquette dont l'affublera plus tard Marie-Antoinette. Pièce essentielle dans le dispositif des lois somptuaires, la dame d'atours était là, bien évidemment, en la personne de la duchesse de Villars. Quatre dames d'honneur : la duchesse de Picquigny, la marquise de Duras, la comtesse de Mailly et la comtesse de Saulx-Tavannes encadraient la Dauphine. Des hommes aussi : le comte de Saulx-Tavannes, chevalier d'honneur, le comte de Tessé, premier écuyer, le marquis Desgranges, maître des cérémonies du secrétaire de cabinet Bouret et le chevalier Saint-Sauveur commandant le détachement des gardes du corps. Puis il y avait une partie du personnel domestique attaché à la Maison de la Dauphine : une première femme de chambre et quatre femmes de chambre ordinaire, une coiffeuse, une blanchisseuse, une fille de garde-robe, un aumônier du Roi, un chapelain et un clerc, un médecin, un chirurgien, un apothicaire et son aide, treize huissiers de chambre. Enfin, il y avait la protection rapprochée en quelque sorte, personnel militaire de la maison du Roi : deux exempts, deux brigadiers, deux sous-brigadiers et cinquante trois gardes du corps, un fourrier et douze suisses, un lieutenant et quatre gardes de la porte, un lieutenant, un exempt et quatre gardes de la prévôté, deux maréchaux des logis et huit fourriers. Voilà pour l'essentiel des individus composant le cortège ; complet, non compris les cavaliers, il réclamait 225 chevaux et 161 bidets.

Le samedi 12 mai 1770, à huit heures et demie du soir, l'annonce de l'arrivée de Marie-Antoinette se fit au bruit d'une triple décharge des canons de la ville et au son des cloches de toutes les églises de Soissons. Les fêtes projetées aux différentes étapes furent proportionnées aux ressources des villes. Nous n'avons pas les chiffres qui permettraient de soutenir une comparaison des dépenses de Soissons avec celles des autres villes et qui se trouvent probablement dans les

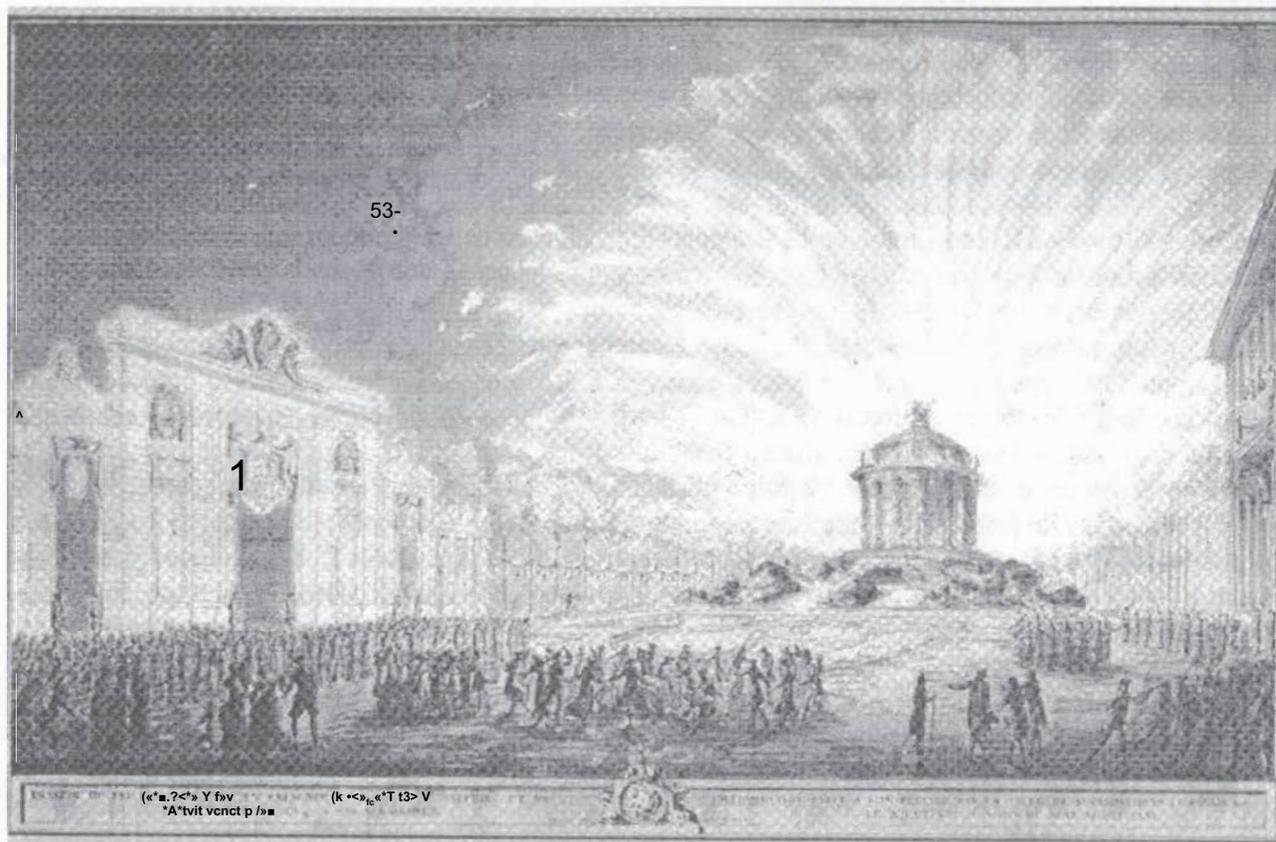
archives des Affaires étrangères de l'époque . Nous pouvons cependant nous faire une idée du faste déployé à travers les souvenirs de contemporains. Elle fit son entrée par la porte de Saint-Martin où les quatre compagnies de la Milice bourgeoise en uniforme, à savoir l'Arquebuse, la Compagnie de la ville, celle des Pompiers et les Chevaliers de l'arc avaient pris place à l'extérieur, de part et d'autre de l'arc de triomphe que l'on y avait dressé. Aux portes de la ville l'attendaient les officiers municipaux et le maire qui lui fit compliment. Marie-Antoinette devait être logée au Palais épiscopal. Son carrosse le rejoignit par la rue de l'Hôpital devant lequel on avait peint un tableau allégorique représentant un pauvre les mains jointes avec ces vers « *Pauvres, la Dauphine paraît sécher vos pleurs* », façon de rappeler que, de coutume, la femme du Roi devait être tenue plus que tout autre à la pratique de la charité et aux œuvres de miséricorde. Puis le cortège emprunta la rue de Panleu ; les troupes composées des Régiments de La Fère commandées par le marquis de Beaumont et de Royal Artillerie formaient la haie, les Dragons à cheval précédaient et accompagnaient le carrosse. Depuis la Croix de Panleu jusqu'au Palais épiscopal des arbres hauts avaient été plantés des deux côtés, de distance en distance, ornés par des guirlandes de lierres couvertes de gaze d'or et d'argent soutenant 4000 lanternes et 20000 lampions. L'hôtel de l'intendant était décoré aux armes de France et de la Dauphine. Toutes ces rues avaient été sablées. A la porte d'entrée du palais épiscopal s'élevait un autre arc de triomphe de 100 pieds d'étendue sur 40 d'élévation ; il y était inscrit plusieurs légendes dont l'une notamment indiquait : « *Soissons, quel éclat pour ta gloire, la Dauphine que tu reçois ennoblira plus ton histoire que la demeure de tes Rois* ». A l'évêché, après son souper, Marie-Antoinette assista au feu d'artifice qui dura seulement quatorze minutes. Le lendemain dimanche 13, la princesse communia dans la chapelle de l'évêché puis, vers midi, elle reçut le Corps de ville qui lui offrit un magnifique bouquet accompagné de 24 boîtes de confitures sèches et de dragées. Une petite pièce en vers lui fut remise dont l'auteur était le même que celui du tableau allégorique et des diverses inscriptions sur les arc de triomphe à la louange de la Dauphine, probablement membre éminent de l'Académie de Soissons. Vers quatre heures, Marie-Antoinette, accompagnée de sa suite et des dames d'honneur, se rendit à la cathédrale pour assister au salut du Saint sacrement. Tous les chanoines et un nombreux clergé étaient là revêtus d'écharpes tandis que l'évêque Claude de Bourdeille lui fit compliment d'un « *ton pathétique* » et que retentit « *une musique qui était excellente et bien fournie de musiciens* » selon les témoins directs. D'ailleurs, pendant tout le séjour à Soissons, de son réveil jusqu'à son coucher, Marie-Antoinette sera divertie par une musique presque continuelle d'instruments. A l'extérieur, l'affluence était extrême. Le soir, à nouveau feu d'artifice, danses et concerts se tinrent sous les fenêtres de la Dauphine. Des fontaines de vin coulèrent et des distributions de pain et de viande se firent au peuple à la fois de la part de l'évêque et de monsieur l'intendant. Des tables somptueuses et délicatement servies furent dressées par les officiers des Régiments. Dans l'enceinte du jardin épiscopal, illuminé par 15000 lampions et quantité d'huîtres artistement rangées, un superbe dôme représentant le Temple de la gloire avait été élevé. Les fêtes avaient été organisées par l'évêque aidé de son neveu, le marquis de la Roche du Maine. Le 14 vers dix heures et demie du matin, Marie-Antoinette reçut le chapitre de la Cathédrale, l'Académie de Soissons et les autres corps. Le duc Potier de Gesvres, gouverneur général de la province, lui présenta de la part du Roi et du Dauphin la riche toilette avec laquelle elle devait paraître devant la cour de Louis XV. Puis elle dîna comme la veille en public. Quittant la ville, elle passa par la porte de St Christophe, ornée elle aussi d'un arc de triomphe, sous les acclamations des Soissonnais.

Au cours de cette même journée, Louis XV prenait le chemin de Compiègne, accompagné du Dauphin, de Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie. Sur place l'attendaient les membres de la famille royale et les grands dignitaires de la cour, notamment le duc d'Orléans, le duc et la duchesse de Chartres, le prince de Condé, le duc de Penthièvre et la princesse de Lamballe, le comte et la comtesse de la Marche. L'artisan du mariage, Choiseul, avait bien sûr fait le déplacement ; il se rendit au devant de la Dauphine dans la forêt de Compiègne. Le marquis de Chauvelin, maître de la garde-robe, arrivant de Soissons et les princes de Poix et Bouret qui précédaient le cortège depuis Strasbourg furent questionnés par le Roi sur le déroulement du

voyage. Le 14, à deux heures, les carrosses partaient de Soissons. La rencontre se fit à la fin de la journée sur le pont de Berne, à la lisière formée par l'Aisne en face de Rethondes. Le premier regard qu'échangèrent deux adolescents destinés à diriger une monarchie qui sombrera avec eux est un autre chapitre.

Soissons fut donc la dernière ville où Marie-Antoinette est, pour les dernières heures, quelque part dans l'imaginaire de son pays natal, l'esprit occupé de la mémoire toute fraîche de son ancien entourage et dans l'attente fébrile de son futur. Elle n'a pas vu, hormis en reproduction, les visages qui l'accompagneront désormais. Ce n'est qu'au pont de Berne que sa nouvelle vie débute véritablement. Quittant Vienne, elle quitte une part de son enfance ; quittant Soissons, elle la quitte cette fois définitivement. Parachutée à tout jamais dans les mondes clos de Versailles et, en miniature, de Trianon, elle n'en partira que pour rejoindre le Paris révolutionnaire. Marie-Antoinette ne voyagera plus et ne fera jamais plus seule d'entrée solennelle dans une ville, Soissons fut la dernière.

Michèle SAPORL



Dessin conservé au musée du Louvre intitulé « FEU D'ARTIFICE à SOISSONS ». Signé en bas dans le cartouche : *dessiné par Radet, architecte* et l'indication : *dessin du feu d'artifice tiré en présence de Madame la Dauphine et de l'illumination faite à son passage par la ville de Soissons dans le palais de Monseigneur l'évêque et par ses ordres le XII et XIII du mois de mai MDCCLXX*. Une grande animation règne sur la place tandis que le feu d'artifice est tiré derrière le petit temple rond surmonté d'une Renommée. A droite et à gauche, des fanfares jouent ; au centre, les rondes populaires tournent autour des fûts de vin.



*d'ebt aatne edtèyae Rémi ^é^ent <%ac 'était t c'atenuenaat  
tond de ttothe CM^éneœe- dûten tenue te 1% wwem^ie au  
neetaanaut « da @auea ». \*It a cafatcué boa auditeùte en  
dédwofefaattt teb /zéniftétiee eaweaeee afnèe ta tfautde  
^aenzte à t'éytiee d 'rfadcyaictMnt : il WM4 tafr/bonte et  
debb<Mb t'eueatted deb*

## Mystères et mystifications autour de l'église d'Audignicourt, de dame Gondrée à Internet

Humble village situé à quelques kilomètres de Vic-sur-Aisne, Audignicourt n'est connu dans l'histoire locale que par la touchante histoire de Dame Gondrée chantée par l'illustre prieur de Ste Léocade, Gautier de Coincy et par un cas de possession démoniaque conté par Gervais de Tournai.

Les dévastations causées par la Grande Guerre n'eurent, elles, rien de surnaturelles. Le village fut presque entièrement détruit alors que l'église, de par sa situation excentrée et relativement abritée, échappa en grande partie au sort des constructions d'Audignicourt.

La période d'immédiate après-guerre vit se succéder atermoiements et tergiversations en tout genre. En ce qui concerne l'église, on oscilla entre deux solutions : réparer la vieille église romane ou bien construire une église moderne au centre du village.

Les années passant, l'édifice se dégrada irrémédiablement de sorte que ce fut le temps qui trancha. Ainsi en 1925, le conseil municipal constata que l'église n'était désormais plus restaurable tout en reconnaissant « qu'elle paraissait encore réparable au moment de l'évaluation des dommages de guerre ».

La nouvelle église fut inaugurée en 1930 et ses cloches bénies trois ans plus tard.

L'histoire aurait dû s'arrêter là si un an plus tard le maire n'avait été saisi d'une demande « d'achat des vieux matériaux de l'ancienne église » pour la somme de 3.000 francs<sup>1</sup>.

Le 28 août 1934, considérant cette offre comme une aubaine inespérée, le conseil municipal - unanime - s'empessa d'acquiescer. Toute aussi diligente, la préfecture approuva la décision du conseil municipal trois jours plus tard. Qui parlera de lenteurs administratives ?

Fort de ces accords, l'acquéreur - dont l'identité n'apparaît nulle part - fait procéder promptement à la démolition complète de l'édifice et procède au tri des matériaux (la statuaire partant en Belgique tandis que les chapiteaux sont acheminés dans le midi). Il laissa toutefois en place une petite absidiole couverte de sa coupole de pierres et le mur plat du chevet.

Ces vestiges, abandonnés à la végétation, sombrèrent dans l'oubli jusqu'au jour où, dans les années 60, ils suscitèrent à nouveau la convoitise. Cette fois-ci, les édiles s'offusquèrent de la proposition qui leur avait été faite et la repoussèrent avec indignation.

Quelques années plus tard, pensant bien faire, la municipalité d'alors déversa de la terre de remblai sur ce qui fut la nef de la malheureuse église romane ; on l'engazonna tout en dégageant le chœur des épaisses broussailles et arbustes qui en avaient pris possession.

<sup>1</sup> Soit à peine 5.000 de nos euros.

Mais que devinrent les matériaux emportés en 1934 par leur très discret acquéreur ? Nul ne le sait.

Toutefois, Internet sembla apporter une réponse. Nous découvrîmes en effet sur le site de l'un des plus grands musées américains, que celui-ci possédait deux fresques provenant de l'église d'Audignicourt.

Le site du Muséum of Fine Arts (MFA) de Boston indique en effet avoir acheté deux fresques romanes représentant respectivement : « La fuite en Egypte » et « la Visitation ». Il est précisé que ces fresques furent acquises lors d'une vente publique par un nommé Simon Trenchard, châtelain de Montaren dans le Gard qui les revendit en 1949 au MFA.

Fier de son acquisition, le MFA y consacra une importante étude qui parut dans son bulletin de juin 1951.

Las ! des investigations que nous avons menées, il apparaît que l'église d'Audignicourt n'eut jamais de fresques datant du XIIème siècle...

Les fresques acquises par le MFA datent en fait du XXème siècle et sont vraisemblablement l'œuvre de Simon Trenchard (alias, Marcel Simon, alias Simon Trichard, ...). Il apparaît en effet que ce dernier - artiste de talent - était capable de réaliser des faux si remarquables que ses agents pouvaient les commercialiser dans le monde entier dupant nombre de musées.

Mais ce personnage n'était pas seulement un faussaire de haut vol, il s'était spécialisé dans le dépeçage de châteaux et de monuments.

Lui seul aurait pu dire ce qu'il est advenu de l'église d'Audignicourt . Cette si jolie église que le sort et l'indifférence de la population avait mise entre ses serres....

Rémi Hébert.



L'église d'Audignicourt endommagée pendant la première Guerre mondiale.

## LES TRESORS DES CIBRARIO

Diaporama commenté  
par Mme Judas-Urschel  
le 18 mars 2007

Trois générations de photographes se sont succédées de père en fils de 1894 à 1980, dans le magasin - studio situé 8 de la rue des Cordeliers à Soissons.

Camille CIBRARIO-LELIO, né en Italie (Piémont), s'établit à Soissons en 1894, successeur d'Eugène MACAGNO. Pendant 25 ans, il fit de la 'photographie artistique' sa spécialité.

Son fils Jean, né à Soissons en 1897, excella ensuite pendant 31 ans dans la 'photographie d'art' et les travaux industriels.

Il décède en 1952 et c'est son fils Maurice âgé de 24 ans qui, d'abord aidé de sa mère Marie-Louise AUSSARY, poursuivra cette activité pour nous faire partager une émotion photographique.

Avec eux, c'est la mémoire du soissonnais que l'on réveille. Au delà de l'aspect esthétique, c'est l'analyse historique et sociologique qui présente un intérêt.

Les 40.000 plaques et clichés, achetés par la SAHS chez un brocanteur picard pour la somme de 2.300, ont été classés et archivés. Nous en avons numérisé 1.465 afin de pouvoir les présenter, mais 436 seulement composent le diaporama.

Ces documents ne comportaient qu'un numéro et un nom souvent illisible, aucun registre ne les précisait.

Un partenariat avec le journal l'Union a permis de publier, pour identification, depuis le 3 juillet 2006, 385 photos : portraits, photos de mariage et photos de classes. Les réponses furent nombreuses, souvent émouvantes, toujours intéressantes.

S'il reste quelques clichés d'après la guerre 14-18, la majorité des photographies correspondent aux années 1930 à 1960 : l'âge d'or du portrait et du photoreportage.

Les 'trésors des CIBRARIO' ce sont des milliers de portraits de Soissonnais de tous âges, enfants, communiant (photo 1), couples, mariés, familles, écoliers et collégiens. Beaucoup de photos



1 - Communions à Septmonts.

de soldats, de toutes nationalités, ont été prises durant la deuxième guerre mondiale.

Des photos de religieux ainsi que des cérémonies comme une ordination de prêtres en la cathédrale de Soissons, car le studio CIBRARIO était spécialisé dans la photo religieuse (photo 2) Il faut mentionner les photos de classe à Saint-Georges et au séminaire.



2- ordination de prêtres.

Les photoreportages sur des entreprises soissonnaises industrielles et agricoles ainsi que sur la reconstruction de Soissons et sur le patrimoine restent nombreuses.

Les âges de la vie se succèdent et le photographe sait capter les instants fugitifs, soucieux de la pose et de la mise en scène.

Des photos-documents nous permettent d'imaginer cette période et les différentes classes sociales ; c'est un aperçu de la mode vestimentaire, des coiffures, des maisons, des intérieurs, des automobiles...

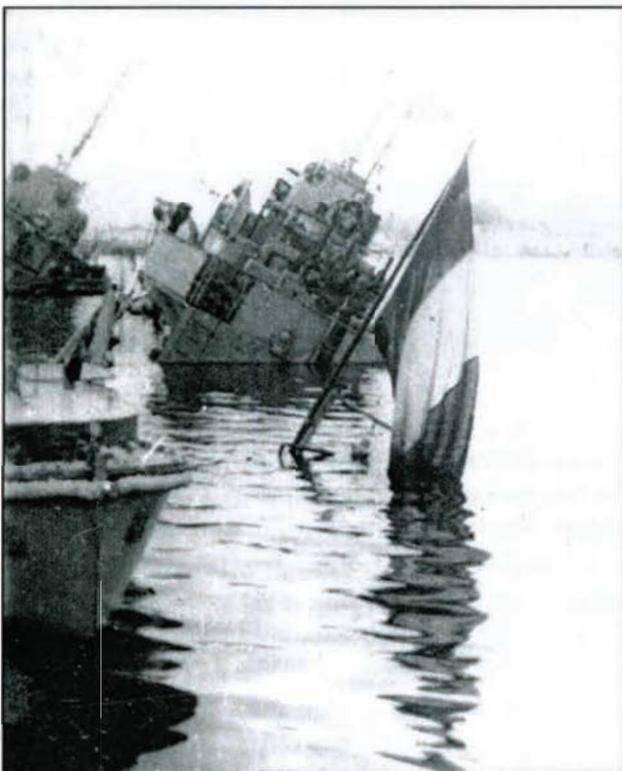
Cette photo présente la famille d'André GOSSET à son domicile d'ACY, en juillet 1945, où il a été maire pendant plus de trente ans. Son épouse était née SAINT-MARC GIRARDIN,

famille des donateurs de la bibliothèque de SAINT-MARC GIRARDIN, académicien et homme politique, à la Société Historique de Soissons. (photo 3)



3 famille Gosset

De nombreux documents sur la guerre 1939-1945 illustrent le conflit. Ce sont quelquefois des reproductions de documents intéressants comme le reportage sur le 'sabordage de la Flotte Française à Toulon, le 27 novembre 1942 (photo 4), ou, sur le plan local, des documents comme la destruction de rEmailleric à Bellcu .



4- sabordage de la Hotte française à Toulon.

La reconstruction de la ville, l'activité fluviale, le développement commercial (magasins et vitrines) ainsi que les foires-expositions montrent une ville dynamique.

Les reportages sur les usines sont des commandes professionnelles qui mettent en valeur les entreprises en précisant leurs produits et leurs structures : Wolber, SDS, Pccquet Tesson...

Pour l'agriculture, on peut observer de superbes paysages, le travail à la ferme, l'évolution du matériel agricole.

A propos du Patrimoine, les documents sont moins nombreux en comparaison du fonds Vergnol, autre photographe soissonnais connu de l'époque, mais quelques photos du centre ville et plusieurs photos du château de Coucy avec son donjon présentent un réel intérêt.

Enfin, la photographie de documents divers : plans d'assolement, lettre de dénonciation, testament ou citation militaire, rappellent que le photographe faisait déjà de la copie.

Madame CIBRARIO, née Marie-Claude CHARRIER, épouse de Maurice décédé en 2004, a adressé une lettre à la Société Historique de Soissons, en septembre 2006, pour exprimer sa satisfaction et sa reconnaissance pour la valorisation de ces archives, conservées depuis trois générations, riche héritage du passé et fruit du travail et de la vie de tant de personnes immortalisées pour toujours.

Le Père Benoît CIBRARIO, son fils, n'a pu assister à la conférence mais il a précisé par téléphone : 'Soissons est une ville très chère à mon cœur'.

Son frère Vincent était dans la salle, 'incognito', curieux du travail de ses ancêtres et satisfait de cette mise en valeur.

Toutes ces photographies, éléments de notre patrimoine, apportent un témoignage, elles privilégient la personne humaine, sa dignité et sa relation avec notre milieu : le Soissonnais.

Monique Judas-Urschl

Merci à Guillaume Giguct, employé à temps partiel à la Société Historique de Soissons. pour son aide efficace dans la réalisation du diaporama et pour la création du fichier informatique des photos reconnues.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce fichier et acheter les photos à notre siège.

# L'héraldique au XXI<sup>e</sup> siècle

Conférence du 16 mars par notre sociétaire Alain Morineau

On pourrait imaginer que l'héraldique n'est plus qu'un sujet d'étude historique concernant l'ancien régime. Il n'en est rien, l'héraldique est bien vivante et il se crée, chaque jour, des blasons de personnes, de communes, d'associations, etc..

## Ce qu'est l'héraldique

L'héraldique est la science des armoiries. Elle englobe tout ce qui concerne les armoiries : l'écu ou blason (forme, composition, partitions et pièces honorables, meubles), les couleurs (métaux, émaux et fourrures), les ornements extérieurs, mais aussi le blasonnement, c'est-à-dire la description des armoiries.

Le blason, puisqu'il peut être choisi, est porteur d'une charge symbolique que seul le patronyme ne peut avoir. Il peut également être porteur d'une charge émotionnelle forte, par les meubles qu'il contient, mais également par le cri et la devise qui le complètent. Les règles qui président à sa composition en garantissent à la fois la lisibilité, l'harmonie et l'esthétique.

## Ce que n'est pas l'héraldique

Le blason est un composé de symboles que chacun peut interpréter à sa façon, mais ce n'est pas un système ésotérique.

Le blason n'est pas l'apanage de la noblesse, 80% des blasons concernent des roturiers.

Le blason est très proche du logo, en ce qu'il assure une identification sûre et rapide, mais les règles auxquelles il répond lui donnent une cohérence, une force et, pourquoi ne pas le dire : une noblesse, que n'a pas le logo. Le blason s'adresse d'autre part aux particuliers aussi bien qu'aux groupes, alors que le logo ne concerne toujours pas les individus.

## Confrontation

Voici une confrontation en images, dont nous vous laissons juges, entre logos et blasons :



## La persistance de l'héraldique

L'héraldique se maintient par la tradition de la noblesse. Cependant, l'intérêt pour les recherches généalogiques, depuis une vingtaine d'années, a relancé, par contre-coup, l'intérêt pour l'héraldique, qui devient ainsi un système de représentation symbolique historique et moderne à la fois. Nous pensons en effet que l'art héraldique est étonnamment moderne dans son potentiel d'expression, comme le montre à l'évidence ce "*touche pas à mon blason !*"



## Les bases de l'héraldique

Les rappels des bases de l'héraldique : forme des écus, métaux, émaux, fourrures, différentes parties de l'écu, partitions par les 4 coups guerriers, pièces honorables, meubles de tous types,

blasonnement, etc. sont illustrés par de nombreux exemples d'armoiries pris dans la généralité de Soissons.

### Les armes parlantes



Encore appelées armes allusives, les armes parlantes sont de véritables rébus qui ont souvent présidés à la création des armoiries.

On a ainsi :

- **Philippe Joseph Poulet**, assesseur à Guise : « D'azur, à une face d'argent, chargée de trois poulets de gueules »

- **Gilles Fontaine**, commis aux exercices de la ville de

Soissons : « D'azur, à une fontaine d'or et une bordure de même »



- **Dupuis**, commis aux exercices des aides de l'élection de Clermont : « D'azur, à un puits d'argent, et une bordure engrêlée d'or »

- **Louise Ferrand**, femme de Joseph David, conseiller du roi, receveur des tailles de Guise : « d'azur, à trois fers de cheval d'argent, rangés en pal »



Enfin, des trèfles très symboliques dans les armes de **Jacques Frique**, prêtre, chanoine de Saint-Gervais de Soissons : « d'azur à une bande d'or chargée de trois trèfles de sinople »

Les brisures, la composition d'armes d'alliances et le blasonnement sont ensuite évoqués, puis les ornements extérieurs sont définis, avec les timbres, lambrequins, tenants, supports ou soutiens et listels ou banderoles, surmontés d'un éventuel cimier.



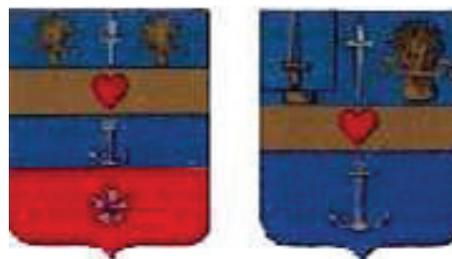
### L'héraldique napoléonienne

Les armoiries d'Empire constituent un système très codifié créé entre 1808 et 1814. Elles ne respectent pas certaines règles plus anciennes. Leur particularité consiste en armoiries ayant un élément commun en fonction de la qualité du dignitaire. C'est ainsi que les Princes souverains de l'Empire, les Princes grands dignitaires les ducs d'Empire portent chacun un chef particulier sur leurs armoiries personnelles. Ensuite, les comtes de l'Empire, puis les barons de l'Empire portent un quartier sur leurs armes, (franc-quartier d'azur pour les comtes, quartier de gueules pour les barons) chargé d'un symbole fonction de leur dignité respective : ministre, archevêque, militaire, conseiller d'Etat, préfet, maire, etc.. Enfin, les chevaliers, selon qu'ils sont légionnaire (Légion d'Honneur) ou non portent une pièce honorable chargée d'un symbole spécifique.

Des exemples spécifiques montrent que ce système manquait singulièrement de souplesse, puisqu'il obligeait les personnes distinguées à modifier leurs armoiries au fur et à mesure de leur diverses distinctions.

On voit ainsi que **Charles François Randon Du**

**Lauloy**, chevalier de l'Empire, légionnaire, porte « d'azur à la fasce d'or, chargée d'un coeur de gueules, accompagnée en chef d'une épée renversée en pal d'argent, accostée de deux gerbes de blé d'or, et, en pointe, d'une ancre d'argent ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires », par sa distinction de chevalier en 1810. Puis, devenu comte



d'Empire en 1811, il porte alors les mêmes armes, moins la champagne, mais chargées du franc-quartier des comtes militaires (d'azur, à l'épée haute d'argent garnie d'or).



De même, **Nicolas Marie Quinette de Rochemont**, chevalier puis baron de l'Empire porte : « d'azur à une branche de chêne d'or supportée à dextre et à sénestre par une chaîne brisée d'argent et posée sur une terrasse de sinople ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires » (chevalier 1808), puis « tiercé en bande : d'azur à trois portions de chaînes brisées, posées en barre, d'or ; d'or au pélican avec sa piété de sable, et de gueules au signe des chevaliers ; au franc-quartier brochant des barons préfets » (baron 1810).

### Les organismes en matière d'armoiries

Si divers organismes concernés par les armoiries en France sont passés en revue, même si aucun d'entre eux n'a de caractère officiel.

Il s'agit, pour les principaux :

- de la Commission nationale d'héraldique du ministère de la Culture, chargée de donner un avis sur les projets héraldiques soumis par les collectivités territoriales et de les conseiller, celles-ci restant libres en fin de compte ;
- de la Société française d'héraldique et de sigillographie, association des plus éminents spécialistes ; de la Maintenance héraldique de France, qui semble ne plus avoir d'activité ;
- du Conseil français d'héraldique, l'organisme le plus actuel et le plus vivant en matière d'armoiries, qui conseille les créateurs d'armoiries nouvelles (particuliers et collectivités) et publie régulièrement les créations avec dépôt à la Bibliothèque Nationale ;
- de la commission d'héraldique de la Fédération Française de Généalogie ;
- de l'Académie Internationale d'Héraldique ;
- de la Confédération Internationale de Généalogie et d'Héraldique.

### La création d'armoiries nouvelles

La création d'armoiries nouvelles est totalement libre. Elle concerne aussi bien les particuliers que les communes, les associations, les entreprises ou les groupements les plus divers, les entités géographiques (pays, régions, etc.), etc.

Cette création est simple. Il s'agit de respecter quelques règles dont la plus impérative est de ne pas usurper les armes d'autrui ni de risquer une confusion avec des armoiries existantes. Les ornements extérieurs sont libres, tout étant dans la mesure, et rien n'empêche le réalisme le plus moderne. Le Conseil français d'héraldique est l'association la plus à même d'aider dans cette démarche.

### L'héraldique soissonnaise

L'armorial "d'Hozier" et sa transcription par M. Borel d'Hauterive en 1878 témoignent de l'héraldique soissonnaise sous Louis XIV. En dehors de cette époque, les sources sont fragmentaires. Nous estimons le nombre d'armoiries de la Généralité, communautés et familles, entre 2760 et 3200. D'Hozier en recense 2361 dont 405 pour l'ensemble des communautés : communautés d'offices (27), communautés religieuses (68), communautés de métiers (286) et communautés d'habitants (24) et 1956 pour les personnes ou les familles.

### Les armoiries de Soissons

Les armoiries les plus anciennes de Soissons restent hypothétiques. On en trouve trace sous la plume de Bernard Ancien dans le bulletin de notre Société (numéro 7, 4e série, p. 275) où, je cite « *plusieurs armoriaux indiquent* :



Soissons ancien 'D'argent à trois pals au pied fiché de gueules, chacun chargé en chef d'un besant du champ' ».



Mais les armoiries anciennes de Soissons effectivement connues sont : « *De gueules à la fleur de lis d'argent* ». Abandonnées à la Révolution, elles ne peuvent être reprises en l'état à la Restauration, la ville de Lille ayant les mêmes déjà reconnues par le nouveau régime. C'est ainsi que ces armoiries sont transformées en janvier 1819 et deviennent : « *D'azur à la fleur de lis d'argent* »



### Les armoiries attribuées en série

L'armorial d'Hozier étant réalisé à but fiscal, il fallait non seulement enregistrer les armes existantes, mais inciter fortement tout ceux qui pouvaient payer à créer les armes qu'ils n'avaient pas nécessairement. C'est ainsi que les commis de d'Hozier ont créés des blasons en série, afin de palier le manque d'imagination des personnes aptes à payer.



Sur le thème suivant "*d'azur, au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même*" (blason attribué à une douzaine de familles), une centaine d'armoiries sont déclinées, par le simple changement du métal d'une ou de plusieurs étoiles ; par le changement du métal du chevron ; par l'échange successif d'une étoile ou de plusieurs par un autre meuble : tour, poisson, ancre de marine, coquille, croissant, etc.

### Quelques armoiries élégantes

Choix très subjectif de l'auteur, qui s'aperçoit que les armoiries qu'il considère comme les plus élégantes constituent une véritable collection de cravates !



Celles-ci appartiennent respectivement à :

- Georges Blavet, procureur à Pierrefonds :

"*D'azur, à trois bandes d'or*" ;

- Nicolas Le Paon, prêtre, curé de La Vacqueresse et Villers-les-Guise : "*De gueules, à trois bandes d'argent*" ;



- Charles Mignot, bourgeois de la ville de Soissons : "*D'or, à trois jumelles d'azur*" ;

- François d'Almany, Ecuyer : "*Tranché d'argent sur azur, l'azur chargé d'une cotice d'argent*" ;

- Louis François d'Hallencourt, chevalier, seigneur de Dromesnil et autres lieux : "*d'argent,*



*à une bande de sable, accostée de deux cotices de même*" ;

- Pierre Harangier, prêtre, curé de Lapion : "*d'argent, à trois jumelles de gueules*" ;



- Hubert Auger, prêtre, chanoine de Notre-Dame de Laon : "*bandé d'or et de sinople de quatre pièces*".

## A propos de la fleur de lis

Les différentes hypothèses sur l'origine de la fleur de lis sur les armoiries royales sont évoquées : le sceptre, l'embout de javelot, la grenouille ou le crapaud que Clovis aurait eu comme badge. Quoiqu'il en soit, c'est en 1180 que la première fleur de lis royale figure sur le sceau de Philippe Auguste, puis en 1211 que le premier semé de fleurs de lis figure sur les armes du Prince Louis, futur Louis VIII.



## Armoiries et curiosités

Quelques curiosités héraldiques sont évoquées, et notamment :

- les litres funéraires (telles celles de l'église de Blérancourt, en partie effacées) peintes sur les murs des églises à la mort du seigneur local ;
- des blasons résolument modernes tel que celui du Dépôt de munitions de Crépy-en-Laonnois contenant notamment un missile ou celui de l'Ecole EDF de Cuffies chargé d'un éclair et d'électrons sur leurs orbites ;
- les blasons des huit villes du département de l'Aisne qui baptisent huit TGV : Château-Thierry, Clermont de l'Oise, Hirson, Laon, Noyon, Sancy-les-Cheminots, Soissons et Tergnier ;
- le drapeau canadien qui semble constitué de quatre blasons de Soissons ;
- les blasons de Soissons aux couleurs inversées sur les quatre lampadaires de la place du Cloître.

## Des armoiries pour la France



Les anciennes armoiries de la France sont :

- le semé de fleurs de lis dit "de France ancien" ;
- puis les trois fleurs de lis (de 1376 à 1589) ;
- puis les armes accolées de



France et de Navarre (de 1598 à 1792) ;

- puis se succèdent l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, la Monarchie Constitutionnelle (aux armes bien peu héraldiques : "d'azur aux tables d'or portant l'inscription : Charte constitutionnelle 1830"), le second Empire ;

- et, depuis 1870, il n'y a plus d'armoiries officielles. Il y a seulement différents logos, utilisés selon les circonstances, tel que celui ci-contre.



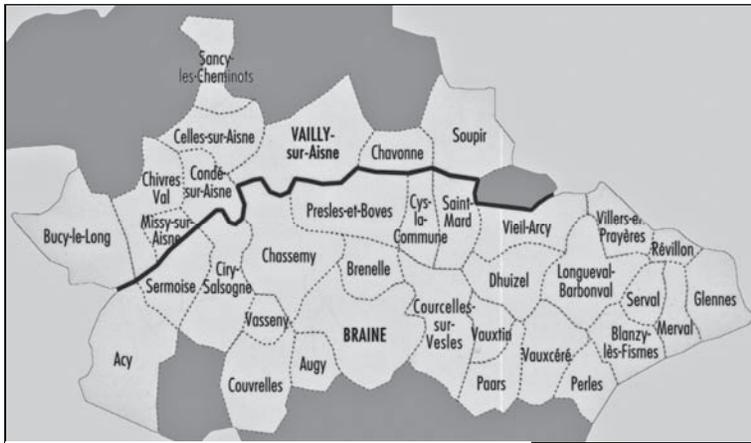
Pour ces raisons, un forum s'est constitué sur Internet (sur le site héraldique : [www.gaso.fr](http://www.gaso.fr)), afin d'alimenter le débat et de rassembler des propositions. En fait, ce forum ne passionne pas, ni les héraldistes, ni

le public. Un projet est cependant proposé, avec une variante. Un dernier mot, ce projet ne recueille pas, loin s'en faut, l'unanimité !



Alain Morineau.

\*  
\* \*



Les communes concernées.

## **Soissonnaises et pourtant champenoises ! La singulière histoire des communes des vallées de l'Aisne et de la Vesle au sein de la Champagne viticole (1908-2008)**

### **Conférence de M. Guy Marival le 19 avril 2009**

Ces communes des vallées de l'Aisne et de la Vesle ont toujours partagé avec la Marne une histoire viticole commune car les vignes que l'on y cultive ne diffèrent en rien de celles du reste du vignoble champenois, tant par les cépages que par les façons culturales. Les vins produits ont la finesse et le degré alcoolique des très bons crus de la Marne et beaucoup sont champagnisés à Reims. Mais, un climat de suspicion règne entre les producteurs et les maisons de champagne, les premiers rassemblés dans un syndicat, reprochant aux seconds d'utiliser des vins issus de raisins venant de Bourgogne, de la vallée de la Loire et même de l'étranger. Afin de mettre un terme à cette situation, et en vertu d'une loi de 1905 sur les fraudes dans la vente des vins mousseux, une commission consultative avait été constituée afin de délimiter les territoires ayant droit à l'appellation « vins de champagne ».

Ses travaux ont eu pour conclusion un décret de décembre 1908 intégrant 9 communes du canton de Vailly et 27 du canton de Braine dans la « Champagne viticole délimitée ». Mais la Marne était majoritaire dans cette commission et leur admission ne fut obtenue que grâce à l'action énergique du député de l'arrondissement de Soissons, Emile Magniaudé faisant valoir les raisons historiques, géographiques, géologiques et culturelles de cette région de l'Aisne pour bénéficier de l'appellation champagne.

Puis survient la Grande guerre qui n'épargne pas non plus les plants de vigne. Dans ces vallées, proches du Chemin des dames, le vignoble n'est pas reconstitué ou alors avec des cépages donnant des vins de consommation courante et sur des surfaces dérisoires par rapport à l'encépagement d'avant la guerre.

Aux termes d'une loi de 1927, des commissions communales doivent être créées pour proposer les parcelles plantées en vignes qui peuvent conserver l'appellation champagne mais moins de la moitié de ces communes ont effectué les démarches demandées et bien souvent de façon parcellaire, plus préoccupées par la reconstruction du village ; les documents seront transmis et examinés par une commission départementale en 1936 qui conclut au maintien des vallées de l'Aisne et de la Vesle au sein de la Champagne viticole. Reste à en établir le report sur les plans cadastraux. La mission est confiée à l'INAO mais ses travaux ne commencent réellement qu'en 1957. Le rapport des experts adopté par l'INAO ne sont remis aux communes qu'en 2000 et le verdict est sans appel pour les deux cantons de l'Aisne : « *la commission propose de ne retenir aucune des parcelles visitées dans l'aire de production des vins à Champagne* ». Celui-ci est contesté par la Chambre d'agriculture de l'Aisne et, après ce choc, une « *association pour la délimitation Champagne AOC dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle* » est créée. A ce jour, ses multiples interventions et celles de la Chambre d'agriculture n'ont pas encore mis un terme à la longue histoire de la vigne dans le Soissonnais comme l'explique longuement Guy Marival dans le n° 4 de nos « Mémoires du Soissonnais qui vient de paraître ».

## Les commandes artistiques et monumentales de deux conseillers du roi de France originaires du Soissonnais (Raoul de Presles et Simon Matiphias de Bucy) Conférence de Mme Sabine Berger du 16 novembre 2008

La conférence du 16 novembre 2008 portait sur la présentation de deux serviteurs royaux des derniers rois Capétiens : Raoul de Presles et Simon Matiphias de Bucy<sup>1</sup>. Il s'agissait, après une évocation de la formation et de la carrière de ces deux conseillers du roi originaires du Soissonnais, d'évoquer leur action de bâtisseur et de commanditaire d'œuvres d'art (fondations pieuses, résidences, tombeaux) à la fin du XIII<sup>e</sup> et au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le paysage monumental conserve encore, souvent remaniés, plusieurs vestiges des constructions dues à ces hommes : en Picardie tout d'abord, dans le département de l'Aisne, mais aussi à Paris. Les édifices érigés selon la volonté de Raoul de Presles et de Simon de Bucy, toujours visibles ou disparus (mais connus par les textes et l'iconographie), témoignent de la richesse, de l'ambition et du goût très sûr de deux représentants d'un vaste milieu, qu'on pourrait qualifier d'hétéroclite, celui des hommes de gouvernement de Philippe le Bel et de ses trois fils.

Raoul de Presles<sup>2</sup> débuta sa carrière en 1308 auprès du prince Louis, fils aîné de Philippe le Bel et futur Louis X le Hutin. Il fut avocat du roi Philippe le Bel, charge qu'il exerça jusqu'au règne de Philippe le Long. Raoul fut également gardien des bulles et des lettres du pape et conseiller au Parlement de Paris. Sa carrière s'interrompit pour quelque temps à la mort de Philippe le Bel quand, accusé d'avoir hâté la mort de ce dernier par empoisonnement, il fut incarcéré. L'intervention de ses proches, et un arrêt du Parlement en sa faveur, permirent de le disculper ; Louis le Hutin lui restitua tous ses biens en septembre 1315. Raoul de Presles fut anobli en 1317 par Philippe le Long, et poursuivit sa carrière comme secrétaire du roi jusqu'à sa mort autour de 1330. Il fut marié à Jeanne de Chastel, avec laquelle il lança plusieurs projets de construction dans son lieu d'origine, le village de Presles-et-Boves, à l'est de Soissons. Seigneur de Lizy-sur-Ourcq depuis le mois d'avril 1311, terre acquise pour services rendus aux neveux d'Enguerrand IV de Coucy<sup>3</sup>, Raoul exerça une importante action édilitaire dont quelques témoins subsistent.

L'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Presles-et-Boves<sup>4</sup> est due à ses libéralités : fondation à vocation funéraire (Raoul y fut inhumé avec son épouse), il s'agit d'un édifice homogène daté des années 1300. Le bâtiment, restauré après les dommages de la première guerre mondiale, est le seul vestige du « mécénat » du couple. Deux chapelles y furent fondées au début du XIV<sup>e</sup> siècle, en l'honneur de la Vierge et de Saint-Nicolas, ce qui suppose que le chantier était alors bien avancé ; elles étaient probablement situées dans le transept. L'église est à présent amputée de sa nef, dont il ne reste qu'une travée à l'est, attenante à la croisée du transept. L'entrée s'effectue par

---

<sup>1</sup> Ces individus ainsi que leurs constructions et commandes artistiques font partie du corpus étudié depuis octobre 2005 dans le cadre d'une thèse en histoire de l'art à l'université de Paris IV-Sorbonne, sous la direction du professeur Dany Sandron : *Action édilitaire et artistique des conseillers du roi de France (1270-1328)*.

<sup>2</sup> Des informations biographiques peuvent être collectées dans de nombreux manuscrits, ouvrages et articles, par exemple : MELLEVILLE (Maximilien), « Raoul de Presles », dans *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. IV, 1855, p. 487-505 ; PRIOUX, *Notice sur Raoul de Presles*, in-8°, 1857 (Bibl. de Soissons, fonds Périn, n° 3256) ; CAROLUS-BARRE (Louis), « Adouart, patronyme de Raoul de Presles : ce dernier avait-il été de condition servile ? », dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1960, p. 139-142 ; BOSSUAT (Robert), « Raoul de Presles », dans *Histoire littéraire de la France*, t. 40 : *Suite du quatorzième siècle*, Paris, 1974, p. 113-186.

<sup>3</sup> BENOIST (Louis), *Histoire de Lizy-sur-Ourcq*, Paris, 1991 ; rééd. de *Notice historique et statistique sur Lizy-sur-Ourcq*, Meaux, 1889 : voir n. 1, p. 23 (Arch. nat., JJ 46, n° 10).

<sup>4</sup> SANDRON (Dany), « Presles-et-Boves », dans *Picardie gothique*, Paris, 2001, p. 311-316.

un porche, à l'emplacement de l'avant-dernière travée de la nef, au sud duquel subsiste l'ancien portail méridional. Ce portail, au tympan et au gâble richement décorés, a perdu son trumeau ainsi que les statues qui devaient en orner les ébrasements : il est possible que les effigies des fondateurs y aient été placées à l'origine. Un clocher coiffe la croisée. Les trois vaisseaux sont voûtés sur croisée d'ogives et séparés par des rangées de colonnes massives constituant un niveau de grandes arcades. L'église est éclairée dans le vaisseau central par des fenêtres hautes en arc brisé, de petites dimensions, et dans chaque bras du transept par trois baies composées de deux à quatre lancettes sous des oculi polylobés. Le chœur est constitué de deux travées voûtées sur croisée d'ogives, et le chevet est percé d'une baie similaire à celles qui s'ouvrent aux extrémités de chaque bras du transept. L'église de Presles-et-Boves est un bel exemple d'architecture religieuse du début du XIV<sup>e</sup> siècle, période où les officiers royaux s'impliquent de plus en plus dans le domaine de la construction, érigeant pour certains d'entre eux, comme Raoul de Presles, des édifices destinés à abriter leur dépouille.

Le tombeau des deux époux, déjà mutilé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>, les représentait allongés, la tête appuyée sur un coussin, les mains jointes sur la poitrine et les pieds posés sur un chien. Le double gisant, relevé par Bouchel, figure aussi dans les *Antiquités du département de l'Aisne* d'E. Fleury qui y décrit de manière détaillée les vêtements des deux défunts, mentionne des traces de polychromie et rapporte la présence d'un dais, fortement dégradé au moment de sa visite ; il insiste également sur le fait que les personnages représentés étaient traditionnellement désignés dans la région comme « Raoul de Presles et sa femme »<sup>6</sup>. Avant la première guerre mondiale, la tombe se trouvait dans le bras nord du transept, sous un arc brisé, sans doute l'enfeu primitif.

Raoul de Presles dota également son village d'origine d'une maladrerie et d'une école de grammaire.

Il est enfin célèbre pour avoir fondé sur la montagne Sainte-Geneviève à Paris en 1314, avec le clerc Guy de Laon, chanoine de Notre-Dame de Laon et trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, le collège de Presles, associé pendant une brève période au collège de Laon fondé conjointement<sup>7</sup> : une partie de sa fortune fut ainsi consacrée à l'établissement d'un lieu d'enseignement à destination de pauvres écoliers originaires des diocèses de Laon et de Soissons, et en priorité du village de Presles-et-Boves ou de celui, voisin, de Saint-Mard.

Raoul mourut vers 1330. Il avait fondé son anniversaire en la cathédrale Notre-Dame de Laon<sup>8</sup> et, d'après L. Benoist, institué pour héritier son neveu Raoul, alors chanoine de Laon et de Soissons<sup>9</sup>. Jeanne de Chastel mourut en 1347 et choisit d'être enterrée en l'église de Presles, près de son époux. Son inventaire après décès permet de connaître le mobilier et les objets présents dans l'hôtel parisien des Presles, situé rue de la Colombe<sup>10</sup>.

Le second individu présenté, originaire de la commune de Bucy-le-Long près de Soissons, était Simon Matiphys de Bucy, évêque de Paris de 1289 à 1304 (date de sa mort)<sup>11</sup>. Représentatif

---

<sup>5</sup> BOUCHEL (M.), « Essai historique sur Presles-et-Boves », dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Soissons*, 3<sup>e</sup> sér., t. 4, 1894, p. 79.

<sup>6</sup> FLEURY (E.), *Antiquités du département de l'Aisne*, 4 vol., Paris, 1877-1882, t. IV, fig. 634, p. 192 : dans « Décadence de l'ogive. XIV<sup>e</sup> siècle ».

<sup>7</sup> Voir par exemple MATTON (M.), « Le collège de Laon et ses bienfaiteurs », dans *Bulletin de la Société académique de Laon*, t. III, 1854, p. 239-254 ; GUILHERMY (Ferdinand de), *Inscriptions de la France du V<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, ancien diocèse de Paris*, 5 vol., Paris, 1873-1883 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Troisième série, archéologie), t. 1, Paris, 1873, p. 625 : CCCLV, collège de Laon ; et surtout FABRIS (Cécile), « La maison des écoliers de Laon : étude d'un collège parisien aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », dans *Positions des thèses de l'école des Chartes*, 2002, sur <http://theses.enc.sorbonne.fr/document8.html>.

<sup>8</sup> BOUCHEL (M.), p. 78. Voir aussi Arch. nat., L 734, Laon (chapitre de la cathédrale), dossier 4 : « Vidimus de la fondation faite en 1321 par Raoul de Presles, sire de Lisy, clerc du roi, et Jeanne de Chastel, sa femme, d'une messe perpétuelle en la cathédrale de Laon (1374) ».

<sup>9</sup> BENOIST (Louis), p. 24.

<sup>10</sup> DOUËT D'ARCQ (Louis-Claude), « Inventaire de Jeanne de Presles, veuve de Raoul de Presles, fondateur du collège de ce nom, 1347 », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 39, 1878, p. 81-109.

<sup>11</sup> *Dictionnaire de biographie française*, éd. M. Prevost et R. d'Amat, vol. 7, Paris, 1956, p. 610.

des ecclésiastiques dont Philippe le Bel avait reconnu les compétences et aimait s'entourer, il mena une belle carrière, à la fois au sein de l'Église et comme conseiller du roi. Professeur de droit, lecteur en droit canon, Simon de Bucy fut archidiacre de Reims et président de l'Echiquier de Rouen<sup>12</sup>, puis évêque de Paris, une véritable consécration de carrière, à partir de 1289. Une dalle funéraire de l'abbaye de Longpont portait une épitaphe relative à un certain Jean Matifort de Bucy, père de l'évêque Simon de Bucy. Cette inscription a été consignée par dom Martene et dom Durand, et publiée par F. Brun dans un important article sur la famille de Bucy paru au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Il est possible de rattacher à cette famille plusieurs homonymes qui vécurent au XIV<sup>e</sup> siècle, dont Simon II de Bucy, cleric du roi, chanoine de Pontoise puis de Châlons et vraisemblablement neveu de l'évêque de Paris<sup>14</sup>, et Simon de Bucy évêque de Soissons, bâtisseur du château de Septmonts.

Le manoir des Bucy existe toujours, bien que profondément remanié, dans le village de Bucy-le-Long<sup>15</sup>. En mars 1313, Simon II de Bucy fonda une chapelle en l'honneur de la Vierge dans la demeure familiale, avec une chapellenie perpétuelle. La chapelle Notre-Dame de Broyon, nom du lieu-dit où se situait le manoir, a été transformée en maison d'habitation à l'époque moderne.

Simon de Bucy fonda six bourses dans le collège parisien du cardinal Lemoine, dont deux étaient réservées à des Soissonnais. Il agrandit le palais épiscopal de Paris : une restitution de Viollet-le-Duc ainsi que diverses représentations anciennes, dont un tableau du peintre allemand E. Gärtner en 1827, permettent de connaître le bâtiment complété de ses adjonctions des années 1300, notamment la chapelle épiscopale élevée par l'évêque Simon.

Son projet le plus célèbre reste la construction des chapelles du chevet de la cathédrale Notre-Dame de Paris<sup>16</sup>. Le chantier fut lancé en 1296 par Simon de Bucy, et financé par le couple royal comme par de riches particuliers (chanoines, officiers royaux, bourgeois, etc.). L'évêque lui-même donna la somme de 600 livres parisis à la fabrique de la cathédrale pour l'avancement des travaux. Les trois chapelles, espaces de dévotion privée réservés aux fondateurs et aux chapelains, étaient respectivement dédiées à Saint-Nicaise, Saint-Rigobert et Saint-Marcel, celle-ci devenant chapelle Saint-Louis dès 1299. A la mort de Simon de Bucy, en 1304, l'ensemble devait être en voie d'achèvement. Les chapelles du chevet de Notre-Dame de Paris témoignent de la magnificence de l'art rayonnant parisien autour de 1300, et présentent des similitudes frappantes avec l'architecture de la priorale Saint-Louis de Poissy, fondation disparue de Philippe le Bel.

Durant l'épiscopat de Simon de Bucy, un certain nombre de bâtiments situés sur des terres appartenant à l'évêque dans les campagnes de l'ancien diocèse de Paris furent édifiés ou restaurés. L'exemple de la grange de Wissous a ainsi été présenté. Bâtie sur l'ordre de Simon de Bucy, cette grange datant de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle apparaît dans les extraits de son testament qui nous sont parvenus<sup>17</sup>.

---

<sup>12</sup> BRUN (Félix), *Notes sur les Simon de Bucy et le vieux château de Bucy-le-Long*, Meulan, 1909 : tiré à part d'un article du *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, sér. 3, t. 14, 1907.

<sup>13</sup> BRUN (Félix), p. 15.

<sup>14</sup> BRUN (Félix), p. 21.

<sup>15</sup> BRUN (Félix), p. 21-22 ; ANCIEN (Bernard), « La tour de Bucy-le-Long et son bâtisseur, Guillaume de Bische », dans *Mémoires de la Fédération des Sociétés savantes du département de l'Aisne*, t. III, 1956, p. 42-50.

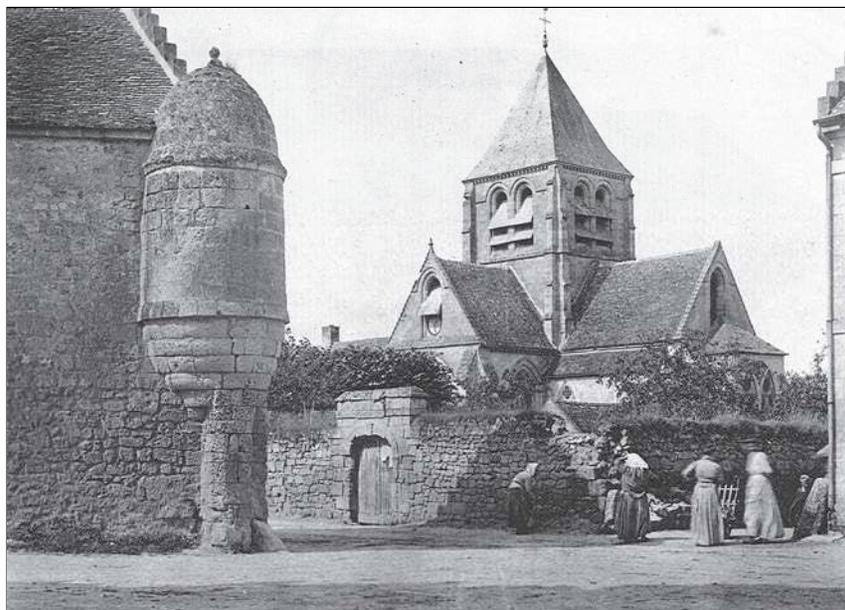
<sup>16</sup> ISNARD (Isabelle), « Les travaux à Notre-Dame de Paris à la fin du XIII<sup>e</sup> et au début du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin monumental*, t. 156, 1998, p. 305-307 ; DAVIS (Michael T.), « Splendor and Peril : the cathedral of Paris, 1290-1350 », dans *The Art Bulletin*, t. 80, n° 1, mars 1998, p. 34-66 ; SCHLICHT (Markus), « Un scandale architectural vers 1300 : l'intervention de Philippe le Bel dans les choix formels de l'architecture de Saint-Louis de Poissy », dans *La culture de cour à la fin du Moyen-Age en France et en Europe : systèmes de représentation et codes sociaux, actes du colloque international du centre allemand d'Histoire de l'Art à Paris, 6-7 juin 2003*, Berlin, 2005, p. 289-325.

<sup>17</sup> GUERARD (M.), *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, t. IV, Paris, 1850 (Cartulaires de France, 7), p. 91-94. La grange est également évoquée dans PINARD, *Histoire, archéologie, biographie du canton de Longjumeau*, Paris, 1864.

L'évêque mourut dans sa maison de Gentilly, au sud de Paris, le 22 juin 1304 : il fit de nombreux dons aux chanoines de Notre-Dame de Paris, aux marguilliers ou encore à l'Hôtel-Dieu, et le martyrologe de la cathédrale conserve le souvenir d'un habile administrateur ainsi que d'un homme avisé et généreux<sup>18</sup>. Il légua en particulier un bréviaire « pour servir à la chapelle épiscopale de Paris »<sup>19</sup>.

Son tombeau de marbre, dont le gisant est actuellement conservé dans le déambulatoire de Notre-Dame de Paris, se trouvait dans la chapelle Saint-Nicaise<sup>20</sup> : l'évêque était représenté en costume épiscopal, la tête sur un coussin, les mains croisées sur la poitrine et un dragon aux pieds. Le gisant, posé sur un socle orné de trèfles, était inséré sous un arc trilobé retombant sur des faisceaux de colonnettes. Un Christ et deux anges surmontaient la tombe. Le fond était peint d'une Vierge à l'Enfant, d'un saint Denis céphalophore et de Simon de Bucy, ces derniers agenouillés de part et d'autre de Marie. L'âme de Simon, emportée par des anges, figurait au sommet de la composition. Les armoiries de l'évêque complétaient la scène. Sa contribution à la fondation des chapelles du chevet de Notre-Dame et les dates de son épiscopat étaient rappelées par une inscription placée sur les redents de l'arc trilobé.

Une statue située à l'entrée de la chapelle funéraire de Simon de Bucy représentait enfin l'évêque en pied, sur un piédestal prismatique encore visible de nos jours. Le couronnement du piédestal est marqué d'une inscription portant les mêmes indications que celle du tombeau. Les représentations de la tombe et de la statue figurent dans la collection Gaignières<sup>21</sup>.



L'église Saint-Pierre et  
Saint-Paul du XIV<sup>ème</sup>  
siècle à Presles-et-Boves

<sup>18</sup> JAUNAY (Louis), *Histoire des évêques et archevêques de Paris*, Paris, 1884, p. 189-191.

<sup>19</sup> BRUN (Félix), p. 17 ; voir aussi BRICE (Germain), *Description de la ville de Paris*, 9<sup>e</sup> éd., t. IV, 1752, p. 230.

<sup>20</sup> LE FEVRE (père Antoine-Martial), *Description des curiosités et des églises disparues de Paris, et des environs...*, Paris, 1759, p. 299-300 ; LENOIR (Albert), *Statistique monumentale de Paris - explication des planches*, Paris, 1867, p. 274-275 ; BARON (Françoise), « Effigies sculptées à Notre-Dame de Paris aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », dans *Pierre, lumière, couleur. Etudes d'histoire de l'art du Moyen-Age en l'honneur d'Anne Prache*, éd. Fabienne Joubert et Dany Sandron, Paris, 1999, p. 327-340 ; GUILLOUËT (Jean-Marie) et KAZEROUNI (Guillaume), « Le tombeau de Simon Matifas de Bucy : une nouvelle peinture médiévale à Notre-Dame de Paris », dans *Revue de l'art*, n° 159, 2008-1.

<sup>21</sup> ADHEMAR (Jean), « Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. LXXXIV, 116<sup>e</sup> année, 1974, p. 1-192 : tombeau : « Simon Matifas de Bucy, évêque de Soissons et de Paris, † 1296, à Notre-Dame de Paris, B. 4230. – BN, Est., Rés. Pe 9, fol. 25. – Doubles : B. 6797. – BN, Manuscrits occ., Lat. 17040, fol. 159 et B. 4766. – BN, Est., Rés. Pe 11 a, fol. 258 » ; statue : « Statue de Simon Matifas de Bucy, évêque de Paris, † 1296, à Notre-Dame de Paris, B. 4657. – BN, Est., Rés. Pe 11 a, fol. 149. – Double : B. 6798. – BN, Manuscrits occ., Lat. 17040, fol. 161 ».

# Les différents manuscrits de l'histoire de Soissons attribuée à Nicolas Berlette

Conférence de Maurice Perdereau lors de notre dîner du 12 décembre 2008

Nous connaissons cinq exemplaires de l'histoire de Soissons datant de la fin du 16<sup>ème</sup> siècle. On peut les diviser en deux branches :

- la branche A, représentée par deux manuscrits : le manuscrit n° 3862 de la Bibliothèque nationale et le manuscrit n° 233 de la Bibliothèque de Soissons,
- la branche B, représentée par trois manuscrits : le manuscrit n° 234 de la Bibliothèque de Soissons, le manuscrit dit de la Bove détenu par Denis Defente, conservateur des musées du département de l'Aisne et le manuscrit dit de Berlette détenu par la Société historique de Soissons.

Citons pour mémoire un exemplaire sans correction ni annotation qui aurait appartenu à l'abbaye Saint-Médard, dont parle le bénédictin dom Grenier, et qui aurait disparu, un second exemplaire tronqué et abrégé, inséré probablement après sa mort, dans le 243<sup>ème</sup> volume des recueils de cet historien, et enfin un texte à l'orthographe fantaisiste édité dans le bulletin n° 19 de notre Société, daté de 1888.

**La branche A :** le contenu des deux manuscrits de cette branche est pratiquement le même, mot pour mot, avec quelques différences orthographiques sans grande conséquence.

**Le manuscrit 3862** ne comporte pas de titre mais commence directement par *l'avertissement au lecteur*. D'après dom Grenier, il vient de la bibliothèque de Colbert, puis de la Bibliothèque royale qui deviendra Bibliothèque nationale. Sur une des deux pages de garde on peut lire *Guérin, clerc à Bucy*.

**Le manuscrit 233** porte comme titre : *Copie de l'histoire de la ville de Soissons composée par M<sup>r</sup> Nicolas Berlette, bourgeois de Soissons en 1582*. En petits caractères, on peut lire : *il vivait encore en 1587. Voir fol. 221 v° et 102 v°*. Tous les deux ensuite suivent le même découpage :

Un *avertissement au lecteur*, dans lequel l'auteur explique qu'il a tenu à garder le texte de Berlette mot à mot malgré ses insuffisances et ses lacunes et qu'il a préféré écrire à part dans un cahier ce que Berlette aurait pu corriger lui-même si la maladie ne l'avait pas emporté si jeune. Cet *avertissement* est suivi d'un court poème en latin sur Berlette. L'ouvrage est ensuite divisé en 3 parties, bien distinctes, puisque dans le n° 233 elles sont séparées par des pages blanches.

1) le titre *Annotations* laisse bien entendre qu'il s'agit de simples notes prises, précise le n° 233, par un religieux de Saint-Jean-des-Vignes, qui traitent en premier de l'Antiquité, c'est à dire de l'ancienneté de la ville de Soissons. Les chapitres suivants parlent succinctement de plusieurs saints connus à Soissons, dont Crépin et Crépinien, et de l'Eglise de Soissons en général, et ils se terminent par une *chronographie* depuis Divitien jusqu'à Charles VI. Au passage, ils traitent de la

rivière Crise, de l'abbaye Saint-Médard et de la succession des évêques jusqu'à saint Anséry. Le tout assez désordonné comme il convient à des notes devant servir de documentation.

2) la seconde partie est annoncée par un *avertissement au lecteur sur l'histoire suivante*, dans lequel l'auteur déclare s'inspirer de dom Lépaulard, ancien prieur de Saint-Crépin-le-Grand. L'histoire dont il est question est précisée dans le titre : *histoire de glorieux martyrs et des premiers apôtres de la ville et du pays de Soissons saints Crépin et Crépinien – Extrait d'un ancien livre en la main* (c. à d. manuscrit). Cette histoire se termine elle aussi par une liste des évêques de saint Sixte à Jacques de Bazoches ; le ms de la BN la complète jusqu'à Charles de Roucy mort en 1585. Cette dernière date a sans doute été ajoutée par une main postérieure à celle du manuscrit puisque les autres parties sont datées de 1582 ?

3) la troisième partie s'intitule *Recueil sommaire de plusieurs singularités et hauts faits célèbres en la reconne et renommée des Romains et des Ganlois vallée, ville et cité de Soissons, jadis siège royal des anciens rois, portant le nom de royaume et ville capitale de 14 provinces, pris et extraits de plusieurs auteurs tant anciens que modernes par Nicolas Berlette, bourgeois et natif de Soissons*. Suit une date : 1562 dans le n° 233, 1542 dans le 3862. C'est ce texte qui a été publié plus ou moins fidèlement dans le bulletin de la Société historique paru en 1888 (2<sup>ème</sup> série, n° 19). L'auteur reprend alors l'histoire de Soissons depuis les origines de la ville avant même l'arrivée des Romains et va jusqu'à la mort de Clotaire. Suit une série de récits sans n° de chapitre jusqu'à la fondation du collège de Bauton, puis des textes sur la Commune et la Prévôté de Soissons, avec la reprise de la numérotation des chapitres et enfin les récits des

incursions des Anglais en 1371 jusqu'aux destructions occasionnées par les Huguenots de septembre 1567. Le texte se termine par une répétition des vers latins cités à la fin de l'avertissement au lecteur.

**La branche B** est représentée par trois manuscrits pratiquement de la même époque :

- **le n° 234**, de la Bibliothèque municipale de Soissons, dont la reliure est ouvragée. D'après deux ex-libris, il a appartenu à François Carpier (1620) et à Claude Manudel, prieur.

- **un second exemplaire**, dit **de la Bove**, est détenu par Denis Defente ; une inscription signale que « *le présent livre appartient à M<sup>e</sup> Pierre Carpette, greffier au grenier et magasin à sel de Soissons...* » Il s'agit très probablement de l'exemplaire signalé à l'abbé Ledouble par M. Fontaine, curé de Bouconville, qui dit avoir entre les mains un manuscrit appartenant à M. Desèvre, du château de la Bove, intitulé etc. (Bulletin de la Société, 2<sup>ème</sup> série, 1884, p. 176). La présence dans le titre de l'adjectif *feu* devant Michel Berthin laisse supposer que ce dernier était mort quand le texte a été copié ?

- **le troisième manuscrit** est celui de la Société historique, communément appelé le Berlette, bien que ce dernier n'en soit pas directement l'auteur. Suit une mention manuscrite : « *à la fin de 1614, j'ai fait copier ce présent récit par un religieux de Saint-Jean qui a l'original, dont la plus grande partie a été composée et a fait l'objet de recherches par M<sup>e</sup> Nicolas Berlette et auquel j'ai également contribué à faire plusieurs cahiers* ». Elle est signée L. Mariage, personnage dont Berthin parle au 8<sup>ème</sup> livre du recueil. Un ex-libris nous apprend que le livre a appartenu à Jean de Grigny « *demeurant rue des Cordeliers, en sa maison* ». A la fin de chaque livre, une mention signale que « *ce livre est de l'abbaye Royale de Saint-Médard lès Soissons en 1705* ». Les trois manuscrits se correspondent mot pour mot et présentent pratiquement le même ordonnancement des livres et des chapitres. Leur titre précise que le recueil a été « *commencé premièrement par Nicolas Berlette, citoyen (de Soissons) et après lui augmenté et mis par livres et chapitres par f(eu) Michel Berthin, prieur et chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Jean-dans-les-Vignes et curé de Chaudun* ». Ils comprennent 8 livres de grandeur inégale, depuis la fondation de Soissons par le mythique Brennus jusqu'aux destructions faites par les Huguenots en 1567 et en 1568. Ils reprennent bien des passages de la 3<sup>ème</sup> partie du texte de la branche B. Si on compare ces 3 manuscrits, on constate que le n° 234 est complet et ne comporte pas de déchirures. Celui de la Bove est très certainement une copie de celui de

la Société historique, au moins pour deux raisons évidentes : il n'a pas pu compléter le texte effacé par les déchirures du second et il a laissé les lacunes ; en outre le copiste commet une grave erreur en appelant 'THENET' (en lettres majuscules, donc de façon très claire) le cosmographe 'THEVET' souvent cité par Berthin, mais toujours écrit en minuscules dans les deux autres manuscrits où la confusion de lecture entre u et n est possible. Le copiste ne devait pas connaître le cosmographe et il a mal lu le texte.

**Nicolas BERLETTE**. On ne sait pas grand chose de sa courte vie. D'après les titres du recueil, il est bourgeois de Soissons où il vit et il n'est donc pas religieux. D'après les vers latins de la branche A, son père aurait eu 80 ans et sa femme 19 quand il est né et ils n'auraient eu que cet enfant qu'une mort prématurée a empêché de terminer son ouvrage. On sait aussi que sa veuve a épousé un avocat, M<sup>e</sup> Duchesne, qui a passé à Michel Berthin ses cahiers inachevés. Ce dernier dit lui-même que Berlette venait de mourir en 1582 à 25 ans. Il dit en outre qu'il n'était pas très érudit, qu'il n'avait pas appris le latin et que cela l'avait gêné dans ses recherches puisqu'il avait dû faire appel à des étudiants plus ou moins expérimentés pour traduire les textes latins. Il est donc peu probable qu'il ait été élève au collège Saint-Nicolas. Berlette a sa rue à Soissons, dans le quartier de Saint-Waast.

**Michel BERTHIN**. On ne connaît de lui que ce qu'il dit dans son livre ; il a été élève au collège Saint-Nicolas de 1545 à 1548, date à laquelle il a pris l'habit de Saint-Augustin. Il sera chanoine et curé de Chaudun. Quand il a eu en mains les cahiers et les notes de Berlette que Duchesne lui avait passés, il a laissé tomber les études religieuses. Puis il a cessé quelque temps son travail qu'il trouvait trop prenant. Mais obligé par les guerres civiles à quitter Chaudun pour Soissons, il s'y est remis pour meubler son oisiveté et oublier les calculs qui le faisaient souffrir.

**En conclusion**, on peut penser que les deux manuscrits de la branche A présentent le texte des notes que Berlette avait réunies pour composer son *recueil des Antiquités de Soissons* ; dans le texte des 3 manuscrits de la bbranche B, ls notes de Berlette ont été mises en ordre par livres et chapitres par Michel Berthin avec l'aide de Lancelot Mariage, d'après les cahiers que lui avait transis Me Duchesne, le mari de la veuve Berlette..

Maurice Perdereau.

INTRODUCTION :

# CONTEXTE DE LA NAISSANCE DE LA RESISTANCE

par Marie-Agnès Pitois-Dehu

On ne saurait comprendre les engagements et les orientations prises par les Résistants dès 1940 sans une analyse du contexte géographique et chronologique des débuts de la Résistance. Dans l'Aisne, les souffrances et les blessures de la Première Guerre mondiale ne sont pas pensées. Le Chemin des Dames reste le symbole de l'âpreté des combats et chacun garde en mémoire l'occupation des Allemands qui restent avant tout les Boches. Le silence accueille, après l'invasion de la Pologne, la nouvelle de la déclaration de guerre le 3 septembre 1939. Personne ne se fait d'illusion.

Le 10 mai 1940, la Wehrmacht lance la Blitzkrieg. En quelques semaines est joué le sort de la France dont l'armée était « la meilleure armée du monde ». Malgré la résistance héroïque de régiments, tel le 12<sup>e</sup> R.E.I. qui, au début de juin, défendit Soissons avec courage et malgré la bataille de Montcornet lancée le 19 mai par le colonel de Gaulle à la tête de la 4<sup>e</sup> division cuirassée, rien n'arrête plus la machine de guerre allemande. C'est l'effondrement total des armées.

A la débâcle s'ajoute l'exode des civils qui encombrant les routes. Femmes, vieillards, enfants avec des moyens de locomotion de fortune, touchés par la panique et mitraillés par les bombes lancées par les Stukas, fuient vers la Mayenne, département d'évacuation.

Le 9 juin, Soissons tombe. Le 14 juin 1940, les troupes allemandes défilent à Paris. Le choc de la défaite est sans précédent et le slogan « nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts » est bien loin. 1 800 000 soldats sont faits prisonniers. Le 17 juin, le maréchal Pétain demande la cessation des combats. Humiliation suprême, l'armistice est signé à Rethondes le 22 juin. Il entre en application le 25 juin. Pour la majeure partie de la population, c'est le soulagement total. Il présente l'avantage d'un retour à la paix et à la vie normale. Les évacués en Mayenne peuvent enfin rentrer chez eux.

Récit de Louis CAUBISSENS, brigadier d'octroi en retraite, seul civil resté à Soissons pendant l'évacuation. Lundi 17 juin 1940, 18 Heures : « *Je suis convoqué à la Kommandantur pour m'entendre dire que la France a capitulé. J'ai peine à croire et pourtant... la nouvelle est malheureusement exacte. 20 Heures, complètement écœuré, je rentre à la maison et je sanglote longtemps sur le revers de nos armes et la future destinée de mon pays.* »

Paul GARBE directeur d'école de Bucy-le-Long répond à un questionnaire de Maurice BERTHIAULT, correspondant du comité d'histoire de la seconde guerre mondiale : « *Avant la guerre, je n'appartenais à aucun parti politique : j'étais de « gauche », j'étais directeur d'école à Bucy-le-Long. Le désastre de 1940 fut pour moi une terrible souffrance, je n'arrivais pas à l'admettre. J'avais pu me rendre compte, étant mobilisé depuis le 24 août 1939, que la défaite avait été voulue et nettement organisée. J'avais déjà vécu l'invasion de 1914-1918 et mon père avait été déporté par l'ennemi en Russie occupée, en qualité d'otage de représailles. La vue des soldats allemands me mettait dans un état indescriptible. J'ai considéré la demande d'armistice comme une honte et surtout comme un manquement à la parole donnée vis à vis de l'Angleterre.* »

Le 18 juin, un général inconnu des Français lance de Londres un Appel à la Résistance. Le général de Gaulle entre dans l'Histoire. Rares sont ceux qui l'ont entendu, les Français sont sur les routes, son nom ne leur dit rien. Que peut faire un général inconnu face au maréchal Pétain, vainqueur de Verdun qui tient un langage que les Français anesthésiés par la défaite veulent entendre ?

A la suite de l'armistice, la France est mutilée d'une partie de son territoire. Le département de l'Aisne coupé en zone interdite et zone occupée, vit maintenant à l'heure allemande au sens propre du terme. L'Allemand est partout, il prend tout, il surveille tout, sa police sévit. Les coûts et les exigences de l'armée d'occupation sont lourds. 400 millions de francs payés par jour à l'occupant sachant que le salaire horaire d'un manœuvre est de 6 F et le kg de pain en 1940 de 3F15. Le taux de change est imposé, 20 pour 1 Reichsmark ; avant la guerre le taux est entre 2,30 et 2,95. Les restrictions sont fortes. Le rationnement s'impose. Les cartes d'alimentation par décret du 23 septembre 1940 entrent en vigueur sur

tout le territoire.

POPULATION DANS L' AISNE	CATEGORIE DE POPULATION EN 1941	
1931 : 489 368 habitants	<b>T</b>	<i>travailleurs de force de 14 à 70 ans</i> 4 076
1936 : 484 647 habitants	<b>C</b>	<i>travailleurs agricoles de 12 à 70 ans</i> 276
1946 : 453 411 habitants	<b>V</b>	<i>plus de 70 ans</i> 732
	<b>A</b>	<i>adultes de 12 à 70 ans</i> 6 192
	<b>J1</b>	<i>enfants de 3 à 6 ans</i> 883
	<b>J2</b>	<i>enfants de 6 à 12 ans</i> 1 895
	<b>J3</b>	<i>adolescents de 13 à 21 ans et les femmes enceintes</i> 2 367
	<b>E</b>	<i>enfants de moins de 3 ans</i> 778
		total 17 193

La pression allemande de 1940 à 1942 s'accroît. La vie quotidienne est de plus en plus difficile, les hivers sont particulièrement froids. Se nourrir reste la préoccupation obsédante des Français.

Le Maréchal Pétain, chef de l'Etat Français depuis le 10 juillet 1940, obtient les pleins pouvoirs de l'Assemblée ou plutôt ce qu'il en reste et s'installe à Vichy. La « Révolution Nationale » est entreprise. La République est supprimée, la devise « Travail, Famille, Patrie » remplace celle de « Liberté, Egalité, Fraternité ». L'Etat français est antirépublicain, antidémocratique, anticommuniste et antisémite. Les libertés fondamentales sont supprimées. Les collaborateurs, une minorité certes mais très zélée, aident le gouvernement dans sa tâche. Depuis l'entrevue du maréchal Pétain avec Hitler à Montoire, le 24 octobre 1940, la collaboration entre l'Allemagne et la France est étroite. L'Etat français se soumet aux ordres du vainqueur et même les devance en ce qui concerne les personnes de confession juive.

L'Aisne, comme la France entière pense que le maréchal Pétain joue un double jeu et qu'il reste un bouclier efficace contre l'Allemand ; n'a-t-il pas fait le « don de sa personne ». Il est difficile d'ouvrir les yeux quand l'information est muselée par l'occupant et par Vichy. La presse clandestine n'est qu'à ses débuts.

De nouvelles raisons de résister prennent jour. En 1942, on ne croit plus au double jeu du Maréchal. On n'accepte plus la politique antirépublicaine et antidémocratique de Vichy.

On peut donc résister :

- face à l'effondrement de la France par réaction patriotique mais la majorité reste passive et anesthésiée,
- face aux mesures de Vichy et à la chasse aux ennemis du régime, résistants, communistes et juifs, par réaction démocratique.

Les pressions allemandes et les exigences de l'occupant révoltent la population. En 1942, le large consensus de 1940 est perdu mais il n'en résulte pas pour autant une large adhésion à la résistance : la résistance et la poursuite du combat sont-elles possibles ?

En 1941, la guerre est devenue mondiale : entrée de l'URSS le 22 juin 1941 ; entrée des USA le 11 décembre 1941. Et en 1942, une lueur d'espoir apparaît. La machine de guerre allemande n'est plus invincible : victoire américaine de Midway du 4-7 juin 1942 ; victoire britannique d'El Alamein en octobre 1942 ; débarquement anglo-américain le 8 novembre 1942 ; résistance héroïque des Soviétiques à Stalingrad depuis septembre 1942.

Mais on n'entre pas dans la Résistance comme dans une association. Il n'existait pas de bureau de recrutement. De même, il n'était pas facile pour un responsable envoyé par Londres ou par les services anglais de trouver des Résistants.

**ET POURTANT IL Y EN EUT !**

-0-0-0-0-0-

# SOISSONS EN 1940-1942

## Réseau de Résistance *Vérité Française*

par René Verquin



### Descamps Henri

Tous les ans, à Soissons, on commémore le capitaine de Gendarmerie, Henri Descamps, arrêté avec bien d'autres le 25 novembre 1941, comme membre du réseau *Vérité Française*. Torturé, jugé, déporté en forteresse allemande, il fut décapité le 5 décembre 1942, sur décision personnelle de Hitler.

De 1941 à 1945, j'avais son fils Pierre comme condisciple. Nous avions 11 ans au moment de l'arrestation, drame qui me révéla que l'Occupant et sa Police avaient d'étranges conceptions, de mon point de vue de J1<sup>1</sup>, pour *persécuter* les gendarmes au service du nouvel Etat français.

Le 25 novembre 1941, une quinzaine de Soissonnais et quelques épouses furent arrêtés. La Police allemande de Paris exigea l'aide de la Police française de Soissons, ordre transmis la veille au Commissariat de Soissons par la Feldgendarmerie locale, pour une opération secrète planifiée pour le lendemain matin dès 6h45.

Furent désignés pour participer aux arrestations : le brigadier R... chez Descamps, Jordana, les agents D... chez Douay, Moreau, R... chez Suray, L... chez les frères Débruyère, Pluche, Couverchon, Mme Pierre, Coquelle, mais pas d'agent français chez Dufour, Leseigneur et Meurghé.

Cependant, en 1947, l'interrogatoire, pour l'affaire du traître Désoubries, de Mme Moreaux veuve du résistant décapité avec le capitaine Descamps, cite une réunion au *Nouvel Hôtel*, boulevard de Strasbourg, où Mme G..., logeuse, aurait laissé entendre qu'en fouillant les affaires de son client T... de Folembray, soupçonné d'œuvrer pour la Gestapo, elle avait trouvé la liste des suspects à arrêter, mais qu'elle avait choisi de ne rien dire par crainte de représailles de la Gestapo<sup>2</sup>.

Dès mai 1945, Pierre Descamps, marqué par le martyre de son père, entreprit la collecte de témoignages en France, à Berlin, à Moscou, au Canada, pour la rédaction du seul travail publié sur le réseau *Vérité Française* de Soissons, *Vie et mort du chef d'escadron Descamps*<sup>3</sup>. Quelques décades après, de nouvelles pistes se révèlent, à Prague et à Besançon par exemple, qui permettront peut-être, de compléter l'historique.

Or, si le capitaine Descamps bénéficie de quelques honneurs, nombre de ses camarades du même réseau, civils pour la plupart, restent anormalement dans l'oubli.

### APERÇUS SUR L'ATMOSPHERE POLITIQUE DÈS L'EXODE

#### Les premiers réseaux furent plutôt de droite

Ces premiers patriotes étaient de simples citoyens, ou des vétérans de 14-18 apolitiques comme les Croix de Feu<sup>4</sup>, ou des militaires obligatoirement anti-ennemis, ou appartenaient à des groupes de l'Extrême-Droite classique, *Action Française*, *Cagoule*, *Camelots du roi*, etc, qui divergeaient entre eux par leurs dogmes mais qui avaient comme fonds d'action commun, l'anticommunisme.

En effet, le PC français, fut proscrit par le gouvernement radical-socialiste Daladier dès la déclaration de guerre en septembre 1939 en raison de son alignement sur le pacte germano-soviétique. Cette proscription fut poursuivie par la même Police française mais cette fois aux ordres du nouveau gouvernement de Vichy jusqu'au 22 juin 1941, donc durant près d'un tiers de la guerre. A compter de la rupture dudit pacte, la Police allemande prit en main la recherche des communistes en zone occupée puis, après le 11 novembre 1942, date de l'invasion de la *zone nono*<sup>5</sup>, sur la France entière.

<sup>1</sup> J1, J2, J3 classification administrative des adolescents pour l'octroi de rations alimentaires adaptées

<sup>2</sup> Authentification en cours chez Me Moreaux, 96 ans en mars 2010.

<sup>3</sup> Editions : Toulouse, Privat, 1968 & Loosen M, Steenvoorde, 1994.,

<sup>4</sup> Association des *Croix de feu*, réservée aux poilus de 1914-18, ayant mérité une décoration (Croix) au Front (feu).

<sup>5</sup> Zone nono : zone non occupée, au sud de la ligne de démarcation.

Parmi ceux qui s'engagèrent dès l'armistice, certains collaborèrent aux options de Vichy, ou s'engagèrent dans ses milices, puis à la LVF<sup>6</sup>, ou adhèrent à l'appel gaullien. On vit même des frères de sang faire des choix politiques opposés, par exemple chez les Psichari, chez les princes tchèques Amilakvari...

En bref, la France compta surtout une énorme majorité de fatalistes-attentistes-légitimistes à l'encontre des choix du maréchal Pétain.

Pour illustrer ces disparités, P. Descamps m'a proposé de citer les motivations de son père, profond chrétien pratiquant. Certes, il rejeta l'armistice mais il aurait aussi combattu n'importe quel ennemi, allemand ou alliés de l'Allemagne (italien, soviétique, japonais, etc). Et de citer que dès l'avant-guerre, il s'était insurgé contre l'*hitlérisme païen pourvoyeur de paganisme*.

Il aurait sans doute ajusté ses opinions s'il avait survécu aux tortures et connu le panel complet de la perversion hitlérienne.

### Connaissance et méconnaissance populaires

Mais avant 1942, de part et d'autre de la ligne de démarcation, rares sont les français qui savaient la vérité ou au mieux la soupçonnaient.

C'est ce qu'a rappelé Georges Marchais, aux journalistes Harris et Sédouy<sup>7</sup>, « *que dans l'usine de banlieue qui l'employait en fin 1942, on ne savait rien... Il faut tout de même se rappeler l'époque. Décembre 42... La Résistance... Bon... il n'y a qu'à entendre nos camarades du Parti parler de leurs difficultés à nouer les fils de la Résistance, dont ils disent eux-mêmes qu'elle n'est devenue un phénomène de masse que fin 43, début 44...* ». Et à cette autre question : « *L'Allemagne et les Allemands, vous les voyez comment ?* », sa réponse : « *Les Allemands, l'Allemagne... D'abord, c'était la guerre, l'Occupation... On ne savait pas grand-chose... Les tortures, les camps de concentration, nous n'en savions rien à ce moment-là.* »

C'est à peu près ce qu'a exprimé le président F. Mitterrand en répondant en 1994 à P. Péan et J-P Elkabbach. « *A Vichy même, en 1942, il n'avait pas prêté attention à la législation sur les Juifs. Ce n'était pas un sujet dont on parlait autour de lui. Les grandes rafles elles-mêmes lui avaient échappé. Quant à la Résistance, celle des giraudistes, donc des pétainistes, ce n'est qu'à l'extrême fin de 1942, après le débarquement en Afrique du Nord, qu'il commença de s'y intéresser* ».

Sans oublier l'héroïsme des patriotes français d'obédience communiste qui se sont engagés en résistance dès l'été 1940. Car non seulement ils avaient à dos la Police et la Justice françaises depuis septembre 1939, puis les Polices allemandes, mais aussi les appareils du PCF qui pourchassèrent ces *traîtres* qui reniaient le pacte germano-soviétique<sup>8</sup>.

### Archives

Il est difficile de trouver trace des actes de ces premiers patriotes soissonnais, la première règle de sécurité étant à l'époque de n'en laisser aucune. Et on connaît aujourd'hui leur manque de prudence.

Même si les archives s'ouvrent désormais mieux à la recherche, ce sont les témoignages des familles Douay, Descamps principalement, les archives militaires de Vincennes et de Besançon, des archives locales et d'une copieuse littérature, qui font la documentation sur le sujet.



#### Daniel Douay

Daniel Douay, patriote chrétien, eut les mêmes principales motivations que son ami Descamps. Héros décoré de l'Armée d'Orient 14-18, il était transporteur à Soissons, avenue de Reims.

En mai 1940, les administrations et la population soissonnaises sont exilées vers la Mayenne, sauf choix particulier. Tel celui de Daniel Douay qui emmène dans son camion sa femme, ses six garçons et quelques amis à l'île d'Yeu. Là, à l'abri, il va pouvoir attendre et voir, comme tout le monde, tranquillement, en

<sup>6</sup> LVF : Légion des Volontaires Français (contre le bolchévisme).

<sup>7</sup> Express n°1214 du 14/10/1974. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste.

<sup>8</sup> *Liquider les traîtres*, Robert Laffont 2007. JM Bellière et Franck Liaigre. Actes du *détachement Valmy*. Et, Juin 1940. *La négociation secrète*. JP. Besse et Claude Pennetier.

famille.

Eh bien non ! Et sa décision est rare. Il revient à Soissons offrir ses services de transporteur. Sous le feu des canons allemands, il participe à l'exode des derniers habitants et à la récupération des archives de la sous-préfecture. Ce devoir accompli, il retourne en Vendée et là, enfin, il attend et voit.

Le 15 juin 1940, les Allemands entrent dans Paris. Le nouveau gouvernement obtient l'armistice. Tout le monde est soulagé.

Le 18, deux messages remarquables venus de l'étranger :

Celui de Molotov, ministre de l'URSS, qui adresse à Hitler *les plus chaudes félicitations du gouvernement soviétique pour les succès splendides des forces armées allemandes* (en France).

Celui de Charles de Gaulle pour *allumer la flamme de la Résistance*.

Mais ces messages lointains pesèrent peu contre les soucis précis et quotidiens du ravitaillement, du retour au logis, de l'hypothétique libération des prisonniers français.

En août, dès son retour à Soissons avec sa famille, Daniel Douay prend contact avec quelques amis patriotes pour s'impliquer et agir. Humaniste par l'action, il veut aider.

C'est l'aide aux soldats français qui ne veulent pas être exilés en Allemagne. Il leur faut de nouvelles identités, des vêtements, de la nourriture, et aussi aider leurs familles. Surtout ceux que leur évasion a classés avec leur famille parmi les proscrits privés de droits et de secours.

Comme un peu partout en France, dans l'ombre, des patriotes s'éveillent, des complicités se testent, se reconnaissent. Des filières se créent qui deviendront plus tard, des groupes, puis des réseaux, puis des mouvements partisans. Ce n'est pas encore l'heure de l'action organisée armée.

Avec les prisonniers de guerre français, ces premiers patriotes s'intéressent à ceux désirant rejoindre Londres, pilotes alliés abattus, juifs en mal de trouver un asile. Le domicile des Douay devint le passage obligé d'une très vaste filière entre Belgique et France du sud-ouest. De nombreux évadés témoigneront de cette voie de la liberté qui déjoua la Gestapo durant plus de 6 mois.

Ces réunions, secrètement organisées chez Douay et Descamps, se révélèrent dangereuses, mais dureront jusqu'aux arrestations du 25 novembre 1941.

## La Vérité Française

Depuis Paris, le groupe, qui deviendra *Vérité Française*, entreprend une diffusion de tracts dont la revue « *La Vérité Française* », pour lesquels ils risquèrent leur vie. Soissons y participe.

« [...] Voici ce que nous venons de savoir. Depuis qu'ils occupent la capitale les allemands ont pris l'habitude de ranimer la [flamme] eux-même[s]. Ce geste sacrilège et maladroît, cet outrage ind[i]gne et intolérable d[e]vait cesser selon les promesses faites, le jour du 11 novembre 1940. Or, une fois de plus reniant leur parole nos ENNEMIS ranimèrent la flamme ce [qui eut] pour effet de faire proster [prostrer ?] la foule présent[e]. Cette foule [en] majeure partie composée de jeunes [lycéens] et d'étudiants [fut] impitoyablement mitraillée. 11 morts et de nombreux blessés furent couchés sur le sol à côté du glorieux inconnu. FRANCAIS n'oubliez pas cette nouvelle l[â]cheté de nos assassins. Gloire à notre France éternelle. Gloire à ceux qui sont morts pour elle.

**Vive la FRANCE LIBRE VIVE PETAIN VIVE DE GAULLE**

*Jehan Chouan [De Launoy] »*

Voici ce que nous venons de savoir.  
Depuis qu'ils occupent la capitale les allemands ont pris l'habitude  
de ranimer la flamme eux-même[s]. Ce geste sacrilège et maladroît, cet outrage  
indigne et intolérable devait cesser selon les promesses faites, le jour  
du 11 novembre 1940. Or, une fois de plus reniant leur parole nos ENNEMIS  
ranimèrent la flamme ce [qui eut] pour effet de faire proster la foule présent[e].  
Cette foule majeure partie composée de jeunes lycéens et d'étudiants fut  
impitoyablement mitraillée.  
11 morts et de nombreux blessés furent couchés sur le sol à côté  
du glorieux inconnu.  
FRANCAIS n'oubliez pas cette nouvelle lâcheté de nos assassins.  
Gloire à notre France éternelle  
Gloire à ceux qui sont morts pour elle.

**Vive la FRANCE LIBRE VIVE PETAIN  
VIVE DE GAULLE**

Jehan Chouan

Extrait de tracts avec une envolée finale qui associe *la France Libre, Pétain et De Gaulle*.

En août 1941, les activités du groupe de Soissons se sont multipliées. Le réseau *Musée de*

*l'Homme* de Paris envoie à Daniel Douay un jeune belge traqué par la Gestapo qui veut passer en zone libre. Il est interrogé par prudence, puis adopté par pitié.

Or, c'est une taupe de la Gestapo de Paris, rue de la Pompe, qui va vendre tout le réseau. Et le 25 novembre 1941, la Gestapo organise des rafles à Paris, Blois, Soissons.

Parmi les arrêtés, Lucien Beysson, Madeleine de Gaulle, D<sup>f</sup> Delort, Jean de Launoy, Le Dantec, Lehman, Pierre Stümm, Taurin et tout le groupe *Vérité Française*, les Dominicains, le groupe de Soissons. Ils sont incarcérés à Fresnes, interrogés et torturés, mais aucun ne parlera.

Mme Descamps est arrêtée quelques heures et Mme Douay est incarcérée à la Santé.

Note de Bernard Douay, fils de Daniel, à l'adresse du traître Desoubries « *infortuné, de 20 ans à peine, ta jeunesse est déjà œuvre de mort* ». A son arrestation en 1945, il sera rendu responsable de l'incarcération de près de 1 000 personnes dont 400 seront fusillés ou périront déportés en camp de concentration.

Desoubries, intelligent mais dévoyé, criera *Vive Hitler* face au peloton d'exécution.

## Procès et exécutions

Le 15 avril 1942 s'ouvre le premier procès en France pour un réseau de résistants. Ils sont condamnés à mort<sup>9</sup>.

Le 27 octobre 1942, le commandant Coqueugniot, le comte Jehan de Launoy, Pierre Stumm de Paris et les Soissonnais Daniel Douay, Jean Vogel et Emile Louys sont fusillés à la caserne Balard.

Dernier message de Daniel Douay à ses fils, 10 heures du matin : « *Fresnes le 27 octobre. Ne pleurez pas, soyez courageux comme je le suis. J'ai aimé mon pays, ma patrie, comme je demande que vous l'aimiez. Enfin courage, le Bon Dieu... mais nos camarades des deux guerres ont laissé un héritage que nous ne pourrions oublier et c'est pour cela que ce jour à 16 heures, je mourrai avec mes camarades Delaunoy, Stum, Guoguignon (sic), Louys et Vogel.*

*Merci pour tous ceux qui sont venus en aide dans ce mauvais passage et priez pour nos âmes. Soyez toujours Français, c'est ce que je demande à tous que je quitte pour toujours,*

**N'ayez pas de vengeance pour personne.** *J'écris à côté de Louys et Vogel et nous sommes forts pour affronter notre destin... »*

## Abbé Stock

L'aumônier allemand Franz Stock accompagna Douay, Louys, Vogel à leurs derniers instants. Il était écoeuré par les méthodes inhumaines de la police de son armée. Il écrit dans son journal : « *J'ai baptisé ce 27 octobre Jean Vogel de Soissons et ses parrains étaient Louys et Douay. Ils m'ont **embrassé** avant de mourir. Puissance de la foi en de tels hommes* ».

Le 20 juillet 1962, le pape Jean XXIII fit l'apologie de cet allemand<sup>10</sup>. Lire aussi celle des fils Douay : « *A vous enfin, Père Franck Stock, aumônier de l'enfer, prêtre allemand, épris du plus pur idéal de fraternité et de paix, qui avez révélé à notre père et à combien de compagnons d'infortune le sens du pardon et l'avez ramené sur le sentier... de l'Eternel* ».

Tous les exécutés n'eurent sans doute par la chance d'une telle aide. Et le massacre continua... Le 5 décembre 1942, dans une forteresse de Brandebourg, le capitaine Descamps et Maurice Moreaux sont décapités. La décapitation en Allemagne semble avoir été réservée aux condamnés par un procès militaire.

Désormais, le réseau *Vérité Française* est anéanti.

D'autres réseaux prennent la relève.

Puis Mme Douay, réapparut avec Mme Delhaye, pour la Libération de Soissons. Le 23 août 1944, vers minuit, elles guident des partisans du groupe *Aurèle* de Lucien Berger, vers l'arsenal de fusils, mitrailleuses, grenades, un mortier et un char démontés mis en lieu sûr, quatre ans auparavant dans l'usine Zickel, au cimetière, dans des carrières, dans des fermes, etc. On charge le tout sur des tombereaux recouverts de fumier que deux agriculteurs mènent à Pasly. Une patrouille allemande les surprend, vérifie les identités, et... les laisse passer ! Ouf !

<sup>9</sup> Les Allemands disjoignent le cas du colonel de La Rochère du procès Vildé qui doit être jugé en février 1942.

<sup>10</sup> L'Abbé Franz Stock mérite bien les louanges que vous lui adressez. Il est dit de lui, en effet, qu'il se donna tout entier à Dieu et à ses contemporains, sans aucune réserve, dans un esprit de joyeux sacrifice.

En automne 1944, l'Occupant s'est enfui. On va pouvoir honorer le réseau *Vérité Française*, ses morts et ses survivants à l'Occupation et à la Déportation, ses veuves ou familles de disparus. Si les résistants des derniers temps d'occupation ont pu, dès les armistices de Reims et Berlin, faire reconnaître leurs droits et obtenir témoignage de leur mérite, pour les survivants des premiers réseaux ce ne sera pas aussi limpide. Sinon carrément glauque.

### **Tillion Germaine**

Mais c'est Mlle Germaine Tillion qui en a donné elle-même un aperçu. Elle qui a survécu à la déportation et a combattu pour l'humanisme jusqu'à ses 100 ans.

Voici l'extrait d'un de ses témoignages : *« Pour la seconde fois, notre réseau a été homologué officiellement par la France Combattante sous le nom de réseau Musée de l'Homme - Hauet Vildé.*

*Les familles de nos morts vont donc enfin recevoir les pensions auxquelles elles ont droit et que ceux d'entre nous qui ont été déportés pourront toucher les indemnités qui leur permettront de réparer en partie leurs pertes matérielles, ou tout au moins, de vivre en attendant qu'elles puissent retrouver une activité normale...*

*Vous me direz que ce n'est pas trop tôt... Mais si nous avions été des gens raisonnables et sérieux, nous aurions fait de la Résistance en 1944, ou mieux en 1945...*

*A mon retour de déportation en juillet 1945, Lecompte Boinet chargea nos camarades de Manipule de liquider mon dossier. J'insistai pour qu'on liquide en même temps les dossiers de mon groupe, ce qui fut accepté sans difficulté. Par respect pour la mémoire du colonel Hauet dont je venais d'apprendre la mort, je donnais son nom à ce secteur de Manipule, puis le nom de Vildé.*

*Après quelques mois de travail à établir tous les dossiers, nous apprenons que ça ne colle plus. A la France Combattante, on nous déclare que nous ne pouvons pas être liquidés par Manipule car ce réseau datait de 1943 alors que beaucoup d'entre nous étaient déjà arrêtés en 1941. »*

Citons ici quelques objections faites à Mlle Tillion :

**Vous n'êtes pas réguliers,** (lire : votre histoire n'est pas aux normes récentes)

**Vous avez commencé trop tôt** (sic)

**La Résistance, ça n'existait pas en 1940** (resic)

etc...

*« Pour finir, nous fûmes reconnus et homologués comme réseau indépendant sous le nom de Hauet Vildé. Nous remettons nos dossiers ; je refais encore un, deux, trois rapports. Du temps passe et rien ne vient. Nouvelles démarches pour savoir ce qui se passe et j'apprends... que chaque réseau doit subir un contrôle avant d'être définitivement homologué...*

*Le général et le colonel de la France Combattante s'intéressaient aux cas dramatiques... de notre pauvre réseau... nous fûmes enfin reconnus et homologués... sous le nom de réseau Musée de l'Homme, parce que c'est ce nom qui se trouvait sur nos dossiers au siège de notre secrétariat.*

*... le Musée de l'Homme a été notre premier bataillon tombé à l'ennemi, les premiers arrêtés, les premiers fusillés, les premiers déportés... »*

### **LE DRAME DES EPOUSES**

Ce réquisitoire de Mlle Tillion incite à évoquer le vécu des épouses et familles de ces victimes. Par défaut de place sur ce document, voyons les seuls cas des épouses Douay et Descamps.



#### **Douay Emma née Crane**

Mai 1942. Après un interrogatoire difficile, Emma Douay est libérée après cinq mois à la Santé, provisoirement lavée de toute participation à l'action terroriste de son mari. Mais ce n'est qu'une manœuvre et la présence, à son domicile, d'un juge commis par la cour de justice allemande pour complément d'enquête le prouve vite.

Juin 1942. Pour le procès, le tribunal militaire siège dans l'enceinte de la prison de Fresnes. Emma Douay y est convoquée et y entend la condamnation à mort de son mari. Elle y est elle-même condamnée à 10 mois d'internement, mais immédiatement relâchée. La pénitencière autorise les visites éprouvantes où, à

travers les grilles du parloir, elle affronte la détresse de son mari.

Août 1942. Le juge d'instruction allemand lui annonce : « Un recours en grâce a. été demandé pour votre mari. Mais le prix à payer est que vous retourniez en prison pour deux mois. »

Pleine d'espoir, elle accepte deux mois d'incarcération à Troyes comme droit commun.

Octobre 1942. Emma Douay est libérée. Elle a payé le prix de la liberté de son mari. Une semaine après son retour, elle apprend que les compagnons Vogel et Louys sont décédés. Ce n'est qu'après avoir quêté quelque espoir dans les aumôneries françaises et allemandes et auprès du sous-officier allemand à la réception de Fresnes qu'elle acceptera la dramatique réalité.

Dès le lendemain de l'arrestation de son mari, elle se trouva sans ressource avec ses six fils. C'est l'un d'eux qui sauva la situation en se transformant en camionneur à 17 ans. Charrois de bois, de betteraves, etc. Il bénéficia de la réputation de son père mais s'imposa par son propre courage.

Les droits de Mme Douay, au titre d'épouse de résistant décédé et de son titre de lieutenant en Résistance, ne seront reconnus qu'en 1952, dix ans après.



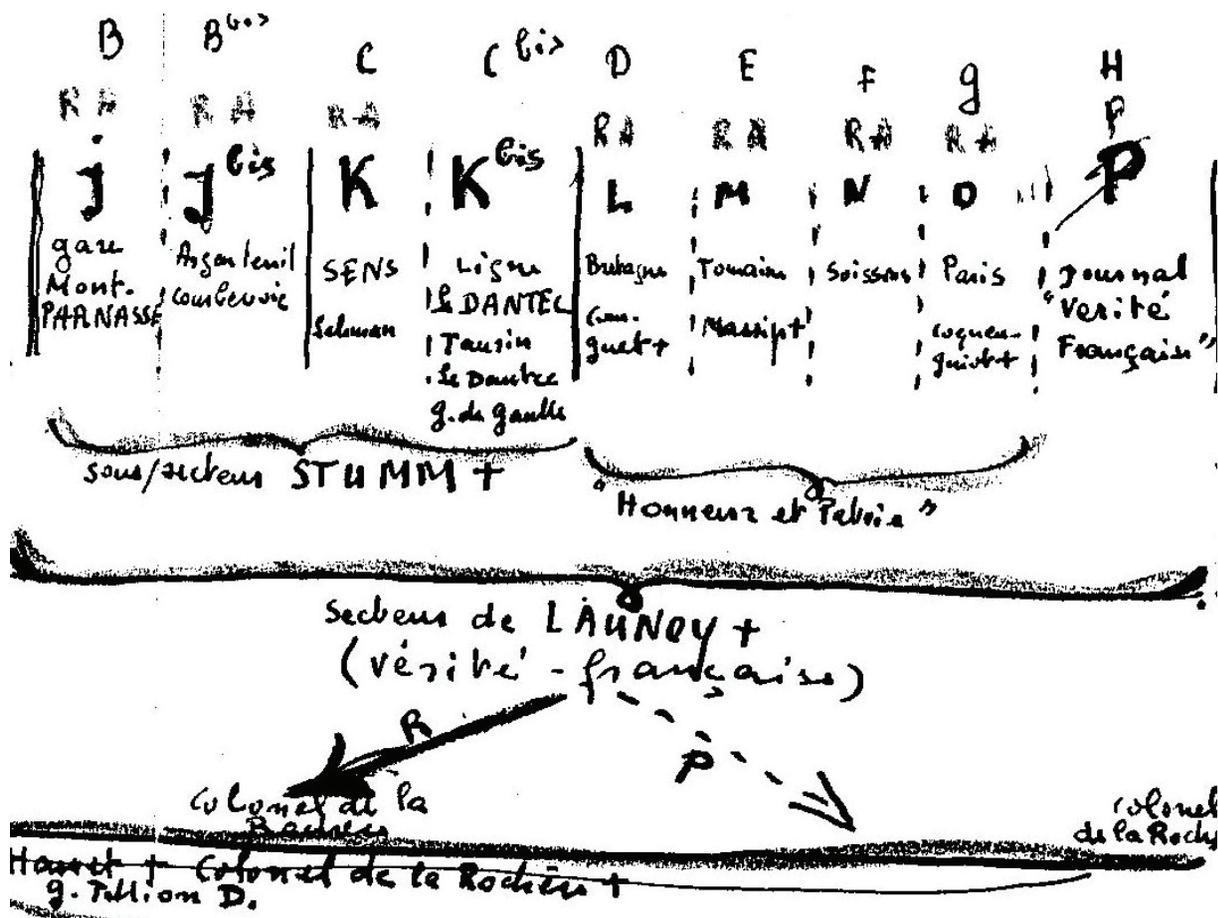
### Descamps Marguerite née Biens

Mme Descamps, malgré ses soupçons, se refusa longtemps d'accepter la mort de son mari. Elle n'en sera avisée officiellement qu'en janvier 1945, plus de deux ans après.

Placée sous une étroite surveillance de la Police allemande, elle fut victime, peut-être à cause du danger que sa fréquentation pouvait représenter, d'un isolement équivoque, hormis de fidèles amis dont les Cibrario, le couple Lorient, les gradés de la section de Soissons, le lieutenant de gendarmerie en retraite Vanuxem et son épouse, le chanoine Duquesne et quelques autres soissonnais.

Contrairement à Mme Douay, Mme Descamps put toucher une partie de la solde de son mari quelques mois après l'arrestation.

Mais son statut d'épouse de résistant mort en déportation ne fut clôturé qu'en 1956, quatorze ans après le décès du capitaine.



Organigramme du réseau Vérité Française Soissons.

## EN CONCLUSION : LE PARDON

« *N'ayez pas de vengeance pour personne* » (Daniel Douay)

Approche de conclusion de Bernard Douay : « *Dans leur détresse et leur peur, nos anciens ont manifesté la force qui les animait et qui témoigne combien la dépossession de soi jusqu'à l'offrande de sa vie, dans l'humilité des actes posés, donne par la puissance du pardon et le sens de la justice, dignité et joie à l'existence.* »

Il reste un gros travail de recherche d'archives sur cette période 1940-1942 et sur ces acteurs méconnus. Retenons qu'ils se sont investis généreusement dans l'aide envers leurs concitoyens, sous le drapeau de la révolte contre l'armistice et l'occupant.

Ce présent travail m'a permis de solliciter, pour la première fois depuis 70 ans, les fils survivants des chefs de groupe Douay et Descamps. Et permis à un des fils Descamps, Jean-Michel, de revoir à l'ex-gendarmerie de Soissons, le mur où son père fut blessé par des rafales allemandes alors qu'il tentait de fuir chez son ami Cibrario, photographe et voisin.

Merci donc pour leur confiance, aux fils de ceux qui ont sacrifié leur temps, leurs biens, leur métier, leurs familles et pour la majorité leur vie, afin de nous laisser le message, difficilement admis de nos jours, de la discrétion et du pardon.

Du pardon soit, mais pas de l'oubli. N'oublions donc pas qu'ils nous ont légué la Liberté, y compris celle de s'exprimer et de réhabiliter les valeurs, actions et œuvres oubliées ou écartées du souvenir, volontairement ou non.

Mais en restant sur les bases historiques de la Résistance, celles définies par Charles de Gaulle et proposées par Jean Moulin à la création du CNR<sup>11</sup>, le 27 mai 1943, rue du Four à Paris :

*« Faire la guerre.*

*Rendre la parole au peuple français.*

*Rétablir les libertés républicaines dans un Etat dont la Justice sociale ne sera pas exclue,  
et qui aura le sens de la grandeur.*

*Travailler avec les Alliés à l'établissement d'une collaboration internationale réelle sur le plan économique  
et social,  
dans un monde où la France aura regagné son prestige. »*

-O-O-O-O-O-

---

<sup>11</sup> CNR : Conseil National de la Résistance.

# DEBUTS DE LA RESISTANCE

## LA REGION VICOISE

par Bernard Ruelle

Je voudrais vous parler de la naissance d'un réseau de résistance dans la région vicoise qui fut structuré au sein de l'OCM 138 à partir de 1943 et qui compta plus de 240 hommes et femmes en 1944 en ayant une activité importante avec le renseignement transmis à Londres, les sabotages, la récupération d'aviateurs alliés et de parachutages et la participation aux combats de la libération.

C'est dès 1940 que deux hommes, **Gabriel Cochet** et **André Bataillard** se retrouvèrent pour échanger leur désir de résister à l'ennemi et prendre contact avec **l'Armée des Volontaires** qu'ils rejoignirent officiellement en janvier 1941.

Lorsque l'on parle de la résistance dans la région vicoise, on a tendance à mettre en avant, à juste titre, Gabriel Cochet en oubliant un peu le rôle joué par André Bataillard. Peut-être parce que Gabriel Cochet avait une plus forte présence physique et était davantage un meneur d'hommes tandis que André Bataillard était plus l'administratif et l'organisateur de l'ombre. Certainement aussi parce que André Bataillard, dénoncé et déporté comme Gabriel Cochet, n'est pas revenu des camps puisqu'il est mort lors de la longue marche du kommando de Neue Stassfurt, le 14 avril 1945, à l'âge de 29 ans et qu'il n'a pu ensuite témoigner de ses activités de résistant et de sa déportation.

La photo qui vous est présentée est assez symbolique. Elle a été prise en 1985 lors d'une cérémonie devant la plaque des déportés près du pont de Vic-sur-Aisne. L'on y voit Gabriel Cochet, encore imposant physiquement, rendre hommage à son ami André Bataillard et Pierre Hénin.



Survivant de l'enfer de Neuengamme, Gabriel Cochet, lui, a pu confier ses témoignages et ses archives. Pendant des années, il n'a rien voulu dire, puis s'est livré avec parcimonie au cours de longues soirées que j'ai passées avec lui pour recueillir, bribes par bribes, fragments par fragments, son histoire et l'histoire de son réseau. Et puis, sollicité pour venir témoigner auprès des jeunes dans le cadre du concours de la résistance, il a accepté d'en raconter un peu plus parce qu'il faisait confiance à la jeunesse. Et, un beau soir, il s'est lâché et m'a confié tout son dossier avec tous les détails, tous les secrets qui complétaient et corroboraient ce qu'il avait déjà dit.

Le déclencheur de ce soudain revirement ? Je me pose encore aujourd'hui la question. La confiance mais surtout le besoin de transmettre aux jeunes générations dont je faisais peut-être encore partie et aux plus jeunes collégiens.

Il faut aussi préciser que tous les témoignages directs et documents dont je pouvais disposer venaient de Gabriel Cochet. Pour un historien, ce n'était qu'une seule source d'informations parce que, de son vivant, tous les membres du réseau se refusaient à témoigner « sans l'autorisation du chef ». Il a fallu attendre son décès pour qu'ils acceptent de parler et confirmer ce que je savais, ce que certains ont encore pu faire ces dernières semaines.

## QUI ETAIT GABRIEL COCHET ?

Il est peut-être important de connaître un peu mieux le personnage pour comprendre son entrée en résistance. C'est un fils de petit agriculteur thiérachien né à Lavaqueresse le 21 juillet 1904, façonné par le travail de la ferme. Alors qu'il est encore un tout jeune enfant, il va garder, à l'âge de 10 ans, un souvenir traumatisant, celui de l'exode de 1914. Il faut tout quitter et surtout être accueilli comme réfugié en Seine et Marne à Orgeval où il est traité de « Boche du Nord » par la population.

Après la guerre, ses parents reprennent une ferme à Faverolles près de Villers-Cotterêts et en vivent difficilement. Mais Gabriel est un garçon intelligent et a du caractère et de la volonté. Tout en aidant ses parents, il réussit le concours de l'Ecole vétérinaire de Maisons Alfort. Ses résultats sont prometteurs. Mais les études coûtent cher et il doit les abandonner pour travailler à la ferme.

Il n'y reste pas longtemps car il profite d'une occasion proposée par un ami. Il reprend la ferme de Hurtebise sur le chemin des dames dont personne ne veut. C'est la zone rouge. Il se bat pour la remettre en culture après avoir dégagé les obus et les cadavres. Cela lui forge le caractère et une certaine haine des Allemands. Il va enfin pouvoir récolter le fruit de son acharnement et de son travail lorsque arrive la crise du blé. Il fait faillite. Mais grâce à son réseau de connaissances, il se retrouve à la tête de la distillerie et du moulin de Coeuvres-et-Valsery puis, en 1937, des silos de l'Aisne Agricole de Vic-sur-Aisne. C'est un point stratégique et de rencontre avec le monde paysan de l'époque qui lui permet de connaître beaucoup de monde et d'avoir le temps de juger ses interlocuteurs.

## LA GUERRE ET LE SABOTAGE DE L'AVION

Il est mobilisé en 1939 comme sergent chef dans le train. Le 6 juin 1940, alors que les allemands arrivent dans notre région, il est chargé de déménager l'usine Pecquet-Tesson de Soissons et passe sur le plateau au sud de Vic-sur-Aisne pour ne pas emprunter la nationale 31. Il aperçoit un avion, un Morane 406, en parfait état posé près d'un hangar au lieu dit « Le Poteau » au sud de Montigny-Lengrain. Son sang ne fait qu'un tour. Pas question de laisser intact l'appareil aux mains des allemands. Après avoir vérifié que l'appareil n'est pas piégé, il le remplit de paille, jette un bidon d'essence et y met le feu. L'appareil part en fumée. Le hangar de Louis Ferté aussi.



En se souvenant de cet acte de sabotage, Gabriel Cochet n'a jamais su dire s'il le considérait comme son premier acte de résistance qui avait déclenché sa volonté de créer un véritable réseau. Il penchait plutôt pour une réaction tout à fait naturelle devant l'ennemi. Par contre, les événements qu'il avait vécus dans sa jeunesse ne furent jamais étrangers à l'entrée en résistance de Gabriel. Son caractère non plus.

## LES PREMIERS CONTACTS AVEC L'ARMEE DES VOLONTAIRES

De retour à l'Aisne Agricole dès le mois d'août 1940, Gabriel Cochet n'est pas de ceux qui subissent avec fatalisme l'occupation allemande. Par des petites actions isolées avec certains cultivateurs, il tente d'échapper aux réquisitions et contrôles. Mais ces actions restent anecdotiques.

Heureusement, il est ami avec André Bataillard. Parisien d'origine âgé de 24 ans, André a été nommé contrôleur des contributions indirectes à la perception de Vic-sur-Aisne avec la bienveillance de M. Vallot. Le parisien est devenu tuberculeux sur la foi d'un certificat médical de complaisance et a été prié d'aller se faire soigner à la campagne où l'on respire l'air pur. Tuberculeux ! Il ne faut pas y regarder de trop près puisque le gaillard traverse régulièrement l'Aisne à la nage avec Gabriel Cochet et prend son vélo pour aller de temps en temps à Paris.

Les deux hommes se fréquentent, s'apprécient et se font confiance. Ils sont tous les deux dans le même état d'esprit : Résister à l'Allemand.

Gabriel Cochet et André Bataillard commencent à surveiller l'ennemi, récupérer des renseignements mais leur action s'arrête là faute de soutien. Lors de ses escapades à Paris, André Bataillard a des contacts avec des membres de l'Armée des Volontaires, un mouvement bien structuré qui va, finalement, accepter les deux hommes et leur demander d'organiser un petit groupe. Les contacts ont lieu en décembre 1940. Gaby et Baby rejoignent officiellement l'AV en janvier 1941 avec pour mission la collecte du renseignement.

### LA CREATION D'UN GROUPE

A partir de là, Gabriel Cochet va chercher à étoffer son groupe avec maintes précautions. Sa position est stratégique. Les silos de l'Aisne Agricole sont à un carrefour géographique avec le pont de Vic, passage obligé de la rivière entre le sud et le nord aussi bien pour les Allemands que pour les civils français. Ils sont aussi le lieu de rencontre des paysans de la région et Gabriel Cochet connaît tout le monde depuis plusieurs années et sait très bien en qui il peut avoir confiance. Il écoute, il prend note et commence à prendre des contacts.

De son côté, à la perception, André Bataillard rencontre aussi beaucoup de monde et a une connaissance administrative des habitants des villages voisins.

Les deux hommes vont donc pouvoir, tout doucement, constituer un petit réseau d'amis sûrs, futurs membres de l'Armée des Volontaires et piliers du réseau.

ETAT NOMINATIF DU SECTEUR I38 O.C.M de VIC S/AISNE						STAT-MAJOR DU SECTEUR					
N°	NOMS & PRENOMS	Date d'entrée dans la Résistance	GRADE	GRADE Armée ou Réserve	Fonctions	N°	NOMS & PRENOMS	Date d'entrée dans la Résistance	Grade P.F.I.	Grade Armée ou Réserve	FONCTIONS
1	COCHET Gabriel	Jan. 41 AV	Capitaine	MdL	CHEF DE SECTEUR	4	CARRIER Roger	Mars 43 OCM	Adjoint (AVM)	Sergent	Chef de Groupe
2	BATAILLARD André	D° D°	Lieut.	S/Lieut.	Adjoint Ch. Secteur	EQUIPE BABY					
3	LAJOIE André	Mai 42 AV Mars 43 OCM	Adjoint	2° Cl.	Chef Groupe P.C	14	BABY Lucien	Mai 42 AV	Sergent	2° Cl.	Chef d'Equipe
4	CARRIER Roger	Mars 43 OCM	D°	Sergent	Chef Groupe P.C	15	MONLON Louis	Mars 43 OCM	2° Cl.	2° Cl.	sans
5	BRIQUE Henri	Mai 42 AV	Lieut.	M d L.	{ Chef groupe n°1 puis Chef Secteur	16	COCHET Daniel	Avr 43 OCM	2° Cl.	2° Cl.	"
6	DE MONTENON Et.	Mars 43 OCM	Lieut.	Lieut.	Chef Groupe n° 2	17	HIRAUX Robert	Janv 44 OCM	2° Cl.	2° Cl.	"
7	PRIFFER Michel	Mars 43 OCM	Lieut.	Lieut.	Chef Groupe n° 3	18	LEGER Jacques	Janv 44 OCM	2° Cl.	2° Cl.	"
8	SOURDET René	Jun 42 AV Mars 43 OCM	Adjoint	2° Cl.	Chef Groupe n° 4	19	DRAPIER Jean	Mars 43 OCM	2° Cl.	2° Cl.	"
9	REBERT Adrien	Mars 43 OCM	S/Lieut.	M.O	{ Chef d'Equipe puis Adjoint Chef de Secteur	EQUIPE VERT					
10	CHEVALIER Elie	Jun 44 OCM	Asp.	Asp.	Chef d'Equipe	20	VERT Adolphe	Avr. 42 AV	Sergent	Sergent	Chef d'Equipe
11	POUSNOT Gaston	Mai 44 OCM	Lieut.	Lieut.	{ Adjoint Chef (de groupe n°2	21	ARVATI Louis	Mars 44 OCM	Sergent	Sergent	Radio
12	LEROY Jules	Mars 43 OCM	Capit.	Capit.	{ Chef Groupe (Autonome	22	WILWOOD Henri	Sept 43 OCM	2° Cl.	2° Cl.	sans
13	LAURENT Hippolyte	Mars 43 OCM	Lieut.	Lieut.	Adjoint Chef groupe Autonome	23	LUNIER Marcel	Sept 43 OCM	2° Cl.	2° Cl.	"
						24	LEMAIS Henri	Fev. 44 OCM	2° Cl.	2° Cl.	"
						25	SARSAUX Pierre	Fev. 41 AV	Sergent	Sergent	"
						26	BOUSSIN Jean	Mars 44 OCM	2° Cl.	2° Cl.	"
						EQUIPE CHEVALIER					
						27	CHEVALIER Elie	Jun 44 OCM	Asp.	Asp.	Chef d'Equipe
						28	LEMOINE Robert	Mars 43 OCM	2° Cl.	2° Cl.	sans
						29	PELTIER Raoul	Mai 42 AV	Sergent	Sergent	"
						30	NOUVIN Gérard	Mars 43 OCM	2° Cl.	2° Cl.	"
						31	VALELLANT Robert	Mars 44 OCM	2° Cl.	2° Cl.	"
						EQUIPE REBERT					
						32	REBERT Adrien	Mars 43 OCM	S/LIEUT.	2° Cl.	{ Chef d'Equipe (puis Ad. Ch. Sect
						33	DUTOIT Daniel	Mars 43 OCM	Sergent	2° Cl.	sans
						34	BLIN Jacques	Mars 41 AV	2° Cl.	2° Cl.	Radio
						35	ROGER Pierre	Mars 44 OCM	2° Cl.	2° Cl.	Secrétaire du
						36	COUSIN René	Mai 42 AV	2° Cl.	2° Cl.	agent d'ordonn
						36	LESROUX Eléber	Jun 43 OCM	2° Cl.	2° Cl.	sans
						EQUIPE ALEXANDRE					
						37	ALEXANDRE Adrien	Mai 42 AV	Adj. Chef	Adj. Chef	Chef d'Equipe
						38	ALEXANDRE Georges	Mai 42 AV	2° Cl.	2° Cl.	sans
						39	CREPIN Michel	Mars 43 OCM	2° Cl.	2° Cl.	"
						40	CUVILLIER Camille	Mars 43 OCM	2° Cl.	2° Cl.	"
						41	COCHET Eugénie	Janv 41 AV	"	"	note aux Lettr
						42	REBERT Genevieve	Mars 43 OCM	"	"	"
						42bis	LEGRAND Guy	Mai 43 OCM	"	"	sans

Tableaux des effectifs du groupe de Vic-sur-Aisne

Qui recrutent-ils ? D'abord des Vicois qu'ils connaissent bien. Au premier chef, Eugénie Cochet, l'épouse, la confidente, le petit bout de femme qui a l'œil partout, voit tout, rapporte tout, passe partout et entre à l'AV dès janvier 41 pour servir de « boîte à lettres ». Puis, en février, Pierre Marsaux, le notaire, que Gabriel connaît mais qu'il accepte avec réticence parce l'homme est chargé d'une famille nombreuse et qui, par voie de conséquence, sera écarté de toutes les missions périlleuses. Enfin, en mars 41, Jacques Blin, sportif et ami de Gabriel Cochet.

Ce sera tout pour l'année 41. Cinq hommes et femme. Le groupe est restreint mais actif dans le renseignement sur les passages des allemands et sur les voies de communications. Tout sera transmis à l'Armée des Volontaires à Paris par Bataillard à une certaine Germaine, puis envoyé à Londres.

Mais Gabriel n'est pas homme à se contenter de renseigner. Il croit en un sursaut national et à une résistance active. Il a besoin d'un groupe plus important bien implanté sur la région. Il va le constituer au cours du printemps 1942. Encore quelques Vicois comme Adolphe Veret, Lucien Damy (caviste chez M. Ferreux, le maire) qui a failli être fusillé par les allemands le 31 août 1914 et qui ne l'a pas oublié, Raoul Peltier, un fort caractère qui est géomètre et René Cousin, jeune garçon qui travaille à L'Aisne Agricole et sera ensuite de tous les coups. D'autres sont proches de Gabriel mais pas encore incorporés comme Adrien Rébérot et Roger Carrier.

Londres demande des renseignements sur le tunnel de Vierzy, fort surveillé et renforcé par les Allemands. Pas facile de s'en approcher. Gabriel contacte donc André Pétin, le petit curé de Coeuvres-et-Valsery qu'il a connu lors de son passage à la distillerie dans le village et dont il est sûr. Le curé ira lire le bréviaire avec son collègue de Vierzy et transmettra les renseignements. Un nouveau pour l'AV.

Il faut aussi s'implanter géographiquement pour avoir des contacts partout. André Lajoie de Ressons-le-Long entre dans le mouvement, tout comme René Sourdet à Ambleny, Alfred Genielle à Moulin-sous-Touvent dans l'Oise où il y a des carrières, Adrien et Georges Alexandre à Berny-Rivière que Gabriel connaît bien et dont la mère est amie d'Eugénie. Isaïe Preux à Morsain qui garde un mauvais souvenir du passage des allemands en 1914.

Gabriel Cochet a aussi une vision future du mouvement sur le plan stratégique. S'il est allé chercher Genielle pour ses carrières, il pense à des endroits plus proches comme Nouvron-Vingré avec sa distillerie de Confrécourt qui travaille pour les Allemands et ses carrières bien situées pour constituer, s'il le faut, un maquis.

En mai 1942, il attire tout un groupe de personnes regroupées autour de Henri Brique. On compte Kléber Burgeat, René Camus, Marcel Wagnier, Emile Duhoux et Léon Wysocki. Certains ont des liens avec des réseaux communistes des mines du Nord et du Pas de Calais. C'est d'ailleurs pour cela que le groupe cachera deux prisonniers russes évadés dont un colonel de l'Armée Rouge qui participeront aux combats de la libération. D'autres sont entrés en résistance parce qu'ils ont des souvenirs pénibles de l'armée allemande de 1914 et de la déportation que leur famille a connue dès le début de la première guerre. La haine de l'occupant est atavique et alimentée par les réquisitions. Ils forment un noyau solide pour Gabriel Cochet.

### LE RENSEIGNEMENT

**Fin 1942, L'Armée des Volontaires de la région vicoise compte donc vingt-deux hommes bien soudés autour de Gabriel Cochet et André Bataillard.** Ils relèvent avec un soin particulier les voies de communications, les ponts, les voies ferrées, les écluses, les habitudes de l'armée allemande et transmettent à l'AV de Paris. Renseignements aussi sur les défenses du tunnel de Vierzy grâce à André Pétin, sur le terrain d'aviation de Croutoy et même sur l'ouvrage fortifié de Margival dans lequel Gabriel Cochet réussit à s'introduire par trois fois en se portant volontaire comme ouvrier pour en faire des plans assez précis afin de les communiquer à Londres.

### LE PASSAGE A L'OCM FIN 42-DEBUT 43

Mais malgré des demandes répétées, le groupe vicois ne reçoit toujours pas d'armes ni de matériel pour effectuer des sabotages. Les promesses faites par l'armée des volontaires de Paris ne sont jamais

tenues et Gabriel lui en tient rigueur. Il veut agir. Grâce à Genielle, il a bien quelques contacts avec un groupe noyonnais mais il n'en obtiendra que quelques détonateurs pour faire sauter la distillerie de Confrécourt en 1943. Il tourne en rond, piaffe d'impatience et se tourne finalement vers l'OCM (Organisation Civile et Militaire) de Soissons. Le contact lui est facilité par deux de ses amis, Marcel Pierre et Boullouche dans le cadre de sa passion de l'aviation.

L'OCM est bien structurée dans le département de l'Aisne et le secteur 138 est constitué pour la région vicoise et une partie du canton d'Attichy avec pour voisins le 137 (Soissons) et 139 (Hartennes).



*1954 Cochet et Petitpas*

En conclusion, on peut se poser la question : pourquoi ont-ils créé ou participé à ce réseau de résistance ?

D'abord par la volonté d'un homme qui avait la stature physique et morale d'initiative et de commandement. Parce qu'il était patriote et qu'il refusait la dictature et l'occupation nazies comme tous ceux qui l'ont suivi.

Il faut aussi tenir compte de toutes les opportunités comme les situations géographiques, les réseaux d'amis qui existaient déjà avant la guerre mais encore le souvenir de 14-18 qui avait marqué la région, le refus des réquisitions dans le monde agricole et certainement le besoin de « ferrailer » avec l'ennemi qu'on n'acceptait pas.

Ajoutons que ces premiers résistants ont travaillé dans l'ombre mais le sont également restés au moment de la libération quand d'autres prenaient les armes lorsque la victoire était acquise. Ils le sont restés pendant de longues années après la guerre ce qui ne facilite pas le travail de l'historien.

-0-0-0-0-0-

# 1940-1942

## CLANDESTINITE ET RESISTANCE DES COMMUNISTES DANS L' AISNE

par Alain Nice

### LE CONTEXTE

Le Pacte germano-soviétique fut signé le 23 août 1939 entre Molotov et Ribbentrop. Le 26 septembre 1939, le PCF, considéré comme un parti de l'étranger, à la solde de Moscou, était interdit par le gouvernement Daladier. Dès lors, le PCF va plonger dans la clandestinité mais le contraste est frappant entre ceux qui refusent l'occupation et décident d'entamer une véritable lutte contre l'occupant et le Comité Central du PCF qui, par exemple, le 19 juin 1940, envoie une délégation auprès de la Kommandantur de Paris pour demander l'autorisation de faire reparaître légalement le journal l'« Humanité » et qui publie en juillet 1940 « l'Appel au Peuple de France » signé de Thorez et Duclos dans lequel, « pacte oblige », l'occupant nazi n'est pas directement et clairement attaqué.

Heureusement, dans les régions, de nombreux communistes vont tenir un langage fort différent : c'est le cas de Charles Tillon dans le sud-ouest qui, en juillet 1940, rédige un tract « *Le Manifeste de Bordeaux* », à la tonalité antiallemande parfaitement claire tandis qu'en août, dans le Limousin, Georges Guingouin, rédige un *Appel à la lutte* sans équivoque.

### Organisation et résistance du PC clandestin

A tous les échelons du Parti se constituent des groupes de trois, des « triangles ».

Le système du triangle devait être respecté de la base au sommet et constituait une pyramide parfaitement cloisonnée. Il n'y avait pas de liaisons horizontales, mais un système de liaisons verticales et il était ainsi très difficile de remonter la chaîne et donc d'arriver à la direction. Inversement, lorsqu'un maillon était rompu, il fallait beaucoup de temps pour rétablir les liaisons.

Au sommet de la hiérarchie du parti et en contact avec Thorez, qui a déserté et gagné l'URSS, la direction nationale du Parti : Jacques Duclos, Benoît Frachon, auxquels s'ajoute, en mars 1941, Charles Tillon.

Dès la fin de 1940, des petits groupes armés sont organisés pour garantir la sécurité des militants les plus exposés. Ces groupes vont prendre rapidement le nom d'Organisation Spéciale. Ce sont eux qui effectueront les premières actions armées contre l'occupant. Dans l'Aisne, on peut difficilement parler d'« Organisation Spéciale » pour les premiers actes de résistance communiste. Le terme de « PC clandestin » nous semble plus approprié.

### AUTOMNE 1940- PRINTEMPS 1941 : les prémices de la résistance des Communistes dans l'Aisne

#### Les envoyés du « Centre » chargés de la restructuration du Parti dans l'Aisne :

A partir de l'automne 1940, deux personnages importants du PC clandestin effectueront plusieurs missions dans l'Aisne.

- Maurice Deloison, cheminot originaire du Pas de Calais, militant communiste, est envoyé dans l'Aisne et les Ardennes fin 1940-début 1941, avec l'objectif de restructurer localement le Parti. Il sera arrêté dans les Ardennes à Joigny sur Meuse en août 1941.

- Auguste Defrance, alias « Francis », originaire lui aussi du Pas de Calais, militant communiste depuis 1921. Comme Maurice Deloison, auquel il succédera, il est chargé de la réorganisation du parti dans plusieurs départements et notamment dans l'Aisne qu'il parcourra jusqu'à la Libération.

#### La réorganisation du PC clandestin dans l'Aisne :

- à Tergnier : c'est mi-septembre 1940 que le groupe de Résistance communiste issu du PC clandestin se reconstitue à Tergnier lors d'une réunion autour de Paul Caille (le P du triangle), militant communiste, secrétaire fédéral des cheminots CGT. Autour de lui : Marcel Gouillard, qui deviendra son

lieutenant, Anselme Arsa (alias Fernand), Pierre Jourdan, René Caplot, tous cheminots. La structure est faite d'un triangle de direction composé de Paul Caille, Anselme Arsa et Fernand Bouyssou. Ce groupe se réunit à Quessy et organise les premières distributions de tracts et du journal du Parti Communiste clandestin, « l'Humanité ». Sous leur impulsion, deux autres groupes sont créés à Quessy-Cité et à Tergnier. Ces trois groupes : Quessy-Centre, Quessy-Cité et Tergnier organisent la diffusion de tracts. En guise de représailles, le 14 novembre 1940, la direction de la SNCF licenciat Paul Caille comme fonctionnaire « douteux ».

Autre personnage important pour le secteur de Tergnier : Cléophas Doloy dit « Paul », ajusteur SNCF, militant communiste, qui reçu comme mission de reconstituer les sections du Parti Communiste clandestin dans l'Aisne. Agent de liaison, il est chargé de ventiler dans toute l'Aisne, les instruments de propagande (tracts, journaux...) et les directives du « Centre ». On le retrouve aussi bien à Hirson qu'à Chauny ou Tergnier où il déploie une infatigable activité pour rétablir les contacts. Ces groupes sont en contact régulier avec des responsables interrégionaux clandestins qui assurent les liaisons et qui sont hébergés dans des familles de résistants locaux.

Outre les distributions de tracts et de journaux comme l'Humanité, les premiers actes de résistance consistent à :

- récupérer les armes abandonnées par l'armée française après le défaite de juin 1940,
- favoriser le passage de la ligne de démarcation aux prisonniers évadés,
- aider les femmes de prisonniers,
- regrouper les jeunes du secteur, les sensibiliser à la Résistance et leur faciliter le passage pour rejoindre la France Libre,
- effectuer divers sabotages (lignes téléphoniques, voies et machines SNCF).



Maurice Liez

- à Chauny : avec le concours de Paul Doloy, le PC clandestin s'organise autour de Clotaire Delettre, 22 ans, garçon coiffeur à Chauny, qui est le chef d'un triangle communiste composé de Potentier et Poiret. Clotaire Delettre était le responsable politique d'une section qui comprenait 25 adhérents.

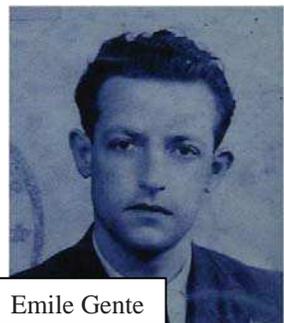
- à Château-Thierry : Maurice Liez, mécanicien de route à la SNCF, militant communiste, est l'une des figures les plus marquantes de la future résistance FTP dans l'Aisne et l'un de ses principaux organisateurs. Dès septembre 1940, il organise un groupe de résistance composé de militants du PC clandestin qui effectueront divers sabotages de locomotives, wagons, voies ferrées et machines-outils.



Antoine Sue

- à Hirson : le principal dirigeant communiste, c'est Antoine Sue, ouvrier ajusteur à la SNCF au dépôt d'Hirson, (ex)secrétaire de la section d'Hirson du PCF et membre du Comité fédéral de l'Aisne. Il fait l'objet d'une constante surveillance de la part de la Police de Vichy. Le 13 janvier 1941, Antoine Sue eut un premier contact avec Paul Doloy, porteur d'une valise de tracts. Il rassemble autour de lui des militants sur qui il peut compter : André Baudin, Fernand Antoine, Gaston Robert, Roger Bocquillon, André Brémont.

- à Origny S<sup>te</sup> Benoite : la résistance communiste s'organise autour d'Emile Gente, cheminot, qui organise un triangle composé de Noël Beaurain et Léon Bleuse. Leur premier sabotage a lieu fin 1941 : sabotage de la ligne téléphonique allemande Paris-Berlin.



Emile Gente

- à Soissons : la résistance s'organise autour d'Alexandre Hébert, militant communiste de Belleu qui travaillait à la Forge du district SNCF à la gare de Soissons. Dès septembre 1940, Alexandre Hébert avait été contacté par Maurice Deloison. Il reçut pour mission de former des groupes de trois dans le secteur de Soissons, Vic-sur-Aisne, Villers-Cotterêts. A Vic-sur-Aisne, il donne l'ordre au groupe de Norbert Morice de récupérer armes et munitions. En février 1941, il participe lui-même à la récupération d'armes ainsi que d'un poste émetteur abandonnés par l'armée française. De même, il récupère des armes enlevées dans des wagons allemands en gare de Soissons.



Alexandre Hébert

Toujours en février 1941, Alexandre Hébert effectue son premier sabotage : il précipite deux machines en attente d'être attelées pour conduire des trains de troupes allemandes contre le butoir en face de la cabine 1 de la gare de Soissons. Les deux machines attelées ensemble culbutent le butoir et tombent sur le talus, obstruant la route de Fère à côté du pont. Huit jours plus tard, il sabote une autre machine dans les mêmes conditions. Plusieurs trains de troupes furent ainsi retardés. C'est le premier sabotage ferroviaire connu dans l'Aisne, en février 1941, plusieurs mois avant l'invasion de l'URSS.

### **Mars 1941 : propagande communiste et premières arrestations dans l'Aisne**



Paul Caille

Tergnier, 29 mars 1941, arrestations de Paul Caille et Marcel Guillard : suite à deux distributions de tracts et de l'Humanité clandestine à Quessy le 2 février 1941 puis à Tergnier dans la nuit du 4 au 5 mars 1941, le domicile de Paul Caille est perquisitionné une première fois par la Feldgendarmerie. Le 29 mars 1941, les gendarmes (Français cette fois) investissent le domicile de Paul Caille et l'arrêtent ainsi que Marcel Guillard, son lieutenant.

Paul Caille et Marcel Guillard seront incarcérés à Laon puis à Châteaubriand (où ils sont témoins de l'exécution de 27 de leurs camarades dont Guy Môquet le 26 octobre 1941). Ils seront transférés ensuite au camp de Voves puis à Compiègne. Le 6 juillet 1942, ils sont déportés à Auschwitz. Paul Caille et Marcel Guillard y mourront d'épuisement fin 1942.

### **ETE 1941 LE GRAND TOURNANT: juin 1941- avril 1942**

Le 22 juin 1941, les troupes allemandes envahissent l'Union Soviétique. Pour les communistes français, le soulagement est grand. L'URSS est en guerre.

### **Propagande et répression policière :**



Anselme Arsa

Le 23 août 1941, Maurice Deloison est arrêté dans les Ardennes à Joigny sur Meuse suite à une très importante distribution de tracts à Charleville-Mézières. Il est aussitôt suppléé par Auguste Defrance. Dans l'Aisne, la propagande continue de plus belle et les distributions de tracts communistes vont se multiplier durant l'été 1941 : à Laon, des tracts communistes sont signalés au dépôt SNCF le 20 mars 1941, puis boulevard de Lyon le 14 avril, à La Neuville le 1<sup>er</sup> août, sur l'autostrade le 20 août et le 5 septembre 1941. A Tergnier, Anselme Arsa alias « Fernand » succède à Paul Caille. En juillet 1941, de nouvelles distributions de tracts sont effectuées à Tergnier mais la menace plane sur les militants communistes déjà fichés.

A Hirson, fin août 1941, en représailles, la gendarmerie française aidée de la Feldgendarmerie perquisitionne chez plusieurs militants communistes comme Antoine Sue et Raymond Brebant. Le 5 septembre 1941, quelques jours après une nouvelle et importante distribution de tracts à Hirson, Antoine Sue est arrêté pour « menées communistes ». Interné à Saint-Quentin puis au camp d'Ecrouves, il est déporté à Auschwitz en mai 1942 où il mourra le 15 octobre 1942. Après l'arrestation d'Antoine Sue, qui était seul à connaître Paul Doloy, les communistes d'Hirson mirent de longs mois à rétablir la liaison avec Tergnier.

### **1941 : les sabotages**

#### Les sabotages ferroviaires

Parmi les diverses actions de sabotages entreprises contre l'armée d'occupation durant l'année 1941 et notamment dans les campagnes, beaucoup d'entre elles sont des actions individuelles, bien souvent à l'actif de militants communistes et qui n'ont été que peu ou pas revendiquées et donc répertoriées.

Concernant les sabotages ferroviaires, après le sabotage d'Alexandre Hébert en gare de Soissons, en février 1941, il faut attendre le 5 mai 1941 pour trouver mention d'un autre sabotage. De mai à octobre 1941, il n'y a trace d'aucun autre sabotage ferroviaire, ceux-ci reprendront fin octobre notamment sur la voie ferrée Paris-Soissons, le 17 octobre 1941, puis en gare de Bohain le 2 décembre 1941.

#### Les sabotages de lignes téléphoniques allemandes

Ils furent nombreux en 1941, comme en témoignent plusieurs circulaires émanant du Cabinet du Préfet de l'Aisne et destinées aux maires. La première datée du 26 mars 1941 (donc avant l'invasion de l'URSS) et la seconde datée du 5 juillet 1941 et dans laquelle le Préfet évoque « *les nombreux cas de rupture de câbles téléphoniques de l'armée allemande, actes [...] se produisant par séries, groupés par dates et régions [...] le fait d'éléments extrémistes [...]* ». Certains de ces sabotages ont été répertoriés comme par exemple ceux survenus les 12 et 14 janvier 1941 entre Anizy et Brancourt en Laonnois, en février-mars 1941 dans le secteur de Saint-Quentin et un autre à Villers les Guise dans la nuit du 24 au 25 août 1941. La presse de l'époque y fait parfois mais rarement référence : « *8 août 1941, à Oignes* ».

Tout porte à croire que ces « *éléments extrémistes* » ne sont autres que des militants communistes qui agissent souvent individuellement mais aussi, dans bien des cas, de concert avec d'autres militants. Certains témoignages sont sans équivoque (Emile Gente).

#### Les incendies de récoltes

Ils furent aussi très nombreux à compter du printemps 1941, en témoignent les 5 circulaires émanant de la Préfecture de l'Aisne, l'objectif étant bien sûr d'empêcher le blé, comme toutes les matières premières, de partir en Allemagne. Si l'on se réfère aux notes du Préfet, ces incendies de récolte étaient effectués bien souvent à l'aide « *d'engins incendiaires constitués par des plaquettes de cellulose imprégnées de phosphore* » (note du Préfet du 20 juin 1941). La couleur politique de l'un de ces « incendiaires » est clairement mise en évidence dans une décision de Justice reprise dans le journal collaborateur « *l'Argus de l'Aisne* » du 19 septembre 1941 (ADA) :

« *Cour d'Assises de l'Aisne. Audience du lundi 15 septembre 1941 : l'incendie volontaire de Bernot [...] comparait Jules Gaston Viéville (62 ans) condamné à 5 ans de réclusion, accusé d'avoir mis le feu dans la nuit du 24-25 janvier 1941 à une grange et à un hangar de la ferme de M. Willot. C'était le 5<sup>e</sup> incendie qui se déclarait [...]. A la sortie son beau-frère s'approcha et lui dit : -T'en fais pas, l'armée rouge viendra te faire sortir avant 5 ans- [...]* ».

Au total, dans l'Aisne, une trentaine d'incendies de fermes ou de récoltes ont été recensés pour l'année 1941 auxquels s'ajoutent parfois des sabotages de matériels indispensables à la récolte.

En 1942, ces incendies volontaires ont perduré (André Beck).

#### **Août-Septembre 1941, fichage et arrestations :**

Depuis la mise hors la loi du PCF, tous les communistes de l'Aisne sont fichés, tout comme le seront les Juifs et constituent un réservoir d'otages. Durant l'été 1941, des listes de communistes sont dressées. A Soissons, une liste ou fichier des Communistes (liste « 36bis ») fut remise à l'autorité allemande de la Kommandantur de Soissons par un inspecteur de la Police de Vichy. Un double avait été transmis au Préfet Quenette en date du 31 août 1941. Par ailleurs, le 5 août 1941, la FK 602 reconnaît posséder une liste de 32 noms de communistes de Tergnier, liste transmise par la Gendarmerie Française.

Le 20 septembre 1941, les Renseignements Généraux de Laon adresseront au Préfet de l'Aisne une liste de 104 noms de « *communistes notoires actuellement présents dans les localités suivantes : Hirson, Saint-Quentin, Gauchy, Guise, Soissons, Laon, Château-Thierry, Quessy, Fargniers, Tergnier, Beator, La Fère, Chauny et qui semblent continuer leurs agissements antinationaux* ». Tous sont menacés à tout moment d'arrestation.

#### **Août-septembre 1941, attentisme ou action immédiate :**

Le 21 août 1941, à Paris, à la station de métro Barbès, Pierre Georges, le futur « colonel Fabien », exécute l'aspirant de la Kriegsmarine, Alfons Moser. Cet attentat est présenté par les communistes comme une réponse immédiate à l'exécution de deux de leurs militants, Henri Gautherot et Samuel Tyszelman, fusillés par les Allemands, le 19 août 1941.

Suite à ces attentats, dans l'Aisne, le Préfet Quenette fait diffuser une circulaire datée du 3 septembre 1941 émanant de la Feldkommandantur 602 de Laon, concernant la détention d'armes par la

population française : un ultime délai pour remettre les armes est fixé au 10 septembre 1941. Au plan national, les attentats contre des membres ou des représentants de l'armée d'occupation vont s'étendre. Le 20 octobre 1941, à Nantes, le colonel Hotz, Feldkommandant de la place de Nantes est abattu ainsi qu'un conseiller militaire à Bordeaux. En représailles, 98 otages sont fusillés.

Cette forme d'action, en raison notamment des représailles qu'elle provoque, suscite de très vives polémiques. Fin octobre 1941, le général de Gaulle intervient sur les ondes de la BBC pour donner aux résistants l'ordre de ne plus tuer d'Allemands. C'est le début de la polémique sur l'attentisme et l'action immédiate entre communistes et gaullistes.

### **29 septembre 1941 : Gaston Pinot et l'attentat de Courmelles**

C'est dans ce contexte que, dans l'Aisne, un attentat contre un membre de l'armée allemande va avoir lieu à Courmelles, près de Soissons, le 29 septembre 1941. C'est le premier attentat commis à l'encontre d'un soldat de l'armée d'occupation dans l'Aisne.

En pleine nuit, vers 3-4h du matin, une sentinelle allemande, en poste à Courmelles est victime d'une agression à coups de couteaux et coups de matraque mais, deux témoins, parlent aussi de quatre détonations (on ignore si ce soldat a été effectivement tué). La Feldgendarmarie, arrivée sur les lieux, réveille le maire et, peu de temps après, perquisitionne chez Gaston Pinot, 30 ans, cantonnier auxiliaire, militant communiste chez qui on découvre plusieurs armes de guerre et un carnet contenant les noms de militants communistes locaux. Gaston Pinot est aussitôt arrêté mais il n'a pas été arrêté au hasard, il a été clairement désigné aux Allemands comme étant un militant communiste aussi bien par le maire de Courmelles que par un autre agriculteur du village.

La répression : à la suite de cet attentat, outre l'arrestation de Gaston Pinot, une rafle est organisée dans les milieux communistes à Soissons, Belleu, Vauxbuin, Villeneuve-S<sup>t</sup>-Germain dans la nuit du 29 au 30 septembre 1941 : 17 (ou 18) communistes sont arrêtés comme otages. Parmi les communistes arrêtés (ou supposés tels) : André Malheurty, gérant des Bains Municipaux à Soissons, Gabriel Duponchelle de Villeneuve-S<sup>t</sup>-Germain, Charles Del Nero, coiffeur à Villeneuve-S<sup>t</sup>-Germain, Abel Gattier, Léon Durville, Jean Guier, Léon Busarello, Emile Maillard, Lucien Grando, Marcel Castel, André Sonnier, Roger Villet, François Blondeau, Roger Raymond, René Miollo, Jean Hemelique, Joseph Hary, Charles Bruynooghe, Ernest Gay.

Ils furent transférés et internés à Compiègne. Onze d'entre eux furent relâchés plusieurs mois après, en mars 1942. Parmi ces otages, Léon Durville sera fusillé à Carlepont dans l'Oise le 20 février 1942 avec deux autres de ses camarades. Quatre autres, déportés le 6 juillet 1942, mourront à Auschwitz : Jean Guier, Charles Del Nero, Emile Maillard et Léon Busarello.

Quant à Gaston Pinot, après avoir été jugé par un Tribunal Militaire allemand le 5 octobre 1941, il fut condamné à mort pour détention illicite d'armes et fusillé à Laon le jeudi 9 octobre 1941 à 12h30. Gaston Pinot, militant communiste, est le premier patriote fusillé par les Allemands dans l'Aisne.

### **Fin 1941, au plan national :**

En octobre 1941, Charles Tillon, membre du Comité Central du PCF est chargé d'unifier en une seule organisation les groupes armés du parti : Organisation Spéciale, Bataillons de la Jeunesse et étrangers de la MOI. Les groupes de l'organisation militaire unifiée prennent le nom de « T.P. » pour Travail Particulier ou Travailleur Partisan. Dès la fin de 1941, l'organisation communiste est maintenant totalement opérationnelle, en particulier en zone occupée.

Parallèlement, fin 1941, le Parti Communiste va mettre sur pied une « organisation de masse », le Front National qui « *se propose de faire l'union la plus large entre Français* ». Localement, le Front National s'organise en Comités de base comme à Saint-Quentin avec Emile Pierret (ancien maire communiste), à Bohain avec Jean Polvent, à Soissons avec Roger Biard qui deviendra le délégué département du Front National pour l'Aisne.

### **AVRIL 1942 : CREATION DES FTP**

En avril 1942, les groupes armés du PCF prennent officiellement le nom de « Francs-Tireurs et Partisans » en référence à la fois, aux Francs Tireurs français de la guerre de 1870 et en même temps aux Partisans soviétiques.

## Organisation et structuration des FTP

Avec les FTP, une nouvelle tactique militaire voit le jour, celle de la guérilla qui va à l'encontre de toutes les doctrines militaires classiques. Après les groupes de trois, l'unité de base des FTP, c'est le « groupe de combat », composé de deux équipes de 3 ou 4 hommes, soit 6 à 8 personnes commandées par un chef de groupe et son adjoint. Priorité est donnée à la mobilité.

A partir de 1943, face à l'augmentation des effectifs, le groupe de combat cèdera la place au détachement composé de 4 groupes de combat soit environ 30 hommes. Trois ou quatre détachements formeront une compagnie (100 à 130 hommes). A cette organisation en unités de combat se superposera une structuration géographique en « secteurs », « régions » (une région = un département), « inter-régions » (regroupement de plusieurs départements) et « zones » (nord et sud), le tout étant placé sous l'autorité du Comité Militaire National (CMN). C'est ainsi que le département de l'Aisne deviendra la « région » 2 de l'interrégion 25 (IR 25) qui regroupe le Nord, le Pas de Calais, l'Aisne, les Ardennes et la Meuse et qui dépend directement de l'état-major FTP basé à Lille.

A la tête des différents échelons de l'organisation (secteur, région, interrégion mais aussi groupe, détachement, compagnie...) se trouve toujours un triangle de direction composé d'un « commissaire aux effectifs » (CE) appelé aussi « commissaire politique », d'un « commissaire aux opérations » (CO) ou appelé « commissaire militaire » et d'un « commissaire technique » (CT). A l'échelon suprême, le Comité Militaire National (CMN) sous la direction de Charles Tillon.

Au CMN ne siègent que des communistes alors qu'aux échelons inférieurs, il n'est pas rare de rencontrer des non-communistes.

### Printemps-été 1942 dans l'Aisne:

- Secteur d'Hirson : durant l'année 1942, les communistes hironnais multiplieront encore les diffusions de tracts et de propagande clandestine en direction de la population et des cheminots du dépôt d'Hirson. Ils diffusent aussi de nombreux tracts en direction des troupes d'occupation, cette action est appelée « *le "T.A.", le travail allemand* ». Les sabotages se localisent dans le seul dépôt SNCF d'Hirson : sabotage et destruction d'outillage, destruction par plaquette à retardement de plusieurs trains de fourrage destinés à l'armée allemande, destruction complète d'une locomotive lancée à toute vapeur sur le buttoir nord du dépôt d'Hirson, minage en gare d'Hirson de 22 automobiles et camions Renault en partance pour l'Allemagne, destruction des accouplements de freins de 48 locomotives en juillet 1942.

- Secteur de Tergnier : les informations sont rares pour l'année 1942. L'organisation d'un premier groupe FTP aurait été faite à l'initiative de Louis Barloy et de Maurice Liez et il aura comme premier chef Henri Pruvot, ajusteur à la SNCF et militant communiste. A l'actif de ce groupe, en mars 1942, l'attaque d'un train de matériel allemand au triage de Tergnier, attaque au cours de laquelle un officier allemand aurait été tué. Parallèlement, à l'appel du PC clandestin, dans tout le secteur les distributions de tracts deviennent de plus en plus régulières.

Pour le 1<sup>er</sup> mai 1942, une action spectaculaire est organisée à l'initiative d'Anselme Arsa : « *les groupes de Quessy-Centre, Quessy-Cité et Tergnier confectionnent clandestinement des petits drapeaux rouges et des drapeaux tricolores et le jour du 1<sup>er</sup> mai 1942, ces drapeaux furent accrochés sur les fils électriques dans les rues* ». Aussitôt des arrestations sont opérées : « *le 1<sup>er</sup> mai, Fernand Bouyssou, Roger Debarre, Charles Lépine et Jean Toussaint sont arrêtés par la Gendarmerie française* ». Le 6 mai 1942, la session spéciale de la Cour d'Appel d'Amiens les condamne à plusieurs années de prison et à une forte amende. Internés à Compiègne, ils seront déportés à Auschwitz le 6 juillet 1942 : seul Roger Debarre en réchappera.

- Secteur de Soissons, le groupe André BECK : originaire de Meurthe et Moselle, militant communiste, André Beck, arrêté puis condamné en mai 1941 à 3 ans de prison pour activité communiste, entre dans la clandestinité. Il se réfugie à Nancy puis à Paris où il rencontre deux interrégionaux qui le dirigent, en janvier 1942, sur le département de l'Aisne. Il s'installe à Soissons et y retrouve quelque temps après Justin Eloy, cheminot et militant communiste des Ardennes qui, recherché lui aussi, s'est réfugié dans l'Aisne. Par son intermédiaire, André Beck entre en contact avec Odette Richier alias « Mado », Lucien Richier, Léon Richier et Alexandre Hébert. Odette Richier, alias « Mado », était chargée de transmettre les directives aux différents responsables et assurait la fabrication et la diffusion

de tracts. Outre sa participation à divers sabotages, c'est elle qui avait personnellement incendié les Magasins Généraux de Soissons contenant des stocks de marchandises destinées à l'Armée allemande.

Ensemble ils vont recruter des hommes. En mai 1942, le groupe intègre Edmonde Chaumeil, alias « Yvonne », « Claire », « Eliane Perrault », originaire de Paris, qui participera à plusieurs sabotages dans l'Aisne.

Mission du groupe : distribuer des tracts, monter des attentats contre les écluses.

Le 4 juin 1942, Alexandre Hébert est arrêté. Enfermé à Soissons, puis à Amiens, Alexandre Hébert réussit à *indiquer dans une lettre où étaient placés les dépôts d'armes*. Condamné à 7 ans de travaux forcés, interné à Compiègne, il fut déporté ensuite à Buchenwald et Dora. Il fut libéré le 30 mai 1945.

Malgré cette arrestation, le groupe d'André Beck va passer à l'action durant l'été. Plusieurs sabotages sont effectués dans différents secteurs du département de l'Aisne :

- dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 août 1942, à Tergnier, sabotage de l'écluse n°2 du canal de Saint-Quentin.
- nuit du 13 au 14 août 1942, à Remaucourt, au passage à niveau, sabotage de rail par explosif.
- 24 août 1942 : Leuilly-sous-Coucy, sabotage de l'écluse du canal de l'Oise à l'Aisne.
- 15 septembre 1942 : sabotage d'usine à Fresnoy-le-Grand.
- 21 septembre 1942 : sabotage d'écluse à Azy-sur-Marne.
- 28-29 septembre 1942 : sabotage par explosif de l'écluse n°11 de Fontenoy.

Le démantèlement du groupe : le 16 octobre 1942, André Beck est arrêté sur la route de Soissons à Villers-Cotterêts lors d'une distribution de tracts qu'il effectuait avec Odette Richier. Interrogé et torturé, André Beck reconnaît avoir exécuté divers sabotages et incendies de récoltes dans le Soissonnais. Dans les jours qui suivent, le 20 et 23 octobre 1942, à Soissons, S<sup>t</sup> Bandry, Ressons-le-Long, Saint-Quentin, une douzaine de personnes sont arrêtées : Justin Eloy, Armande Richier, Marguerite Richier, André Richier, Eugène Morice, Norbert Morice, Alphonse Gigand, Sophie Gigand née Richet, Jean Emile Gigand, Andrée Gigand, René Lecocq et Robert Guézou à Saint-Quentin. Il sera condamné à 5 ans de travaux forcés. La plupart des autres seront déportés. Plusieurs d'entre eux mourront en déportation : Sophie et Andrée Gigand à Auschwitz, Eugène Morice à Buchenwald. Odette Richier sera internée à Saint-Quentin, Romainville, Compiègne puis déportée le 23 janvier 1943 à Auschwitz où elle mourra en mars 1943. Alphonse Gigand, interné à Saint-Quentin, sera transféré à Compiègne le 15 janvier 1943, où il y restera 9 mois. Il sera ensuite déporté à Oranienburg puis à Buchenwald. Il connu le calvaire des marches de la mort en avril 1945 mais il survivra ainsi que son fils Jean qui fut rapatrié fin mars 1945 à l'âge de 19 ans.

Après son arrestation, André Beck sera interné à Compiègne d'où il s'évadera. Il sera finalement arrêté à Tergnier puis « fusillé » par les Allemands le 18 février 1944 mais les circonstances exactes de sa mort demeurent assez obscures.

- Secteur de Chauny : ce secteur était sous la responsabilité de Clotaire Delettre. Il recevait ses directives d'André Beck et était en contact avec Odile Arrighi, responsable interrégionale des Jeunesses Communistes. C. Delettre participera à quatre reprises à des distributions de tracts à Chauny et reconnut lors de son interrogatoire qu'André Beck l'avait pressenti pour perpétrer des attentats. Les seuls sabotages connus à Chauny sont ceux mentionnés dans le journal des FTP « France d'Abord » (Com.11, JL n°7, d'août 1942), en août 1942 : embuscade contre une patrouille allemande (deux sous-officiers et sept soldats allemands tués ainsi qu'un FTP) ainsi que l'incendie de neuf wagons de paille.

A Chauny, Rolande Perret, militante communiste, agent de liaison FTP, deviendra une figure de la Résistance chaunoise.

Le 6 janvier 1943, suite à une série d'arrestations, le PC clandestin sera totalement démantelé à Chauny.

### **Maurice Liez, commandant FTP**

Le 2 novembre 1942, Maurice Liez de Château-Thierry est nommé commandant FTP pour le département de l'Aisne par l'état-major interrégional avec comme pseudo « Gilbert » ou « Claude ». Comme chef départemental FTP, il va parcourir l'Aisne en tous sens. On le retrouve aussi bien à Hirson

qu'à Tergnier, à Saint-Quentin, Soissons ou à Beautor où il rencontre les différents chefs de groupes à qui il transmet les ordres, comptabilise les actions effectuées et rend compte à l'état-major.

### Novembre 1942 : création d'un premier maquis FTP à Veslud

Contraint de plonger dans la clandestinité, Emile Gente, d'Origny-S<sup>te</sup>-Benoite, s'y réfugie en novembre 1942. Ce maquis s'installe dans les carrières de Veslud-Festieux près de Laon. Il est probablement le plus ancien des maquis de l'Aisne. A l'origine, il était destiné à accueillir et à servir de refuge et de lieu de regroupement à des militants communistes de l'Aisne ou d'autres départements de l'IR 25, passés dans la clandestinité. La décision de création de ce maquis revient à l'état-major régional de Lille sur proposition de Maurice Liez. Il sera l'objet d'une vaste opération de police et démantelé en septembre 1943.

#### En guise de conclusion :

- Début 1942, l'organisation mise en place par le PC clandestin est, je cite, « *la seule organisation clandestine armée luttant efficacement contre les Allemands* » selon le Colonel Rémy, responsable du réseau Confrérie Notre-Dame.

- Les communistes de l'Aisne n'ont pas attendu juin 1941 et l'invasion de l'URSS pour passer à l'action (Alexandre Hébert) et, exception faite de certains réseaux comme « Vérité Française », les autres groupes de Résistance sont encore à l'état embryonnaire.

- Le premier fusillé de l'Aisne, Gaston Pinot, est un militant communiste.

- Avec la création des FTP en avril 1942, les communistes sont les mieux structurés et les mieux organisés militairement : la plupart des sabotages recensés en 1941-1942 sont à l'actif de militants communistes, le premier sabotage ferroviaire est à l'actif d'un militant communiste (février 1942), le premier maquis de l'Aisne (Veslud/Festieux en novembre 1942) est un maquis communiste.

- Les communistes ont subi les coups les plus rudes : 40 arrestations en 1941, 77 en 1942.

ARRESTATIONS dans l'AISNE 1940-1942		
d'après Maurice Berthiault (CHSGM) ADA J1453 - fichier Répression		
1940	1941	1942
Politique 1	Passage zone libre 10	Sabotage 2
Otages 17	Propos anti-all. 5	Vol 2
Détention d'armes 3	Evasion de prisonniers 3	Détention d'armes 13
Réfugiés espagnols 17	Espionnage « Vérité Française » 19	Ecoute BBC 2
Sujets britanniques 5	Détention d'armes 6	Espionnage 11
	Tracts gaullistes 1	Evasion prisonniers 2
	PC clandestin 40	PC clandestin 77
	Sujet britannique 2	Propos anti-all. 5
	Motif inconnu 10	Activité gaulliste 8
		Motif inconnu 14
Total 43	Total 96	Total 136

-0-0-0-0-0-

# GROUPE DE JEUNES *BIR HAKEIM* 1942-1945

Par Patrice Dehollain et Bernard Douay,  
engagés volontaires dans le réseau *Vélites Thermopyles*.

Nous étions des amis, des copains de longue date, ayant usé ensemble, nos fonds de culottes, de port par tradition obligé, sur les bancs lustrés de notre vieux bahut où nous tentions de faire nos *humanités*, toutes portes fermées pour mieux nous protéger du bruit inquiétant des bottes de l'occupant.

Certes un peu utopistes à l'âge imaginaire où l'affectif ne cède guère le pas au sens du raisonnable, nous n'avions que de hâte, en genèse d'humanité, d'investir nos forces juvéniles au combat de nos pairs pour que revive enfin la Gloire de la France.

La présence de l'ennemi se faisait chaque jour plus pressante. Les arrestations récentes de plusieurs de nos aînés et parents ébranlaient l'insouciance légitime de nos âges et peu à peu nous invitaient à résister à ces forces aliénantes. En Lybie, la victoire de *Bir Hakeim* allait nous provoquer à mettre du concret dans nos velléités. *Bir Hakeim* haut lieu de résistance, aujourd'hui oublié, de l'encerclement de l'ennemi, par des troupes dissidentes françaises libérées, Honneur retrouvé d'une France outragée.

Dés janvier 1942, Jean Coret, en terminale, l'a bien compris qui s'en ouvre à son professeur d'Anglais, Monsieur Obrier dont il sait les convictions. Celui-ci lui confie le soin de former un groupe de jeunes résistants qui prendra le nom de *Bir Hakeim* et sera officiellement affilié, au cours de l'année 1943, au réseau *Vélites Thermopyles*, puis à Libération Nord. Jean pressent alors ses futurs frères de combat avec l'aide de Bernard Douay dont le père a été fusillé en octobre 1942 pour activités gaullistes.

Ainsi seront contactés Patrice Dehollain, Pierre Coutier, Pierre Thomas, Paul Plantier à qui sont confiées des activités clandestines : distributions de tracts, récupération d'armes, liaisons avec le capitaine Delafraie, puis avec le capitaine Lepape, dit Pie XII.

Après le débarquement des alliés, près de dix autres garçons demanderont leur adhésion au groupe : Pierre Oberlé, Jean Monrisot, Albert Fouare, René Camano, Anne-Marie Coret, Jean et Pierre Marchand, J. Mennechet et P. Leboeuf. Tous seront immatriculés à *Libération Nord* et FFC (Forces Françaises Combattantes). Pour leur sécurité, ils adopteront un pseudonyme (Jean Coret prendra le nom de Charcot, matricule A9 270).

Bien que ses activités soient déjà bien engagées dès 1943, les principales actions du groupe *Bir Hakeim* se concrétisent en juin 1944, avec l'organisation du maquis d'Osly-Courtil, chez les époux Thomas agriculteurs, chez qui Jean Coret envoie d'abord : Patrice Dehollain, Paul Plantier et Pierre Coutier, compromis dans une affaire de sabotage à Vregny. Opération au cours de laquelle Jacques Maître et Jacques Blot furent déportés à Dachau. Seul Blot revint de cet enfer.

Jean Coret les rejoindra avec Bernard Douay le 11 juin 1944, la liaison avec les membres du groupe restés à Soissons est assurée par le professeur Obrier. Celui-ci reçoit du réseau *Vélites Thermopyles* une demande urgente de renseignements concernant la mobilité des troupes allemandes sur le territoire français.

Le groupe *Bir Hakeim* est tout particulièrement sollicité pour cette mission qui consiste à relever :  
- l'immatriculation des convois terrestres et le trafic ferroviaire dans le soissonnais. Le BCRA<sup>25</sup> de Londres fournira un catalogue des caractéristiques, signes et symboles des armes allemandes obtenus par les services d'espionnage.

- Le lieu d'implantation des états majors ennemis, des aérodromes de campagne, des aires de lancement des V1. La tâche est importante dans notre secteur. Nous la mènerons au mieux de nos possibilités et de nos talents, confortés par un poste émetteur-récepteur radio.

Les risques étaient réels, dont nous n'imaginions pas toujours la gravité. Nous avions à peine 17 à 20 ans.

---

<sup>25</sup> Bureau central de renseignements et d'action.

# CONCLUSION

par Marie-Agnès Pitois-Dehu

La Résistance est née de deux types de réactions :

- une réaction patriotique face à l'écrasante défaite et à l'occupation allemande comme l'illustrent les exemples du réseau Vérité Française et de l'O.C.M. de Vic-sur-Aisne,
- une réaction politique et idéologique face aux mesures antidémocratiques du régime de Vichy comme l'illustre l'exemple du Parti communiste.

Ces deux réactions peuvent ou ne peuvent pas s'associer. Par ailleurs, tous les Résistants ne reconnaissent pas le général de Gaulle comme chef de la Résistance.

En 1940- 1941, on parlera de Résistants plus que de Résistance, car ce n'est pas un mouvement unique sous la direction d'un chef. C'est en fait une coalition d'individus qui a évolué constamment en fonction du recrutement et des arrestations. L'organisation se développe mieux dans les groupes disciplinés et habitués à la clandestinité comme le PC. L'Armée des ombres se constitue et s'organise au fur et à mesure de la remise en cause et de la fissuration de l'armée allemande. C'est en cela que 1942 marque le véritable tournant de la guerre.

Le sujet que nous traitons aujourd'hui est un sujet difficile, car si les archives commencent juste à s'ouvrir, elles sont de toute façon restreintes, car la clandestinité exigeait de laisser le moins de traces possibles. Elles ont, d'autre part, souvent été reconstituées après coup au moment des dossiers d'homologation des Résistants. D'autre part, mémoire gaulliste et mémoire communiste ont marqué la manière de parler de la seconde guerre mondiale. C'est pourquoi les historiens étrangers en particuliers anglais nous permettent de nous affranchir des tabous de notre histoire et d'en venir 70 ans après à une véritable critique historique.

-0-0-0-0-0-

# LE VITRAIL DANS LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Conférence de Mme Christiane Riboulleau

chercheur au centre régional de l'inventaire du patrimoine social en Picardie,  
assistée de Mme Elodie Lemaitre des Ateliers Berthelot de Soissons

le 21 mars 2010

Associé intimement, mais non exclusivement, à l'architecture religieuse, le vitrail y remplit de multiples fonctions : ornementation, modulation de l'intensité de la lumière naturelle, enseignement de l'Histoire Sainte, commémoration de personnages et d'événements religieux ou historiques.

Meurtri par les conflits, le département de l'Aisne a perdu la majeure partie de son patrimoine verrier d'Ancien Régime, actuellement concentré dans une quarantaine d'édifices seulement. Si les témoins les plus anciens remontent au début du 13<sup>e</sup> siècle, le plus tardif ne dépasse pas le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, date après laquelle la création du vitrail ralentit puis s'arrête en France. Il faut attendre le milieu du 19<sup>e</sup> siècle pour que cette technique, redécouverte depuis peu, se développe à nouveau dans l'Aisne pour gagner progressivement la plupart des lieux de culte jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les verrières de cette période sont essentiellement l'œuvre de quelques ateliers picards et des ateliers les plus productifs des régions limitrophes (Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine, région Parisienne). Occupées par de saints personnages, des scènes superposées ou des grisailles décoratives, elles se veulent parfois un reflet de l'art verrier du Moyen Age ou de la Renaissance. Elles peuvent aussi reproduire les effets et les sujets de la peinture religieuse sur toile, parant alors les églises de véritables tableaux transparents.

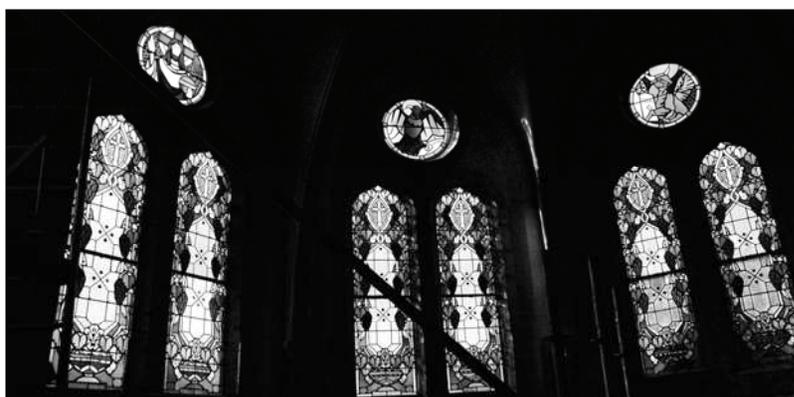


Vitrail à Bucy-le-Long

Les destructions étendues de la guerre de 1914-1918, ont pour corollaire la reconstruction ou la restauration de nombreux édifices religieux ou civils, dans lesquels s'épanouit souvent l'Art déco. Les plus célèbres ateliers de l'entre-deux-guerres (Gaudin, Lardeur, Gruber, Barillet, Simon, etc.) ont laissé de nombreux témoignages de leur art dans le département de l'Aisne, reproduisant avec une infinie variété les scènes traditionnelles de la vie du Christ et de la Vierge, mais célébrant aussi les saints protecteurs de la Nation (saint Louis, sainte Geneviève, sainte Jeanne d'Arc) et les saints nouvellement canonisés (sainte Thérèse de Lisieux), enfin commémorant le sacrifice des enfants de la paroisse morts au champ d'Honneur.

Les faits les plus marquants de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle sont l'intervention de verriers hollandais, appelés par des desservants de cette origine, et l'introduction du vitrail abstrait.

Ensuite, Mme Elodie Lemaire a expliqué comment, avec très peu d'indices, un vitrail peut être restauré. Dans le cas de manques importants, il s'agit évidemment d'interprétations mais qui restent fidèles à l'œuvre originale. En voici deux exemples :





# De la « halte pour avions » aux Ailes soissonnaises d'aujourd'hui

conférence de M. Jean-Paul Loublie,  
président de l'aéro-club de Soissons  
le 18 octobre 2009

M. Jean-Paul Loublie a retenu l'attention de son auditoire en développant ce sujet d'histoire locale : l'aviation à Soissons depuis la première intention de créer un aérodrome jusqu'à nos jours. Nous en reproduisons les principales étapes.

En 1912, la guerre menace. Le général Roques, inspecteur de l'Aéronautique, sélectionne des avions pour la reconnaissance militaire. A Reims, on organise des meetings aériens. C'est à cette époque que Victor Becker, maire de Soissons, envisage pour sa ville un destin aéronautique. Il fait part au Ministre de la Guerre de sa volonté d'acquérir un terrain destiné à une *halte pour avions* pouvant servir en temps de guerre et informe les maires de toutes les communes de l'arrondissement de l'intérêt du projet. La réponse du ministre de la Guerre est, qu'à l'installation permanente d'un organe aussi important qu'un centre d'aviation militaire, il est préférable, plus modestement, d'aménager à proximité de la Ville une *halte d'atterrissage* ne comportant que quelques hangars. Un Comité d'aviation pour une action exclusivement patriotique est composé et les municipalités soissonnaises sont invitées à y associer leurs efforts en votant une subvention et en organisant des fêtes, quêtes, souscriptions, au nom d'un élan de patriotisme. Une demande de participation est également lancée auprès des banques locales et même des Chambres Syndicales de l'Industrie de l'Aéronautique mais avec un moindre succès. En novembre, le Comité propose l'achat d'un terrain de 7 ha à la halte St-Christophe, le long de la voie ferrée Compiègne-Soissons. Après avoir obtenu les autorisations nécessaires et étudié les travaux à réaliser, l'acquisition est réalisée. L'entrée en jouissance intervient en septembre 1913 sous la condition d'une mise à disposition des militaires sur leur demande car leur champ de manœuvres est tout proche. L'Armée offre, comme appareil de réserve de l'escadrille D6 basée à Reims, un avion Deperdussin biplaces-D64, baptisé Ville de Soissons. Tout cela pour peu d'effet, car en avril 1914, la halte n'est pas encore ouverte bien que quelques avions y soient déjà atterrés ; durant toute la guerre 14-18, la halte d'atterrissage, sous la menace des batteries allemandes, n'est pas ou guère utilisée.

En 1920, Soissons, détruit par la guerre, se reconstruit. L'opportunité se présente à la ville d'acquérir le château de St Crépin, domaine de 13 ha environ, et le maire M. Marquigny, envisage de doter la ville d'un jardin public, parc et stade. Ce projet est adopté à l'unanimité par le conseil municipal ; le coût total assez élevé de 345.000 F. est couvert en partie par

des dons de la Croix Rouge américaine ainsi qu'un don du département des Bouches du Rhône.

En 1926, on a abandonné l'idée d'une halte d'atterrissage à Presles. Le CAS (Club Aéronautique de Soissons) nouvellement créé et affilié à l'Aéroclub de l'Aisne dont le siège est à St-Quentin, obtient de s'installer à St Crépin. Il y restera 65 ans. Il était parrainé par Suzanne Deutsch de la Meurthe, industrielle à Moÿ de l'Aisne. Dans le même temps, la ville prévoit d'ouvrir un champ de courses près du terrain d'aviation. Au mois de septembre, une lettre de M Dethève, secrétaire de l'Aéro-club de l'Aisne à Saint-Quentin, annonce au maire de Soissons, qu'un aéro-club est en cours de formation, dont le but est de regrouper les anciens pilotes, de faire fonctionner une école de mécaniciens et, par la suite, de créer une plateforme qui se trouvera sur les grandes lignes aériennes. Ce serait une halte d'atterrissage pour les avions de passage. Une souscription est alors ouverte pour l'achat d'un avion "Ville de Soissons" de tourisme et de sport.

Bien qu'aucun terrain d'aviation officiellement reconnu n'existe à Soissons, les ressources offertes pour l'atterrissage des avions dans la zone entre la boucle de l'Aisne et la route qui longe au sud le parc Saint Crépin, sont évidentes.

En 1927, le ministre de la guerre, par lettre au maire, M. Fernand Marquigny, s'inquiète du projet de création d'un champ de course ainsi que de l'agrandissement du parc Saint Crépin, projet risquant de supprimer toute possibilité d'atterrissage et rendant impossible l'emploi du terrain comme piste de secours pour les avions de la ligne Paris-Berlin, en cas de détresse.

Sous la responsabilité de MM. Marcel Pierre, Bernard Miot et Ernest Rocault, le parc volant se constitue progressivement d'un Henriot, un Luciole, un Potez 36. On y utilise un autre Potez 36, propriété de M Liénard, agriculteur à Chaudun, où il avait établi une piste d'atterrissage. On le complète par un SFAN, présenté par M Thoret, père du Vol en Montagne à St Rémy de Provence.

C'est ensuite le ministère du Commerce et de l'Industrie, direction générale de l'Aéronautique et des Transports Aériens, qui invite la municipalité à réserver

ce terrain, bien que non classé, mais qui se prête parfaitement à l'atterrissage des avions, et surtout peut être utilisé en terrain de secours de par sa situation sur les lignes Paris, Belgique, Hollande et Allemagne. La ville étudie donc l'éventualité de l'établissement d'un champ d'aviation sur la propriété communale « Ferme de Saint Crépin ». Ce sera en quelque sorte une halte d'atterrissage pour avions de passage.

En novembre, une lettre du Préfet au maire Fernand Marquigny, met fin à l'irrégularité des aérodromes privés et sollicite leur agrément au 1<sup>er</sup> janvier 1929. Déjà en ces temps, la réglementation prenait forme.

En novembre 1930, un courrier de la société des lignes FARMAN demande à la ville la possibilité de leur trouver un terrain carré d'environ 7 à 800 mètres de côté, à proximité de la ville, afin d'avoir un terrain d'atterrissage de secours. En fait, un avion de transport de fret et postal des lignes DLH s'est posé à Soissons à la suite de difficultés météo ou mécaniques.

Le Club Aéronautique Soissonnais (C.A.S.) était une section de l'Aéro-club de l'Aisne situé à St-Quentin et utilisant l'aérodrome de Roupy. L'Aéro-Club de l'Aisne (A.C.A.), ainsi que ses sections de Laon et Château-Thierry, étaient parrainés par Mlle Suzanne Deutsch de la Meurthe, dont le père avait organisé la Coupe Deutsche de la Meurthe de renommée mondiale. C'est ainsi que le CAS a pu édifier un hangar et recevoir un moto-planeur SFAN. Les responsables du C.A.S. étaient Marcel Pierre, Bernard Miot, Ernest Rocault, selon ce qui a été rapporté par les dirigeants du C.A.S.

En janvier 1931, l'Aéro-club de l'Aisne de Saint-Quentin sollicite la location du champ de Saint Crépin comme terrain auxiliaire d'atterrissage. Puis, c'est M. Pierre Colin, directeur et fondateur de l'Aisne Agricole et propriétaire d'un avion Potez 36, qui sollicite auprès de la ville de Soissons la possibilité d'installer un petit hangar en bois et d'utiliser le terrain pour ses décollages et atterrissages, ce qui lui sera accordé.

En 1932, des cours de mécanicien débutent à Soissons, rue Deflandre. Un avion Nieuport et des moteurs Hispano sont mis à la disposition des élèves. L'Aéro-club de l'Aisne donne au terrain de Soissons le nom de Marcel Goulette, aviateur soissonnais qui fut le premier pilote à se poser sur l'île de la Réunion, après s'être rendu à Madagascar avec Marchesson en 1928. Il mourut en allant chercher des naufragés d'un bateau qui avait échoué à Rimini en Italie.

En 1933, le C.A.S., Club Aéronautique Soissonnais est reconnu officiellement mais reste une section de l'Aéro-club de l'Aisne à Saint-Quentin, dont la présidente est Mlle Suzanne Deutsch de la Meurthe. Elle offre au club un moto-planeur SFAN, afin d'entraîner de jeunes pilotes.

Le premier hangar métallique fut bâti entre 1934 et 1935 à la place du hangar avion actuel (en 1998).

En 1934, le Pou du Ciel n° 1, construit par Henri Mignet, fit également beaucoup d'essais et de mises au point sur le terrain et également au Bois des Bouleaux, près de Vailly et Chassemy. Henri Mignet, qui avait sympathisé avec Pierre Colin, abritait souvent son Pou du Ciel sous l'aile du Potez 36 dans son petit hangar. Pierre Colin invita souvent Mignet à bord de son avion et lui donna ses premières leçons de pilotage.

Avec le glorieux prestige des anciens pilotes de guerre, les clubs aéronautiques pouvaient servir d'écoles de formation. C'était l'ambition de Pierre Cot, ministre de l'Air, qui les voulait écoles de promotion populaire, alors que l'axonais Jean Mermoz, né Aubenton, voyait des écoles de formation réservées à une certaine élite, à des chefs.

1935, Jean Mermoz visite l'aéroclub et y laisse sa photo dédicacée. C'est l'époque de manifestations aériennes sur le terrain. Au cours de l'une d'elles, une jeune parachutiste se noie dans un étang appartenant à M. Becker. C'est aussi le premier essai en vol du Pou du Ciel n° 2, construit par Robert Robineau, commerçant et fils du maire de Braine. En 1936, il se tue près de la piscine en tentant une acrobatie.

1939, c'est la guerre. L'activité aérienne militaire se limite à quelques liaisons avec l'arrière. Puis les aéro-clubs sont dissous par l'occupant allemand. Deux planeurs peuvent être cachés chez un menuisier de Saint Waast Le hangar, presque neuf, est démonté et emporté par l'armée allemande.

En 1942, l'occupant ayant toléré la pratique de l'aéromodélisme dans la zone occupée, les responsables Pierre, Miot, Rocault et Mme Davesne créent l'ACS (Aéro-Club de Soissons) qui prit une importance considérable puisqu'il allait englober quinze sections dont deux en ville, au Centre d'apprentissage et à l'école Saint Georges appelée section Georges Guynemer, avec d'autres dans les communes de Guny, Blérancourt, Vailly, etc. Des concours y furent organisés ainsi qu'à Bétheny près de Reims. En pleine occupation, l'Aéro-club de Soissons fut officiellement homologué en tant qu'Aéromodélisme tandis que le terrain est transformé en partie en jardin ouvrier. La pratique de l'aéromodélisme ne comportait pas uniquement la construction de planeurs et d'avions dont l'hélice était actionnée par des écheveaux de caoutchouc. On y avait dispensé des cours de mécanique du vol, d'aérologie, de météorologie et d'histoire de l'Aviation, sanctionnés par un certificat élémentaire des Sports Aériens et du chef des sections locales.

Lors de la libération de Soissons en août 1944, on exhuma deux planeurs, le XIA et le Castel.32, de leur cachette dans l'atelier de la menuiserie De Reyser, à St-Waast. Une équipe entreprit la remise en état de ces planeurs et une autre s'occupait de la voiture-

**COMITÉ NATIONAL POUR L'AVIATION MILITAIRE**  
 Siège social : 23, Rue de Marignan, Paris.

Président d'Honneur : M. Henriot • LEMOINE • Ancien Président du Comité.  
 Président : M. RICHARD BRYMON, Aviateur de la Loire.  
 Vice-Président : M. de LAMOTHE, Ancien Vice-Président du Comité National de la Loire.  
 Secrétaire : M. LAURENCE SAUVAGE • Trésorier : M. AZDAR KUHALIN.  
 Secrétaires adjoints : M. PAUL TOFFIER.

Paris, le 25 Décembre 1928.  
 Téléphone : 531-48

J.R.S. Monsieur le Maire de la  
 Ville de SOISSONS  
 (Aisne)

Monsieur le Maire,

Comme suite à notre lettre du 26 Septembre dernier, nous avons l'honneur de vous informer que l'avion "VILLE DE SOISSONS" est un Dperdussin deux places, D 64, affecté au Centre d'Aviation de Reims comme appareil de réserve de l'escadrille D6.

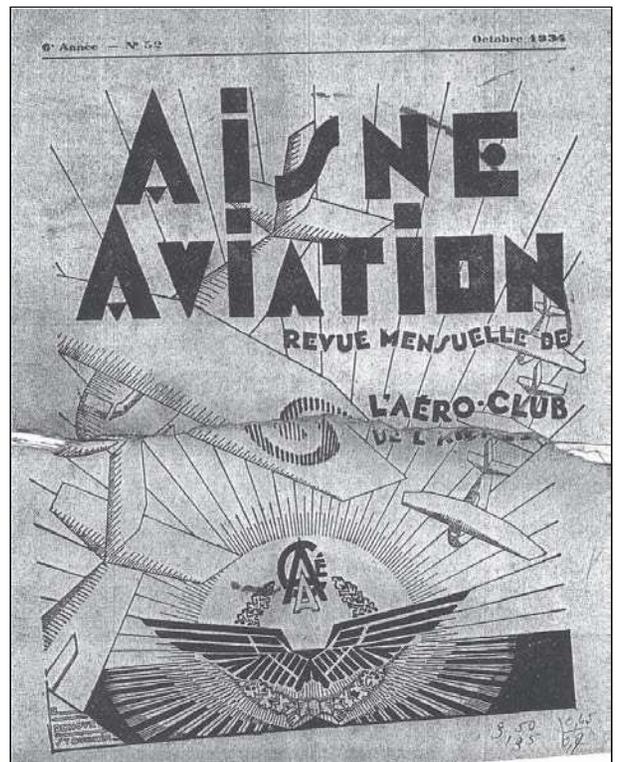
Par ce même courrier, nous écrivons à M. MARQUIGNY, Président du Comité d'Aviation de Soissons pour lui communiquer ces renseignements.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

En fa de ce Comité

*[Signature]*

*Delmotte*  
*Wierro*  
*1 ÈRE FÊTE AÉRIENNE*  
*DE L'AÉRO-CLUB DE L'AIISNE*  
*SAINT-QUENTIN*  
*24 JUN 1928*  
*PROGRAMME OFFICIEL 24 JUN 1928 - PRIX: 1 franc*  
*M. Schore*



treuil laquelle, après quatre ans de planque, était à réviser entièrement ; des soirées et des week-ends sont passés, dans l'enthousiasme, à ces remises en état. Le 1<sup>er</sup> dimanche de décembre, le terrain est rouvert à l'activité aérienne. Il n'y avait plus aucun avion au club hormis les deux planeurs cachés. Les débuts furent très durs. Par exemple, par manque d'essence, il fallait, à la main, tirer le planeur en début de piste puis ramener le câble après lancement. Le hangar avait été démonté et récupéré par les Allemands mais le club obtint par la municipalité et l'armée un baraquement de même type. Les vols purent reprendre après 5 ans de sommeil. Ce furent d'abord des glissades en XIA à l'aide d'un sandow et ensuite au treuil où les élèves pilotes apprenaient seuls à faire des lignes droites, ensuite des petits bonds de 1 à 2 mètres, car il n'y avait pas alors de planeur à double commande.

L'hiver 1944-45 fut très pénible et deux équipes se relayaient, matin et après-midi, pour apprendre à piloter. L'année suivante, il y eut 50 heures de vol aboutissant à 29 brevets A (vol de 30 secondes), 2 brevets B (vol de 45 secondes, plus un vol de plus d'une minute avec une évolution en S), 1 brevet C (vol de plus de 5 minutes sans perte d'altitude).

Le Ministère de l'Air, à l'époque pourvoyeur du matériel selon l'activité, aida à l'équipement de la section Vol à Voile. En 1946 arrivèrent les premiers avions qui contribuèrent à la formation de nombreux élèves.

Suite à l'accident survenu à Marcel Pierre, un moniteur d'Etat, assumait l'école de planeur et avion. Il s'agissait d'André Henry, membre de l'AC Château-Thierry et ancien pilote de bombardier Marauder dans la FAFL (Forces Aériennes de la France Libre). C'était un meneur qui avait fait de l'aviation son univers. L'activité de l'ACS allait prendre un nouveau départ. Vu nos résultats, le SALS mit à notre disposition, en 1948, un Nord 2000, version française du planeur allemand Meise. Ce planeur de performance réservé aux pilotes ayant passé avec succès les trois épreuves du certificat Couronne d'argent, soit un vol de 5 heures, 1000 mètres de gain d'altitude, 50 kilomètres en ligne droite, épreuves passées sur Grunau-Baby. L'attribution de deux Stampe et d'un Bücker, avion allemand, permit le démarrage de l'activité vol à moteur. Il est à noter que tout ce matériel n'était prêt qu'au vu des résultats obtenus, sous peine de retrait.

La période 1948-1950 vit la venue de plusieurs moniteurs : André Henry, ancien pilote militaire de bombardier B26 Marauder fut le premier moniteur d'Etat nommé à Soissons, M. Corbet, mutilé avec une jambe de bois, puis René François, frais émoulu de l'Ecole des instructeurs de Challes les Eaux. Il resta à Soissons 11 ans, de 1956 à 1967 et ensuite successivement : Petitot, Périgne, Dumoulin, Jeanneau, Guyotte, Lavigne, Destailleux.

En cinq ans, le Club usa plusieurs moniteurs, et surtout vit son activité se réduire considérablement. Le retrait du planeur Nord 2000 allait encore réduire

ses performances. Heureusement, un Tiger Moth avait été affecté au Club.

La création du Para-Club de Soissons en 1951 permet de breveter un stick de candidats à la préparation militaire mais, faute de moyen et trop dépendant des instances militaires, il devra cesser ses activités.

Des travaux d'infrastructure très importants furent ensuite entrepris, notamment la construction du Club-House avec l'aide bénévole du Centre d'Apprentissage. Au sein de l'Aéro-club, existait une section de modèles réduits très dynamique, le Modél Air Club Soissonnais créé en 1951. qui passionna les jeunes à l'aéromodélisme et à la radiocommande avec de très nombreux concours fédéraux sur le terrain de Saconin et des participations à de nombreuses expositions et fêtes omnisports.

En juillet 1962 a lieu à la mairie la cérémonie de jumelage de l'Aéro-club avec le club de vol à voile de Landau en Allemagne ; la cérémonie de retour en Allemagne se fait en septembre. Depuis les pilotes de planeur de Landau et Soissons se rencontrent annuellement, soit à l'occasion des stages d'été soit aux dates anniversaires du jumelage.

Les activités sur le terrain ne cessent de s'accroître avec l'arrivée de nouveaux matériels, avec ses joies mais aussi ses peines. Le plus grave accident survient en juillet 1979. Lors d'un voyage, deux avions DR400 se heurtent en vol à Carcans en Gironde provoquant la mort de 6 jeunes de 18 à 25 ans.

Tous les ans, les Ailes Soissonnaises organisent une journée Portes Ouvertes comportant un spectacle aérien, des baptêmes de l'air sur avions, hélicoptères, planeurs. Très prisée des Soissonnais, cette fête attire environ 3 000 spectateurs.

En mai 1989 débutent les travaux des infrastructures du nouvel aérodrome de Soissons-Courmelles : deux hangars et ensuite la tour et le logement du gardien. Terminées début 1991, les installations ont été mises à la disposition des associations dès l'ouverture à la circulation aérienne publique.

Le 13 avril 1991 est la dernière journée d'activité des planeurs à Soissons-Cuffies ; le transfert à Courmelles intervient le lendemain. Le 31 mai, le dernier planeur qui atterrit à Cuffies fut celui de notre club jumeau de Landau, ignorant que ce terrain était fermé et Courmelles déjà ouvert.

Avant de tourner la page sur Soissons-Cuffies, rappelons que de célèbres aviateurs et aviatrices y sont venus à différentes occasions avant 1940 : Maryse Bastié, détentrice de nombreux records dont un raid Dakar-Natal-Brésil, en 12h50, Maryse Hilsz, détentrice du record mondial féminin d'altitude le 10 août 1932 avec 14 310 mètres. Rappelons aussi que Jean Mermoz, rendait parfois visite à l'aéro-club en venant voir son père qui habitait Soissons.

La pratique de cette plateforme de Soissons-Cuffies n'était pas dangereuse, mais délicate de par son environnement. De nombreux obstacles cernaient ce petit terrain : piscine, cheminées, arbres nombreux, tennis couvert, cynodrome, etc. Réputé difficile par les aéro-clubs voisins, il était fermé aux avions venant de l'extérieur, sauf autorisation spéciale. Mais tous les élèves qui furent formés à Soissons, tant pour le vol à voile que pour le vol à moteur, devinrent d'excellents pilotes qui pouvaient se poser sans problèmes sur n'importe quel aérodrome.

Seulement deux accidents mortels furent à déplorer à Soissons-Cuffies. Le premier en 1936, avec le Pou du Ciel n° 2, piloté par Robert Robineau, qui tomba près de la piscine ; le second fut un accident au sol. Un avion extérieur, en surcharge , ne put décoller

et percuta un passant qui se trouvait de l'autre côté de la haie. C'est ce dernier accident qui a été la cause de la fermeture du terrain à la circulation aérienne publique et réservé aux avions basés.

Rappelons qu'une grande nation moderne ne peut se concevoir sans une aviation dynamique et puissante. Un grand nombre de pilotes de l'Armée de l'Air, ainsi que de l'aviation civile et commerciale, sont formés à la base par les aéro-clubs, et choisis parmi les meilleurs éléments. Dans ce domaine, les Ailes Soissonnaises ainsi que l'ASVS, Association Sportive Vélivole Soissonnaise, peuvent être fières du travail accompli dans le passé, et de nombreux pilotes de lignes ou militaires ont été formés par ces deux associations.



Le moulin à eau d'Ambleny.

## LES MOULINS

### Conférence de Denis ROLLAND lors de notre dîner du 13 novembre 2009

Les moulins étaient autrefois nombreux, car, mise à part la force animale, ils étaient le seul moyen d'entraîner toutes sortes de machines. Il y avait ainsi des moulins à farine, à huile appelés tordoires, à tan et à papier. On utilisait aussi la force motrice des moulins pour actionner des scieries à bois ou à pierre mais aussi pour pomper l'eau.

Dans notre région, les plus répandus étaient les moulins à eau, les nombreux ruisseaux affluents de l'Aisne permettaient de faire fonctionner de nombreuses usines. En 1809, dans le seul arrondissement de Soissons, on répertoriait 194 moulins à eau et 6 moulins à vent ; plus au nord, dès que les cours d'eau se raréfaient leur proportion diminuait, ainsi dans le canton de Noyon il y avait 14 moulins à vent et 28 moulins à eau.

L'origine des moulins se perd dans la nuit des temps. Le moulin à eau est probablement le plus ancien et beaucoup d'auteurs s'accordent à dire qu'il a fait son apparition au 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Vitruve décrivait un moulin dont le principe est resté le même jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'origine du moulin à vent reste une énigme et il ne semble pas devoir remonter au delà du XII<sup>e</sup> siècle.

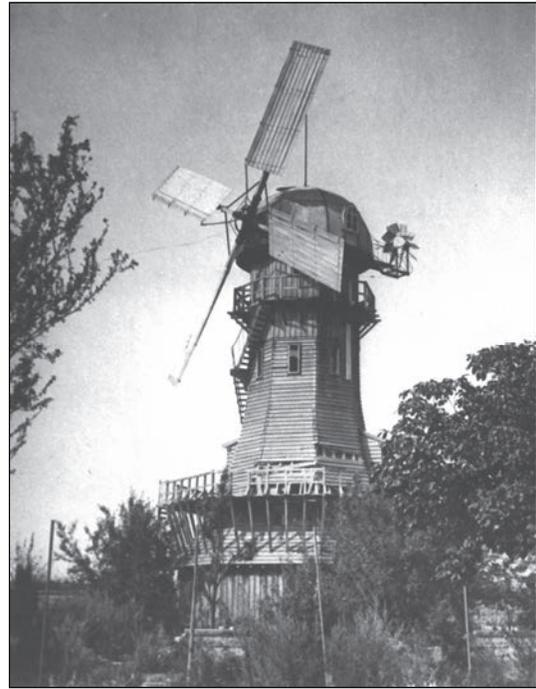
Au Moyen Age, seuls les titulaires de fiefs possédant la justice avaient le droit d'user du cours d'eau traversant leur domaine pour y ériger un moulin. Comme le four, le moulin était *banal*, les habitants de la seigneurie étaient tenus d'y faire moudre leur grain sous peine d'amende. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les moulins étaient déjà si nombreux que les habitants des villages n'étaient plus astreints à devoir moudre leur grain au moulin banal. Depuis longtemps, les seigneurs avaient préféré laisser construire des usines, à charge par les meuniers de leur verser une redevance annuelle. Cela avait permis de répondre aux besoins liés à l'augmentation constante de la production de blé. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, la concurrence entre les meuniers était vive et les conduisait à offrir des cadeaux pour attirer les clients. Cette pratique coûteuse avait pris une telle ampleur que treize meuniers des

environs de Soissons décidèrent en 1701 de la faire cesser en signant devant notaire un traité prévoyant 200 livres d'amende pour les contrevenants.

L'abolition des droits féodaux permit encore à beaucoup de particuliers de construire un moulin et leur nombre a augmenté considérablement entre 1789 et 1820. La concurrence entre les meuniers fut encore plus forte et à l'origine du droit de *Chasse-manée*. Chaque meunier s'était octroyé le droit d'avoir un employé, le chasse-manée, qui allait chercher directement chez les fermiers et les particuliers le grain puis leur rapportait la farine après en avoir prélevé le douzième.

### Moulins à eau :

Toutes les conditions étaient requises pour que les moulins soient aussi nombreux en Soissonnais. Un pays riche, une agriculture prospère avec des terres à blé et des cours d'eau nombreux. A ce titre les moulins à eau mériteraient une étude socio-économique et architecturale tant ils étaient nombreux. Nous nous contenterons ici d'en faire une évocation succincte.



Le moulin à vent de Pontavert.

Pour se rendre compte de l'importance de leur nombre citons quelques exemples. Le ru de Retz, entre l'Aisne et sa source à Puiseux ne comptait pas moins de douze moulins. Celui de Vandy de Roy-Saint-Nicolas à Cuise-la-Motte en avait onze et, sur la Crise, quatorze usines se succédaient sur un parcours d'une quinzaine de kilomètres. Aux environs de Soissons, des travaux considérables de dérivation de la Crise avaient été effectués au cours des siècles pour alimenter les cinq grands moulins des communautés religieuses de la ville. Le cours des ruisseaux avait été aussi modifié car, à chaque moulin, un bras de dérivation permettait d'évacuer le flot en cas de crue. Certains cours d'eau comme les rus de Vandy et de Retz servaient aussi à acheminer par flottage le bois de chauffage provenant de la forêt de Villers-Cotterêts jusqu'aux ports à bois de Cuise-la-Motte et Pontarcher, en bordure de l'Aisne. Les dérivations de leurs moulins devaient donc permettre le passage des bûches sans encombre.

Dans beaucoup de cas, des moulins étaient actionnés par un mince filet d'eau retenu par un étang artificiel créé par une *chaussée* (digue de terre servant de retenue d'eau) qui lui permettait de fonctionner quelques heures par jour seulement.

L'installation de plusieurs moulins sur un même cours d'eau était une source de conflits entre meuniers et riverains. Chacun devait régler la hauteur de sa vanne en fonction du débit du moment afin d'assurer le fonctionnement convenable de son usine sans trop relever le plan d'eau amont pour ne pas perturber le moulin précédent ou inonder les riverains.

Les premiers moulins étaient entraînés par une roue à aube suivant le principe de la *roue dessous*. L'eau agissait grâce à sa vitesse, en exerçant une poussée sur les pales. La *roue en dessus* était beaucoup plus efficace. Les auges ou *pots* remplaçaient les pales et étaient remplies par l'eau qui, guidée par un canal, arrivait par le dessus ce qui nécessitait une plus grande dénivellation. Dans la pratique cela conduisait à des roues de 3 à 5 mètres de diamètre et de 1 à 2 mètres de largeur.

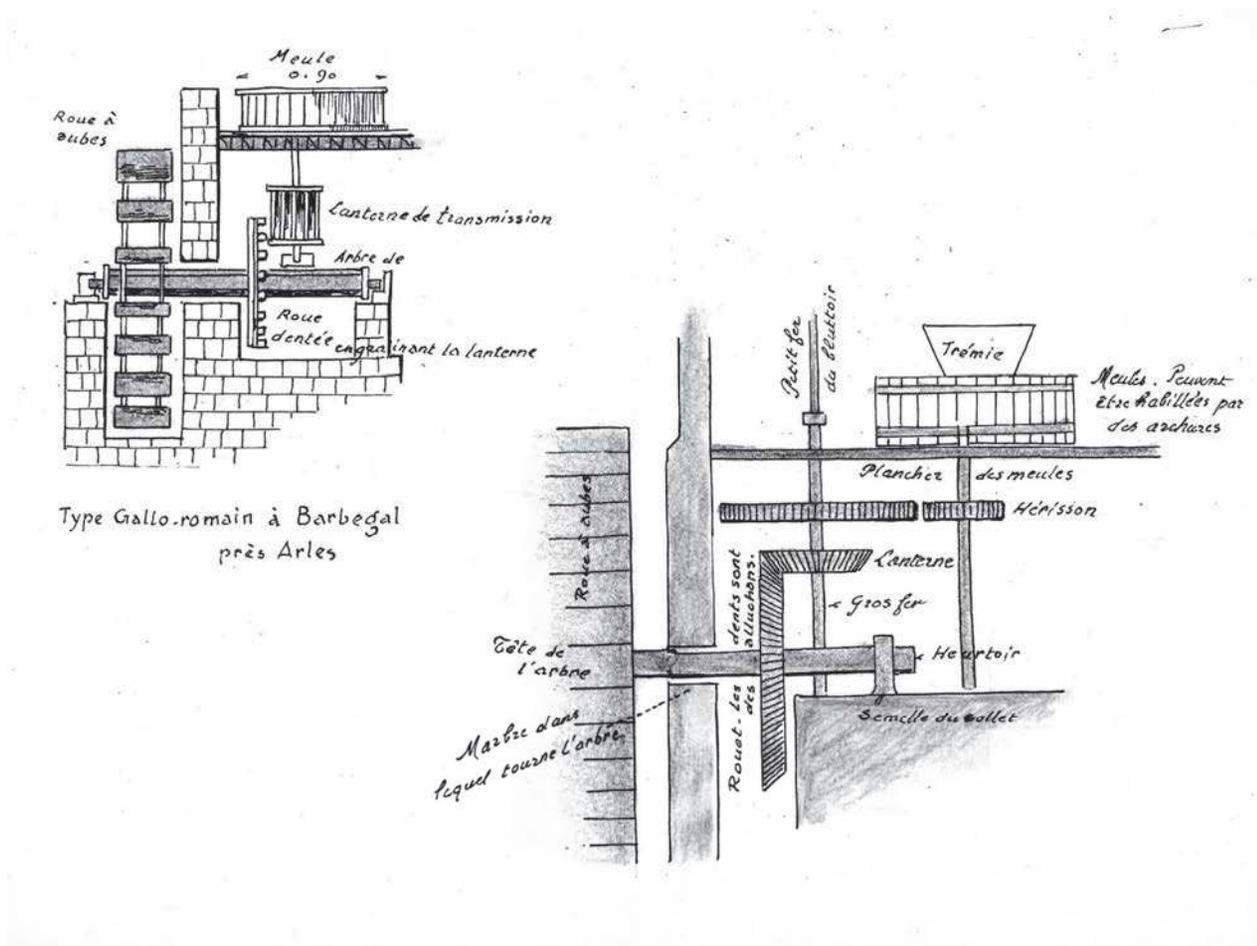
Les moulins ont beaucoup évolué au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et sont devenus de plus en plus importants, certains possédaient plusieurs roues à aubes et comptaient jusqu'à huit meules. Cette évolution avait été rendue possible grâce à l'utilisation de mécanisme à l'*anglaise* qui employait des meules plus petites groupées par paires, d'au maximum 1,30 mètres de diamètre au lieu de 1,50 à 2 mètres. L'emploi d'engrenages en fonte et de dispositifs de régulation de la vitesse ont permis d'améliorer notablement leur rendement. L'apparition de la machine à vapeur a été le signal de leur

disparition que la Grande guerre a parachevé, ceux qui avaient été endommagés dans les combats n'ont jamais été relevés. A la veille de la première guerre quelques uns avaient été transformés en usines électriques. Celui de Laversine, par exemple alimentait le Secteur Electrique de la Vallée de Retz. Celui de Lœuilly a alimenté le village en électricité à partir de 1910.

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les moulins étaient de petite taille, deux salles contiguës suffisaient : le moulage, contenant les *tournants et travaillants*, et la chambre à farine, servant d'entrepôt. Souvent situés dans le même corps de bâtiments que le logis, ils ne se distinguaient pas des habitations et, comme le meunier était aussi un peu agriculteur, la propriété comprenait une grange, des écuries, étables etc., seul le cours d'eau marquait donc la différence.

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, et surtout au siècle suivant avec la modernisation des mécanismes, les moulins sont devenus très importants. Ils pouvaient abriter quatre, six ou huit meules. Les mécanismes installés permettaient, à l'aide de treuils mécaniques, d'effectuer rapidement la manutention des sacs de farine. De ce fait, ils possédaient de grandes surfaces de stockage. Ils ont alors été construits sur plusieurs niveaux et leur silhouette a beaucoup changé. Les anciens moulins, devenus trop petits, ont, à la même époque, été dotés de bâtiments de stockage accolés.

Denis Rolland.



# 1940-1945 : Soissons sous l'occupation allemande

Conférence de Marie-Agnès Pitois-Déhu et René Verquin  
le 10 avril 2011

L'exposé de René Verquin évoqua tout d'abord la *drôle de guerre*, l'exode, la bataille de Soissons, les services à la population et le début de la résistance.

## *L'avant guerre*

L'Armée, vers 1930, tout en s'adaptant aux armes nouvelles, a préféré éparpiller ses blindés plutôt que les concentrer, et a sous-estimé l'emploi massif de l'aviation. Par ailleurs, elle négligea l'organisation d'un exode, inimaginable certes, de millions de réfugiés mêlés à nos armées en fuite.

L'Administration civile se révéla aussi peu prudente. En octobre 1937, les Beaux-Arts ordonnent au bureau de Défense Passive de Soissons de faire l'inventaire des trésors de la ville et en planifie la sauvegarde.

En 1938, après les accords de Munich, les préfets se voient proposer un processus d'évacuation des populations. Les départements du nord sont jumelés à ceux du sud, dont l'Aisne à la Mayenne. La gare de Soissons eut mission de se structurer pour accueillir et restaurer 6.000 passagers par jour, répartis en 4 trains.

En 1939, à la déclaration de guerre, les départements de l'est : Moselle, Haut et Bas-Rhin, émigrent vers leurs départements d'accueil. Leur patois et coutumes, proches de ceux d'Outre-Rhin, sont souvent causes de ségrégation, mais cet exil leur a évité d'être naturalisés allemands.

## *La drôle de guerre*

La Mayenne reçoit ses premiers réfugiés : 8.500 début septembre 1939, 30.000 à mi-octobre, alors que s'instaure la *drôle de guerre* dont se contentent les Français, sans grands combats jusqu'au 10 mai 1940, lorsque 900 blindés allemands foncent vers la Manche, isolant nos meilleurs régiments qu'on vient d'envoyer au secours des Belges et des Hollandais.

C'est la fin de la *drôle de guerre* et l'apparition de l'espionite, du bobard, de la 5<sup>ème</sup> colonne, dont on trouve des exemples dans les notes inédites du capitaine Dehollain, agriculteur à Presles, à qui des officiers en fuite venaient de confier le rôle de commandant de la place. Tout peut devenir suspect : un stylo, un avion avec fumigène, une femme suspecte au pont Gambetta, des parachutistes à Beuvarde et Jaulgonne, et sept autres le 11 à Leury, etc.

## *L'exode*

Dans le même temps, s'écoule sans arrêt dans Soissons un flot de fuyitifs et de convois, dont un colonel chargé de stopper l'ennemi avec ses blindés qui passe le 15 à Soissons, à contre-courant de l'*interminable sirop*, comme l'a défini Saint Exupéry. C'est de Gaulle qui s'en va installer son PC à Bruyères et Montbérault. Ou en sens contraire, le percepteur, négligeant ses propres biens, qui veut sauver son *Trésor Public*, registres, comptes et caisse, avec sa brouette.

A St Lunaire (35), un employé de la mairie de Soissons, exilé avec les archives municipales, sans sa famille, a laissé un témoignage de ses étranges conceptions sur les événements. En effet, il accepte la défaite, espère un armistice avec arrêt des combats et admet que l'ennemi est correct. Aujourd'hui, certains le définiraient défaitiste, mauvais français, pétainiste, collabo, etc ! Or rien de tout cela. Il s'agit d'un patriote qui, quelques semaines plus tard, s'impliquera en Résistance



Mai 1940 : l'exode

dans le réseau soissonnais *Vérité Française*. C'est Aimé Dufour, secrétaire général de mairie, qui paiera cet engagement de sa vie en camp de déportation.

De toute l'Histoire mondiale connue, c'est le plus important exode de populations sur une brève durée. En un mois, deux millions de Belges et Hollandais et huit millions de Français, perturbent des centaines de milliers de soldats qui montent affronter l'envahisseur et contrarient l'écoulement de ceux qui, déjà vaincus, le fuient.

La Mayenne accueillera 38.000 réfugiés au 14 mai 1940, le double 3 jours après, le double encore le 19, jusque 150.000 le 22, soit trois fois plus que prévu. Le préfet signifia au ministère de l'Intérieur qu'il n'acceptait plus personne. Mais on ne pouvait arrêter l'*interminable sirop*. Ils seront 161.000 le 31 mai avec un maximum de 172.960 le 14 juin. Au 30 septembre, malgré les retours, la Mayenne en comptera encore 28.206.

L'exposé comportait le récit du transfert des archives municipales par Aimé Dufour, celui de l'exode de la famille D... du 17 au 26 mai, avec illustrations précises sur le vif.

Puis les notes du capitaine Primaux, sur la défense des ponts de Soissons par les 3.000 légionnaires du 12<sup>ème</sup> REI.



Le pont Gambetta en 1940.

Et enfin, l'abandon de Soissons d'après les notes de Caubissens, employé d'octroi, auquel les Allemands confièrent la gestion de l'intendance au profit des derniers Soissonnais partis jusqu'au retour des premiers revenus.

Après avoir installé ses administrations et sa police, l'ennemi repart en chasse vers le sud.

Jusqu'en octobre, ce sera le retour progressif de l'essentiel des milliers de Soissonnais exilés.

Les Soissonnais commencent à revenir dès la mi-juillet. Les commerçants, artisans, professions libérales qui sollicitent la réouverture de leurs activités, doivent fournir un inventaire. Ils sont 10 postulants le 16 juillet, 117 le 29, 338 le 25 août et 512 à fin septembre.

Il apparaît dans les archives municipales que tous les commerces de bouche ont été totalement dévalisés.

### *L'armistice et le découpage de la France*

La convention d'armistice du 22 juin a dissocié la France vaincue. En laissant une certaine autonomie à l'Administration française, Hitler pouvait affecter de nombreuses troupes à l'invasion de l'Angleterre et aux Français incombaient les litiges résultant de la désobéissance à l'Occupant.

On connaît l'image de la France coupée en deux par la ligne de démarcation. Ce binôme géopolitique était compliqué par d'autres législations disparates que ceux qui voulaient changer de zone durent affronter. A savoir, en résumé : **zone occupée** au nord de la Loire et jusque l'Espagne par la côte ; **zone non** occupée sous l'autorité directe de Vichy ; **enclave italienne** convoitée par Mussolini, entre Chambéry, Grenoble, Toulon, Nice et la Corse ; **zone d'annexion** des départements du Nord ; **zone interdite** de la Somme à Genève, avec une partie au nord de l'Aisne ; **zone réservée** englobant l'ex Saint Empire romain germanique jusqu'au lac Léman, où Goëring ambitionna le titre de duc de Bourgogne, comme Charles le Téméraire ; **zone Alsace et Lorraine** allemandes ; **zone dite Mur de l'Atlantique**, du Danemark à l'Espagne ; nos **colonies**, objets de combats fratricides. Et une étrange **zone anglo-normande**, conquête sur l'Angleterre où la Wehrmacht pratiquait l'Entente Cordiale avec les bobbies .

Le 1<sup>er</sup> juillet, un comité directeur municipal se constitue. Caubissens abandonne son intérim multifonction à Bouloire, Dansac, Dubois-Brandin, Débruyère, Léquebin et Schmidt, lesquels élisent De Fay, maire provisoire.

Exemple de circulaire de la *Kommandantur* de Soissons :

*Habitants de Soissons et des environs, que chacun reprenne possession de sa maison et y remette de l'ordre le plus tôt possible. Celui qui la trouvera détruite s'adressera à ses voisins qui lui offriront une hospitalité provisoire.*

*Fermiers et cultivateurs reprendront immédiatement leurs travaux. Ils rassembleront tout le bétail, même celui qui ne leur appartient pas et en prendront soin. Ils enterreront les cadavres, etc*

Aux archives municipales, on trouve des doléances contre l'Occupant, des inventaires de commerçants rentrés d'exode, le cahier de réquisitions qui témoigne que les allemands ne pillèrent pas mais firent exécuter leurs réquisitions par la mairie. L'administration locale française était donc la seule incriminable.

René Verquin.

C'est ensuite Mme Marie-Agnès Pitois-Déhu qui enchaîne pour détailler la période la plus difficile pour les Soissonnais :

## *L'occupation allemande*

Le régime de Vichy réforme en profondeur la société. Conformément à la loi du 16 novembre 1940, le maire et les conseillers municipaux sont au nombre de 20 et désignés par l'Etat, devenant ainsi les rouages du pouvoir central. Un nouvel ordre moral s'installe avec la famille pour point central. La fête des mères est lancée le 25 mai 1941. Sous le patronage de la municipalité et du Secours national, on honore particulièrement les mères de familles nombreuses avec remise de médailles à partir de 5 enfants, ouvrant droit à des tickets spéciaux d'approvisionnement.

De 1940 à 1944, les administrations s'enchevêtrent, les services d'occupation prolifèrent mais avec la même consigne : le maintien de l'ordre et la répression du terrorisme ; les Allemands opèrent un véritable pillage et prennent possession de nombreux immeubles : l'ancien hôtel de la Croix d'or devient le foyer du soldat, le cinéma Clovis leur est réservé, l'institution St Rémy est une "schillerkaserne", l'hôpital est réservé aux soldats allemands. 26 firmes allemandes se répartissent dans Soissons entre la caserne Gouraud, le boulevard Jeanne d'Arc, le boulevard Voltaire, la place Mantoue, etc.. Les maisons les plus belles sont réquisitionnées et les meubles transférés d'une maison dans une autre. La présence allemande est d'autant plus insupportable que le souvenir de l'autre occupation est encore proche.. Ces exigences des Allemands entraînent des pénuries en alimentation, en chauffage, en carburant et en matières premières.

Avec le maire, le Docteur Dansac qui fait aussi office de sous-préfet, un magasin municipal de ravitaillement (denrées, carburant) est mis en place en septembre 1940 pour faire face à la faiblesse des moyens de transport, à l'absence de commerçants réguliers et aux difficultés nées de la division du territoire en zones. Cette initiative cessera le 25 février 1941.

Dès 1941, d'abord chaque mois puis ensuite tous les trois mois, les Soissonnais viennent en mairie pour obtenir leurs cartes d'alimentation. Sans ticket et sans inscription chez le commerçant concerné il est impossible d'obtenir pain ou viande. Pour les vêtements et les chaussures, une carte spéciale est nécessaire.

De nouvelles habitudes s'installent. Les boulangers ont l'obligation de vendre le pain légèrement rassis, les boucheries sont fermées trois jours par semaine, le poisson arrive difficilement du fait de la pénurie de carburant, le lait manque aussi car seul le nord du département est véritablement laitier et la Thiérache est en zone interdite, en outre le cheptel à fortement diminué du fait des combats et de l'exode. Les différents sous-préfets de Soissons envisagent la question sous un angle guerrier et parlent d'une véritable "bataille du lait". En moyenne, 1.500 à 1.600 litres de lait sont nécessaire par jour mais les petits producteurs préfèrent fabriquer du beurre et le vendre au marché noir. Hors du lait, la pénurie est fonction de la saison mais celle-ci découle surtout de l'insuffisance des superficies consacrées aux cultures au détriment de celles consacrées à la nourriture des animaux. Par ailleurs, beaucoup de producteurs sont prisonniers en Allemagne et les plus jeunes réquisitionnés par l'organisation Todt. Durant l'hiver 1942 particulièrement froid, on ne trouve pratiquement plus de légumes sur le marché, les tickets de viande sont honorés mais lapins et volailles sont introuvables, la pénurie de charbon est ressentie encore plus cruellement.

Devant cette situation le marché noir devient un sport à Soissons comme partout en France mais seulement pour ceux qui peuvent payer les marchandises à un prix prohibitif. Aller à la campagne voir une vieille cousine qui a des poules et des lapins peut être une autre solution un peu moins onéreuse. L'inspection académique fait organiser un "marrainage" des enfants des écoles des villes par les enfants des écoles des communes rurales plus favorisées pour venir au secours des enfants sous alimentés.

Le Secours national, organisme français créé en 1914 pour venir en aide aux militaires, à leurs familles ainsi qu'aux civils est réactivé le 20 mai 1940. Le secrétaire pour l'Aisne est M. Balsan qui organise des cantines scolaires, cuisine d'entraide, goûter des mères, et distribue des biscuits caséinés. Par ailleurs, il prévoit des bons de semences pour les jardins familiaux.

Mais les nazis ne se contentent pas de piller les ressources, ils prennent également les hommes ; la main d'œuvre française est un réservoir de choix tant pour son nombre que pour sa qualification. La municipalité demande de ne pas prélever les employés touchant particulièrement le ravitaillement général ; des exemptions sont nécessaires pour le maintien de la vie économique. Les rapports de la Préfecture notent le manque de main d'œuvre pour les départs vers l'Allemagne ou pour l'organisation Todt pour ravitailler les chantiers de Cherbourg, Saint Nazaire, de la Somme et de Margival. Parmi les réquisitionnés, beaucoup sont déclarés inaptes ; est-ce la conséquence des restrictions ou plutôt la résistance des médecins ? Les lettres de dénonciation arrivent en mairie pour signaler avec des noms les injustices du système. A Soissons, 26 entreprises allemandes et 7 françaises travaillent pour l'organisation Todt. En février 1943, l'instauration du STO (service du travail obligatoire), les réquisitions et la fuite des hommes accroissent la pénurie de main-d'œuvre ; en novembre, 26 ouvriers n'ont pas rejoint l'Allemagne après une permission, les réfractaires se cachent à la campagne et le plus souvent à Paris. Le sous-préfet demande des groupements mobiles pour les surveiller tandis que les réquisitions deviennent de plus en plus insupportables.

La vie quotidienne est de plus en plus difficile et une étude de l'opinion publique montre les limites de la politique de Vichy. En 1940, la population résignée mais surtout anesthésiée, avait accepté le nouveau régime de Vichy mais la pression allemande se fait de plus en plus dure. L'instauration du STO montre que Vichy a basculé dans la collaboration la plus extrême. A cela s'ajoutent les bombardements alliés des usines travaillant pour la production de guerre allemande. Les vols deviennent de plus en plus nombreux : animaux, récoltes, linges, denrées diverses, roues de camion et même les cartes dans les mairies. Les trafics sont importants : on livre des bons d'essence pour des tracteurs inexistant, les exploitants forestiers du département préfèrent diriger leur production vers la région parisienne où le charbon de bois est payé au prix fort. D'une façon générale, les magasins sont fermés quand le règlement n'est pas respecté ; un cultivateur qui a refusé de livrer son lait est incarcéré à titre d'exemple. La population est irritée car on poursuit les petits et non les gros trafiquants ; les difficultés de la vie quotidienne et leurs conséquences sont de plus en plus grandes au fur et à mesure de l'avancée de la guerre. En mai 1942, la Vie ouvrière, organe des syndicats de l'Aisne, conseille à ses lecteurs de passer le dimanche à la campagne pour se ravitailler et de partir en groupe afin de résister aux policiers qui, sous prétexte de lutter contre le marché noir, dévalisent les contrevenants avec pour consigne "*si les flics vous arrêtent et veulent saisir vos marchandises, résistez de toutes vos forces et infligez leur le châtiment qu'ils méritent, ce sont des traîtres au service des Boches*". Les comités féminins de l'Aisne remettent en cause le Secours national dans les bureaux duquel il fait une chaleur étouffante ; ils visent même l'honnêteté de leurs employées qui auraient un penchant inavoué pour les cigarettes et le chocolat ce qui expliquerait leur disparition des colis. 1942 est aussi une année funeste ; une série de décès et de démissions se produit simultanément parmi le conseil municipal dont le maire, Fernand Marquigny le 30 octobre.

Les Soissonnais n'en peuvent plus et aspirent à la fin de la guerre. Le régime de Vichy ne prend même plus la peine de sauver les apparences ; désormais ses ennemis sont les mêmes que ceux des nazis, la collaboration sous pression allemande est évidente, cette collaboration qui se justifiait pour atténuer les malheurs des Français a échoué. Le régime de Vichy est devenu l'auxiliaire zélé de la politique de répression et de persécution nazie.

En conclusion, pour reprendre une citation de Philippe Burin, auteur de "la France à l'heure allemande, "c'est une certaine image de la France qui a été blessée par la compromission avec l'un des pires régimes de l'Europe moderne".

Marie-Agnès Pitois-Déhu.

# Le 22 mai, visites à Villeneuve-sur-Fère . . . .

## La maison des Claudel

Madame Simone Conrad, élue de Villeneuve sur Fère, en charge de la Culture, nous accueille avec Madame Madeleine Rondin, secrétaire générale de l'association Camille et Paul Claudel en Tardenois et du réseau des maisons d'écrivains en Picardie qui assumera la visite.

Louis Prosper Claudel, receveur de l'enregistrement à Fère en Tardenois, épouse en 1862 Louise Athanaïse Cerveaux qui hérita en 1864 de ce presbytère du 18<sup>ème</sup> siècle à Villeneuve. Leur fille aînée, Camille, naquit à Fère en 1864, mais sa sœur Louise en 1866 et son frère Paul en 1868 verront le jour à Villeneuve.



Le père de Louise Athanaïse, le docteur Cerveaux, vint y habiter en 1866 quand il quitta sa maison à Arcy-Sainte-Restitue.

Les Claudel habitèrent alors la "grande maison" en face que Nicolas Cerveaux, curé de Villeneuve et frère du Docteur Cerveaux avait achetée en 1850.

Dès 1870, les mutations de Louis Prosper à Bar le Duc, puis, devenu Conservateur des Hypothèques, à Nogent sur Seine et à Paris en 1881, ne permettront à la famille que de séjourner à Villeneuve seulement l'été.

En 1890, lorsque Louis Prosper prend sa retraite, il s'y installe définitivement avec sa femme.

Camille étudie la sculpture à Paris à cette époque. Mais, à partir de 1905, elle ne reviendra plus à Villeneuve : sa rupture avec Rodin, puis avec sa mère, les fréquents séjours de son frère à l'étranger, le manque de commandes de l'état, vont la précipiter dans une profonde dépression tragique (paranoïa ?).

En 1913, à la mort de son père, elle est internée dans une "maison de santé spéciale" à Ville-Evrard, puis en Septembre 1914, dans le Vaucluse à l'hôpital de Montfavet, à Montdevergues où elle décèdera en 1943, demandant sans cesse : "je voudrais bien être au coin de la cheminée à Villeneuve, mais hélas ! ...."

Quant à Paul, sa carrière d'écrivain et de diplomate lui permettra de fréquentes visites à Villeneuve ; il y reviendra avec ses enfants puis ses petits enfants.

En 1926, Madame Claudel vendra la maison à son petit fils, Jacques de Massary.

Le presbytère avait été vendu à la commune en 1873. Remis en état en 1968, il servira de petit musée Paul Claudel jusqu'en 1973. Le Conseil général de l'Aisne le rachète en 2000 pour en assurer la restauration. Les travaux de mise hors d'eau sont réalisés (toiture et façades) mais l'intérieur nécessite une restauration importante. Le Conseil général le revend pour 1 € symbolique à la Communauté d'agglomération du sud de l'Aisne, en 2011. Une réouverture au public comme maison d'évocation Camille et Paul Claudel, ainsi qu'une maison d'écrivain est envisagée.

L'atmosphère de Villeneuve a été source de création littéraire pour Paul et c'est ici que Camille commença sa carrière de sculpteur. Cette terre a inspiré 2 grands artistes du 20<sup>ème</sup> siècle.

## L'église

Datée des 12<sup>ème</sup>-13<sup>ème</sup> siècles, elle est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques, et se dresse au milieu du cimetière et jouxte le presbytère.

Le portail est roman, la nef simple aux arcades obstruées. La construction du chœur, élégant et lumineux date du 16<sup>ème</sup> siècle ; il est en cours de restauration.



L'intérieur de l'église  
et  
la statue de St Georges.

La statue équestre, en bois peint, de Saint Georges terrassant le dragon daterait du début du 16<sup>ème</sup> siècle. Les tombes des parents et de plusieurs membres de la famille Claudel se trouvent dans le petit cimetière, contre l'église. Seule une plaque sur le mur rappelle le souvenir de Camille.

Monique Judas-Urschel.

## ...et à Coincy l'abbaye

### L'église

Sur la place du village traversée par l'Ordrimouille, se dresse l'église paroissiale Notre-Dame de l'Assomption. Sa façade aux différents styles témoigne de son existence dès la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, époque à laquelle un prieuré clunisien voit le jour à ses côtés et disparaît à la Révolution. L'église Notre-Dame lui survivra et c'est elle qui, encore aujourd'hui nous amène à nous interroger sur ces 7 siècles de vie monastique dont elle a été le témoin.

Se préoccupant de la vie spirituelle du bourg naissant, les comtes de Champagne fondent une église desservie par des chanoines. Cette collégiale est remplacée par une abbaye régie par la règle de Saint Benoît. C'est à partir de cette abbaye que l'ordre clunisien pénètre à Coincy, vers la fin du XI<sup>ème</sup> siècle et pour lequel un bref rappel n'est peut-être pas superflu :



La règle bénédictine, adaptée au IX<sup>ème</sup> siècle par St Benoit d'Aniane pour tous les monastères, fait du système bénédictin le seul régime du monachisme occidental. Mais son unification n'empêche pas une extrême fragilité, notamment au moment des invasions, où les monastères, avec leurs réserves alimentaires importantes et la richesse des objets culturels, sont des proies de choix. En quelques années, le déroulement de la vie monastique est presque devenu impossible. Beaucoup de monastères disparaissent. Il faut une réforme. C'est dans ce contexte qu'apparaît un monastère appelé à une grande prospérité : Cluny.

C'est Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Mâcon, qui fonde l'abbaye de Cluny, en 909. Sa charte de fondation et de donation commence ainsi : « si la Providence de Dieu veut qu'il y ait des hommes riches, c'est afin qu'en faisant un bon usage des biens qu'ils possèdent de façon transitoire, ils méritent des récompenses qui dureront toujours... c'est en considération de cela et parce que je désire pourvoir à mon salut pendant qu'il en est temps que moi, Guillaume, j'ai estimé raisonnable, voire nécessaire, de mettre au profit de mon âme une petite portion des biens temporels qui m'ont été accordés ». Pour cela, il fait donation à Rome de son domaine de Cluny, en l'honneur de St Pierre et St Paul, pour y établir un monastère obéissant à la règle de St Benoît d'Aniane.

Pendant une centaine d'années, Cluny se contente de réformer les monastères. Ensuite, l'Ordre grandit en recevant des biens fonciers sur lesquels il construit des couvents. A la réforme succède donc l'essaimage. Une hiérarchie s'ébauche. C'est avec l'abbé de Cluny Hugues de Semur, au milieu du XI<sup>ème</sup> siècle, que cette évolution se fait surtout sentir. L'abbé de Cluny concentre désormais tous les pouvoirs entre

ses mains. Lui seul porte le titre d'abbé. Les autres couvents sont des prieurés. A leur tête, des prieurs nommés par l'abbé de Cluny.

Comment expliquer la réussite de cet Ordre ? D'abord par le soutien du pape qui lui garantit son autonomie. Mais la principale explication c'est que, jusque là, les moines obéissant à la règle de St Benoît pour régir leur conduite, essayaient de trouver un équilibre entre le travail, les activités intellectuelles et la prière. L'interprétation clunisienne rompt cet équilibre et privilégie la liturgie. Cluny devient une citadelle de prière. Les prières ont un but vital : assurer le salut des vivants et des morts. C'est un abbé de Cluny qui institue la commémoration de tous les fidèles qui ont vécu depuis l'origine du monde et qui correspond à cette fête des morts que l'on célèbre encore de nos jours, le lendemain de la Toussaint. De plus, les Clunisiens attachent une importance spéciale à la beauté des chants et de la liturgie. On leur prête le pouvoir, par leurs supplications, d'abrégier le séjour au purgatoire. On comprend pourquoi de nombreux laïcs se tournent vers Cluny et font des donations. En obtenant que leurs noms et ceux de leurs proches figurent sur les obituaires, les seigneurs sont persuadés d'assurer leur salut. Toute la réussite de Cluny, toute sa force vient de là.

C'est en cette fin du XI<sup>ème</sup> siècle et dans ce contexte que l'on rencontre le comte Thibaut 1<sup>er</sup> de Champagne. Il a entendu parler de Cluny et de son célèbre abbé Hugues de Semur. Lui aussi pense sauver son âme en faisant une donation. Pour cela, il offre à Cluny le village de Coigny avec son abbaye. Cette dernière perd donc son titre d'abbaye et prend le nom de prieuré, avec à sa tête un prieur dont l'élection doit être confirmée par l'abbé de Cluny. De plus, pour suivre l'exemple de Cluny, Thibaut fait construire une nouvelle église à Coigny, en l'honneur St Pierre et St Paul. C'est cette église du prieuré qui s'écroule en 1791. Il n'en reste aucune trace aujourd'hui.

Mais l'ancienne collégiale est toujours là. On ne l'avait pas détruite. Et même si elle était restée un peu dans l'ombre, on ne l'avait pas oubliée pour autant puisque pendant tout ce temps, elle était devenue église paroissiale (le 1<sup>er</sup> titre qui la mentionne en tant que telle remonte à l'année 1254) et que, depuis, elle se manifeste à l'occasion de nombreuses transformations : au XIII<sup>ème</sup> siècle, construction du chœur à chevet plat. Il est voûté d'ogives retombant sur des colonnes coiffées de chapiteaux à crochets. On y trouve un retable en bois sculpté, peint et doré, représentant une mise au tombeau. De la même époque datent le bras sud du transept éclairé par une rosace et l'espace de la sacristie. Dans le bras nord du XVI<sup>ème</sup> siècle, on peut voir une grande statue brisée de la Vierge à l'Enfant ; elle se tenait jadis au-dessus du portail occidental. Les bas-côtés remontent au XVI<sup>ème</sup> siècle

Sa nef charpentée à l'origine date de la fin du XI<sup>ème</sup> siècle. Elle se compose de 4 travées. Son premier niveau se caractérise par des grandes arcades en plein cintre retombant sur des piliers carrés. Un deuxième niveau est constitué de fenêtres hautes simplement ébrasées. Entre ces 2 niveaux, on trouve généralement dans les églises d'époque romane un mur décoré de peintures murales ; mais ce qui est plus rare et même exceptionnel, c'est de les retrouver dans un état de conservation tel qu'à Coigny.

En effet, un grattage de la nef en 1894 a permis de découvrir des traces de peintures du XII<sup>ème</sup> siècle. Elles ont été restaurées au début des années 1990 et représentent des chevaliers sur leurs montures, armés pour le combat. On y reconnaît le sire de Coucy. L'artiste a-t-il voulu reproduire la visite de Thibaut de Champagne et d'Alix, sa femme, avec leur éblouissant cortège, lors de la dédicace de l'église et de la confirmation des franchises accordées à la ville ? ou bien encore une grande scène des croisades ? ou alors un grand évènement local tel que l'élévation à la papauté d'un enfant du pays, Eudes de Châtillon, issu d'une grande famille du diocèse de Soissons, qui termine ses études à Reims, vient prendre l'habit au prieuré de Coigny, puis est nommé prieur de Binso. Il est nommé cardinal par Grégoire VII, puis devient pape en 1088 sous le nom d'Urbain II. C'est ce même pape qui, à l'issue du concile de Clermont (1095), incite les chevaliers à partir pour la première croisade. C'est encore la statue de ce pape des croisades, Urbain II, qui s'élève à Châtillon sur Marne. Histoire à suivre....

Avec ses peintures murales et les nombreux éléments sculptés provenant de l'ancienne priorale, l'église Notre-Dame de Coigny est attachante mais son intérêt majeur ne vient-il pas du fait qu'en reprenant son histoire, elle nous amène à un sujet plus complexe qui attise notre curiosité, celui de l'implantation clunisienne dans le diocèse de Soissons.

Jeannine Vercollier.

# La Picardie orientale à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle

## Tensions et stabilité

Conférence de Gérard Hurpin le 23 janvier 2011

En l'été de 1698, Claude Joseph Sanson, nouvellement nommé intendant de la généralité de Soissons, remettait au gouvernement central un mémoire descriptif de la circonscription confiée à son administration. Elle s'étendait sur 8 805 kilomètres carrés — les trois quarts de l'actuel département de l'Aisne et un grand tiers de celui de l'Oise —, sa population s'élevait à 322 500 habitants, soit 36 habitants au kilomètre carré.

Ce qui attire l'attention, quand on se livre à l'examen critique du mémoire de Sanson, c'est le calme de ces populations de Picardie orientale au moment où le règne de Louis XIV entre dans sa période de déclin. A peine doit-on signaler des émeutes à Noyon et dans la moyenne vallée de l'Oise en juin 1697. La crainte de manquer de pain avait alors poussé la foule dans la rue. Ces émeutes avaient été contenues par l'intendant Le Peletier, prédécesseur de Sanson. A cela près, régnaient partout les apparences d'un grand calme.

Devons-nous conclure de ce silence des masses que le « Grand Roi » était parvenu à imposer l'ordre et la régularité à des populations jadis turbulentes ?

Sans remonter aux excès des guerres qui se déroulèrent sur le territoire picard de 1635 à 1659, constatons que sous le règne de Louis XIV, l'habitant devait pourvoir dans une large mesure au logement et à la subsistance du soldat. On commençait à peine à parler de casernes et l'organisation des étapes laissait beaucoup à désirer. Que dire en temps de guerre des réquisitions de chevaux et de chariots tandis que les corvées de transport incombaient aux villageois, le tout dans un désordre indescriptible ? Colbert, laconique, constatait en 1672 : « Les troupes de passages dans la généralité de Soissons se sont nourries sans rien payer. » A peine quelques voix s'élèvent pour protester contre ces exactions, celle du maire de Noyon, le sieur Theis, une des bêtes noires du gouvernement central, mal noté en raison de son franc-parler. La coexistence permanente entre gens de guerre et population civile était à l'origine de mille frictions et du recours fréquent à la brutalité entre les uns et les autres. Les soldats, mal payés, se transformaient vite en contrebandiers dans ces régions frontalières ; ils entraînaient dans leurs déplacements bien des civils attirés par l'espoir d'un gain facile fût-ce au prix de leur vie.

Sans doute, les Picards par suite des guerres généralement victorieuses de Louis XIV, se sentaient-ils un peu moins exposés aux incursions étrangères qu'ils ne l'avaient été jadis même si en 1696 encore les abbayes de Thenailles et de Clairefontaine venaient d'être incendiées par l'ennemi.

Les tensions, inséparablement liées aux guerres, se doublaient de violentes animosités intestines en raison des convoitises que suscitait le désir de posséder ou d'exploiter de la terre, source presque unique de richesse et d'influence. Dans un cercle d'une bonne cinquantaine de kilomètres autour de Noyon, les fermiers se considéraient de fait comme détenteurs du droit au bail des domaines qu'ils exploitaient. Au cas où le propriétaire s'avisait de ne pas renouveler ce bail, malheur au nouvel exploitant considéré comme intrus ! Ce nouveau fermier s'exposait alors à toutes sortes de vengeances criminelles. Ces abus en arrivèrent au point qu'en 1708, le roi donna la connaissance de ces affaires exclusivement aux intendants de Soissons et d'Amiens puisque les magistrats ordinaires des sièges n'osaient informer contre de tels crimes et délits. On donne à juger ce que de telles pratiques nourrissaient de haines recuites et d'animosités héréditaires dissimulées sous le silence pesant ordinaire aux gens des campagnes.

D'autres types de tensions tenaient aux dissidences religieuses ; certes, que de progrès accomplis en un siècle ! Il était loin le temps où des bandes protestantes étaient capables

de s'emparer de vive force d'une ville comme Soissons<sup>1</sup> ; il n'empêche qu'il restait des ferments de discordes confessionnelles. Des noyaux de calvinistes subsistaient en Thiérache après la révocation de l'édit de Nantes. Suivrons-nous l'intendant Sanson quand, par prudence administrative, il nous apprend que « Avant la révocation de l'édit de Nantes, il y avoit près de mille familles de la religion prétendue réformée...la plus grande partie dans le bourg de Roucy, dans Bohain... et sur la frontière de Thiérache, mais plusieurs de ces religionnaires sont sortis hors de France et les autres, qui ont abjuré, gardent assez de mesures extérieures pour l'exercice de la religion catholique<sup>2</sup>... » ? Ce n'est pas ce que nous apprennent les archives de l'Aisne. Elles conservent maintes traces d'une vigoureuse résistance morale des protestants, tournant même au scandale des ecclésiastiques catholiques et des autorités constituées, parfois incapables ou embarrassées quand il s'agissait de la contenir ou de la réprimer. Si le souvenir des persécutions que subirent les calvinistes est bien ancrée dans la mémoire nationale, il n'en est pas de même d'une autre, moins visible, insidieuse, quasi-silencieuse, très révélatrice de la gestion des conflits au temps de Louis XIV : celle des prétendus jansénistes. On sait bien qu'on désigne de ce nom des catholiques intraitables sur les questions d'éthique et de droit, hostiles à la morale relâchée de certains jésuites qui avaient l'oreille du roi. Des jansénistes, il y en eut à Clermont, au chapitre cathédral de Laon, à Soissons à coup sûr — l'académie de cette ville n'était-elle pas secrètement jansénisante ? — Son évêque, Brulart de Sillery, aussi ? — Il est difficile de le dire, tant les jansénistes, élite morale et intellectuelle, étaient habiles à se cacher et à s'organiser. Des orages allaient éclater sur leur tête au siècle suivant, mais à l'époque où nous nous situons, le feu couvait encore sous les braises.

De la sorte, allons-nous penser, l'édifice social de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle souffrait de lézardes qui l'auraient peut-être menacé de ruine sans l'action de forces conservatrices et préservatrices qui permirent à la France de Louis XIV de garder sa façade majestueuse, quoiqu'un peu triste, à y regarder de près, parce qu'elle offre à l'observation quelque chose de contenu. Ce sont ces forces qu'il convient à présent examiner.

Il faut d'abord se garder de négliger tout ce que le vieux cadre seigneurial avait de contraignant; l'intendant Sanson donne une longue suite de noms des principaux seigneurs de sa généralité : le comte de Sissonne, le marquis de La Bôle d'Aubourg, le comte de Vézilly, etc. Ce qu'il faut bien voir, c'est que derrière ces personnages considérables, la plupart employés dans l'armée et de ce fait rarement présents en Picardie, se profile la foule de leurs agents qui, dans ces seigneuries, sous divers noms, étaient percepteurs des droits seigneuriaux, juges, souvent propriétaires fonciers, intéressés au trafic des grains et quelquefois aussi officiers de sièges subalternes de justices royales. On voudrait mieux connaître ces personnages qui se situaient aux nœuds vitaux de l'ancienne société. C'étaient eux qui exerçaient l'autorité réelle sur les villageois lors même que leurs noms ont été oubliés derrière l'éclat de ceux dont ils étaient les agents. Il y a gros à parier que les descendants de ces procureurs fiscaux, receveurs, baillis seigneuriaux... quelque cent ans plus tard, manifesteront toute leur importance en s'emparant du pouvoir politique lors de la Révolution. Jusqu'à ce qu'on ait mené à bonne fin des enquêtes sur ces agents seigneuriaux, ce ne sont pour nous que des noms sauvés de l'oubli par de trop rares savants, mais l'on saisira un jour à quel point l'ordre invisible des sociétés était tenu en leurs mains bien plus que dans celles de brillants seigneurs qui occupaient d'une manière éphémère et lointaine le devant de la scène.

La généralité de Soissons, spécialement sa partie méridionale, c'est-à-dire le Valois et le Tardenois, était terre de très grands fiefs, bien plus qu'aucune autre région de France. Elle comptait même un magnifique apanage : le duché de Valois appartenant au duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Le centre en était Villers-Cotterêts. C'était un État dans l'État à cela près que le monarque avait pris soin de retrancher toute capacité politique à son frère ; moyennant cette importante précaution, « Monsieur », ses officiers surtout, agissaient dans le Valois, comme dans

---

<sup>1</sup> Éric Thierry, « Les ravages des troupes protestantes dans le diocèse de Laon en 1567-1568 », *Bulletin trimestriel de la SAHS*, janvier 2011.

<sup>2</sup> Gérard Hurpin, *L'intendance de Soissons à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2010, p. 301-302.

un État quasi-souverain. On en dirait à peu près autant des domaines appartenant au prince de Conti, baron de Fère-en-Tardenois, au duc de Bouillon, duc de Château-Thierry, au duc de Mazarin, comte de Marle, La Fère et Ham, au duc de Gesvres, marquis de Gandelu. La distance sociale entre ces seigneurs et leurs manants était telle qu'à elle seule elle valait force de coercition tout autant que de protection. Cette protection — certes distante et hautaine — nuls ne l'exercèrent mieux que les ducs d'Estrées de leurs terres de Cœuvres et de Nanteuil-le-Haudouin. Pour apprécier à sa juste valeur la puissance du prestige d'un nom, qu'on se reporte au conte de Perrault, *Le chat botté* ; à la simple évocation du nom imaginaire du « marquis de Carabas », le rusé matou en impose aussi bien au roi qu'aux vilains ; de ce point de vue, est-ce là un conte pour enfants ? et à combien de réflexions serions-nous entraînés si nous nous avisions que tant de traits de la société du temps ont été empruntés par La Fontaine à ce qu'il avait observé du côté de Château-Thierry, généralité de Soissons...

A ces pouvoirs locaux, mais combien puissants dans leur discrétion même, se superposait l'action régulatrice des magistrats des sièges royaux. De ce point de vue, le bailliage de Vermandois établi à Laon est particulièrement bien connu depuis les travaux d'Amédée Combiér<sup>3</sup>. Rappelons-nous que l'Ancien Régime ignorait la règle de séparation des pouvoirs, si bien que dans une large mesure tout juge pouvait être administrateur et comme tel participait à l'encadrement des populations. Cependant, les juges, solidement implantés dans la région où ils exerçaient leur office et, de fait inamovibles, se laissaient entraîner quelquefois à la facilité, à des négligences, voire à des compromissions.

C'était à ce niveau que devaient intervenir les célèbres intendants de justice, police et finances de la monarchie absolue d'Ancien Régime, « les yeux et les oreilles du roi dans les provinces » a-t-on pu dire à leur sujet. Il n'est pas question de tracer l'histoire de l'intendance de Soissons ; son origine est obscure — comme celle de tant d'établissements solides qui ne se bâtissent pas dans l'éclat d'un jour, mais dans la continuité d'une action toute pratique — Si l'on voulait toutefois avancer le nom de celui qui fut peut-être le premier intendant de Soissons, ce serait celui de Geoffroy Luillier, seigneur d'Orgeval, qui exerça cette fonction à partir du 30 juin 1633.

Ces premiers intendants, ceux de Richelieu, avaient pour mission fondamentale, et avec fort peu de moyens pour la remplir, de remettre chacun à sa place au sens le plus précis de l'expression : contenir les gens de guerre en menaçant leurs capitaines, instruire le procès de juges prévaricateurs, punir de châtiments exemplaires les criminels qui avaient échappé aux mailles plus ou moins lâches des juridictions ordinaires, faire rentrer les impôts en passant outre les ménagements et les faveurs, bref rappeler qu'il y avait un maître dans une France en proie aux violences des soudards, à la brutalité des grands et à l'incurie de quelques magistrats. Cette seule présence, soutenue par un pouvoir politique respecté comme le fut longtemps celui de Louis XIV, contribua au soulagement sensible de populations menacées d'épuisement. L'intendant fut le meilleur agent de la « maxime de l'ordre », composante essentielle de l'idéal de la France classique, que ce fût dans l'art ou dans la politique. Entendu de cette façon, l'ordre n'était pas l'immobilité du despotisme, mais bien la composition judicieuse de forces sociales permettant à la fois l'initiative qu'autorisent la sécurité revenue et la réduction à leur moindre intensité de tensions nécessairement produites par tout un corps social<sup>4</sup>.

Gérard Hurpin

---

<sup>3</sup> Amédée Combiér, *Étude sur le bailliage de Vermandois et siège présidial de Laon*, Paris et Laon, 1874.

<sup>4</sup> Pierre Dubuc, *L'intendance de Soissons sous Louis XIV*, Paris, 1902.

# Alexandre Dumas et la cité princière de son enfance

**Conférence de Simon Le Bœuf  
le dimanche 17 octobre 2010**

M. Simon Le Bœuf explique tout d'abord les motifs qui l'ont incités à écrire ce livre sur Alexandre Dumas et la cité princière de son enfance. Dumas est un nom mondialement célèbre rassemblant d'innombrables passionnés et de fans en France et à l'étranger puisqu'il serait le deuxième auteur français le plus lu au monde. Les deux principales associations Dumas en France sont : Les Amis d'Alexandre Dumas, fondée par Alain Decaux et ayant comme président sans doute le plus grand expert de Dumas : Claude Schopp. Elle est basée au château de Monte Cristo, cette folie que s'était fait bâtir Alexandre Dumas à Port Marly. La seconde association s'intitule Les 3 Dumas. Elle fait vivre, comme son logo en est le symbole, la mémoire des 3. Elle est basée à Villers-Cotterêts, la ville natale et aimée du grand romancier. C'est cette dernière, qui par son vice président lui demanda, il y a deux ans de collaborer à un projet d'édition d'un texte que Simon Le Bœuf préféra créer lui même.

C'est un ouvrage sur une partie de l'histoire de France oubliée, au travers de Dumas, focalisé seulement sur l'histoire royale, ducal et princière, dans la ville natale du grand romancier. Ce livre n'est donc pas, comme on pourrait le penser, un ouvrage local ou régional. C'est aussi un véritable éclairage sur les 20 premières années de Dumas pour comprendre ce qu'il a vécu jeune et où il a vécu. Il est, grâce à l'importance de sa diffusion, une chance pour Villers-Cotterêts puisque Dumas est réellement l'homme qui a vécu, ressenti et aimé cet énorme héritage du passé lorsqu'il y naît le 24 juillet 1802.

Les chapitres sont regroupés en 3 grandes parties ; la première : le Villers historique et dumasien, dans laquelle Dumas est bien-sûr présent, mais moins que dans les deux parties suivantes. Elle relate l'histoire superbe de tous ces monuments, en reprenant quelques poèmes qui leur sont dédiés, au travers des rois et grands noms français ayant fréquenté ces édifices.

La seconde partie concerne beaucoup d'autres histoires, parfois extraordinaires, d'hommes et femmes intimement liés à Dumas et en relation direct avec Villers-Cotterêts. C'est le cas de Jean-Michel Deviolaine qui fut une sorte de père de substitution pour Alexandre Dumas dès la mort du général en 1806 ; de Marie Capelle, une histoire qui commence au château de Villers-Hélon et qui se termine aux assises avec la suite que l'on connaît ; ou encore l'histoire d'amitié entre Dumas et Adolphe de Leuven, son premier et fidèle collaborateur.

Pour finir, la troisième partie du livre présente la filiation de Dumas. Le livre parle et fait souvent référence à la famille et aux racines : les grandes lignes de la vie du Général, ce père disparu trop tôt, héros de la Révolution ainsi que le portrait d'Alexandre Dumas fils.

Des citations de Dumas, plus ou moins nombreuses colorent l'ensemble des chapitres.

Condensé de la présentation de Simon Le Bœuf.

\*Ce livre est en vente aux Editions Christian  
au prix de 25 €

# La construction des églises au Moyen-âge

Conférence de Nicolas Déhu

lors de notre dîner du 19 novembre 2010

Le Valois, territoire de l'Ancien Régime, morcelé depuis la Révolution est compris dans les actuels départements de l'Aisne et de l'Oise. Du point de vue de la construction des églises, on trouve des caractéristiques communes à ce territoire.

Autrefois partie de l'Ile de France, le Valois est au cœur même du Royaume capétien. C'est le noyau qui pendant les siècles du Moyen Age reste le territoire du roi. C'est donc bien évidemment sur ce territoire, centre du Royaume, que l'on va développer les monuments phares, représentant le savoir-faire et la Grandeur de l'état français. Noyon, Soissons, Beauvais, Laon sont parmi les principales cathédrales.

Mais il y a aussi des édifices de moindre importance que sont les églises de village ; toutefois il faut avoir à l'esprit qu'elles se trouvent dans un contexte tout à fait particulier, entourées des plus grands monuments du pays qui vont bien évidemment tirer les choix architecturaux vers le haut.

**Pourquoi une église ? Le contexte de l'époque** - La civilisation romaine a dominé l'Europe pendant plusieurs siècles, véhiculant son modèle idéologique, politique et social. Sa chute au V<sup>e</sup> siècle provoque un véritable chaos. La société a alors besoin de se reconstruire sur un nouveau modèle. La foi chrétienne va être le ciment de la nouvelle pensée. Elle va guider les arts et les sciences, du poète au peintre, en passant par l'architecte. Les monastères quadrillent le territoire. Ils possèdent non seulement les terres et une grande partie des fermes, mais aussi des seigneuries entières comme Saint Médard de Soissons ; Saint Léger de Soissons possède Montgobert, Valsery possède Dampleux, Bourgfontaine possède Oigny. La soif d'idéal va être la première motivation des habitants de nos villages. Ils veulent participer à l'engouement général qui

commence à constituer le nouveau modèle de société.

Depuis le premier concile, à Nicée en 325, l'église s'est peu à peu organisée et des évêchés se constituent dans toute la France. Des vocations de prêtres et de religieux vont se faire de plus en plus nombreuses et chaque village va finir par vouloir son prêtre et son église. Le commendataire de ces constructions, s'il est bien souvent le seigneur du village, le fait sous l'influence d'une population fervente et sous l'égide d'un évêque volontariste.

Par son iconographie, Villard de Honnecourt est l'un des seuls témoins dessinés de l'époque qui nous ait été transmis. qui plus est par un voyageur Picard, un aristocrate qui a fréquenté les plus grands chantiers et dessiné ce qu'il y voyait. La technique de construction en pierre était connue chez les Romains. Elle s'est perdue à l'époque mérovingienne, où les habitations, les ponts étaient en bois. Même un certain nombre de fortifications. Les dessins de Villard montrent bien les questions qui se posent en la matière à l'époque.

**Le choix du site** - Lorsqu'un village possède déjà un temple païen ou un fanum romain, l'église sera édiflée en remplacement sur le même site. En règle générale, elle est implantée au centre du village, comme une offrande faite au créateur. Du V<sup>e</sup> siècle au XI<sup>e</sup>, il n'est pas rare de rencontrer des églises construites en bois. La période romane marque la fin de ces édifices, qui dans la plupart des cas seront démolis pour être remplacés par des constructions de pierre.

Pourquoi des constructions de bois dans un pays de carrières ? C'est simplement qu'à l'époque, les maisons sont pour la plupart en torchis ou en pisé et couvertes de chaume. Les moellons, ramassés dans les champs sont réservés aux seules fortifications. Le savoir faire essentiel reste celui de la charpenterie. Les artisans, les artistes mettent toute leur énergie

au service de ces constructions. C'est une époque de grande réflexion et d'expérimentation. On a cherché à augmenter les connaissances scientifiques, les capacités des structures, bref à mettre le meilleur de la pensée humaine au service de la construction des temples pour Dieu. L'édification de ces temples marque fortement les esprits, que ce soit ceux des paysans, comme ceux des artistes, des constructeurs ou de la noblesse. L'architecture va devenir la jugulaire de toute la création artistique. On retrouve partout dans l'art des représentations ou des allusions aux constructions monumentales que la grande ferveur fait émerger de terre dans toute l'Europe. Ainsi, les miniatures sont souvent représentées dans un décor d'architecture, ou avec dans le fond, une cathédrale. Il en va de même pour les meubles, les ébénisteries, qui s'inspirent des motifs de la sculpture romane, ou plus tard des tours de force du gothique.

**Le plan** - Les premiers chrétiens d'occident sont d'abord des romains convertis et c'est assez naturellement que le lieu de culte adopté d'abord est un édifice romain reconverti en ce que nous appelons aujourd'hui église, la *Biserica* ou Basilique. Il s'agit d'un édifice long et haut avec un vaisseau principal charpenté et une abside appareillée en forme de coupole. C'est le lieu où se rassemblaient les romains pour des débats publics. Le modèle va se transmettre dans les constructions neuves jusque dans nos régions et ce n'est que progressivement que la nef charpentée, qui subsiste encore à l'époque romane, va être remplacée par des voûtements en berceau. Ces constructions marquent à la fois le passage du matériau bois au matériau pierre, mais ils sont surtout, avant toute chose, un changement de démarche. C'est la réflexion sur la transmission des efforts qui guide la conception en même temps que la connaissance du matériau et de la façon de le travailler.

**Le financement** - Dans le cas des abbayes, le financement peut venir de grands seigneurs du Royaume. C'est le cas à Longpont où la première église (1144) est financée par Raoul de Vermandois. Parfois, c'est le roi lui même qui fait construire, comme à l'abbaye de

Royaumont, fondée par Saint Louis en 1227. Ce qui caractérise le XII<sup>e</sup> siècle, c'est justement la multiplication des commendataires mais pour des églises de village, la question est plus délicate. Les seigneurs des villages n'ont pas de grosses fortunes. Ils peuvent tout au plus financer une partie du chantier. Dans une société où la notion de prêt n'existe pas, il faut gérer le chantier en fonction des finances, année par année. Il n'est pas rare de voir des chantiers stoppés pendant plusieurs années par manque d'argent. Il n'y a pas de plan de financement.

Alors comment suppléer à cette carence de moyens ?

- par les dons. Les fidèles offrent des dons en main d'œuvre, en nature, ou encore en argent, mais ces ressources restent aléatoires.

- dès le V<sup>e</sup> siècle, le pape Gélase avait prescrit qu'un quart des revenus ecclésiastiques soient consacrés à l'entretien et l'édification des églises. L'évêque du diocèse apporte donc sa part de financement dans les projets d'églises de villages.

- les seigneurs donnaient des droits d'extraction sur leurs carrières et des droits de coupe sur leurs bois. Un seigneur ou une abbaye pouvait donner ce droit en faveur de la construction d'une église hors de sa juridiction.

- les reliques de saints lorsqu'elles servent de base à l'édification d'une église peuvent être une bonne source de revenu. Plus le saint est renommé et plus il attire. Longpont, qui possède une relique de Saint Denis attirera de grands seigneurs, et même Saint Louis, qui sans doute ne repartit pas sans laisser un peu d'argent. Les reliques pouvaient aussi se faire itinérantes. Pour témoin la châsse de la cathédrale de Laon, transportée au travers de la Grande Bretagne, jusque Bristol, par ses chanoines (1113-1114).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les monastères sont dans une telle période de prospérité que les ordres peuvent financer intégralement leurs constructions. Ce sera le cas pour l'édification de la seconde abbaye de Longpont. Les moines sont alors si puissants qu'ils engagent des architectes, tailleurs de pierre et maçons en nombre. Ils possèdent leurs propres carrières (Vauxbuin, Presles, Longpont), exploitées par

leurs convers. Tous ces facteurs stimulent les chantiers et les églises sont bâties dans des temps records.

**L'architecte, la conception, les dessins** - La complexité est de trouver des professionnels compétents pour la réalisation des ambitieux projets qui sont lancés. Depuis l'époque Carolingienne, le savoir-faire s'est perdu. C'est pourquoi, au tout début de ce grand élan, on confond parfois maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Il n'est pas rare de voir un abbé ou un seigneur exercer les deux fonctions. Mais à partir du XI<sup>e</sup> siècle, les compétences sont à nouveau présentes. Si le terme d'architecte n'existe quasiment pas à l'époque, il ne se répandra qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Pour la construction des cathédrales, cependant, les évêques engagent des maîtres d'œuvre expérimentés et si possible renommés. Il y a d'ailleurs une véritable mise en concurrence entre eux et la rivalité est forte entre les commendataires, à celui qui engagera le meilleur architecte. À tel point qu'à Pithiviers, la comtesse locale fait décapiter le maître ayant construit la tour de la ville afin qu'il ne réédite pas la même construction ailleurs !

Sur les petits chantiers, la direction est assurée par un maître maçon qui réalise les dessins généraux et de détail, assure l'implantation, à même le chantier. Il réalise ses tracés en vraie grandeur, sur le sol, sur des planches ou des pierres. Le ou les tailleurs de pierre ont une « loge » sur le chantier. C'est un abri où ils peuvent travailler sans être exposé aux intempéries. On peut considérer que cette tradition s'est transmise jusqu'à nos jours sous une forme modifiée. Le maître d'œuvre dispose toujours d'un « abri de chantier », où il installe ses plans et dirige les réunions de coordination.

**Les instruments de mesure** - Les outils sont le compas, le cordeau, la corde à treize nœuds, l'équerre et le fil à plomb. Le compas est réservé au seul maître maçon, tout comme « l'archipendule », niveau de l'époque, qui est en fait une ingénieuse alliance entre le fil à plomb et l'équerre.

**Les plans** - Quelques plans de l'époque se sont transmis jusqu'à nos jours. C'est le cas du

fameux plan de Saint-Gall, représentant le modèle d'une abbaye (établi au IX<sup>e</sup> siècle), du Palimpseste de Reims, mais surtout du carnet de Villard de Honnecourt. Ce dernier a été établi par un voyageur issu de l'aristocratie dont on ne sait pas s'il fut architecte ou non. On y trouve les dessins approximatifs des instruments, des sculptures et des tracés qu'il voyait à travers l'Europe en se rendant sur les chantiers. Ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle que l'on commencera à réaliser des plans et des maquettes à échelles variables. Ce sera un si grand changement, en même temps que l'imprimerie, que les premiers à porter le titre d'architecte seront accusés, en utilisant ses techniques, de trahir le « secret des maîtres ».

**La pierre, l'extraction, la coupe et le transport** - Même dans nos régions bien fournies en bois et en pierre, le transport est un problème majeur. Si la carrière est éloignée seulement de 15 km (7 lieues) du chantier, un joug de bœufs ne pourra faire plus d'un trajet dans la journée, transportant 1 500 Kg, soit 1 m<sup>3</sup> de pierre. L'astuce, pour la fourniture de pierre, peut être de construire sur les ruines d'un édifice antérieur. D'après Pierre du Colombier, les vilains n'auraient pas participé au transport, seuls des seigneurs puissants pouvaient se permettre de les employer à de telles corvées. Par contre, les fidèles assuraient bénévolement le transport, en tractant les charrois à la force humaine, ou en prêtant à l'occasion leurs bêtes de somme. Par soucis d'économie, on utilise essentiellement le moellon, ramassé à même les champs. La pierre de taille est plus rare car plus coûteuse en main d'œuvre, on l'emploie pour des éléments clefs de l'édifice : chaînes d'angles, harpages des baies, structures etc... La carrière appartient généralement à un carrier qui l'exploite. Il travaille sur commande. L'extraction se fait en gradins. Les dimensions, déjà normalisées sous les Romains le sont encore à cette époque. On utilise des coins mouillés qui rompent les blocs par dilatation. Les outils du tailleur de pierre sont le taillant, le tétu, la polca. Ils doivent être réaffûtés 2 à 3 fois par jour tant leur utilisation est intense. Les pierres sont dégrossies sur place suivant le modèle du maître maçon, pour alléger le transport. Quand la carrière appartient au

seigneur, ce sont les tailleurs du chantier qui viennent directement sur place pour dégrossir les blocs. Sinon, ils travaillent sur le chantier, dans leurs loges, après livraison des pierres d'extraction.

**Le bois** - Le bois est un matériau essentiel. Il sert bien sûr pour la construction des charpentes mais aussi pour les échafaudages ou « échafauds ». Ces derniers représentent, dans les premières années du chantier, plus de 80 % du coût en bois du chantier. Ils sont montés sur place par le charpentier en fonction du besoin des constructeurs. On utilise par souci d'économie, même dans nos régions, des bois de récupération, ou de prêts ; certains contrats font état de prêts de bois par les abbayes, le temps d'un chantier (bastings, planches et poutres qui devront leur être rendus). On comprend bien que, dans ces conditions, les échafaudages ne sont pas normalisés ; leur construction est différente sur chaque chantier. Les échafaudages de pieds sont rarement utilisés. On utilise plus couramment des chevalets ou « estrades » pour monter les premières hauteurs, puis des plates-formes suspendues par deux bouldins, à différentes hauteurs. Enfin, il existe des brancards balancés entre les murs gouttereaux, après leur édification.

**Les engins de levage** - Les matériaux sont mis en place à bras ou au moyen d'engins de levage fort simples. Souvent, des rampes ou des plans inclinés garantissent l'accès en hauteur des ouvriers et des chariots. En haut, on utilise des grues ou des chèvres avec des poulies pour hisser les matériaux. On fixe les pierres avec une louve puis, à la fin du Moyen Âge (fin XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>), avec une tenaille ou pince. La « cage à écureuil » est un appareil plus élaboré qui joue le rôle de treuil. La roue est placée en haut ou en bas. Elle est actionnée par un homme et est prolongée par un cabestan. On l'utilise dans de très grosses églises et pour les cathédrales. On peut encore en voir dans certains combles, préservées jusqu'à nos jours. Il est cependant peu probable que de tels engins aient été utilisés pour la construction de nos églises. Les bras des ouvriers, dans tous les chantiers de l'époque, restent les engins les plus efficaces.

**Les ouvriers** - Les ouvriers spécialisés, maçons, tailleurs de pierre, viennent souvent de l'extérieur. Certains sont de passage quelques jours puis reprennent leur voyage. On voit mal en effet, comment auraient pu se former de telles compétences dans des villages où les habitations étaient construites en bois. À Prémontré, les maçons allemands travaillent d'un côté de l'église, les maçons français à l'autre bout ! Sur les chantiers même des cathédrales, on note la présence de maçons ou tailleurs de pierre en quantité assez faible : 10 à 25 pour les plus grandes constructions ! On imagine alors que pour nos petites églises, leur nombre ne dépassait pas 1 à 3. Encore faut-il préciser qu'un maçon ne se déplaçait pas seul. Tel un petit seigneur, il emportait toute une suite, allant du palefrenier au manœuvre, en passant par quelques compagnons et des hommes aux fonctions insolites comme le « portehache ». Les charpentiers étaient des compagnons d'origine locale. On trouve ensuite des ouvriers moins qualifiés, tels que les « morteliers », chargés de préparer le mortier, les manœuvres qui transportent les matériaux et les charretiers, dont le rôle est essentiel pour l'approvisionnement. Enfin, quelques compagnons très qualifiés interviennent en fin de chantier, comme le maître verrier et le sculpteur. Eux aussi sont itinérants et jouissent d'un prestige égal à celui du maître maçon. La main d'œuvre est libre, à l'exception de quelques rares serfs et de convers dans le cas des abbayes. Le salaire d'un compagnon est : la nourriture pour la journée + 2 à 3 fois le coût de cette nourriture.

### **L'ordre de la construction**

Ce sont d'abord **les fondations** qui occupent les ouvriers. Afin d'économiser au maximum le transport de pierres, on cherche pour l'implantation des points durs naturels, comme à Louâtre où l'église est bâtie sur un banc de grès. Sinon, on réalise un radier ou des semelles de pierre. Le poids des maçonneries et les pressions induites par les voûtes dans le cadre d'une église imposent le recours à des fondations. On observe que malgré l'ignorance quasi générale de cette technique, les fondations des églises sont réalisées dans les règles. Il faut

sans doute y voir le savoir faire de maîtres maçons engagés pour les chantiers.

Ce sont ensuite **les élévations** que l'on bâti. Les murs sont en moellons et l'on utilise des pierres de taille pour les baies, les chaînes d'angles et les corniches. Les pierres sont tracées sur place par le maître maçon, qui coordonne également la mise en œuvre. Sur certains édifices, des réservations sont faites pour les sculptures que l'on placera en fin de chantier. On construit d'abord le chœur de façon à pouvoir dire la messe le plus rapidement possible dans la partie sanctifiée de l'église. Puis, ce sont les murs du transept (s'il y en a un), de la nef et de la façade ouest.

L'édifice est ensuite mis hors d'eau par la réalisation de **la charpente** et de **la couverture**. Ce sont d'autres compagnons qui interviennent pour cette phase. Les bois qui leur sont apportés sur le chantier sont transformés sur place. Avant la période gothique, le gros œuvre pouvait s'arrêter à ce niveau, laissant la place au sculpteur et au verrier, mais pour certaines églises il reste une opération très délicate : la construction des voûtes. Ce n'est en effet qu'après avoir construit la charpente que l'on s'y attelle. Les murs gouttereaux, reliés entre eux par les poutres de charpente (entraits), sont alors prêts à enregistrer et absorber la poussée des voûtes.

**L'arc** est une construction en demi cercle ou suivant des figures géométriques qui en sont dérivées. C'est un appareillage de pierres taillées intelligemment qui s'équilibrent entre elles pour se maintenir au-dessus du sol ! (Cf Villard de Honnecourt). Véritable tour de force pour l'époque. L'arc induit cependant des efforts, à son pied, qui doivent être repris par des piliers ou des **contreforts** qui sont des renforts de maçonnerie placés à l'extérieur d'une église et qui enregistrent la poussée d'un arc ou d'une voûte. Lorsqu'on veut augmenter la hauteur d'une nef, le poids des maçonneries est plus important. Il faut alors élargir l'emprise des murs au sol. Ceci empêche cependant de bâtir des bas-côtés. Pour libérer de la place, on fait reposer une partie du poids sur des piliers et on en reporte une autre partie vers des

contreforts extérieurs par l'intermédiaire d'arc boutants.

Différents types de **voûtes** ont été construits au Moyen-âge. D'abord la voûte romaine qui est une voûte en berceau. Elle constitue un arc continu sur la longueur et prend naissance sur deux gouttereaux. Elle impose d'avoir des murs continus et non des piliers répartis. On ne peut pas y pratiquer d'ouvertures. La voûte gothique est une voûte sur « croisée d'ogive » soutenue par des arcs qui prennent naissance sur des piliers. Les murs peuvent alors être ouverts de fenêtres. C'est ce principe qui a permis la réalisation d'une verrière aussi impressionnante par sa hauteur que celle de Louâtre ou la monumentale rosace de Longpont. La construction des arcs et des voûtes se fait à l'aide d'ouvrages complexes de charpenteries, sur lesquels vont être posées une à une des pierres conçues pour s'équilibrer les unes les autres. Ce sont des charpentiers qualifiés qui construisent ses ouvrages immenses, en commençant par le « tabouret », puis le « cintre ». Tout un savoir faire qui s'est transmis jusqu'à nous, puisqu'on construit encore aujourd'hui des cintres pour étayer les voûtes et les arcs menaçants dans nos églises !

\*

Alors, comment se développent de telles évolutions ? Dans le climat d'effervescence de ces siècles, le progrès des techniques est sans cesse repoussé au delà de ses limites. Les maîtres maçons qui sont désormais à la fois les concepteurs des édifices, les conducteurs de travaux et les réalisateurs cumulent sur eux le savoir faire transmis par leurs propres maîtres, mais aussi bien souvent leurs voyages dans différents ateliers en des lieux géographiques différents. Ces hommes prennent de plus en plus d'assurance.

Les nombreux chantiers mis en œuvre vont encore accroître leur expérience et c'est ce qui va donner à ces maîtres maçons suffisamment de confiance pour expérimenter des innovations techniques. Ils sont par ailleurs soutenus par des commendataires soucieux de démontrer qui la suprématie de leur ordre religieux, qui la suprématie de leur seigneurie sur celle voisine.

**Nicolas Déhu.**

# Les ravages des troupes protestantes dans le diocèse de Laon en 1567-1568

Conférence de M. Eric THIERRY, secrétaire général  
de la Fédération des sociétés d'histoire de l'Aisne  
le 12 décembre 2010

Le diocèse de Laon, dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, est rallié à la Ligue. Laon est même une citadelle du catholicisme. Avec l'évêque Jean de Bours, la Contre-Réforme triomphe. Cette prise de position est favorisée par la terreur protestante.

Le protestantisme a développé deux foyers dans le diocèse. Un en Thiérache depuis 1524, à Landouzy, Lemé, Gercy, Guise. Un dans le Laonnois depuis 1543, à Paissy mais surtout sur les terres de Louis de Bourbon (après son mariage avec Eléonore, la fille de Madeleine de Mailly), à Pierrepont, Aulnois, Sissonne, Anizy.

Catherine de Médicis accorde en janvier 1562 la liberté de culte. Mécontent, le duc de Guise y répond aussitôt par le massacre de Wassy. C'est la première guerre de Religion jusqu'en mars 1563 et l'édit d'Amboise qui réduit la liberté de culte à un lieu, un faubourg par bailliage. Un temple est érigé à Crépy-en-Laonnois. Toutefois, la tension demeure. Les protestants sont accusés de sacrilège : d'avoir brisé un tabernacle et volé des hosties dans l'église Saint-Pierre-le-Vieil. L'occasion d'une reprise en main de la situation est donnée à l'évêque de Laon par l'affaire Nicole Aubry, possédée de Vervins, exorcisée par la « communion » de ses « 30 diables » à Liesse et à Laon.

La neutralité adoptée par Catherine de Médicis, dans la répression menée par le duc d'Albe envers les protestants des Pays-Bas, soulève la colère des protestants français qui organisent une armée en septembre 1567, prennent Soissons. C'est la 2<sup>e</sup> guerre de Religion. Ils pillent Vailly, Chauny, Coucy, Prémontré, Saint-Nicolas-au-bois, Ardon, Bruyères où une fresque dans l'église montre un écartèlement.

Si en mars 1568, la paix de Lonjumeau met fin à cette 2<sup>e</sup> guerre, dès septembre la 3<sup>e</sup> commence. Dans le Laonnois, des troupes protestantes se dirigent vers les Pays-Bas, incendient des villages de la vallée de la Serre. Repoussés vers Saint-Quentin, ils pillent Ribemont, Crépy, Braye, Corbeny, Liesse. Ces années de troubles traumatisent la population laonnoise. Les fausses nouvelles atroces se répandent. Les ruines sont réelles. Le chapitre cathédral doit secourir, restaurer. Il organise aussi des processions contre l'hérésie. En 1570, l'amiral de Coligny réussit à obtenir quatre places fortes. Les protestants semblent vainqueurs. Un temps seulement, car après leur défaite à Mons le 17 juillet 1572 et la nuit de la Saint-Barthélémy organisée par Catherine de Médicis, ils doivent abjurer ou émigrer.

●  
Résumé rédigé par Claude Carème et publié dans les Mémoires 2007 de la Fédération des Sociétés d'histoire de l'Aisne.



Le massacre de la Saint-Barthélemy.  
(estampe de la B.N.F.)

## **Le marquis de Puységur (1751-1825) Général d'artillerie, savant, thérapeute et bienfaiteur**

**conférence de Jean-Pierre Peter,  
directeur d'études à l'Ecole des Hautes études en  
sciences sociales à Paris, le 22 janvier 2012**

Amand Marc Jacques de Chastenet, marquis de Puységur, était issu d'une lignée ancienne, modeste à l'origine, qui par ses mérites et ses alliances avait su, à l'âge classique, s'élever à un rang éminent. Le bisaïeul, général au temps des guerres de Louis XIII et Richelieu, avait servi avec brio ; le grand-père, maréchal sous Louis XV, diplomate et stratège, édita un *Art de la guerre* qui resta longtemps un classique. Le père, Lieutenant général du roi, fut aussi un savant et un érudit. Un oncle, officier supérieur, fut pendant un temps ministre de la guerre de Louis XVI.



Le jeune marquis fit preuve précocement de ses qualités militaires, d'où sa promotion dès ses trente ans à un grade élevé, colonel commandant le régiment d'artillerie de Strasbourg. Mais le distingue d'autre part son vif intérêt pour les sciences et le progrès des techniques. Il s'est monté un cabinet de physique, il expérimente sur l'électricité.

Dans ces années 1775-85, un médecin Viennois avait retenu l'attention des milieux savants en Europe. Intéressé par les phénomènes de l'aimantation et du magnétisme, ce docteur Anton Mesmer avait conclu à l'existence, chez certains sujets et en lui-même particulièrement, d'une capacité à retenir en soi une charge magnétique qui, dirigée par des gestes ou le regard vers des personnes malades, avait pouvoir, quitte à produire de légères convulsions, de ranimer en eux les forces de guérison. Efficacité promise envers toute espèce de maladie. Ce mode de traitement, sous le nom de *magnétisme animal*, fut aussitôt l'objet d'un vif intérêt européen, surtout en France, auprès des gens de science, et particulièrement des médecins, qui expérimentèrent mais furent bientôt, pour la plupart, déçus. Cependant, et parallèlement, ces pratiques avaient d'emblée produit dans les classes aisées un fort succès de mode. Des séances collectives se tenaient à Paris, non dépourvues d'agitations, extases, pâmoisons et gesticulations. De là, après quelques scandales et des échecs, une condamnation des autorités savantes (Académie des sciences et Société royale de médecine - 1784).

Dans un espace très particulier, les casernes, ces cures cependant avaient conduit à des résultats positifs. De jeunes officiers, intéressés par cette mode, en avaient appliqué les moyens au cas de nombreux soldats, éloignés pour de longues années du village lointain et atteints, certains très gravement, du mal du pays, de la « *nostalgie* ». L'intérêt bienveillant que soudain un officier portait à tel ou tel d'entre eux en les « magnétisant », avait régulièrement des effets, au moins psychologiques, très clairement réparateurs.

C'est ainsi que les deux frères cadets du marquis, eux-mêmes très engagés dans ces expériences, avaient fait devoir à l'aîné, fort réticent, de s'intéresser à cette technique si utile aux régiments. Il consentit enfin à se former auprès de Mesmer - pour une somme d'ailleurs considérable... Et il pratiqua discrètement sur son terrain de commandement.

De retour pour quelques semaines de congé sur son domaine de Buzancy (mai 1784), accueilli par son intendant que souciaient les maux de dents de sa propre fille, Puységur se propose

(par jeu dira-t-il) de soigner celle-ci. Succès, et sensation au château ! Le lendemain, on requiert le marquis auprès d'un valet de ferme, Victor Race, vingt ans, atteint d'une grave pneumonie. Une fois magnétisé, Victor se trouve déjà mieux. Il faut donc continuer le traitement.

Mais les choses prennent alors une forme inattendue. Contrairement aux sujets citadins que les passes magnétiques mesmériennes mettaient en état de transe convulsive, le paysan Victor, lui, *s'endort*. Puységur, surpris, craignant d'avoir commis quelque erreur, prolonge ses passes magnétiques pour le réveiller ; et l'endormi se met à parler. Les yeux fermés, il dit voir à l'intérieur de son corps le siège de son mal. Il caractérise ce mal, en qualifie la nature, précise l'étiologie, prédit le jour et l'heure de sa guérison, indique par quels moyens elle interviendra grâce aux pratiques magnétiques du marquis. Les jours suivants viendront confirmer ces prédictions, et les mêmes phénomènes surprenants s'y reproduisent : sommeil profond, l'esprit en éveil. Des personnes présentes autour de lui, Victor peut percevoir, chacune à chacune, l'état de santé de leurs organes et fonctions. De là, diagnostic, pronostic, et traitement proposé. Mais une fois réveillé, Victor ne garde aucun souvenir de ce qu'il a dit et vécu.

Passionné par l'expérience, Puységur la tente auprès d'autres sujets, accumule les résultats, est assiégré de demandes. De toute la région les gens affluent pour se faire soigner. La plupart se déclarent soulagés par les passes. Nombreux sont ceux qui s'endorment, parmi lesquels certains se mettent à manifester cette sorte d'éveil somni-loquace, ces facultés d'autoscopie, de pronostic, de diagnostic des maladies d'autrui, de suractivation des fonctions intellectuelles, dont Victor avait inauguré la série. En ces premiers jours de mai 1784, d'abord pris de vertige, Puységur comprend l'importance de ce qu'il vient de faire apparaître : selon lui, une dimension jusqu'alors inconnue de la nature de l'homme.

Dès lors, il fixe par écrit tout ce qui se produit. Il avertit ses correspondants scientifiques. De ses observations il tirera bientôt la matière d'un livre en deux volumes, imprimés à Londres en 1786, les *Mémoires et Suite des mémoires sur la découverte du magnétisme animal*.

Sous ce nom de magnétisme, Puységur fait entrer dans l'espace d'une nature scientifiquement comprise, des phénomènes qui jusqu'alors relevaient soit du légendaire, soit du domaine religieux ou bien encore du champ des représentations traditionnelles. Mais c'est ici en homme des Lumières qu'il s'assigne à penser et qu'il estime agir selon les termes d'un nouvel ordre de la rationalité, tout habitué qu'il est du souci de faire progresser les savoirs et la science. Ces capacités des sujets en « *somnambulisme artificiel* », il en attribue l'apparition à une instance intérieure qui ne peut se manifester chez un malade que pour autant que le sommeil magnétique l'a détaché de tous ses sens ordinaires. Le *sens interne* (comme il le nomme) prend le relais, et mobilise toutes les ressources de l'âme. Cette aptitude fait du somnambule une sorte de « *passeur* », il l'établit comme support actif d'un *échange* généralisé entre les hommes, les choses et lui. Grâce à cette ouverture soudaine, le sujet se répare lui-même dans son esprit et dans son corps. Il y perçoit également les chemins ou moyens propres au soulagement d'autrui.

Dans les mois puis années qui suivirent, et parallèlement à ses fonctions militaires, Puységur s'occupa de préciser et diffuser sa découverte, à mesure que les soins qu'il dispensait, soit à Strasbourg soit auprès des populations du Soissonnais, lui apportaient de fortes assises expérimentales. On notera également combien sa pratique impliquait de confiance dans l'idée qu'aidé par l'impulsion magnétique, chaque malade pouvait trouver en soi la *liberté* d'aller à sa guérison.

Aussi, les événements de 1789 à 92 convinrent-ils à ce grand seigneur, proche du peuple. Il fut promu général commandant de l'École royale d'artillerie de La Fère. Mais l'exécution

du roi, pour lui inacceptable (janvier 93), le fit entrer dans une semi clandestinité, protégé sans doute par tant de ceux qu'il avait soignés. Nommé maire de Soissons par le Directoire (1798), il reprit sa liberté après cinq années pour se consacrer entièrement à sa vocation, ses recherches et activités thérapeutiques, régulièrement ponctuées de publications.

L'une des thérapies importantes qu'il réalisa, et de surcroît émouvante, fut celle d'un enfant demi-fou, Alexandre Hébert, fils d'un horloger de Soissons. Dans ses crises le garçon se lançait la tête contre les murs à risquer de se tuer. Puységur le garda plus de six mois auprès de lui, faisant dormir Alexandre dans sa propre chambre, s'en faisant accompagner dans tous ses déplacements et poursuivant avec lui un dialogue constamment repris par la mise en sommeil lucide, plusieurs fois par jour, pour l'aider à rasseoir en lui et par lui-même la raison toujours présente mais occultée dans cet esprit dérangé.

Face à toute cette recherche, à ses résultats remarquables, ne répondit que le silence du corps médical et de la communauté des savants que pourtant il tenta inlassablement de convaincre.

Quand dans les années 1880 à 1900 les corps savants (médecins, physiologistes, neurologues, psychiatres et philosophes, fondateurs de la psychothérapie) s'adonnèrent avec passion à des expériences sur et par l'« hypnose » (terme nouveau pour le somnambulisme artificiel), ni Flournoy ni Charcot, ni Bernheim, ni Freud ne donnèrent signe de reconnaître à Puységur sa qualité de découvreur et d'initiateur. En ce domaine, seuls Pierre Janet et Charles Richet surent reconnaître cette dette. De l'hypnose on se servit beaucoup dans une perspective expérimentale pour mesurer les degrés de dépendance des sujets malades - surtout des femmes *hystériques* - non pour leur restituer un certain degré d'initiative dans leur chemin de guérison. Ce fut l'honneur de Freud, d'avoir rendu au consultant l'ouverture à cette liberté, l'accès à ses propres territoires de l'inconscient. Puységur, sans savoir les nommer, les avait, le premier, repérés.

Jean-Pierre Peter.



# Le procès des templiers (1307-1312)

Conférence de Ghislain Brunel  
conservateur en chef aux Archives nationales  
le 18 mars 2012

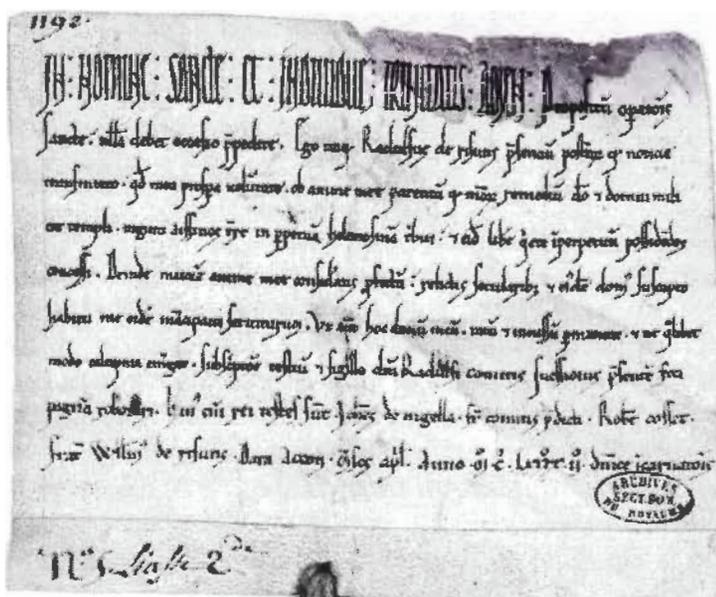
Des châteaux de Terre sainte aux prisons parisiennes, l'épopée des Templiers est un véritable mythe qui s'enracine dans leur chute brutale autant que dans leur splendeur originelle. Issu d'une confrérie de chevaliers rattachée au Saint-Sépulcre de Jérusalem et dirigée par le Champenois Hugues de Payns, son premier maître, l'ordre des « pauvres chevaliers du Christ et du Temple de Salomon » a pour vocation originelle de protéger les Lieux saints et les pèlerins qui s'y rendent. Le roi de Jérusalem, Baudouin II, lui cède son palais du mont Moriah, installé dans la mosquée al-Aqsa qui correspond au site du palais de Salomon ; la proximité du Temple de Salomon, occupé par la mosquée de la Coupole du Rocher, contribue à lui donner son nom !

Soutenus par Bernard, abbé de Clairvaux, qui rédige un opuscule en leur faveur, *l'Eloge de la nouvelle chevalerie*, les templiers défendent leur cause, en janvier 1129, devant le concile de Troyes et le légat du pape. Les pères du concile les dotent alors d'une règle monastique qui en fait des religieux à part entière : ils prononceront désormais des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance à leurs supérieurs. Leur mission est de défendre la Terre sainte coûte que coûte ; moines et soldats à la fois, ils incarnent le nouveau concept de guerre sainte qui permet de tuer en recevant une récompense spirituelle, la remise des péchés. Pour la chevalerie, la croisade — et donc l'engagement dans l'ordre du Temple — est une voie de rédemption. Comme le dit Guibert de Nogent, « en notre temps, Dieu a institué la guerre sainte de sorte que l'ordre des chevaliers et la multitude instable qui avait l'habitude de s'engager dans des massacres réciproques, à la manière des anciens païens, puissent trouver un nouveau chemin pour obtenir le salut ». Le templier est à la fois un moine et un militaire, ce qui est une révolution qu'on a peine à mesurer aujourd'hui. La règle de l'Ordre prône la solidarité et l'ascèse des frères. Afin de donner encore plus d'indépendance aux templiers, le pape les prend sous sa protection exclusive dès 1139 et les exempte des dîmes dues aux évêques ou aux abbayes déjà en place : ce qui sera une source de graves conflits au XIII<sup>e</sup> siècle.

L'organisation institutionnelle et matérielle du Temple n'a qu'un seul but : assurer le financement de ses activités en Orient et le recrutement des combattants dont on a besoin pour tenir les forteresses et livrer les batailles incessantes contre les musulmans. On considère qu'un tiers des revenus des domaines occidentaux est transféré chaque année à Jérusalem, siège de l'Ordre. Le réseau des « maisons » templières, regroupées en commanderies (*preceptorias*), se met en place dans toute l'Europe grâce aux dons des fidèles enthousiastes. Dès 1133, par exemple, les templiers reçoivent des revenus à Serches de la part de l'évêque Josselin de Soissons, l'un des participants du fameux concile de Troyes. C'est le noyau initial du patrimoine de la future commanderie du Mont-de-Soissons, citée vers 1180 pour la première fois et dotée d'une belle chapelle gothique ; la maison voisine d'Ambrief, qui en dépend, est mentionnée avant 1201<sup>1</sup>. Quant aux jeunes recrues, le Temple les trouve à proximité de leurs établissements, surtout dans la moitié nord de la France où le réseau des maisons templières est très dense, avec une présence tous les 30 km. On devient frère du Temple

<sup>1</sup> Sur les domaines soissonnais des templiers avant le rattachement à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, voir Valérie BESSEY, *Les commanderies de l'Hôpital en Picardie au temps des chevaliers de Rhodes, 1309-1522*, Millau, 2005.

également parce qu'on a rencontré des templiers lors des croisades. C'est le cas du Soissonnais Raoul de Ressons. Après la prise de Jérusalem par Saladin en octobre 1187, qui fut un choc pour l'Occident, Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion dirigent la 3<sup>e</sup> croisade qui aboutit à la prise de la ville d'Acre en juillet 1191 : elle devient le nouveau siège des Etats latins d'Orient et de l'ordre du Temple. De nombreux chevaliers du domaine royal accompagnaient le roi de France. Parmi eux, Raoul, qui prend l'habit du templier pour quitter le monde séculier ; se délestant des biens matériels puisqu'il a fait vœu de pauvreté, il fait don de sa terre de Ressons-le-Long à l'Ordre. C'est le comte de Soissons, Raoul I<sup>er</sup>, qui scelle la charte en présence de son jeune frère, Jean de Nesle, et d'un templier, frère Guillaume de « Risuns », originaire du même village que Raoul : son parent ? un voisin ? un ami ?



Raoul de Ressons entre dans l'ordre du Temple - Acre 1192.

### L'arrestation et les premiers interrogatoires

Au début du règne de Philippe le Bel (1285-1314), la défense de la Terre sainte obsède toujours les chrétiens d'Occident, d'autant que Saint-Jean-d'Acre est prise d'assaut par les mamelouks en 1291 : le grand maître du Temple, Guillaume de Beaujeu, y perd la vie avec des dizaines de ses frères. Repliés à Chypre, templiers et hospitaliers disposent alors de moyens militaires et financiers trop faibles pour reprendre pied en Palestine ou en Syrie. Il est fait pression sur les deux ordres pour qu'ils fusionnent en une seule institution mais le grand maître Jacques de Molay refuse catégoriquement. La position du Temple devient encore plus délicate lorsque se multiplient, en 1305-1306, les accusations d'anciens templiers et des rumeurs sordides sur les pratiques de l'Ordre ; elles ébranlent la confiance du roi. Entre-temps, les tensions avaient atteint leur paroxysme entre le roi et le pape. Philippe le Bel était entré en conflit avec le vieux pontife Boniface VIII à propos de la levée des décimes sur les biens de l'Eglise et à propos de la juridiction des évêques ; puis les prétentions affirmées du pape au pouvoir universel devinrent inacceptables aux yeux d'un souverain qui voulait rester « empereur en son royaume ». À l'été 1303, le roi envoya son principal conseiller aux affaires religieuses, le juriste Guillaume de Nogaret, pour arrêter le pape dans son château d'Anagni et lui signifier sa convocation devant un concile universel qui devait le juger pour hérésie et maints autres crimes supposés. Boniface VIII en mourut quelques semaines plus tard. Son successeur excommunia Nogaret et tous ceux qui avaient trempé dans le complot. Hommes du pape, les templiers allaient servir de moyen de pression pour faire aboutir les revendications royales face à la papauté.

Le vendredi 13 octobre 1307, tous les templiers du le royaume de France, chevaliers, sergents, artisans et domestiques, sont arrêtés par les hommes de Philippe le Bel (ill. 4 : sceau de Philippe le Bel). Rédigé le 14 septembre précédent, l'ordre d'arrestation détaillait la procédure à suivre et les crimes sur lesquels enquêter : lors de

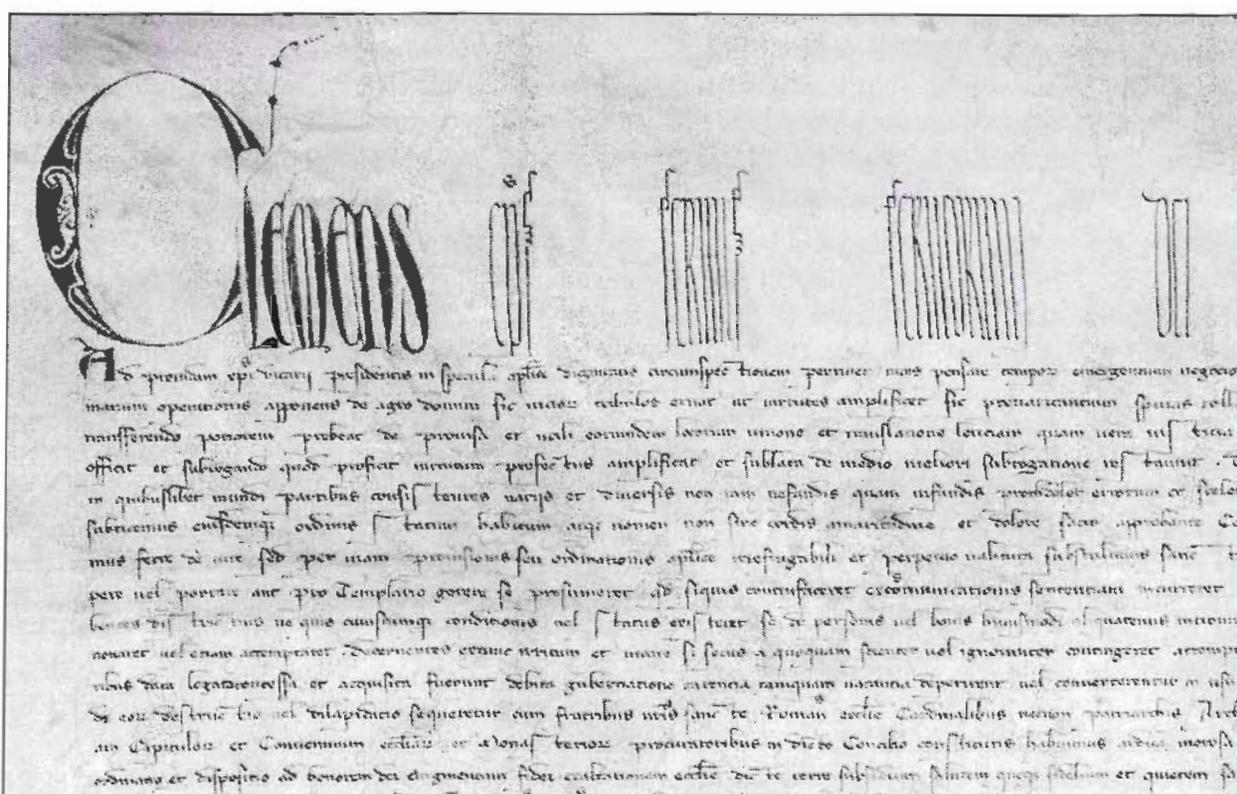
leur réception dans l'Ordre, les templiers renieraient le Christ par trois fois en crachant sur la croix ; les postulants échangeaient des baisers obscènes avec celui qui les recevait, « au bas de l'épine dorsale », puis au nombril et sur la bouche ; enfin, pour observer leur vœu de chasteté, ils s'interdiraient tout commerce charnel avec les femmes mais accepteraient l'homosexualité. Il fallait aussi les interroger sur la présence « d'une idole en forme de tête d'homme avec une grande barbe » que les templiers embrasseraient et adorerait lors de leurs chapitres provinciaux ; et sur le fait que les prêtres de l'ordre donneraient l'hostie sans la consacrer par les formules orthodoxes. Philippe le Bel prétend avoir l'aval du pape et déclare se fier à l'enquête préalable du dominicain Guillaume de Paris, l'inquisiteur de France en titre. Contre ces « ennemis de Dieu, de la foi et de la nature », il n'a pas d'autre choix que l'arrestation de tous les membres de l'Ordre et la saisie de leurs biens ; il recommande l'emprisonnement et l'isolement des accusés. On appellera ensuite « les commissaires de l'inquisiteur pour examiner la vérité avec soin, par la torture s'il en est besoin ». Tout était dit.

Parmi tous les interrogatoires conservés, celui des 138 templiers déferés à Paris devant l'inquisiteur de France en octobre et novembre 1307, est le plus impressionnant : il s'agit d'un rouleau de parchemin de 22 mètres de long<sup>2</sup>. Au total, 134 des 138 templiers, âgés de 17 à 80 ans, avouèrent tout ou partie des crimes qu'on leur reprochait : 105 frères auraient renié le Christ, « de bouche mais non de cœur » ; 123 auraient craché sur le crucifix, ou à côté, ou par terre ; 103 admirent avoir reçu des baisers obscènes et 102 reconnurent avoir été encouragés à l'homosexualité pour éviter le commerce des femmes. Ces aveux étaient suffisants pour répondre aux attentes de Philippe le Bel ; le roi pouvait se glorifier d'étaler au grand jour les turpitudes d'un ordre religieux qui n'était plus digne de sa fonction, assurer la reconquête de la Terre sainte. Parmi ces templiers interrogés à Paris, on compte un bon nombre de frères admis comme templiers lors d'une cérémonie dans la chapelle du Mont-de-Soissons : Jean de Croutoy, 56 ans, reçu vers 1281 ; Gilles de Pernant, 60 ans, commandeur de la maison d'Ambrief, reçu vers 1285-1286 ; Adam, maréchal du Mont, 40 ans, reçu vers 1304 ; Jacques de Courmelles, 45 ans, reçu vers 1299 en présence du chapelain du Mont, un dénommé Robert ; ou encore Jean de Vauberlain, 40 ans, reçu à la Noël 1293.

Agissant hors du droit légitime, puisque seul le pape a autorité sur les templiers, Philippe le Bel harcèle le pape gascon Clément V (élu en 1305) pour le forcer à lâcher le Temple. En échange, les conseillers du roi proposent d'abandonner les accusations d'hérésie lancées à titre posthume contre Boniface VIII. Mais il faut des preuves coûte que coûte. Les interrogatoires des prisonniers sont donc conduits à partir de questionnaires serrés, en usant constamment des tortures physiques et des pressions psychologiques. Philippe le Bel s'appuie sur les aveux obtenus à Paris pour entraîner les autres souverains occidentaux à arrêter les templiers dans leurs royaumes. Clément V ne veut pas lui laisser la main ; il reprend l'initiative le 22 novembre 1307 : il ordonne l'arrestation de tous les templiers de la chrétienté et met leurs biens sous la tutelle de l'Église. Il dépêche deux cardinaux à Paris pour obtenir également le transfert des templiers sous le contrôle de l'Église ; fin décembre, Jacques de Molay est entendu, il révoque ses aveux. En février 1308, le pape suspend l'action des inquisiteurs et annule les procédures engagées par Philippe le Bel. Celui-ci lance alors ses premières attaques directes contre Clément V, l'accusant de népotisme et laissant entendre qu'il favorise l'hérésie en protégeant le Temple. Pour obtenir le soutien de son peuple, Philippe le Bel convoque les états du royaume à Tours entre les 5 et 15 mai 1308. Nobles, clergé et villes de France envoient leurs représentants, munis des procurations adéquates : la commune de Soissons ne manque pas de répondre à la convocation royale.

<sup>2</sup> Les interrogatoires des templiers ont été édités par Jules MICHELET, *Le procès des templiers*, Paris, 1841-1851, 2 vol.

Durant l'été 1308, après que ses cardinaux aient entendu à Poitiers 72 templiers choisis par le roi, puis à Chinon cinq dignitaires, le pape Clément V doit se résoudre à ouvrir une procédure sur les agissements de l'ordre. Dans sa bulle *Faciens misericordiam*, expédiée à partir du 12 août 1308, il lance une double enquête : celle des évêques et des inquisiteurs dans chaque diocèse sur les personnes des templiers, celle des commissions pontificales dans chaque État sur le Temple en tant qu'ordre. Sa volonté de reprendre en mains l'enquête sur les agissements de l'ordre et sur son orthodoxie l'amène à imposer une commission pontificale qui se réunit à Paris, au monastère de Sainte-Geneviève. Tous les templiers qui souhaitent défendre l'ordre peuvent être entendus. En mars 1310, ce sont 589 templiers qui répondent positivement et sont transférés vers Paris. Les premières auditions sont favorables au Temple et montrent les failles de l'accusation. Le roi fait alors nommer son obligé, Philippe de Marigny, comme archevêque de Sens. Son objectif est de démontrer les contradictions entre les dépositions faites devant les commissions diocésaines de sa province et celles faites devant les délégués du pape. Il accuse plusieurs templiers d'être retombés dans l'erreur et les condamne comme relaps ; 54 d'entre eux sont brûlés le 12 mai près de la porte Saint-Antoine. Cela stoppe net les capacités de défense des templiers qui entérinent leurs aveux primitifs. Parmi les frères qui sont encore entendus par la commission pontificale après le bûcher, on retrouve quelques Soissonnais. Jean de Courmelles, un frère sergent devenu commandeur de la maison de Moisy (diocèse de Meaux), est interrogé le 8 février 1311 ; il ne veut parler qu'en privé aux commissaires car « il semblait terrorisé à cause des tortures qu'il affirmait avoir subi à Paris, après son arrestation, au cours desquelles il avait perdu quatre dents » ; finalement il avoue toutes les erreurs qu'on lui demande de reconnaître. Jacques de Courmelles et Jean de Vauberlain, interrogés une première fois en 1307, sont toujours vivants en février 1311 et maintiennent leurs aveux également ; à



la différence de beaucoup d'autres templiers, Jacques de Courmelles porte encore le manteau templier et la barbe, marque de son attachement à l'Ordre malgré toutes les souffrances endurées.

Le 16 octobre 1311, le pape Clément V ouvre le concile de Vienne qui doit traiter de l'avenir du Temple, de l'aide à la Terre sainte et de la réforme de l'Église. Les délibérations s'enlisant pendant des mois, Philippe le Bel tente donc le coup de force et entre dans Vienne avec son armée, le 20 mars 1312. Le pape pousse alors les Pères à supprimer l'Ordre sans le condamner. La bulle *Vox in excelso* du 22 mars constate que le Temple est devenu si décrié qu'il ne peut plus servir à la Terre sainte ; Clément V entérine sa disparition. Le 2 mai, la bulle *Ad providam* valide le transfert des biens templiers à l'ordre de l'Hôpital.

L'arrestation réussie du vendredi 13 octobre 1307 a révélé à l'Occident tout entier la puissance de Philippe le Bel et d'un État devenu adulte, dégagé de l'emprise de Rome. Appuyé sur une administration tentaculaire et sur des conseillers qui étaient des virtuoses du droit, le souverain montrait qu'il parvenait toujours à ses fins, raflant au passage l'argent et les biens dont il avait le plus grand besoin pour ses guerres. Les autres princes l'imitèrent dans ce déni du Temple ; même le pape Clément V retira sa protection à un ordre religieux dont le peuple ne voyait plus l'utilité depuis que les infidèles régnaient en maîtres sur la Terre sainte.

Ghislain Brunel.



Sceau de Philippe le Bel .....

..... et celui des Templiers.

# Nivelle, l'inconnu du Chemin des Dames

Conférence de Denis Rolland du 17 mars 2013

Dans cette conférence, Denis Rolland a repris les différentes thèses soutenues dans son ouvrage « Nivelle, l'inconnu du Chemin des Dames » qui a fait l'objet de nombreuses recensions positives. Parmi elles, en guise de résumé de cette conférence nous donnons celle de Yohann Chanoir parue dans « Historiens et géographes ».

« En 1914, Nivelle, âgé de 58 ans, est colonel d'artillerie. Il n'est déjà plus un inconnu, ses compétences en logistique et en artillerie sont reconnues par ses pairs. En décembre 1916, il est nommé Commandant en Chef des Armées du Nord Est. Jugé plus offensif que Pétain, le (vrai) Sauveur de Verdun est vu par la classe politique comme l'artisan de la nouvelle offensive qui doit, enfin... percer le front. Or, cette offensive, qui mobilise 1 200 000 hommes, s'effectue dans un contexte peu propice à son succès. Nivelle n'a pas su ou pas pu engager une réforme en profondeur du G.Q.G. : l'équipe qu'il a installée n'a pas eu le temps suffisant pour transformer les compétences réunies en complémentarités effectives. Débordé par l'ampleur de la tâche, voulant tout (sa)voir et tout diriger, il subit les interventions récurrentes du gouvernement, qui affaiblissent son autorité et accaparent son attention. Il se retrouve peu à peu à la tête d'une offensive à laquelle il ne croit plus vraiment, qui ne peut plus atteindre l'objectif suprême suite au retrait allemand.

L'échec amène l'éviction de Nivelle. Or, en se fondant sur une solide analyse des sources, dont certaines inédites, Denis Rolland montre que cet échec est "surdimensionné" (p.226) et qu'il résulte « d'une infinité de facteurs ». L'incurie du service de santé et du Deuxième Bureau explique aussi cet échec, tout comme les interventions répétées du pouvoir politique. La réputation de boucher apparaît aussi surfaite, les pertes subies sous le commandement Nivelle (140 000) sont comparables à celles éprouvées sous l'autorité de Pétain (137 000). Affecté en Algérie, Nivelle entreprend une sécurisation et une exploration du Sahara, tout en augmentant les effectifs disponibles, permettant ainsi de satisfaire les exigences du front. L'après-guerre amène son retour en grâce dans l'armée, puis dans la mémoire nationale, comme l'illustre le transfert au Panthéon en 1931, sept ans après sa mort.

Dans une conclusion remarquable, l'auteur démontre que le basculement mémoriel s'opère dans les années soixante. Nivelle devient un anti-Pétain : son rôle à Verdun est éclipsé, au profit de celui du Chemin des Dames. La figure du général incompetent, fort peu économe du sang de ses soldats, s'impose ●

# **Picardie, Champagne-Ardenne, 2 siècles de betteraves à sucre à travers croissance, crise et guerres mondiales**

**Conférence de Ludovic Laloux  
le 21 avril 2013**

La découverte du sucre dans la betterave est le fruit des recherches d'une succession de savants. C'est Oliver de Serres en 1575 qui découvre la présence de sucre dans la betterave fourragère puis en 1747 Andreas Marggraf explique comment l'extraire, ce que réalise son disciple Franz Achard en 1798. Après de nombreuses sélections, celui-ci parvient à produire les premières betteraves sucrières contenant 7 % de sucre et met en place une première fabrique expérimentale de sucre en Pologne : 2 kg par jour extraits de 70 kg de betteraves.

En France, les premières fabriques de sucre apparaissent au début de l'ère napoléonienne. Benjamin Delessert ouvre la 1<sup>ère</sup> fabrique à Passy en 1801, les deux suivantes apparaissent en 1806 à Chelles (Seine & Marne) et à Saint Ouen (Seine Saint Denis). En Picardie, il faut attendre 1810 pour voir apparaître les premières fabriques : Ferrières près d'Amiens et Sailly-Saillisel au nord de Péronne ; en 1811, Mailly près de Laon et Château-Thierry. En 1811 et 1812, deux décrets impériaux lancent la culture de la betterave à sucre avec pour objectif, pour les départements picards, de cultiver 400 hectares de betteraves en 1811 et 1000 en 1812 ; il sera difficile à atteindre : 6 sucreries et 515 hectares dans l'Aisne et 4 sucreries avec environ 500 hectares dans la Somme.

A la chute de l'Empire en 1815, c'est le sucre de canne qui couvre majoritairement les besoins en sucre, la production de betteraves n'intervenant que pour un peu plus de 1/10<sup>e</sup>. Pendant une bonne dizaine d'années, la production de sucre issue de la betterave périclité : 213 fabriques pour du sucre dit "indigène" dans tout le pays, une centaine en 1825 et seulement 58 en 1828 avec 2700 tonnes produites cette année-là. Mais la culture de la betterave connaît alors un nouveau démarrage, plus particulièrement dans les contrées septentrionales du pays. En Picardie, 16 fabriques voient le jour en 1828 avec 600 tonnes, puis 107 en 1838 avec 8500 tonnes, ce qui représente 20 % du marché national derrière celles du Nord et du Pas de Calais qui réalisent les 2/3 de la production française. Parmi les usines fondées : Roye, Ham et Epenancourt dans la Somme, Francières et Bresles dans l'Oise, Puisieux dans l'Aisne. En 1866, Jules Linard, ingénieur picard, met au point un système de canalisations souterraines pour expédier le jus de betteraves provenant de râperies locales vers une usine centrale.

Beaucoup de combats de la Première Guerre mondiale ont eu lieu dans le Nord et en Picardie. Nombreux sont les champs qui ne peuvent plus être cultivés pendant cette période et, après-guerre, posent encore des problèmes à cause des obus, mines et fil de fer barbelés qui empêchent de travailler dans certains champs. En 1924, une loi sera votée pour encourager la relance de la culture de la betterave.



En 1973 débute dans la Marne la construction de la sucrerie de Connantre. Toutefois, le marché du sucre s'inverse en 1975, année de la mise en route de l'usine. Pourtant, une dizaine d'années plus tard, 6 usines sur 55 en France atteignent cette importance tandis que Connantre caracole en tête avec 19.000 tonnes puis 21.500 tonnes/jour en 2004-2005. alors que le tiers des usines traitent alors au moins 14.000/jour. Connantre demeure la plus grosse installation du monde avec, en 2011, 2,4 millions de tonnes de betteraves en provenance de 2.700 hectares, 300.000 tonnes de sucre cristallisé et 170.000 tonnes de sirop destiné à des distilleries du groupe Téréos.

La Champagne-Ardenne est une jeune région betteravière. La majeure partie de ses cultures proviennent de la Champagne crayeuse défrichée dans les années 1950 avec pour conséquence le triplement des surfaces emblavées dans les années 1930 à 1952. Outre une mécanisation accrue, un travail des terres explique cette évolution.

La réforme de l'Organisation commune des marchés (OCM) en Europe en 2006 favorise les produits sucriers des 40 PMA (Pays les moins avancés = Tiers monde), ce qui conduit à une profonde réorganisation du marché sucrier. En 2008, la mise en culture en Champagne-Ardenne se limite à 78.000 hectares, soit pratiquement la moitié par rapport à 1981, et à 126.000 hectares en Picardie. En 2008, Téréos ferme les sucreries d'Abbeville (Somme), Vic-sur-Aisne (Aisne) et Marconnelle (Pas de Calais). Par rapport à la production nationale totale, la répartition est la suivante pour la production de betteraves à sucre : Picardie 34 %, Champagne-Ardenne 25 %, Nord 14 %, Ile de France 11 %, Centre 10 %, reste (Alsace, Auvergne, Normandie) 6 %.

Le développement de la filière éthanol se trouve très lié au cours des hydrocarbures. Les deux chocs pétroliers de 1973-1974 et de 1979-1980 stimulent la production d'éthanol. A l'inverse, le contre-choc pétrolier de 1986 en a limité le recours pendant quelque temps avant de retrouver un regain d'intérêt ces dernières années. Des usines de production d'éthanol s'ouvrent : Cristanol à Bazancourt (Marne) d'une capacité de production allant jusqu'à 1,5 million d'hectolitres avec des betteraves et des céréales ; Arcy-sur-Aube (Aube) est capable de fournir 120.000 tonnes d'éthanol. En Champagne-Ardenne, les 2/5<sup>e</sup> se trouvent transformés en alcool ou éthanol et 8 % en autres usages industriels, notamment à destination des cosmétiques, levures et pharmacies.

Aujourd'hui, il reste 25 sucreries en France : 4 en Champagne-Ardenne : Arcis sur Aube, Connantre, Sillery et Bazancourt, et 6 en Picardie Bucy-le-Long, Origny Saint Benoîte, Chevières, Roye, Epeville et Villers-Faucon.

**Ludovic Laloux.**

Maître de conférences en histoire contemporaine (Université de Bordeaux IV)  
Membre du centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques  
(CRESAT) - Université de Haute-Alsace.

# La catastrophe ferroviaire de Vierzy du 16 juin 1972

Conférence de Ludovic Laloux

le 14 octobre 2012

Réalisé durant la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, le tunnel ferroviaire de Vierzy relie Soissons et Paris. Un siècle plus tard, peu entretenu, il se révèle vétuste. Dans la soirée du 16 juin 1972, l'effondrement de sa voûte se révèle fatal pour les passagers de deux trains qui s'engouffrent sous celle-ci.

## Une succession de chantiers depuis le percement du tunnel

De 1859 à 1862 s'échelonne la construction du tunnel ferroviaire de Vierzy. Situé juste au nord-est de la commune en direction de Soissons, ce tunnel de percement à double voie s'inscrit dans la réalisation de la ligne ferroviaire reliant Paris et Laon. D'une longueur d'environ 1,4 km, il s'incurve légèrement. Il comprend un parement de pierre et cinq puits d'aération. Dès 1866, des réparations s'imposent en raison d'un premier éboulement de la voûte sur une longueur de 120 mètres. Durant la guerre franco-prussienne de 1870-1871, l'explosion de mines en deux endroits du tunnel provoque des éboulements sur des sections de 50 et de 14 mètres de long. Le gel de l'hiver 1876 impose des réparations.

Lors de la Première Guerre mondiale, le tunnel se trouve dans la zone des combats : le 1<sup>er</sup> septembre 1914, par l'explosion d'une mine, un tronçon d'une longueur de 50 mètres s'effondre, ainsi qu'un autre en 1918 pour la même raison. Un décollement superficiel de la paroi se produit en 1928, ce qui nécessite de nouvelles réparations. À partir de 1935, il faut procéder au remplacement de moellons altérés. En plusieurs endroits, ils laissent désormais la place à des briques assemblées préalablement en panneaux solidarités au moyen de tiges d'acier. Lors de leur retraite du printemps 1940, des soldats français procèdent à l'effondrement d'une portion du tunnel par l'explosion d'une mine. Des travaux de réfection sont effectués dès l'automne 1940 puis de nouveau après un décollement superficiel de la paroi en 1952.

Au seuil des années 1970, l'effritement puis la chute de briques entraînent, le 5 avril 1972, l'ouverture d'un chantier pour remplacer certaines parties du tunnel par un chemisage en béton de sept centimètres d'épaisseur. À la démolition du revêtement de briques succède le curetage de la voûte suivi de la pose d'armature et de la projection de béton. Durant le chantier, les trains continuent à circuler, voire même à s'y croiser à une centaine de kilomètres à l'heure. Le marché originel incluait le remplacement dès la nuit suivante de chaque élément de rouleau. Or, il fut modifié durant les travaux du printemps 1972. À la mi-juin, la voûte est affaiblie sur une longueur de 25 mètres, voire totalement dégarnie sur une dizaine de mètres.

## Un double accident

Le 16 juin au soir, vers 20 h30, un train de marchandises emprunte le tunnel de Vierzy. Peu après son passage, une partie de la voûte s'effondre provoquant un amoncellement d'environ 700 tonnes de roches et de gravats. À 20 h55, un autorail de six voitures reliant Paris à Laon s'engouffre à 110 km/h dans le tunnel et percute l'éboulis. Une minute plus tard, venant de l'autre sens, un autre autorail avec deux voitures pénètre à 90 km/h dans le tunnel et heurte à son tour l'obstacle. La voiture de tête de chacun de ces autorails se trouve imbriquée dans celle d'en face. L'une des motrices se trouve coincée entre la voûte et le sol. Les autres voitures s'encastrent les unes dans les autres. Les moteurs continuent à fonctionner tandis que d'atroces cris et des gémissements retentissent. Ce vendredi-là, un total d'environ 500 personnes voyagent dans les deux automoteurs : soldats en permission, étudiants de retour chez eux, ainsi que d'autres voyageurs comme des maires de communes de l'Aisne revenant du congrès des maires de France organisé à Paris.

Pourtant blessé, l'un des chefs de train parvient à atteindre un téléphone de voie situé près de la gare. Il donne l'alerte à 21 h11. Huit premiers sauveteurs arrivent. Ils viennent du centre de secours d'Hartennes-et-Taux. D'autres les suivent tandis que le son des sirènes vibre dans l'air des communes aux alentours. Les chalumeaux oxyacétyléniques ne peuvent être utilisés en raison de la crainte de mettre le feu au gazoil des réservoirs des autorails. Seul l'emploi de scies à métaux à la main s'avère possible. Le nombre total de décès s'élève à 108. L'effectif des blessés s'avère plus difficile à évaluer : 87 blessés graves ou près de 240 s'il est tenu compte de contusions parfois modestes.

## Décisions ultérieures

Après des travaux d'intégrale réfection avec la réalisation d'une voûte en béton de 50 centimètres et non plus les sept centimètres du printemps 1972, le tunnel est mis en voie unique. En 1976 se déroule à Soissons le procès. Le tribunal se prononce sur les sanctions réclamées contre neuf inculpés. Cinq d'entre eux, appartenant au personnel de la SNCF, sont condamnés à des peines de prison avec sursis tandis que les quatre autres sont relaxés. La SNCF est déclarée civilement responsable pour les dommages provoqués. En revanche, la société qui accomplissait les travaux de réfection au printemps 1972 se trouve mise hors de cause.

## Conclusion

Le 12 décembre 1917, un train ramenant du front plusieurs centaines de soldats n'était pas parvenu à freiner lors d'une descente dans les Alpes : entre 400 et 600 morts furent à déplorer sur les lieux du drame non loin de la gare de Saint-Michel de Maurienne. Le 23 décembre 1933, entre Lagny-sur-Marne et Pamponne, un express reliant Paris à Strasbourg percute un train qui venait de redémarrer après avoir respecté un signal lui intimant l'arrêt. Le nombre de personnes décédées s'élève à 204 personnes. Avec 108 morts, la catastrophe ferroviaire de Vierzy du 16 juin 1972 est, en France, la troisième en nombre de personnes décédées.

Ludovic Laloux

Mâitre de conférences en histoire contemporaine (Université de Bordeaux IV)  
Membre du centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRESAT) - Université de Haute-Alsace.

**STAD**  
ST-QUENTIN 13, r. Raspail - LE TOUQUET  
LEER DU VAL-PHOSSE



TENNIS



EQUITATION  
02 - CHATELAIN SUR DISE  
TEL : 06.71.29

# L'ALISNE

## NOUVELLE

29<sup>e</sup> année - N° 4310 - Prix : 0,70 F

PARAIT LES MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS

MARDI 20 JUIN 1972

JUIN EST EXCEPTIONNEL  
**40% REMISE**  
A LA CAISSE  
SUR TOUS LES ARTICLES  
SANS EXCEPTION

Soldes 3 suisses

18, boulevard Gambetta - SAINT-QUENTIN

# PEUT-ETRE 120 MORTS!

## Plus d'espoir à Vierzy de dégager 40 victimes

**Le ministre des Transports aux obsèques célébrées dans la cathédrale de Soissons**



La cathédrale de Soissons, pendant la cérémonie funèbre. Derrière les quarante-cinq cercueils alignés dans le chœur, les familles des victimes de la catastrophe. A l'arrière, la fosse aux morts grâce aux haut-parleurs qui ont été installés à cet effet. (Ph. A. N.)

C'est seulement samedi matin que le monde entier apprit l'étendue de la catastrophe. Depuis la veille au soir, les trains les plus contradictoires couvraient à travers le département, toute personne s'imaginant l'horrible vérité. Pourtant, au fil des heures, il fut su rendre à l'évidence : le nom de la petite commune de Vierzy était à tout jamais marqué par la terrible fatalité.

Avec un courage exemplaire, les sauveteurs luttaient pied à pied contre la mort, cherchant à sauver les personnes ensevelies sous des tonnes de pierres et de fer, ou à mettre en sécurité dans leur pénible besogne, les corps déformés et décolorés. Travaillant dans des conditions extrêmement difficiles et dangereuses, ils sauvèrent ainsi quelques malheureux qui furent immédiatement transportés dans les hôpitaux de la région, puis emmenés dans ceux de Paris. Hélas le nombre de survivants n'était que très peu nombreux, surtout après le lendemain. Parfaitement, la liste des décès s'allongait sans cesse.

Cette liste, publiée par les services officiels, provoqua l'indignation de la presse locale, tant à Vierzy qu'à Soissons, Laon, Châlons-Thierry et partout où elle fut lue. Ce n'est qu'au moment précis que la population de nos régions prit conscience de l'importance de la catastrophe. Dans les villages qui entouraient, chacun voulait la connaître, craignant que le nom de son membre de sa famille ou de son ami ne y figure. Et, malheureusement, dans bien des cas, ce fut le cas.

Le pape Paul VI devait faire envoyer un télégramme à Mgr Marcillac, évêque de Soissons et de Saint-Quentin. On voit le télégramme adressé au cardinal de Soissons, évêque de Soissons, à l'occasion de la catastrophe ferroviaire de Vierzy.

« De tout cœur avec courage ses équipes de secours. »  
« Je félicite vos équipes installées sous tente et tentes au-delà de la zone de la catastrophe. »  
« Je vous prie de leur adresser mes salutations et de leur offrir mes condoléances. »  
Cardinal Villot.

Enfin, M. le Président de la République Charles de Gaulle, M. le Ministre des Transports, de se représenter aux obsèques des victimes qui avaient été pour eux, et dont nous sommes coupés par ailleurs.

**DES CONDOLEANCES DU MONDE ENTIER**

En outre, les personnalités du monde entier ont envoyé des messages de condoléances au Président François.

M. Edward Heale, premier ministre britannique, M. Helmut

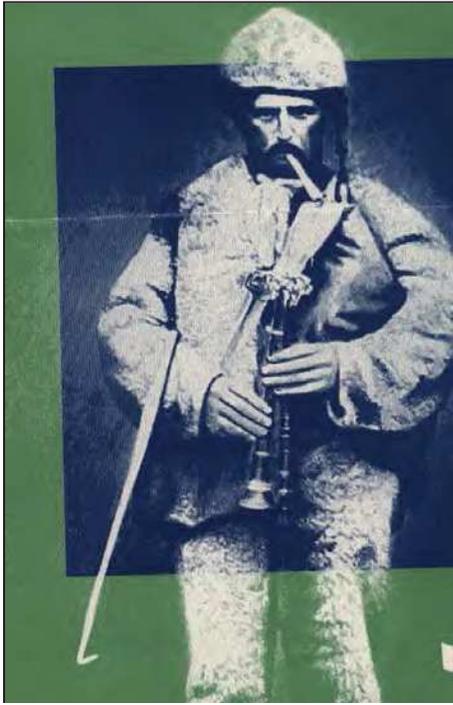
Spahn, M. le Président de la République d'Espagne, M. Jean Chastot, ministre des Transports, de se représenter aux obsèques des victimes qui avaient été pour eux, et dont nous sommes coupés par ailleurs.

**DES CHIENS POUR LES TENTATIVES DE LA DERNIERE CHANCE**

Limité en fin de matinée, deux chiens de la gendarmerie de montagne, dressés spécialement pour le sauvetage des disparus, arrivèrent sur les lieux du drame. Encadrés par le capitaine Soulier de la gendarmerie de Soissons (Haute-Marne), ils se dirigèrent à l'intérieur du tunnel.

« Les chiens ont été envoyés à la recherche de personnes ensevelies sous les débris. Ils ont été envoyés à la recherche de personnes ensevelies sous les débris. Ils ont été envoyés à la recherche de personnes ensevelies sous les débris. »

**De nos envoyés spéciaux :**  
Jean CAMBRELIN  
Guy DUPE  
et Alain COLLET



Le berger hennuyer Alphonse Gueux, ancien joueur de cornemuse.

## La musique traditionnelle en Picardie Conférence de François Pery lors de notre conférence-diner du 16 novembre 2012

Il serait injurieux pour ses habitants de laisser croire qu'une région « n'a pas de traditions musicales »... C'est pourtant ce que l'on entend encore trop souvent dire au sujet de la Picardie ! Certes, il ne reste que très peu de pratiques vivantes et pourtant, si l'on considère une aire culturelle picarde allant du sud de l'Oise (vallée de l'Automne), jusqu'au Pas-de-Calais et du Vimeu jusqu'au Hainaut, cette région où l'on parle le « Picard », est aussi riche que la Bretagne ou l'Auvergne dans son histoire de la musique populaire.

Il convient de mentionner les trouvères picards (XII<sup>ème</sup> – XIV<sup>ème</sup> siècles) très nombreux et dont la ménestrandise des grandes villes (Arras, Amiens, Beauvais...), a sans doute pu hériter jusqu'à la Révolution. Les instruments joués à travers ces époques sont, ici comme ailleurs représentés sur les sculptures des cathédrales, les plafonds peints (*voir l'église de Coucy-la-Ville dans l'Aisne, ou Flavacourt dans l'Oise*), les miséricordes de stalles (*à Amiens*) et enluminures...

Dans certains écrits, on mentionne également des instruments telle la « muse à brassi » (cornemuse), connue à Vervins au XVI<sup>ème</sup> siècle Tombés en désuétude au cours du XIX<sup>ème</sup>, siècle ces instruments ont néanmoins perduré dans quelques pratiques populaires. Au sujet de la cornemuse, les historiens de la fin du XIX<sup>ème</sup> et début XX<sup>ème</sup> siècle, témoignent de son usage répandu de la région de Boulogne-sur-Mer jusqu'au Hainaut belge où ont été retrouvés quatre instruments aujourd'hui conservés au musée de Bruxelles. Grâce aux savoir-faire de quelque facteurs d'instruments, ils ont permis de faire renaître, la « muchosa » (= « muse-au-sac ») ou le « pipasso » (= « pipe-au-sac »), aujourd'hui enseignés à Amiens, Beauvais, Mers-les-Bains, Ribemont..

On peut considérer que la pratique d'une musique à danser s'était développée dans les villages de Picardie avec le violon et grâce aux perfectionnements des instruments à vent (cuivres et bois), pour les « musiques à kiosque » Si la première guerre mondiale a porté un coup fatal à bon nombre de traditions musicales, elle a apporté en même temps de nouvelles pratiques. Pourtant, on savait encore danser le quadrille dans les années 1950 en Thiérache, au son d'un piston, d'une clarinette et d'un tuba... De même que l'usage très familial de l'épinette était connu en Artois, Hainaut et aux alentours de Saint-Quentin.

La musique dite « traditionnelle » est devenue dans les années soixante-dix, un phénomène de mode resté assez confidentiel dans la région ; à l'opposé de toute pratique « folklorique » pour laquelle la Picardie a pu échapper, faute de traces assez « visibles ». Pourtant, en cherchant bien, on sait combien certaines fêtes votives, certains jeux traditionnels, furent illustrés de musiques bien spécifiques. Ce que nos voisins wallons ont su pérenniser en conservant le sens de la fête populaire. A l'heure actuelle, il reste beaucoup à faire pour exhumer les traces d'instruments anciens, les partitions, les danses..., et surtout pour convaincre les Picards que cet art - même « populaire » - porte une valeur forte d'identité régionale.

**François PERY**

*Marister ed pipasso*

*(professeur de cornemuse picarde au Conservatoire de Beauvais)*

# “Au secours des enfants du Soissonnais, 1919-1921”

Conférence de Karen Polinger Foster et Monique Judas-Urschel  
du 15 décembre 2012

## Introduction

Karen Polinger Foster et Monique Judas-Urschel ont animé une conférence sur leur livre récemment publié : *"Au secours des enfants du Soissonnais : Lettres américaines de Mary Breckinridge, 1919-1921"* (Encrage Editions, Amiens). L'origine de ce travail se trouve dans la découverte de trois dossiers de 57 lettres, conservées dans les archives de l'Université du Kentucky, aux USA. Karen Foster et Monique Judas-Urschel avons aussitôt réalisé que ces lettres méritaient une traduction en français, puis une publication.

Fidèlement le dimanche, Mary Breckinridge écrivit à sa famille durant les trois ans où elle servit comme infirmière-volontaire au Comité Américain pour les Régions Dévastées de la France (le CARD), l'organisation créée et dirigée par Anne Morgan, fille du riche banquier américain, et d'Anne Murray Dike. Parmi les rares documents qui subsistent des membres du CARD, c'est un ensemble exceptionnel de lettres.

Elles témoignent de l'étendue des problèmes durant cette période et de l'importance du travail accompli par Mary Breckinridge dans le domaine de la santé publique et de l'aide sociale à l'enfance. Ses lettres, détaillées et de bonne qualité littéraire, fournissent également une richesse d'aperçus et d'informations uniques sur les événements, la société française, et sur l'action humanitaire dans le Soissonnais immédiatement après la Grande guerre.

## Pourquoi Mary Breckinridge est-elle venue en France en 1919 ?

Pour beaucoup de ses compatriotes volontaires au CARD, c'était l'opportunité de participer à l'élan de sympathie des Américains pour la France, et également l'occasion de mener une expérience hors du monde limité pour les filles de bonne famille à l'époque. Mary Breckinridge avait en plus des raisons particulières, familiales et personnelles, de servir dans la France dévastée.

## Quel était son milieu familial ?

Depuis le début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, des générations de la famille Breckinridge avaient joué un rôle important dans l'histoire américaine, surtout dans l'histoire sudiste. Le grand-père de Mary Breckinridge, par exemple, était Vice Président sous James Buchanan, mais il fut battu par Abraham Lincoln en 1860 à l'élection présidentielle. Il est devenu Ministre de la Guerre des Etats confédérés durant la guerre de Sécession. Son père suivit, lui aussi, une carrière politique à Washington, et il fut ambassadeur à la cour du Tsar Alexandre de Russie.



## AU SECOURS DES ENFANTS DU SOISSONNAIS Lettres américaines de Mary Breckinridge 1919-1921

Traduction et commentaires de  
Karen Polinger Foster & Monique Judas-Urschel

## **Quelle était son histoire personnelle ?**

Née en 1881 et élevée dans la tradition Breckinridge du service public et des convictions fortes, très tôt elle a développé une conscience sociale. En 1904, elle a épousé Henry Morrison, mais son bonheur fut bref, car deux ans plus tard, il est mort d'une appendicite. Ensuite, elle a persuadé ses parents de lui laisser passer un diplôme d'infirmière à New York. En 1912, elle a épousé Richard Thompson. Son fils Breckinridge (Breckie) est né en 1914. A partir de ce moment, elle s'est consacrée entièrement à son éducation, avec l'objectif de le voir suivre une haute carrière militaire ou gouvernementale, dans la magnifique tradition familiale.

Mais de nouvelles tragédies personnelles se succédèrent rapidement. En 1916, sa fille Mary est morte six heures après sa naissance prématurée. En 1918, Breckie décède d'une appendicite car on a hésité trop longtemps avant de faire opérer l'enfant. En été 1918, elle a écrit un mémoire cathartique, dans lequel elle raconte chaque détail de sa courte vie. A la fin du livre, elle explique sa décision d'honorer la mémoire de Breckie en travaillant dorénavant pour le bien-être des enfants du monde.

## **Mary Breckinridge et le CARD**

Après avoir rencontré Anne Morgan, elle a décidé d'aller en France comme membre du CARD. Bien sûr elle savait que les quatre années de joie de la vie de Breckie correspondaient exactement aux quatre années de misère des enfants dans la France dévastée par la guerre.

Une fois installée au centre du CARD à Vic-sur-Aisne, elle se plongea dans le travail, créant les unes après les autres les premières cliniques de santé publique dans la région. Moins d'un an après son arrivée, elle était la co-fondatrice de la future Association médico-sociale Anne Morgan (AMSAM). De plus, elle travaillait en coopération avec le gouvernement français pour améliorer les conditions hospitalières, pour développer des programmes de formation pour les infirmières, et pour établir la santé publique et l'aide sociale à l'enfance au premier rang des priorités nationales en France.

## **Mary Breckinridge et le Frontier Nursing Service**

A son retour aux Etats-Unis, elle a fondé le Frontier Nursing Service (FNS) dans les montagnes du Kentucky, basé sur le modèle du CARD. Directrice jusqu'à sa mort en 1965, elle a laissé un legs extraordinaire. Aujourd'hui, le FNS est toujours florissant, avec un hôpital moderne et de nombreux programmes réputés de santé publique et d'éducation, surtout pour les infirmières sage-femmes.

## **Thèmes traités dans des lettres**

Une quinzaine de thèmes sont traités dans les lettres:

- Descriptions des régions dévastées du Nord de la France et de Belgique
- Participation à des événements historiques
- Engagement personnel dans le travail
- Relations avec les paysans
- Remarques sur les notables
- Observations sur les classes sociales
- Portraits des enfants du Soissonnais
- Réflexions sur la situation de la femme juste après la guerre
- Observations sur les conditions économiques en France à l'époque
- Opinions sur les programmes de la reconstruction dans la région
- Coordination avec les organisations françaises et américaines
- Publicité pour le CARD et d'autres groupes

- Formation des infirmières et l'évolution des hôpitaux en France
- Action humanitaire dans le domaine de la santé publique
- Visiteurs américains et français aux centres du CARD

### Lecture de lettres

Afin de donner une idée de la richesse de ces lettres, Karen Foster et Monique Judas-Urschel ont lu sept extraits:

- Description du village de Tartiers, le 24 février 1919
- Description du Chemin des Dames, le 30 mars 1919
- L'action humanitaire effectuée en faveur de la ville de Reims, le 16 septembre 1920
- Déjeuner chez la duchesse d'Albufera, au château de Montgobert, le 8 septembre 1919
- L'heure de thé chez les de Reiset, au château de Vic-sur-Aisne, le 28 octobre 1920
- Le Doyen de Vic-sur-Aisne et son tableau, le 31 août 1919
- Un cas critique de diphtérie à Coucy-le-Château, le 3 juillet 1921

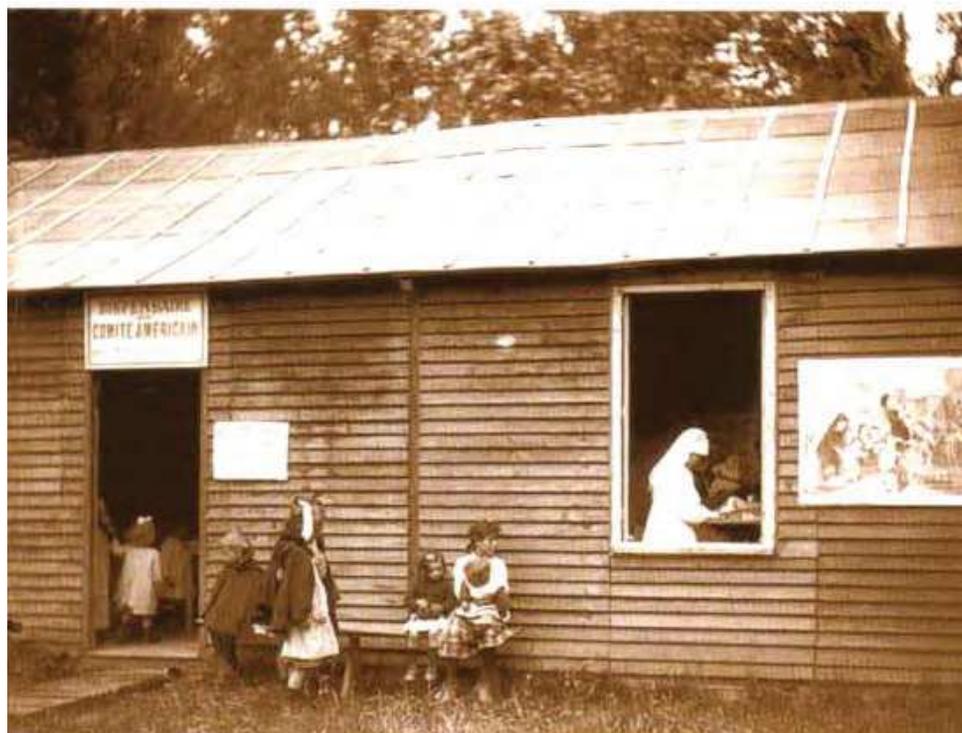
### Conclusion

La conférence s'est terminée sur une dernière question : qu'aurait pensé Mary Breckinridge du livre ? Bien qu'elle ait souhaité que toute sa correspondance soit détruite, après avoir écrit son autobiographie, elle pourrait cependant être heureuse de voir que l'esprit de la coopération franco-américaine dans le Soissonnais demeure dans ce travail de traduction de ses lettres.

En conclusion, les co-auteurs ont présenté un film muet, réalisé par le CARD pour la publicité et la collecte de fonds en Amérique. Puis, il y eut une demi-heure de questions et remarques, témoignant du vif intérêt pour le sujet de ce livre. A l'issue de la conférence, les auditeurs ont apprécié le verre de l'amitié offert par la ville de Soissons. Une "dédicace" du livre avait été organisée par la librairie Interlignes.

Karen Foster et Monique Judas-Urschel

Mary Breckinridge  
au dispensaire  
de l'unité  
du CARD.  
Vic-sur-Aisne  
1919



# Un aperçu de la justice en Picardie sous l'Ancien Régime

Conférence de Julien Sapori du 20 janvier 2013

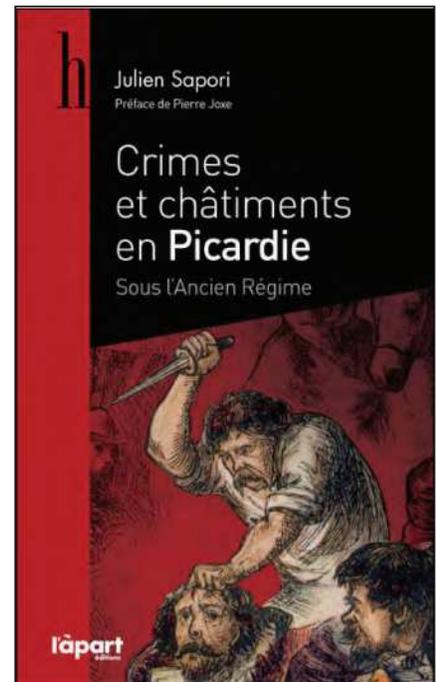
La Picardie, cette terre qui fut le berceau de la monarchie française et le grenier à blé de Paris, était l'une des plus riches du royaume, densément peuplée et disposant d'un puissant maillage judiciaire dont témoignent encore les archives d'Amiens, de Beauvais et de Laon. Cette masse importante de procédures criminelles, souvent inexploitées, constitue une ressource idéale permettant au chercheur de restituer, au-delà des grands procès déjà fort médiatisés à l'époque, le fonctionnement au quotidien de l'appareil judiciaire et policier aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Ridiculisées et âprement critiquées, la police et la justice de l'Ancien régime avaient, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, mauvaise réputation. Finalement, ces institutions baroques à souhait ont été effacées par une convention soucieuse de faire table rase de l'ancien droit. Après les tâtonnements révolutionnaires, on a assisté à la naissance de nouvelles structures bâties par l'esprit rationnel de Napoléon et qui, dans leurs grands traits, persistent encore de nos jours. Quand on évoque aujourd'hui les écartèlements, les procès aux cadavres, les condamnations en effigie ou les amendes honorables, on hésite entre le fou-rire, l'horreur ou la démarche anthropologique. Rien ne semble plus subsister, et depuis longtemps, du paysage judiciaire de nos ancêtres.

Il serait périlleux de prétendre décrire le maillage judiciaire de ce territoire, véritable mosaïque d'une complexité extraordinaire dans laquelle juges, avocats, plaideurs et mis en cause naviguaient à vue. Y cohabitaient les justices dites "déléguées", c'est à dire relevant du roi et reposant essentiellement sur les bailliages, et les justices "seigneuriales", en perte de vitesse depuis le XVII<sup>e</sup> siècle mais toujours très présentes, notamment dans le monde rural. Ces justices seigneuriales étaient aussi qualifiées de "subalternes" car l'appel de leurs jugements se faisait toujours auprès des bailliages royaux. Leurs pouvoirs étaient plus ou moins étendus selon qu'elles disposaient de la basse, moyenne ou haute justice. La haute justice était compétente pour tous les crimes pouvant entraîner la peine de mort ou une peine infamante, tandis que la moyenne connaissait les contentieux civils et criminels au-dessus d'un certain préjudice. Chaque justice avait l'obligation d'entretenir une prison et les seigneurs, hauts justiciers, de planter un pilori et d'afficher des fourches patibulaires ou gibets composés d'un nombre de piliers proportionnel à leur degré de noblesse : deux pour les gentilshommes, trois pour les châtelains, quatre pour les barons, six pour les comtes, huit pour les ducs. Le nombre de piliers du roi n'était pas limité.

Statuant en première instance ou en appel, les bailliages ou sénéchaussées royaux, au nombre d'environ quatre cents vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sur l'ensemble du royaume, étaient compétents au civil comme au pénal et constituaient véritablement la clé de voûte de l'édifice judiciaire de l'Ancien régime.

Les bailliages disposaient d'une compétence exclusive pour les "cas royaux" qui englobaient les affaires pénales considérées comme particulièrement graves : lèse-majesté, hérésie, fausse monnaie, rébellions, séditions, enlèvements de personnes, parricides, incestes, incendies, sodomies, etc, et d'une compétence en appel pour toutes les justices inférieures.. Généralement, un bailliage était composé d'un lieutenant général, d'un lieutenant criminel, de plusieurs conseillers, d'un avocat du roi, d'un procureur du roi, d'un greffier en chef et de plusieurs greffiers et huissiers. Dans un souci de rationalisation, certains bailliages importants avaient été transformés en



présidiaux et déclarés compétents pour juger en dernier ressort certaines causes. Il s'agissait d'accélérer la marche de la justice en empêchant le "double appel" devant les bailliages d'abord, puis auprès du Parlement. A côté des bailliages et des présidiaux, tribunaux de droit commun, existaient des justices d'exception relevant également du roi parmi lesquels les Greniers à sel (pour gérer et juger la gabelle), les Amirautés (pour les infractions maritimes), les Tables de marbres des Eaux et forêts, les Chambres des comptes, la Cour des monnaies, etc. Mais la plus importante de ces justices d'exception était certainement celle des prévôts des maréchaux.. Ils étaient chargés de juger rapidement et sans appel les "cas prévôtaux", à savoir les crimes commis par des gens de guerre, les vagabonds ou les mendiants, ainsi que les séditions ou les vols sur les grands chemins. Ces juridictions, redoutées par leur sévérité, disposaient de leur propre force armée, la maréchaussée, que l'Assemblée constituante transformera en gendarmerie nationale.

Au total, à la veille de la Révolution, la France comptait entre 70.000 et 80.000 justices, en grande partie seigneuriales. Mais si les justices étaient innombrables, les policiers étaient fort rares. D'ailleurs, jusqu'à la fin de l'Ancien régime, le terme "police" désignait des fonctions et pas une institution. En dehors de Paris, où le lieutenant général de police disposait d'une administration déjà conséquente, en province, ce que nous appelons aujourd'hui "police" se bornait à de rares commissaires de police (officiers sans troupe établis dans les villes), aux effectifs limités et dispersés de la maréchaussée, (quatorze ou quinze brigades pour la généralité de Soissons, chacune composée de quatre ou cinq cavaliers) et aux divers auxiliaires directs des magistrats, notamment les huissiers. Bien que demeurant extraordinairement faibles en nombre par rapport à nos critères contemporains, "police" et maréchaussée tendaient à se renforcer. En cas de besoin, et notamment pour réprimer les "émotions populaires", il fallait recourir à l'armée, ce qui arrive notamment lors des émeutes dites de la "guerre des farines" de 1775 mais cette pratique n'avait rien d'original et restera la règle jusqu'aux lendemains de la première guerre mondiale.

Au sommet de la hiérarchie judiciaire se trouvait une institution particulièrement prestigieuse, le Parlement de Paris qui, compétant sur une énorme étendue représentant environ le quart du royaume, donnait une cohérence à cet ensemble si hétéroclite. Le Parlement assurait diverses fonctions extra-judiciaires caractéristiques d'un régime fondé sur la confusion des pouvoirs. Le droit appliqué par ce système d'une complexité déroutante conservait des différences importantes d'une région à l'autre, notamment en matière de droit civil, s'inspirant dans la France du nord de diverses coutumes moyenâgeuses. Certes la tendance était à l'organisation mais l'Ancien régime ne produisit jamais un ensemble de dispositions cohérentes pouvant être considérées comme une sorte de code pénal ; Il existait cependant l'ordonnance de 1670 qui fixait les règles générales de fonctionnement de ces innombrables tribunaux, évitant ainsi la paralysie totale du système. Elle énumérait aussi, de manière très sommaire, les diverses peines à savoir la mort naturelle, la question, les galères perpétuelles ou à temps, le bannissement perpétuel ou à temps, le fouet, l'amende honorable. Ces peines pouvaient être complémentaires, il était courant, par exemple, qu'un jugement prévoit la condamnation au bannissement et au fouet. L'"imbecillitas sexus", c'est à dire les femmes, faisait l'objet devant les tribunaux d'une certaine indulgence en raison à la fois de sa présumée "faiblesse d'esprit" (qui le rendait, au moins en partie, irresponsable comme les enfants) et d'une constitution physique l'empêchant d'endurer la rigueur de certaines peines. Les femmes étaient donc dispensées des condamnations aux galères au bénéfice de la prison et, pour ce qui concerne la peine capitale, ne pouvaient pas être exécutées sur la roue mais seulement par le feu, la pendaison ou la décapitation.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le système connut de nombreuses réformes, d'une manière générale les mœurs s'adoucissaient et les modèles de sociabilité inspirés par la politesse et la civilité s'affirmaient. L'époque de "l'éclat des supplices" tirait à sa fin. Les progrès étaient constants et paraissaient partout inéluctables ; pourtant, ils seront brusquement stoppés et, quelques années plus tard, la Terreur révolutionnaire guillotina les opposants par milliers, montrant les limites d'une transformation des mœurs qui ne s'était pas enracinée aussi profondément qu'on l'aurait cru ●



Sceau de Nivelon de Quierzy, évêque de Soissons  
1201 - Arch. nat.

## Sceaux et pouvoir à Laon et à Soissons (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)

Conférence de Caroline Simonet  
le 27 avril 2014

La sigillographie, ou étude des sceaux, du Laonnois et du Soissonnais a été entamée dès le XIX<sup>e</sup> siècle : Germain Demay a publié un inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie qui englobait les diocèses de Laon et Soissons, pourtant largement hors de l'espace linguistique picard. De nombreux sceaux sont conservés aux Archives départementales de l'Aisne ainsi qu'aux Archives nationales. Les richesses de la Bibliothèque nationale et d'autres fonds dans l'Aisne et les départements voisins restent encore à inventorier de façon systématique. Malgré l'existence de l'inventaire de Picardie et de celui des Archives nationales rédigé par Douët d'Arcq, environ un tiers des sceaux ont échappé aux recensements. Il est vrai qu'il s'agit souvent d'empreintes très détériorées.

Le terme de sceau renvoie à la fois à la matrice et aux empreintes qu'elle produit. Ainsi il arrive que de nombreuses empreintes identiques existent, issues d'une même matrice. Dans le cadre d'une thèse, nous avons pu ainsi recenser 700 sceaux différents, mais dont les matrices (perdus aujourd'hui) ont produit plus de 1800 empreintes. Quant aux sigillants, on en a comptabilisé 445. Ces chiffres sont loin d'être définitifs et exhaustifs : ils sont le fruit d'un travail concentré sur les Archives départementales de l'Aisne et les Archives nationales uniquement.

Les empreintes offrent le plus souvent des dimensions trop importantes pour avoir été produites par des anneaux sigillaires. Ceux-ci existaient pour les sceaux de 10 à 20 mm. Au-delà, les matrices étaient des objets plats dotés au revers d'un appendice de préhension afin d'en faciliter la manipulation. Elles étaient conservées dans des coffres fermés afin d'éviter le vol ou l'utilisation frauduleuse.

Car l'usage le mieux connu des sceaux est celui de la certification des documents. Les sceaux servaient également à clore une lettre ou un sac de marchandises précieuses, à marquer la possession sur un bien ou encore à indiquer sur un produit l'identité de l'artisan qui l'avait réalisé et qui était payé à la pièce. Mais ces empreintes ne nous sont que très rarement parvenues. Aussi est-ce l'usage juridique des sceaux que l'on étudie le plus souvent grâce aux milliers d'empreintes qui demeurent rattachées aux documents médiévaux.

En Laonnois et en Soissonnais, les premiers sceaux de validation de document apparaissent dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle chez les évêques, soit à une période assez précoce dans le royaume de France. Les traces de scellement et les annonces de sceaux dans les documents concernent d'abord Laon. Mais c'est Helgot, évêque de Soissons, qui a laissé en 1085 la plus ancienne empreinte conservée. Progressivement, les grandes communautés religieuses (chapitres cathédraux, abbayes) et l'aristocratie (Soissons-Nesle, Coucy, Roucy...) s'emparent ce nouvel usage dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, avant que les Communes, les chevaliers, l'ensemble du clergé (prêtres, chanoines...) ne les imitent avant 1200. Au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, c'est l'ensemble de la société laonnoise et soissonnaise qui a adopté le sceau : artisans, écuyers, bourgeois, officiers du roi...

Il arrive même que des moines possèdent un sceau personnel, bien qu'ils se dépouillent de toute autorité juridique individuelle lors de leur entrée en religion, s'en remettant à leur abbé et à la communauté des moines du couvent. Mais certaines missions confiées par les abbés peuvent conduire des moines hors du monastère et nécessitent la validation de documents. La matrice du couvent ne pouvant sortir des murs du monastère par crainte de perte ou de vol, le moine fait alors usage d'un sceau personnel. L'ordre cistercien, représenté dans la région par l'abbaye de Longpont, a laissé le seul document écrit réglementant l'usage et l'iconographie des sceaux. Les abbés devaient privilégier la figuration de la crosse abbatiale, plutôt que la très prestigieuse figuration en pied. On attendait également d'eux qu'ils transmettent la matrice d'un abbé à l'autre, donc la légende devait être anonyme. Enfin les moines n'étaient pas censés disposer d'un sceau conventuel. Très vite, ces mesures ont été assouplies. Ainsi les abbés de Longpont ont usé de la figure en pied, mais ce sont effectivement transmis les matrices. Cette règle a fini par être abandonnée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Un groupe semble totalement absent dans la région : les paysans. Si les serfs, paysans totalement dépendants juridiquement de leur seigneur, n'avaient pas l'usage d'un sceau, en revanche les vilains, paysans libres, pouvaient en avoir besoin. Or seule la Normandie nous a légué un nombre important de sceaux de « paysans » (le terme renvoyant aussi bien à des agriculteurs qu'à des artisans ou à des rentiers des villages). La raison de l'absence de sceaux de paysans dans les autres régions tient au contexte juridique. La coutume normande accorde une large autonomie juridique à l'ensemble des habitants, y compris les plus modestes. Cela donne à leurs sceaux une valeur juridique réelle, non contestable devant un tribunal. En Laonnois et en Soissonnais, comme dans la plupart des autres régions du royaume, la coutume est moins favorable. Beaucoup de personnages ne disposent pas d'une autorité juridique suffisante pour que les actes qu'ils valident soient reconnus devant un tribunal. Leur sceau est considéré comme ayant une valeur privée, et non une valeur authentique. Aussi les membres de la petite noblesse, les bourgeois, le bas-clergé, les paysans s'adressent le plus souvent à une autorité supérieure pour faire valider leurs ventes, donations, échanges de biens, testaments, etc... C'est ainsi que les évêques et leurs cours de justice (les officialités), les aristocrates, les grandes abbayes, le bailliage de Vermandois (l'administration provinciale du roi) sont sollicités pour rédiger et sceller des actes dits de « juridiction gracieuse » pour des tiers, moyennant paiement, car leurs sceaux sont authentiques. Cela explique l'abondance de certaines empreintes (notamment les officialités et le bailliage) et au contraire la rareté d'autres sceaux (les trois-quarts des sceaux de la région sont connus par une empreinte unique).



Sceau de Thibaut de Laon, moine de Foigny - 1303 Arch.nat.

Les empreintes du Laonnois et du Soissonnais offrent un aspect assez classique. Deux formes dominent : le rond et la forme en navette (autrefois appelée ogivale, elle ressemble à une amande aux deux extrémités pointues). L'ovale se rencontre rarement (moins de 3 % des cas). On compte également trois sceaux scutiformes (en forme d'écu), un carré, un hexagone et un octogone. La cire employée est dans plus de la moitié des cas naturelle, allant du blond au brun. Les

Les empreintes du Laonnois et du Soissonnais offrent un aspect assez classique. Deux formes dominent : le rond et la forme en navette (autrefois appelée ogivale, elle ressemble à une amande aux deux extrémités pointues). L'ovale se rencontre rarement (moins de 3 % des cas). On compte également trois sceaux scutiformes (en forme d'écu), un carré, un hexagone et un octogone. La cire employée est dans plus de la moitié des cas naturelle, allant du blond au brun. Les

colorations, utilisées dans la région dès le XII<sup>e</sup> siècle, sont le vert (plus d'un quart des empreintes) et plus rarement le rouge (moins de 10 %). Enfin il existe trois cas de cire bicolore : un berceau de cire naturelle est rempli de cire rouge.

Ces empreintes sont rattachées aux documents selon différentes techniques, qui évoluent avec le temps. A l'origine, elles sont rivées au parchemin : le scelleur incise de parchemin d'une croix, fait passer dans l'ouverture un boudin de cire molle qu'il aplatit de chaque côté du document, puis applique la matrice sur la cire encore malléable côté texte. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, les sigillants adoptent l'appension : une attache traverse le bas du document par le biais d'une fente ou d'œillets pratiqués dans le parchemin, deux galettes de cire molle emprisonnent les attaches en leur cœur, et la matrice peut être apposée. Dans certains cas, on ajoute au revers de la galette de cire une seconde empreinte (le contre-sceau) afin de rendre la falsification du document plus difficile. Les attaches étaient à l'origine des lanières de cuir mais très vite elles sont remplacées par des languettes de parchemin (doubles ou simples) appelées des queues de parchemin. A ce type d'attache le plus courant (près de 90% des actes) s'ajoute l'usage de lacs de soie ou, très rarement dans la région, de cordons de laine ou de chanvre. Ces deux types d'attache offrent l'avantage de pouvoir jouer sur les couleurs. Pourtant les sigillants du Laonnois et du Soissonnais optent pour le rouge ou/et le vert dans 90% des cas. Il serait donc vain d'essayer à tout prix de chercher une signification héraldique à la couleur des attaches : ce n'est que très exceptionnellement le cas (et nous n'en avons trouvé aucun exemple pour la région).

Enfin autour de 1400 on voit apparaître un nouvel usage : le placage du sceau au bas du document. De la cire est chauffée puis déposée sur le parchemin ou le papier qui commence à être utilisé, puis la matrice est appliquée. Les scelleurs ont parfois tenté de protéger les empreintes en plaçant un carré de papier sur la cire, avant d'appliquer la matrice. Cet usage se révèle néfaste pour la conservation des empreintes qui se morcellent sous le papier et sont très rarement lisibles aujourd'hui. Le placage est adopté aux petites empreintes mais difficile à utiliser pour les sceaux mesurant plus de 25 ou 30 mm : or la taille moyenne des matrices dans la région tourne autour de 50 mm, et certaines atteignent les 90 mm, comme celle de la Commune de Soissons.

La surface du sceau offre deux espaces : le champ au centre, où l'on grave l'image, et l'exergue autour, où se trouve la légende (bien que certains sceaux soient anépigraphes). L'exergue est le plus souvent délimité par deux lignes, les filets. La légende commence généralement par une croix suivie du mot « sceau » en latin ou vieux français (sigillum / seel) écrit en entier ou abrégé ; puis viennent les prénom, nom et titulature du sigillant.

Au cours des siècles, l'image tend à empiéter sur l'exergue. Au début le phénomène est discret : les pieds d'une dame, l'épée d'un chevalier, la crosse d'un prélat... Puis apparaissent des architectures et ornements qui concurrencent de plus en plus la légende, parfois totalement interrompue par l'image. Il arrive même qu'un élément de l'image porte la légende, comme un phylactère déployé en arc de cercle.

Le choix d'image est large mais la plupart des sigillants respectent des convenances sociales liées à leur rang, leur statut et leur fonction. Le sceau incarne l'autorité du sigillant : l'image doit donc refléter cette autorité. L'une des figurations les plus prestigieuses est le portrait du sigillant. Ce portrait stéréotypé peut être en pied (très apprécié des prélats et des dames), en majesté (inconnu chez les laïcs de la région, il est utilisé par certains évêques et abbés, ainsi que pour figurer un saint patron ou la Vierge), à cheval (pour les aristocrates). L'équestre de guerre est le plus fréquent : seul Enguerrand IV de Coucy utilise un équestre de chasse sur son premier sceau. Quelques dames de la région optent également pour ce type mais il demeure peu répandu en Laonnois et en Soissonnais. Les communautés religieuses privilégient les saints patrons et les scènes hagiographiques. Toutefois certains laïcs n'hésitent pas à choisir également la figure de leur saint patron.



Sceau de Charles de Valois - 1294 Arch. nat.

Les sigillants plus modestes ne peuvent se permettre un portrait. Aussi ils se tournent vers les végétaux, les objets, les animaux, et surtout les armoiries. Les laïcs privilégient le type héraldique, soit sur leur grand sceau, soit sur leur contre-sceau. Il est plus inhabituel chez le clergé. Les Communes du Laonnois et du Soissonnais délaissent le type architectural, pourtant très en vogue dans d'autres régions. Elles préfèrent la figuration en pied. Soissons par exemple montre son maire en arme entouré des échevins ; le beffroi de la ville n'apparaît qu'au contre-sceau. En revanche, les officialités de Laon et de Soissons offrent des images d'architectures, probablement utopiques si l'on considère les similitudes du sceau de l'officialité de Laon avec celui de l'officialité de Reims.

Sur plus de 10 % des sceaux, l'image fait allusion au nom ou à la fonction du sigillant. Cet usage touche l'ensemble des catégories de sigillants : évêques, abbayes, comtes, officiers du roi, employés de la ville de Laon, dames, bourgeois... Il présente l'avantage de faciliter la reconnaissance du sceau dès le premier regard.

Les sigillants peuvent modifier leur sceau au cours de leur vie. Soit ils ont perdu ou endommagé leur matrice, ou se la sont fait voler. Soit ils ont connu un changement de statut ou de titulature : un chanoine devenu évêque, une dame devenue veuve ou remariée, un écuyer devenu chevalier, un comte qui a vendu un fief et doit le supprimer de sa titulature... Certains sigillants, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, possèdent de nombreux sceaux. Les aristocrates et prélats se font réaliser des matrices adaptées aux différents usages qu'ils en ont (grand sceau, sceau secret, contre-sceau, signet, sceau aux contrats...). Même chez de modestes sigillants, on trouve des personnages qui utilisent deux, trois voire quatre matrices successives ou en même temps, sans que des règles d'utilisation des matrices puissent être définies.

La région de Laon et de Soissons offre donc un riche tableau sigillographique pour le Moyen Âge. Les usages et choix iconographiques sont assez classiques : ils sont très représentatifs des grandes tendances décrites dans les manuels de sigillographie. Mais cela n'exclut pas l'originalité de certaines images, ni la qualité de gravure de certaines matrices qui produisent de véritables dentelles de cire à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Le temps nous a manqué lors de notre thèse pour dépouiller l'ensemble des fonds conservant des sceaux de la région, et nous nous sommes limités à la période médiévale. La sigillographie de la région est donc loin d'être un sujet épuisé.

Caroline Simonet.



# 100 ans de voies étroites betteravières dans l'Aisne

Conférence d'Eric Fresné  
le 10 novembre 2013

Dès les années 1860, l'histoire de l'industrie sucrière est marquée par la construction d'usines de plus en plus importantes nécessitant des volumes de betteraves toujours plus conséquents. Dans l'Aisne, l'essentiel des cultures betteravières se concentre sur les plateaux du Soissonnais ainsi que dans la plaine au nord de Laon. Ces régions sont recouvertes d'un épais et fertile limon. A l'opposé, les sucreries sont installées à proximité des points d'eau et des voies de communication. C'est donc tout naturellement qu'elles seront construites, en dehors des plateaux, dans les vallées. L'acheminement des betteraves devint alors le souci central de l'industrie betteravière.

C'est d'autant plus problématique que la loi de 1836 sur la vicinalité impose aux industriels, dont les véhicules empruntent les routes secondaires, à participer financièrement à leur entretien. Les charges lourdes portées sur des roues de fer font des ravages sur les routes mal empierrées. Les industriels vont rechercher des solutions pour le transport des betteraves.

Un article de 1872, paru dans le bulletin de la Société Scientifique de Saint-Quentin, fait l'inventaire de ces innovations. Parmi les solutions expérimentées, on trouve le premier chemin de fer betteravier à traction mécanique. Au début des années 1860, Léon Molinos et Charles Pronnier, deux ingénieurs civils, établissent une fabrique de sucre à Tavaux-Ponséricourt. Devant les redevances prohibitives réclamées par l'administration vicinale, ils décident d'installer une voie ferrée en accotement des chemins précédemment empruntés par leurs transports de betteraves. La ligne est installée à l'économie, à l'écartement de 1 mètre et se révèle particulièrement économique.

Entre 1870 et 1890, de nombreux systèmes de chemins de fer à voie étroite vont se développer. Les plus célèbres ont été commercialisés par Paul Decauville et vont connaître un très grand succès. Sa voie de soixante va se révéler être une réponse aux problèmes de l'industrie sucrière. Dans tout le grand "croissant betteravier" qui, du Loiret au Nord, contourne Paris par l'est, les réseaux ou les lignes isolées vont se multiplier. L'Aisne est loin d'être en reste. Le département accueille 10 réseaux entre 1895 et 1910. Cela représente la moitié de tous les réseaux betteraviers à voie de 60 existants en France à cette époque.

Outre Decauville, d'autres entreprises vont installer des réseaux. Ce sont souvent des sociétés étrangères, Belges et surtout Allemandes comme Orenstein & Koppel. En 1914, les voies de soixante sucrières connaissent donc un bel essor et sont promises à un bel avenir...

Même s'il s'agit d'une goutte d'eau dans un océan de dévastation, les quatre ans de guerre vont bien entendu avoir un effet destructeur sur les voies de soixante. Coupée en deux par la ligne de front à partir de 1914, l'Aisne devient un vaste champ de bataille bordé



Des voies étroites betteravières à Coucy (ci-dessus) et à Cramaille



par deux immenses cantonnements. Et il n'est plus question d'y faire pousser une quelconque betterave. Et aucun réseau betteravier existant ne va rester intact. Aussi bien du côté Français que du côté Allemand, tout ce qui n'est pas détruit est réquisitionné. Les réseaux betteraviers terminent la guerre hors d'état ; le matériel détruit ou dispersé le long de l'ancienne ligne de front.

Les industriels sucriers vont énormément s'impliquer dans la reconstruction du département. Le système des dommages de guerre permet de reconstruire des usines modernes et largement dimensionnées. La sucrerie de Bucy-le-Long en est un exemple. L'alimentation de la sucrerie se faisant essentiellement depuis les plateaux au nord et au sud de Soissons, la S.D.S. fait établir deux réseaux à voie de soixante conduisant aux gares supérieures de deux transporteurs aériens. Ils assurent l'alimentation quasi-continue de la sucrerie.

A partir de 1920, les réseaux betteraviers vont donc apparaître ou, dans certains cas, réapparaître pour les établissements ayant traversé la guerre...

La construction d'autant de réseaux va nécessiter un équipement considérable. Et la plupart des entreprises optera pour du matériel d'occasion. À la fin du conflit, tous les belligérants ont laissé sur place des quantités énormes de matériel ferroviaire à voie de 60. L'Administration des Domaines met en vente des tonnes de rail et des centaines de locomotives et de wagons. Tout ce matériel vient alimenter un florissant marché de l'occasion. Ce matériel équipera les nouveaux réseaux sucriers à bon compte.

On trouve donc 11 réseaux en 1939 dont les deux tiers sont établis en "grand" Soissonnais qui va de l'Oise à la Marne. Le reste se concentre au nord de Laon. Cette répartition est d'ailleurs identique à celle d'avant 1914, les zones de culture n'ayant pas fondamentalement changé. Les contraintes techniques et routières n'ont pas non plus vraiment évolué. Les routes sont encore trop souvent mal empierrées et les véhicules routiers peu fiables. Ils traverseront tous la guerre.

Les années qui suivent la Libération marquent la reprise de l'activité sucrière dans l'Aisne. Cette reprise aura des effets très contrastés sur les voies de 60. Certaines entreprises vont investir dans leurs réseaux pour pallier les carences encore criantes des transports routiers ou de la SNCF.

Mais les sucreries vont abandonner très rapidement la voie de 60... l'achat de camions issus des surplus américains puis des usines françaises les conduit à défermer leurs réseaux les uns après les autres. Les transports routiers ont fait d'énormes progrès alors que les voies de 60 pâtissent de leur âge et du manque d'entretien. À tout ceci, on peut également ajouter la cohabitation avec le trafic automobile de plus en plus difficile.

Des rails usés, des locomotives à bout de souffle et des wagons hors d'âge, les réseaux betteraviers de l'Aisne disparaissent les uns après les autres durant les années 1950. Les derniers à subsister seront les plus enclavés dans des plateaux où les moyens d'approche routiers étaient sans doute encore trop limités. Ils disparaîtront vers 1965.

Eric Fresné.

# Le port de Soissons au XIXe siècle

## Conférence de Philippe Quérel du 22 mars 2015

Située le long de l'Aisne, Soissons possède un port fluvial dont l'origine et l'organisation initiale sont peu précises. On notera qu'un trafic lié au commerce des grains depuis Soissons par voie fluviale est attesté depuis la fin du XVIe siècle.

Au début du XIXe siècle, l'Aisne est canalisée sur 57 km et partiellement doublée par un canal. En 1842, ces aménagements sont achevés. Le trafic du port double au cours des années 1850, atteignant une moyenne de 400 navires par an à la fin de la décennie. A la fin du XIXe siècle, il a quadruplé. Environ 2.000 bateaux traversent Soissons. Une partie fait escale dans son port. L'ouverture du canal de l'Oise à l'Aisne, en 1890, réduit le trafic aux transports en provenance ou à destination de l'Oise canalisée et de la Seine.

Le trafic est assuré essentiellement par des embarcations halées par des chevaux. Au milieu du XIXe siècle, la besogne, bateau à fond plat, à coque en chêne, long de 40 à 50 mètres pour 7 à 8 de large, d'un port en lourd de 350 à 550 tonnes, est la principale embarcation pour le transport de marchandises naviguant sur l'Aisne. L'équipage est de trois hommes. La navigation à vapeur se développe au milieu des années 1820 dans les eaux européennes. Le premier navire à vapeur à voyageurs sur la ligne Compiègne-Soissons navigue en 1839-1840. Au cours des années suivantes, des sociétés de navigation développent un service régulier vers Compiègne, Creil, Paris puis Rouen. En 1847, 30 à 40 bateaux à vapeur naviguent chaque mois.

Les ports existants au fil de l'Aisne consistent en de modestes infrastructures destinées principalement au chargement de produits agricoles. À ces produits, le port de Soissons ajoute du bois, des fourrages, de la houille pour les sucreries et distilleries, des matériaux de construction, notamment des pierres et des produits industriels.

Au début du XIXe siècle, un quai long de 44 mètres s'étend entre les actuelles rues de la Bannière et de l'Intendance. Il a probablement été construit en rasant le mur médiéval le long de l'Aisne. De 1807 à 1813, des travaux de maçonnerie et de pavage sont réalisés. À partir de 1820, le conseil municipal de Soissons étudie l'agrandissement du port et le prolongement du quai. Cette

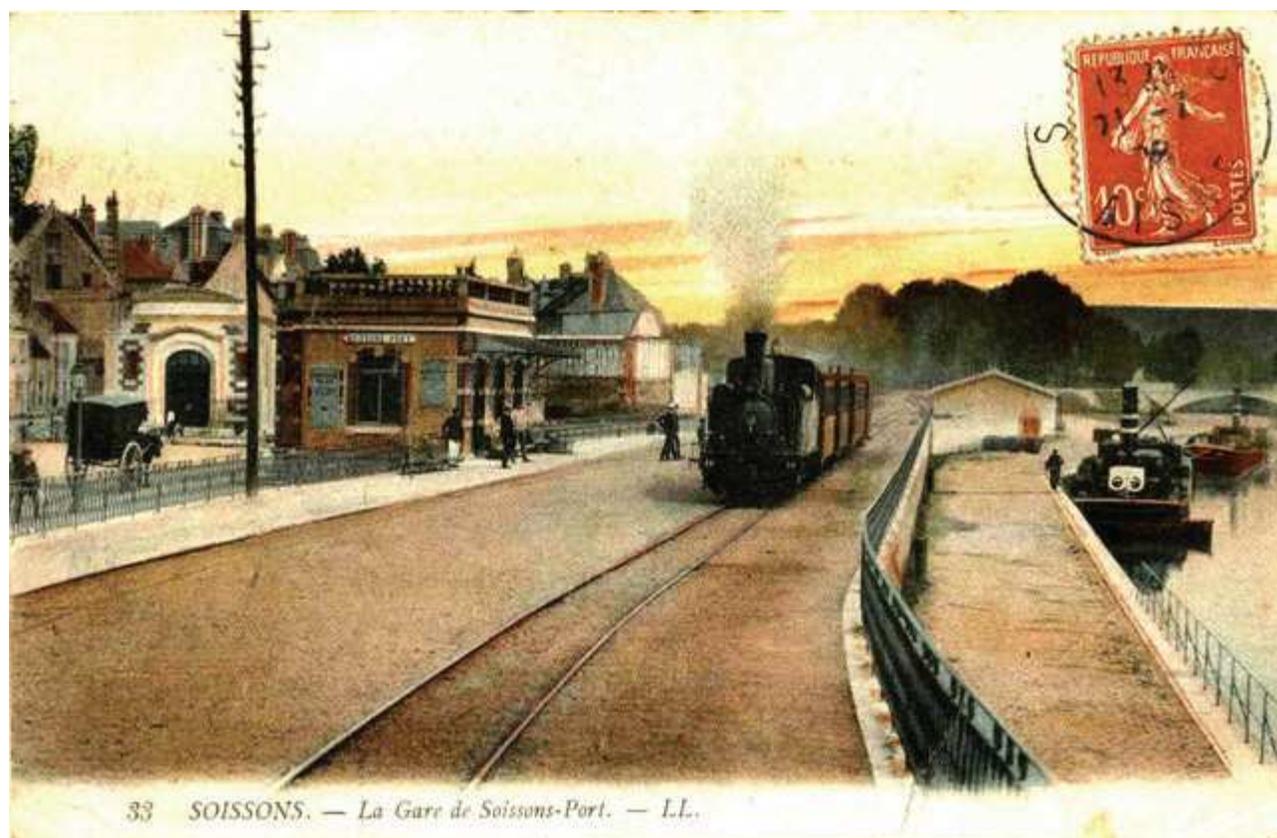


entreprise se heurte aux difficultés d'acquisition des maisons bordant le port et aux difficultés financières. Les travaux d'amélioration des fortifications de Soissons entrepris au cours des années 1820-1850 interfèrent avec ces projets. Le génie décide de fermer la ville du côté du port par un mur crénelé. Un long débat s'engage entre la municipalité et le ministère de la Guerre sur son tracé et ses conséquences sur la profondeur du port. Construit en 1836, le mur ferme le port côté ville. Celui-ci consiste en un espace de stockage en plein air, avec quelques hangars. Les marchandises sont déchargées par les ouvriers de la manutention, surveillés et encadrés par un contrôleur syndic chargé en outre de la perception des droits de garde et de stationnement pour les marchandises.

La place manquant sur la rive gauche de l'Aisne, des projets d'agrandissement sont étudiés par le conseil municipal dès les années 1820, sur l'autre rive où le quai de la Girafe, long de 16 mètres en 1824, préfigure les installations futures.

De port de départ de marchandises vers la capitale, Soissons devient un port de transit vers Paris. Des installations et des quais sont bâtis de manière discontinue sur la rive côté faubourg Saint Waast, en réponse aux nécessités du développement économique. La réalisation des ouvrages d'art nécessaires est ralentie par le coût important des travaux et la faiblesse des ressources. À la fin du siècle, les installations discontinues ont été rassemblées en un ensemble continu de 300 mètres de long, doté de moyens de levage et de stockage. Sur l'autre rive de l'Aisne, le rôle de l'ancien port se réduit à celui d'un simple quai d'amarrage. La construction, en 1903, d'une gare du chemin de fer de Rethel à Soissons sur le quai consacre cette évolution.

À la veille de la Grande Guerre, le port s'étend le long des abattoirs. Desservi par une voie ferrée locale et disposant d'installations de manutention modernes, il contribue au développement économique de la ville ●



# La guerre des femmes

**Conférence de Denis Rolland  
le 16 octobre 2014**

Cette conférence a évoqué le parcours de quatre femmes d'exception qui se sont dévouées envers la population soissonnaise ou les soldats blessés.

## **Jeanne Macherez**

Née à Guise 1852, morte à Soissons 1930. Mariée à Alfred Macherez, sénateur. Au début de la guerre, elle installe un hôpital à l'Enfant Jésus supprimé avec l'avance allemande. Après le départ des Allemands, elle installe un autre hôpital dans le collège de Soissons. Il est supprimé le 15 janvier 1915 car trop exposé. Elle organise alors un ouvroir dans l'école du Centre et distribue ensuite des secours à la population.

En 1917, elle s'occupe de l'installation d'un hôpital dans les nouvelles casernes, en assure la direction avec du personnel des Dames de France. L'hôpital disparaît fin mai 1918. Elle revient à Soissons en septembre et organise des œuvres de secours.

## **Germaine Sellier**

Née à Paris en 1889, décédée à Paris en 1967. Elle assiste Jeanne Macherez dans toutes ses actions. Grâce aux intrigues du préfet Leullier elle est décorée de la croix de guerre.

Dans les années vingt, elle est vice-présidente de l'union féminine pour la SDN et de la Ligue internationale du désarmement moral par les femmes et préside la section Paix du CNFF. Plus tard, elle préside la commission Paix du Conseil international des femmes. En 1938, elle organise une Conférence féminine internationale pour la défense des démocraties. Elle est secrétaire générale puis vice-présidente de l'UFSF. Enfin, en 1944, elle préside la Ligue des femmes électrices.

## **Mireille Andrieu**

Née à Paris en 1883, morte à Paris en 1960. Fille du tumultueux Clovis Hugues, poète, journaliste. En 1877 il avait tué, au cours d'un duel, le rédacteur du journal *L'Aigle* qui avait écrit dans son journal, faisant allusion à sa femme : «Pourquoi les jeunes filles qui se marient civilement ne portent pas de fleurs d'oranger».

Sa mère, Jeanne Royannez, fait de la sculpture ; elle a d'ailleurs quelques talents dans son art. En 1883, elle est au centre d'un scandale retentissant. Calomniée par un certain Morin, elle le tue de plusieurs coups de revolver en plein palais de justice.

Les Hugues ont longtemps habité Montmartre où ils étaient voisins et amis du peintre Pierre Auguste Renoir. C'est ainsi que Mireille et sa sœur aînée Marianne sont représentées par l'artiste sur le tableau *partie de croquet*.



Jeanne Macherez et Germaine Seillier

Elle a tout juste vingt et un ans lorsqu'elle se marie avec Mainfroid Armand René Andrieu, fils d'un conseiller à la cour d'appel de Paris. Tous deux sont sans fortune. Il est licencié en droit, rédacteur à la direction des chemins de fer de l'est puis, en 1905, il débute dans la fonction préfectorale comme sous-préfet de Lavaur.

La descendance de Mireille Andrieu a donné trois générations de hauts fonctionnaires de l'État, dont son fils, Robert, sous-préfet de Vervins en 1940.

Mireille Andrieu était une femme passionnée, tiraillée entre son mari, ses enfants qui, dans ses souvenirs nous livre ses états d'âme. Lucide, elle donne des détails sur son rôle d'aide soignante, plus que d'infirmière, avec quelquefois une note compassionnelle sur «l'ennemi» qui n'en est parfois plus un.

### **Anne Marie Canton Bacara**

Née à Souprosse (Landes) en 1878 morte à Paris en 1962. Elle était l'aînée d'une famille de 5 enfants, père gendarme. Elle fait ses études chez les sœurs à Toulouse puis à Igon. En 1908, elle fonde un dispensaire pour les indigents à Paris. En 1912 elle est archiviste du journal *La croisade française* et directrice d'école libre à Fontenay le Comte.

Dès la fin du mois d'août 1914, elle organise l'hôpital bénévole de Vauxbuin qui va prendre rapidement de l'ampleur. Devenu hôpital militaire, elle en sera infirmière major jusqu'à la fin de la guerre. Elle est aussi citée à l'ordre de la 55<sup>e</sup> division et de la 6<sup>e</sup> armée.

Dans cette fonction, elle se distingue à plusieurs reprises ce qui lui vaut d'être décorée de la légion d'honneur le 5 mars 1915 et de la croix de guerre le 18 juin 1915.

De 1919 à 1922, elle est en Pologne avec la mission française d'encadrement de la nouvelle armée polonaise. Elle participe ensuite à l'administration des civils dans la Sarre. Dans les années trente, elle participe à l'Association des Amis de l'enfance et adhère à l'Assistance au devoir National. En 1940, elle fonde La Flamme Française. Sous couvert de maintien des valeurs françaises, cette association apporte des aides diverses aux réseaux de résistance.

Ceux qui l'ont connue la présentaient comme une femme de forte stature, à la voix grave. À la fois encombrante et attachante, elle semblait n'avoir vécu que pour l'armée.

Denis Rolland.



Anne-Marie Canton-Bacara, au centre, entourée des demoiselles Maistre et de Mireille Andrieu (2<sup>ème</sup> à partir de la gauche)

# **Le jour où a explosé le bastion de St Rémy**

**Conférence de Jean-Pierre Bellau  
lors de notre dîner du 14 novembre 2014**

En mai 1982, la famille du Dr Bellau emménageait au 24 de la rue St Rémy ; c'est alors qu'un vieux confrère, le Dr Salmon qui habitait le 18, lui raconta pour la 1<sup>ère</sup> fois l'explosion du Bastion St Rémy (13 Octobre 1815).

## **Rappel historique**

L'évènement se produit en 1815 ; la France vient de subir de gros bouleversements après quelques années de conquêtes et de gloire éphémère. La campagne de France avait été calamiteuse pour Napoléon 1<sup>er</sup> ; le Général Moreau avait dû livrer Soissons. Cette capitulation aurait fait basculer la campagne. A l'abdication de l'empereur avait succédé l'aventure des 100 jours, puis le désastre de Waterloo . Le 8 juillet 1815, c'est la restauration.

## **Le Bastion St Rémy avant 1815**

Le plan très didactique de M. de Vuillefroy (1854) montre l'évolution du tracé des enceintes de Soissons. Jean LEROUX rapporte que le renforcement des remparts a nécessité la fermeture de la Porte St Rémy après 1414 .

C'est au milieu du XVI<sup>e</sup>, sous Henri II et sous la direction de l'amiral Gaspard de Coligny, gouverneur de Picardie, que furent agrandies les fortifications : un demi bastion dit de St Rémy fut édifié à l'endroit exact où avait été bâtie la 1<sup>ère</sup> église St Rémy, élevée hors les murs, à proximité des remparts ; à l'occasion des travaux, la découverte de fondations en avait attesté l'existence. (H. Martin). On retrouva dans les terres cette église presque entière avec le chœur, l'autel et les fonts ; on en déblaya une partie pour y construire les casemates et l'on déracina les fondations de la nef pour avancer le fossé ; ces casemates furent ornées des armoiries de Henri II et de l'amiral de Coligny. Ces 2 casemates furent ultérieurement transformées en magasins à poudre.

L'exposé détaille les autres magasins à poudre de Soissons (St Jean des Vignes et souterrains de l'abbaye Notre Dame).

En 1660, en raison de l'annexion récente de l'Artois, d'une partie de la Flandre et du Hainaut, l'intérêt stratégique de Soissons avait régressé. On la déclassa comme place de guerre. Ses ouvrages extérieurs furent rasés et aliénés, les remparts dégarnis d'une partie de leur parapet, les fossés partiellement comblés et ce jusqu'en 1814.

Le devis dressé par le service du Génie en 1817 témoigne du très mauvais état de l'enceinte en 1814.

## **L'explosion du bastion St Rémy**

Le récit de l'évènement est rapporté ainsi par l'abbé Pécheur :

Le 13 octobre 1815, le capitaine d'artillerie François Marcou, un artificier nommé Pichet et un sergent sont occupés dans la poudrerie du bastion St Rémy, à l'extrémité de cette rue où l'on avait amassé, avec une quantité considérable de poudre évaluée à 12.000 livres, des gargousses et des cartouches. Tout à coup, vers une heure de l'après-midi, se produit une effroyable explosion dont la détonation s'entend jusqu'à 10

lieues de la ville, laquelle se couvre d'une épaisse fumée et est écrasée par une grêle de pierres, de tuiles, d'ardoises et de tous les projectiles contenus dans la casemate. (1 lieue métrique = 4 km.- gargousse = sac de poudre à canon).

Le bastion St Rémy et une portion des remparts sont détruits, ainsi qu'une partie des maisons voisines, les vitres volent en éclats, des solives sont enlevées, la clôture de l'ancienne arquebuse renversée. Dans tout le quartier, les meubles secoués sont brisés et un grand nombre de maisons endommagées dans les rues St Rémy, St Gaudin, de l'Echelle du Temple, de la Trinité, de la Buerie, de Panleu, des Minimes, des Chaperons rouges, St Christophe, des Paveurs, de St Nicolas, des Cordeliers. Les édifices publics ne sont pas épargnés : à la cathédrale, la tour ébranlée paraît éprouver une sorte de balancement, au rapport du guetteur, les vitraux sont brisés, les portes et tambours du grand portail renversés, la rosace enfoncée, la solidité de cet édifice est telle qu'il résiste à la plus terrible épreuve qu'il eut jamais à subir. Le dommage s'étend sur le séminaire, les hospices, les casernes, le collège, la Maîtrise, l'école des Frères, l'Arquebuse, l'Intendance et la Maison de Force.

### **La panique**

Le tremblement de terre, produit par l'explosion, a causé une telle frayeur parmi les habitants que la plupart s'empressent de gagner les rues, les places et même la campagne. On enlève les vieillards, les infirmes ; les mères cherchent les enfants au milieu des cris, des sanglots et des gémissements. Comme on craint de voir sauter un second magasin, voisin du premier et non moins encombré de poudres et de projectiles, des citoyens courageux, passant à travers les ruines, osent le visiter ; ils le trouvent ébranlé et dans un état pouvant provoquer un nouveau malheur. Bientôt arrivent les autorités, le maire Desèvre, le général commandant le département, le général de l'artillerie et celui du génie avec l'entrepreneur des travaux (commandant Bergère et l'entrepreneur Lebrun) Ces deux derniers ayant aussi visité le magasin redouté, peuvent rassurer les autorités et, sur le champ, le maire en informe les habitants ; ils les engagent à regagner leurs maisons et bannir toute appréhension.

Puis il convoque pour le jour suivant la Garde nationale, la Garde à cheval et les ouvriers à se rendre sur les ruines de la poudrière et à procéder à leur déblaiement».

### **Le déblaiement et l'enquête**

En attendant, une foule armée de pelles et de pioches commence d'enlever les décombres, relever les blessés et les morts que l'on transporte à l'Hôtel Dieu.

Le lendemain et les jours suivants, on le continue partout avec une nouvelle activité.

C'est alors qu'on peut rechercher la cause de cette catastrophe. Les uns l'attribuent à l'officier qui aurait, par imprudence laissé trop près des travailleurs la lanterne dont il se servait et sur laquelle des grains de poudre seraient tombés et, prenant feu, auraient gagné celle du magasin. D'autres vont jusqu'à supposer, sans aucune vraisemblance, que l'officier auquel on attribuait des sentiments bonapartistes aurait, soit par dépit, soit par un accès de haine, mis lui-même le feu à la poudre ; mais on a remarqué que celui-ci, crainte d'accident, avait eu la précaution de défaire ses bottes que l'on a retrouvées à l'entrée du magasin à poudre. Du reste, on sait que depuis 8 jours les artilleurs de la place avaient été occupés à démonter les cartouches pour en retirer la poudre que l'humidité du souterrain avait rendu hors d'usage, sans qu'il y eu d'accident.

## Le bilan

Quoiqu'il en soit, il fallut se rendre compte du nombre des victimes de l'explosion qui, de la rue St Rémy, avait projeté de l'artillerie et des décombres jusqu'aux rues éloignées des Feuillants, St Léger, de la Petite Poterne et même la route de Compiègne. Les morts furent au nombre de 39, les blessés grièvement au nombre de 80, et les blessés légèrement au nombre de 150. Selon d'autres calculs, il y eut 150 à 200 personnes blessées, dont une vingtaine grièvement ; une jeune femme avec ses 5 enfants fut ensevelie sous l'effondrement de sa maison proche de la poudrière. Dans l'ancienne rue des Archers, derrière celle de St Rémy, une autre femme périt sous les ruines de la sienne. Une jeune fille de 12 ans, dans la rue St Rémy, fut emportée avec son jeune frère qu'elle tenait dans ses bras. On y trouva aussi, et sur les remparts, des membres épars, ceux sans doute des militaires occupés dans la casemate. Une femme qui étendait du linge sur le rempart eut le corps enseveli dans la terre, mais son bonnet l'ayant fait apercevoir, on la dégagea et, pendant une année, elle vomit des parcelles de terre, à ce qu'on disait alors ; un tisserand fut, après 36 h, retiré sain et sauf des décombres.

Le séminaire paya un large tribut à la mort en cette circonstance ; l'explosion ayant eu lieu au moment de la récréation des élèves, 7 furent frappés par des pierres et des boulets qui se trouvaient au dessus de la casemate et moururent après l'amputation des membres atteints par les projectiles ; plusieurs autres furent plus ou moins blessés et survécurent. Les morts furent déposés au cimetière communal, sous un mausolée sur lequel on grava leurs noms. Ils appartenaient au petit séminaire ; 5 d'entre eux avaient été tués dans la cour du grand séminaire et 2 sont décédés le lendemain à l'Hôtel Dieu. Un mausolée a été érigé à leur mémoire au cimetière de Soissons

Une grande partie des vitraux de la cathédrale, les belles verrières de l'Arquebuse et presque toutes les fenêtres de la ville furent brisées, tout le quartier voisin du bastion St Rémy fut tellement ébranlé que plus de 150 maisons furent abandonnées de leurs habitants, tremblant d'être écrasés sous les ruines ; le collège, la Maison des Frères de la Doctrine Chrétienne qui, depuis le commencement de l'Empire, dirigeaient l'école primaire, l'hôpital général, l'Hôtel Dieu souffrirent beaucoup. Les 2 magasins qui avaient sauté renfermaient 12.000 livres de poudre et beaucoup d'obus, de bombes, de boulets. (H. Martin)

Le nouveau malheur qui accablait Soissons excita une commisération et une sympathie universelles. Le gouvernement, prévenu par le Préfet, M. de Nicolaï, accorda 100.000 F de secours aux victimes de l'explosion.

Le 18 octobre, M.Desèvre faisait publier: «le maire de la ville de Soissons, chevalier de la Légion d'honneur, s'empresse de porter à la connaissance de tous les habitants de cette ville que le roi, touché des malheurs que nous venons d'éprouver par l'accident vendredi dernier, vient à la citation de M. le Marquis de Nicolay, préfet de ce département, d'accorder aux malheureuses victimes de cet accident un secours de cent mille francs, en témoignant les larmes aux yeux, le regret de ne pouvoir faire davantage pour le moment".

Le maire profite de cette circonstance pour rassurer tous les habitants sur le transport des poudres qui va se faire à l'Arquebuse et leur donne la certitude que toutes les mesures de sagesse et de prudence ont été prises pour que ce transport se fasse sans qu'il en résulte le moindre accident

M. Collet donne la liste, âge et qualité des victimes découvertes le jour même ainsi que celles qui furent dégagées les 14, 15 et 16 octobre. L'Hôtel Dieu recevait les cadavres. Monseigneur Leblanc de Beaulieu répandait avec son clergé de bienfaites

consolations. Le Dr François, docteur en chirurgie faisait les constatations médico-légales. Tous les théâtres de Paris donnèrent des représentations. Une commission de Soissonnais résidant à Paris fut constituée afin de solliciter et recueillir les offrandes et bénéfiques de nombreuses représentations théâtrales.

Mademoiselle Garnerin (nièce de l'inventeur du parachute) fit une ascension aérostatique à leur profit (avec descente en parachute).

### **Les pertes matérielles.**

Une commission est constituée sous la présidence de M. Desèvre aux fins de constater, évaluer et vérifier les pertes. Les pertes matérielles précédemment évoquées sont considérables : elles sont évaluées à plus de 400.000 francs. La destruction du bastion est évaluée à 80.000 F.. Importants sont les dommages causés au séminaire, à la Maîtrise, à l'évêché, à l'Hôtel Dieu, à l'hôpital, aux casernes, au collège, à l'école des Frères, à l'Arquebuse, à la bibliothèque, à la Maison de force, à l'Intendance, à la cathédrale (vitreaux). M. Collet dénombre les habitations endommagées de la rue St Rémy (13) à la rue St Christophe (41) et jusqu'à la rue des Cordeliers

On a craint d'un autre côté que le Trésor Royal, c'est-à-dire la recette particulière située rue St Rémy, n'ait été englouti ou n'ait sauté avec ses valeurs ; mais M. Clouet, receveur et son employé qui habitaient la même rue, ne constatèrent que la disparition de 297 F. en numéraire.

Les travaux de déblaiement sont aussitôt organisés sous la surveillance d'officiers de la garde nationale ; les habitants requis divisés en 4 brigades pour leur éviter la fatigue d'un travail continu. Les vitreaux de la cathédrale ayant essuyé de grands dommages, les habitants sont invités à placer en réserve toutes les portions de vitres leur paraissant pouvoir être employées aux réparations.

Un document référencé à la SAHS témoigne d'une demande d'exemption des droits d'octroi faite en mars 1816 à l'occasion de l'explosion de la poudrière.

L'administration municipale, à court de moyens, revendiqua ses droits à la propriété des fortifications ; eu égard aux souffrances de Soissons, le département de guerre accepta en décembre 1825 la cession des fortifications et leurs dépendances pour la somme de 80.000 F.

### **Que devient le bastion St Rémy après 1815 ?**

La période 1814-1815, particulièrement dure pour Soissons, est suivie d'une période de vaches maigres ; après la meilleure récolte de 1817, les plaies de Soissons commencèrent à cicatriser ; les ruines qui assombrissaient la ville avaient disparu ; les finances municipales obérées par la guerre et par la dette antérieure à la chute de l'Empire, se rétablirent peu à peu et l'on put songer à entreprendre des travaux d'utilité et de salubrité publique.

En 1817, manque encore la partie droite du magasin à poudres ; cette partie du rempart est reconstruite en 1818 ; le bastion est rebâti à nouveau.

Le 1<sup>er</sup> août 1821, une décision du gouvernement classe définitivement Soissons parmi les places de guerre, lui ôtant alors l'opportunité de franchir sa vieille enceinte et compromettant « la renaissance de l'essor industriel et manufacturier qui avait été étouffé par les malheurs de l'Empire.

Les travaux de réfection se poursuivirent jusqu'en 1830. Charles X qui visite le chantier en 1827 déclare : «C'est bien, mais il faut battre l'ennemi avant qu'il n'arrive jusque là».

Le 12 octobre 1870, Soissons subit à nouveau une attaque allemande ; la ville bombardée, capitule le 15 ; les Prussiens quittent Soissons un an plus tard. La place de Soissons est définitivement déclassée le 20 juillet 1885 ; les travaux de démolition des remparts et le remblaiement des fossés débutent en 1886 et s'achèvent en 1895. Les terrains ainsi libérés ont été cédés par l'Etat à la Ville de Soissons qui a procédé à leur revente.

C'est ainsi que la maison sise 24 rue St Rémy a été bâtie sur un terrain acquis par son premier propriétaire, Melle Bègue, aux termes de 2 actes : un acte sous seing privé en date du 6/09/1888 enregistré à Soissons le 30/07/1892. (Signé par M. Cailleux, maire de Soissons) vente ratifiée par le Préfet de l'Aisne le 22/07/1892 et un 2<sup>e</sup> acte du 5/08/1892 enregistré le 29/08 suivant pour une parcelle complémentaire.

### **A la recherche des traces du Bastion St Rémy**

Après l'histoire du bastion, l'objet de ce travail est d'en faire suivre sur plans l'évolution morphologique et de préciser les recherches topographiques faites sur le terrain.

### **La poursuite de l'exposé fait référence à plusieurs documents**

- Le plan du XVI<sup>e</sup> établi par Dominique Roussel et Co (in DEPAVF Soissons 2002) qui montre le bastion St Rémy référencé (AN); son mur nord ainsi que la poudrière (référencée W) sont dans l'alignement de la rue ; le bastion s'étend vers le sud.
- Plan de Soissons 1780-1790 montrant un pan de mur en ligne brisée, au pied du talus du bastion, à l'emplacement présumé des casemates.
- Un plan de 1815.
- Les plans du XIX<sup>e</sup> montrent l'extension du bastion référencé (AT) vers le nord à mi chemin entre les rues St Rémy et l'Echelle du Temple. La superposition du plan actuel avec le calque du plan du XIX<sup>e</sup> situe la maison et le terrain du 24 à l'intérieur et aux pieds du bastion.
- Photo d'un sondage (personnel) dans le jardin (angle sud-ouest) 1989.
- Photo Belcourt 1857 montrant l'emplacement du bastion depuis les tours de St Jean des Vignes
- Un cliché Vergnol montre l'aspect des fortifications avant démantèlement
- Un cliché Nougarede montre le rempart descendant de St Jean des Vignes à la rue St Rémy. Au XIX<sup>e</sup>, le talus des remparts est parcouru par une large allée ombragée, plantée d'ormes et recouverte de grève. Les Soissonnais aiment y flâner ; des rampes en pente douce permettent d'y accéder ou de regagner la ville.
- Un cliché montre un angle de murs, à l'angle de l'actuelle rue du Théâtre romain et du Bd Jeanne d'Arc ; on retrouve ce repère topographique sur une aquarelle de Léopold Baraquin ainsi que sur des dessins de Luc-Vincent Thierry (1818).

### **Les derniers clichés témoignent des sondages archéologiques récents**

Dans le cadre des travaux préparant la réfection du Bd Jeanne d'Arc, des fouilles préventives ont été pratiquées fin août 2014 par l'INRAP ; M. Thouvenot a procédé au dégagement des murs de soubassement nord et sud du bastion :

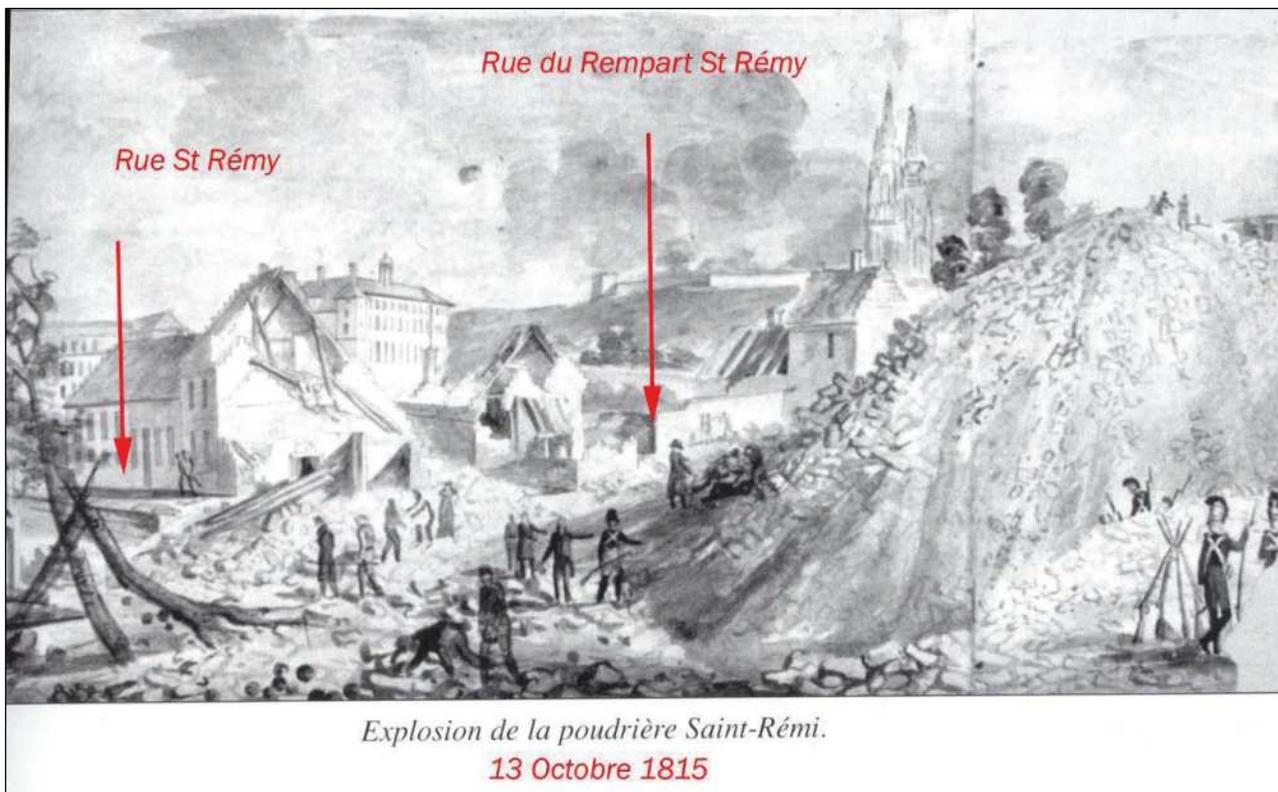
-Mur nord vue générale.

- Soubassement (photo Thouvenot INRAP).
- Mur sud vue générale.
- Fouille INRAP (cliché personnel).

L'exposé se termine sur la projection d'une photo de 1895 (Vergnol) représentant la maison du 24 rue St Rémy, construite 2 ans auparavant et conclut par des constatations faites sur les caves du 24 et les caves voisines ne correspondant pas exactement aux limites des bâtiments de surface. On imagine ainsi l'important remaniement du quartier lors de sa reconstruction ; le vieux cadastre confirme le regroupement de plusieurs parcelles

Ce travail devra être complété après consultation du SHD de Vincennes qui recèle des plans et documents relatifs aux fortifications.

Jean-Pierre Bellau.



# **La chute et le retour de l'Empire D'une abdication à l'autre**

**Conférence de Jean-Pierre Hallard  
le 21 décembre 2014**

Les défaites françaises en Russie (1812) et en Allemagne (1813) sont les causes directes de la campagne de France de 1814. L'Europe coalisée contre Napoléon veut la chute du souverain français, considéré comme le perturbateur de l'Europe. Malgré des victoires qui font douter un instant les Alliés sur leur stratégie, la prise de Paris, le 31 mars 1814, entraîne l'abdication de l'Empereur le 6 avril suivant.

Pendant ce temps, Talleyrand œuvre à la restauration des Bourbons et Louis XVIII devient, après 22 ans d'errance à travers l'Europe, le nouveau roi de France. Il donne au pays, le 4 juin, une charte constitutionnelle qui inaugure ainsi un pouvoir plus libéral. Dans l'Aisne, le changement de régime n'implique pas de modifications profondes dans le personnel administratif. À quelques exceptions près, les hauts fonctionnaires en place demeurent et servent leur nouveau souverain comme ils serviront l'Empereur quand il reviendra en 1815. Mais le traité de Paris du 30 mai, qui réduit la France à ses frontières de 1792 et plusieurs maladresses des Bourbons, font regretter l'Empereur des Français.

Toutefois, certains hommes politiques, dont Fouché, veulent remplacer les Bourbons sans faire appel à Napoléon. Les militaires sont également mécontents du régime et quelques généraux, dont Drouet-d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes et les frères Lallemand, sont au cœur de la conspiration du Nord qui consiste, après s'être porté sur la caserne d'artillerie de La Fère, à soulever les garnisons et les faubourgs de Paris afin de renverser les Bourbons. Le complot échoue cependant et les conjurés sont enfermés à la citadelle de Laon ou sont dans l'attente de leur procès à Lille.

À l'île d'Elbe, où il a été envoyé en exil, Napoléon déploie beaucoup d'énergie pour réorganiser son petit royaume. Il se tient toujours au courant de la situation politique internationale et apprend qu'on veut l'exiler loin de l'Europe, voire même l'assassiner. Il se doit d'agir vite s'il veut rester maître de son destin.

Aussi, le 26 février 1815, il quitte l'île d'Elbe pour la France, débarque à Golfe-Juan le 1<sup>er</sup> mars et arrive à Paris le 20. Il réussit le tour de force qui consistait à reprendre le pouvoir en France sans tirer un seul coup de fusil.

Durant les Cent-Jours, Napoléon est contraint d'instaurer un régime plus libéral et il fait appel à Benjamin Constant pour rédiger l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Malgré les gages qu'il donne à l'Europe de respecter le traité de Paris de 1814, les cours européennes déclarent Napoléon au ban de l'Europe le 25 mars et arment contre la France. Napoléon n'a dès lors d'autre recours, pour garder son pouvoir, que de préparer la guerre.

Il décide de prendre les devants et d'attaquer les troupes anglo-prussiennes qui sont stationnées aux Pays-Bas dans les environs de Bruxelles et de Namur. Sur le chemin de l'aller, il s'arrête à Laon le 12 juin et visite les fortifications de la ville. Si Napoléon parvient à repousser les Prussiens à Ligny le 16, il rencontre des difficultés avec les Anglais du côté de Waterloo, sur le plateau du Mont-Saint-Jean. L'arrivée de renforts prussiens sur le champ de bataille et le recul de la Garde impériale française provoquent la panique dans les rangs français.

Battu, Napoléon quitte le champ de bataille, s'arrête à Laon le 20, pense un instant y regrouper ses forces, puis regagne Paris où il essaie de faire face à l'adversité. Mais son temps est fini et il doit abdiquer en faveur de son fils le 22 juin 1815. C'est cependant Louis XVIII qui revient sur le trône de France, aidé en cela par Fouché.

Le second traité de Paris du 20 novembre 1815 impose à la France une lourde indemnité de guerre et une occupation par les troupes alliées de trois ans, de 1815 à 1818. Pour sa part, Napoléon est exilé à Sainte-Hélène d'où il forgera sa légende ●

Jean-Pierre Hallard.

# Claude Chastillon, témoin du siège de Laon par Henri IV en 1594

Conférence d'Eric Thierry le 18 janvier 2015

Topographe du roi, Claude Chastillon était aux côtés d'Henri IV lorsque celui-ci fit le siège de la ville de Laon en 1594. Il nous en a laissé un témoignage constitué de cinq gravures sur cuivre publiées après sa mort. Deux sont des cartes, l'une du Laonnois et l'autre de la région de La Fère, et trois représentent la ville de Laon, le château de Cerny-les-Bucy et la bataille qui opposa là, le 16 juin 1594, les troupes d'Henri IV à une armée d'Espagnols et de ligueurs.

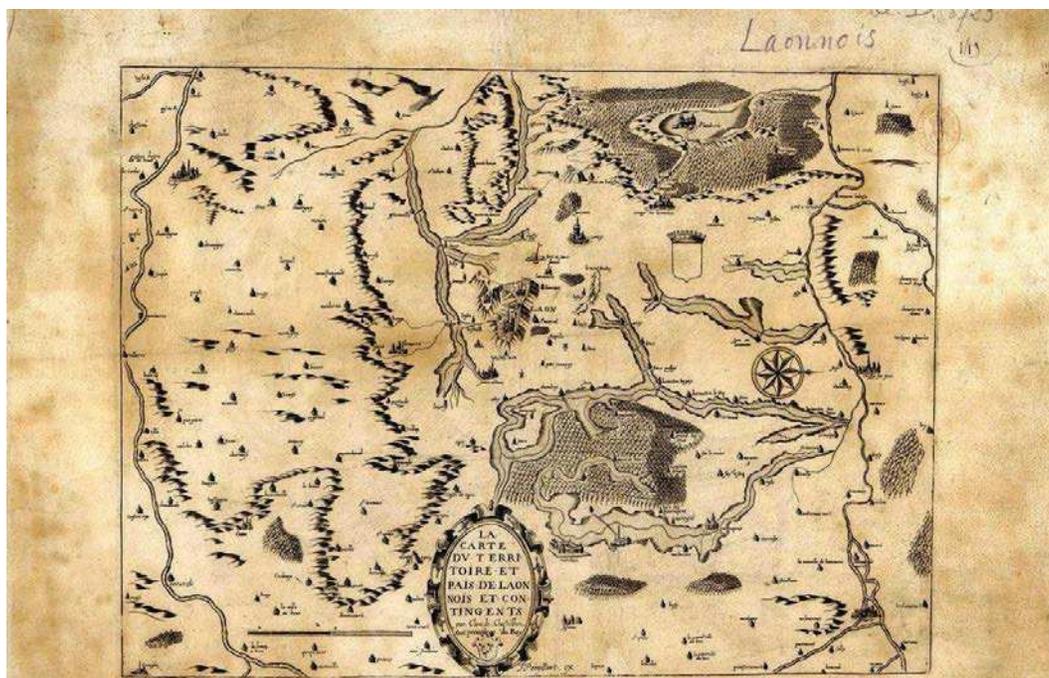
Les cartes se révèlent très précises. Les toponymes abondent. Tandis que les villages sont représentés par une petite maison, les villes sont individualisées : par exemple, Vervins apparaît avec le Vieux-Château et sa tour des Archives face à l'église Notre-Dame. Le réseau hydrographique peut être nettement distingué : figurent les tracés des moindres ruisseaux, en plus de ceux de l'Aisne, de l'Ailette, de la Serre et de l'Oise.

Un rapprochement peut être fait entre ces cartes et celles qu'a dessinées Jacques Fougeu dans les années 1590 et qui sont conservées aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France. Les deux hommes appartenaient au service des logis de l'armée du roi Henri IV. Ils étaient chargés de cartographier les régions traversées par les troupes royales afin de pouvoir organiser efficacement les marches, les camps et le ravitaillement. Ils utilisaient un graphomètre, mais plus fréquemment une simple boussole, et, par la technique de la triangulation, arrivaient à établir des cartes assez précises.

Les vues de la ville de Laon, du château et de la bataille de Cerny-les-Bucy montrent le grand intérêt de Chastillon à la fois pour les paysages et pour les détails des opérations militaires. On peut voir les canons d'Henri IV sur la butte de Sauvresis et ceux de l'armée hispano-ligieuse sur le mont des Veaux, tandis que des arquebusiers français reprennent le contrôle du bois d'Avin sur les *tercios* espagnols, avec l'appui de la cavalerie du comte de Soissons.

Même si les dessins de Chastillon n'évoquent pas tous les épisodes du siège de Laon par Henri IV, ils forment des documents exceptionnels qui illustrent bien l'apport décisif du service des logis de l'armée royale à la cartographie française de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup>.

Eric Thierry.



Carte du siège de Laon.

## **Laon, une ville en armes au temps de Charles VI (1380-1422) Conférence de Jean-Christophe Dumain du 20 mars 2016**

Le long règne de Charles VI qui s'étend entre 1380 et 1422, voit la Guerre de Cent Ans opposant les royaumes de France et d'Angleterre redoubler de violence, d'autant que la folie du roi dès 1392 cristallise les ambitions des ducs de Bourgogne et d'Orléans. Éclatant au début du XV<sup>e</sup> siècle, la guerre civile entre ces deux camps, désignés sous les appellations d'Armagnacs et de Bourguignons, fragilise un peu plus le pays déjà marqué par les attaques anglaises, les épidémies récurrentes de peste et une fiscalité accrue qui finance les armées.

Dans ce contexte, le cas de la ville de Laon est particulièrement instructif, grâce aux archives comptables et aux chroniques qui nous sont parvenues.

Siège du bailliage de Vermandois, Laon qui a perdu son statut de commune en 1331 et donc une certaine autonomie vis-à-vis du pouvoir central, n'échappe pas aux événements. Les Anglais ont attaqué la cité en 1359 et incendient l'abbaye Saint-Vincent et une partie de ses faubourgs. Petit à petit, les campagnes du Laonnois se désertifient et la ville s'appauvrit en raison des fréquents passages de troupe. La restauration de la gabelle en 1382 provoque la révolte des habitants, difficilement réprimée par les représentants du roi. C'est donc une ville fragilisée, d'autant qu'elle est située dans une zone où se télescopent les ambitions des ducs d'Orléans et de Bourgogne. Louis d'Orléans, seigneur de Valois, acquiert le comté de Soissons et les seigneuries de Château-Thierry et de Coucy, tandis que Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, possède la Flandre et une forte influence en Picardie et dans le Saint-Quentinois.

Jean sans Peur qui succède à Philippe le Hardi en 1404 n'a pas l'aura de son père et s'oppose frontalement à Louis d'Orléans dès l'automne 1405 quand une première prise d'armes a lieu à Paris. À cette occasion, la ville de Laon envoie plusieurs messagers à Compiègne, Noyon et Saint-Quentin pour s'enquérir du trajet des troupes bourguignonnes. L'envoi de messagers est important car il confirme ou infirme les rumeurs qui circulent. En cas de danger, la ville de Laon prend des mesures défensives : des chaînes sont tendues à travers les rues pour entraver la circulation des chevaux et certaines portes sont temporairement closes et murées.

La muraille fait l'objet de soins particuliers et les archives comptables font souvent mention de l'intervention de divers artisans pour des travaux d'entretien et de réparation : maçons, charpentiers, couvreurs... La fortification constitue donc une barrière défensive mais aussi psychologique pour les Laonnois. Certaines portes font l'objet de soins tout particuliers et celles de Lupsaut et Soibert abritent également une statue de la Vierge, les plaçant ainsi sous sa protection. Les comptes des années 1410 à 1412 montrent qu'un quart à un tiers des dépenses est consacré à la défense de la ville. Certains legs en faveur de la ville, comme ceux de Guillaume de Harcigny, médecin de Charles VI ou de Jean Tapperel, sont investis dans l'amélioration de la fortification.

Mais la guerre engendre insécurité, ralentissement du commerce et ravages des cultures, les soldats n'hésitant pas à « vivre sur le pays » comme le rappelle une lettre de Charles VI adressée au bailli de Vermandois, au prévôt de Laon et à l'archevêque de Reims. Plusieurs mandements successifs de Charles VI sont conservés et rappellent le triste sort du Laonnois en 1407. Dans l'un d'entre eux, le bailli de Vermandois et le prévôt de Laon sont tenus de s'entourer de nobles et de demander le départ des troupes ; si celles-ci n'obtempèrent pas, ils pourront user de la force armée.

L'assassinat de Louis d'Orléans sur ordre de Jean sans Peur le 23 novembre 1407 constitue l'élément déclencheur de la guerre civile qui éclate officiellement en juillet 1411. Charles, nouveau duc d'Orléans, bénéficie du soutien de nombreuses villes picardes et champenoises et ses

troupes y commettent des ravages : prises de Ham, Chauny, Rethel, saccage de Roye. Mais Jean sans Peur obtient du roi le droit d'y envoyer ses troupes et reprend Ham et Chauny et se fait ouvrir les portes de Laon et du château de Roucy fin 1411.

Pendant la guerre civile, la défense de la ville de Laon est assurée par le capitaine de la ville. Il organise le guet urbain auquel contribuent les habitants, nomme les portiers et participe aux visites de la muraille pour envisager les travaux de consolidation à réaliser. Le capitaine est l'officier le mieux rémunéré de la ville, puisqu'il reçoit 60 livres par an. L'écuyer Gilles Thorel, seigneur de Pancy, est l'un des capitaines les mieux repérés dans la documentation. Gouverneur de la ville entre 1395 et 1401, il devient capitaine de Laon en 1404 et reste à ce poste au moins jusqu'en 1416. Pour ses bons services, la ville lui verse quelques libéralités, 60 livres en 1411 et encore 40 livres en 1414 « pour aucunes causes et consideracions ».

Plusieurs portes ménagées dans la forteresse permettent la circulation entre l'intérieur et l'extérieur de la ville. Ces portes sont sous la responsabilité d'un ou deux portiers, chargés de les « clore et les ouvrir chascun jour ». Treize portes et poternes ont chacune un portier, excepté la grande porte Lupsaut qui en a deux, et les archives montrent que les portiers habitent bien souvent dans une paroisse proche de la porte dont ils ont la garde. Ces portiers occupent des professions très diverses, l'un d'entre eux étant parcheminier.

Le guet est chargé de la surveillance nocturne de la ville et de ses abords, et certains de ses membres sont également portiers, ce qui confirme que ce dernier poste consiste juste à ouvrir et fermer les portes, matin et soir. Les guetteurs sont placés sous l'autorité du dizainier, qui comme son nom l'indique est à la tête d'une compagnie de dix hommes. Le guet étant nocturne, des chandeliers rémunérés par la ville fournissent aux sentinelles des chandelles « *tant pour alumer toute nuit en leur chambrecte, comme pour alumer a lanternes de nuit par la ville* ».

La ville abrite également des gens de trait. Le corps des arbalétriers de Laon est créé par une ordonnance de Charles V en 1368 et dirigé par un connétable des arbalétriers. Ils prennent part à certaines expéditions militaires, comme le siège de Coucy en 1412 ou l'expédition Outre-Manche du comte de Saint-Pol Waléran de Luxembourg en 1403.

Les archives mentionnent plusieurs messagers laonnois chargés de s'enquérir des passages de troupes et ainsi avertir la ville qui prend les mesures adéquates de garde et de défense. Ainsi en 1411, Jehan Le Huguelier et Aubelet Le Telier sont envoyés « *a Noyon et oultre [...] pour savoir quel chemin l'ost de monseigneur de Bourgoyngne et des Flamens tenroient* ».

À l'hiver 1411-1412, la ville de Laon est obligée « *par commandement fait a ladictie ville de par le roy* » de prendre part au siège de Coucy entrepris par le bourguignon Waléran de Luxembourg en envoyant un petit contingent de vingt hommes, dont huit arbalétriers, et du matériel. Le coût de la participation à ce siège représente environ 15% des dépenses totales de la ville en 1412. Certains Laonnois participent également aux sièges de Vervins et Gercy en 1412 et prêtent aux assaillants bourguignons des tentes et des bombardes.

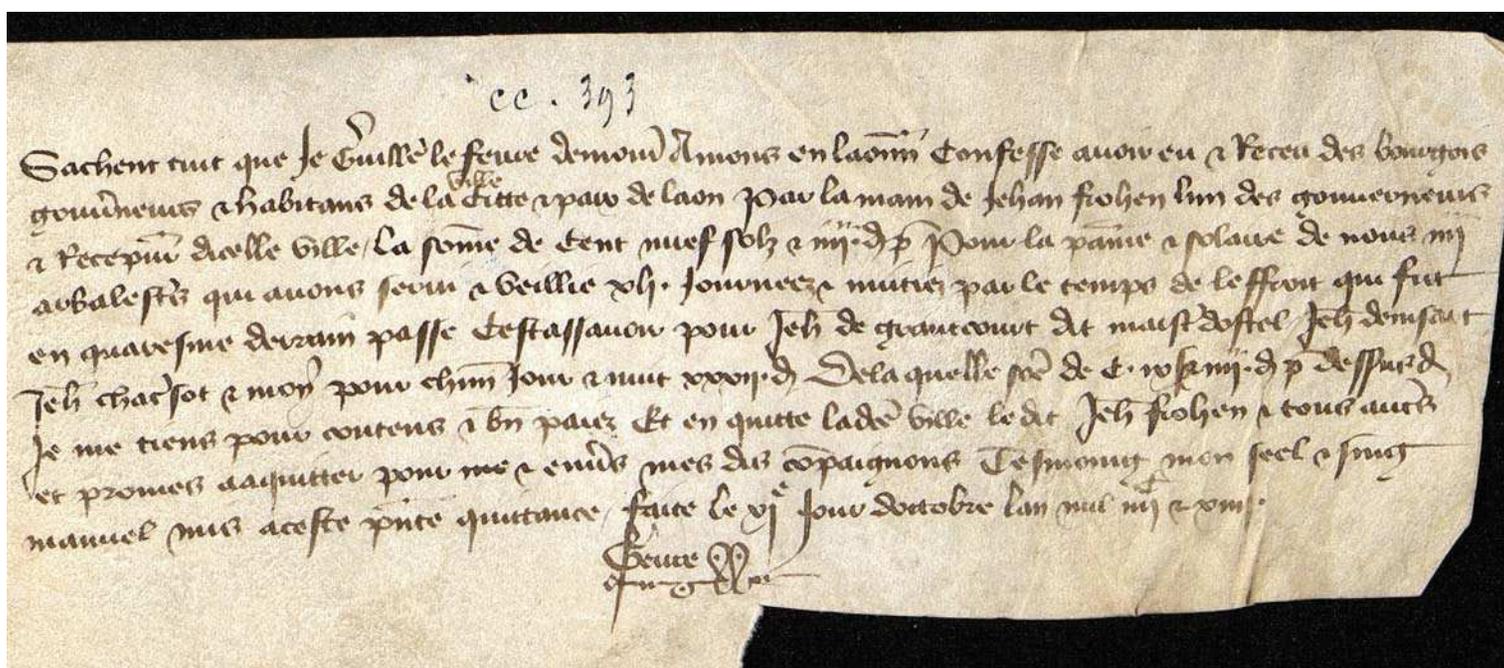
Si l'année 1413 apparaît plus calme, elle voit le duc de Bourgogne perdre le gouvernement royal. Les Armagnacs s'emparent donc du pouvoir à Paris et décident de poursuivre Jean sans Peur jusque dans ses terres flamandes. Leurs troupes s'emparent de Compiègne et saccagent littéralement Soissons en mai 1414, provoquant l'effroi dans la région. La ville de Laon qui avait pris des mesures de défense au printemps 1414 en recrutant un canonier, doit ouvrir ses portes aux Armagnacs dès la fin mai. Elle cherche avant tout à éviter toute destruction et fait preuve d'opportunisme, naviguant d'un camp à l'autre. Le roi reste à cette occasion quelques jours à Laon.

Après le désastre d'Azincourt en 1415 et la prise de Paris en 1418 par les Bourguignons, Laon rouvre ses portes à ces derniers. Mais le Laonnois voit l'implantation des deux camps, puisque les Armagnacs tiennent Crépy et Montaigny jusqu'en 1420, et certaines lettres de

rémissions conservées aux Archives nationales, montrent que les escarmouches au pied des murailles de Laon sont récurrentes. Le meurtre de Jean sans Peur en 1419 provoque l'alliance des Bourguignons et des Anglais en 1420, validée par le « honteux traité de Troyes ». La ville de Laon est désormais dominée par les Anglo-bourguignons jusqu'en 1429, date à laquelle elle ouvre ses portes au roi Charles VII tout juste couronné à Reims.

Entre 1407 et 1422, la ville change au moins 4 fois de camp. Armagnaque (de 1407 à 1411), bourguignonne (1411-1414), armagnaque (1414-1418), bourguignonne puis anglo-bourguignonne, ce qui montre finalement la relative faiblesse de la ville face aux pouvoirs royal et princiers. La ville tente surtout de se protéger, parfois au détriment de ses voisines (Crépy), ne souhaitant pas subir de destructions (comme Soissons). Cet état de guerre qui crée une peur est à l'origine du ralentissement économique et peut-être du dépeuplement de la ville au cours du XV<sup>e</sup> siècle.

Jean-Christophe Dumain.



#### Traduction de cet extrait des archives communales de Laon :

Sachent tuit que je, Guillaume Le Fevre demourant a Mons en Laonnois, confesse avoir eu et receu des bourgeois, gouverneurs et habitants de la ville, et paix de Laon, par la main de Jean Frohen, l'un des gouverneurs et recepveur d'icelle ville, la somme de cent neuf sols et IIII (4) deniers parisis pour la painne et salaire de nous IIII (4) arbalestriers qui avons servi et veillé XLI (41) journez et nuitez par le temps de l'effroit qui fut en Quaresme derrain passé, c'est à savoir pour Jehan de Grantcourt dit Maistre d'Ostel, Jehan Denisart, Jehan Chacrisot et moy pour chascun jour et nuit XXXII (32) deniers. De laquelle somme de CIX (109) sols IIII (4) parisis dessus dicte je me tiens pour contens et bien paieez et en quitte ladite ville, ledit Jehan Frohen et tous autres et promés a aquitter pour et envers mes dis compagnons. Tesmoing mon seel et sing manuel mis a ceste presente quittance faite le XIe (11e) jour d'octobre l'an mil IIIIC et XIII (1414)

# COUCY LE CHÂTEAU - EVOLUTION DU BÂTI au XIX<sup>ème</sup> Siècle

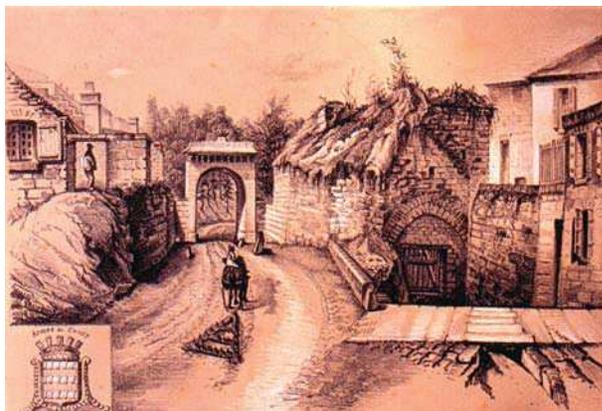
Conférence de Michèle Tranchart le 25 octobre 2015

A l'aube du XIX<sup>ème</sup> siècle, Coucy le Château est un "bourg encerclé" par ses remparts du XIII<sup>ème</sup> et a gardé, 600 ans après, les accès "imaginés" par Enguerrand III et son maître d'œuvre.

L'accès à Coucy se fait à pied ou à cheval par les sentes menant à la Porte de Gommeron (Porte de Chauny actuelle) ou à la Porte des Treilles (Porte de Soissons) et en véhicule attelé uniquement par la Porte de Laon.

Si les nombreuses cartes postales illustrant Coucy le Château nous donnent des renseignements sur les dernières modifications de la fin du siècle, c'est en parcourant les registres d'hypothèques conservés aux Archives départementales de Laon que l'on peut remonter au début du siècle.

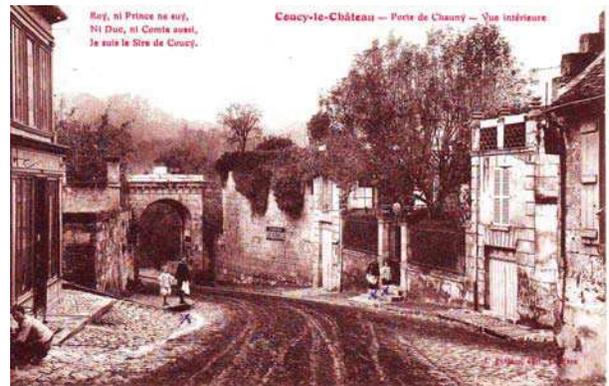
La recherche peut se faire à partir du patronyme, ce qui conduit à la référence du registre des débiteurs correspondants, puis à la numérotation des registres de transcription des actes notariés. On peut également, à partir d'un acte, avoir les références des actes de ventes précédents permettant ainsi de voir les modifications, les démolitions et les reconstructions d'une propriété.



Dessin Théophile Grégoire - Carrefour Gommeron.

Très vite, on voit une rue dont le nom montre une première évolution du bourg liée aux constructions de la Côte de Chauny et d'une nouvelle porte de Gommeron, sous le règne de Louis Philippe, dite "rue de l'écu" car desservant les cours de "la maison de l'Eschiquet" et de

"l'hostellerie de l'Ecu de France" avant la Révolution ; elle s'appelle progressivement "rue allant de la Porte de Gommeron à la Porte de Laon" puis "rue Traversière", son nom actuel. Elle perd ses commerces qui se regroupent carrefour Gommeron et Place du Marché construits à la place de "masures" ou suite au morcellement d'anciennes propriétés bourgeoises.



A gauche, nouveau magasin à deux étages, à droite modification sur l'emprise de l'ancienne descente à la Porte de Chauny.

La création de la côte de Soissons, peu de temps après la route "royale" allant à Soissons (1839, route de Soissons actuelle), permet une ouverture de Coucy vers Paris et les touristes. C'est alors la Place de la Mairie qui voit les modifications ou l'implantation de restaurants (surélévation du Café du Commerce en 1860, construction et création du restaurant "Au Bon Coin" en 1873).

La troisième étape du développement de Coucy le Château, mais également d'Afrique-et-Nogent, commune circulaire autour de Coucy, découlera de l'arrivée des 2 premiers trains venant de Paris, l'un par Chauny, l'autre par Anizy en 1882 sous les yeux de M. Louis-Xavier Gargan, maire de Coucy où il est né, grand industriel de Livry (Livry-Gargan en 1912).

Ce sont aussi les premières "résidences secondaires" comme en 1902 avec l'achat par M. Edmond Kelly, avocat américain à l'ambassade des Etats-Unis à Paris qui achète plusieurs maisons et la "Tour Quarrée", près de la Porte de Laon, pour constituer une seule propriété vendue en un seul lot à son décès, ou l'achat de la maison du



Maison de M. Pipelet, médecin du Roi, construite en 1730 par son père, reconstituée en 3D par P.E. Sautereau.

Gouverneur par M. L'Hermitte, parisien, ainsi que 3 maisons voisines en 1889 et 1905.

Parcourir les registres d'hypothèques peut être aussi l'occasion de connaître des détails amusants. Une maison située dans la rue des Seigneurs a été transformée en écurie pendant l'occupation allemande : *"un cheval en a même profité pour descendre à la cave d'où on l'a extrait avec bien de la peine"* nous raconte un



Façade après plusieurs divisions et la création de deux magasins.

"chroniqueur" de cette époque. L'acte de 1911 nous donne une explication. En effet, il est bien précisé que "l'acheteur a connaissance du fait que la voûte de la cave sous la salle n'existe plus" !

Michèle TRANCHART.



La Porte de Soissons, sa nouvelle côte et les nouvelles maisons construites par Théophile Grégoire vers 1848.

# LE MANOIR SOISSONNAIS

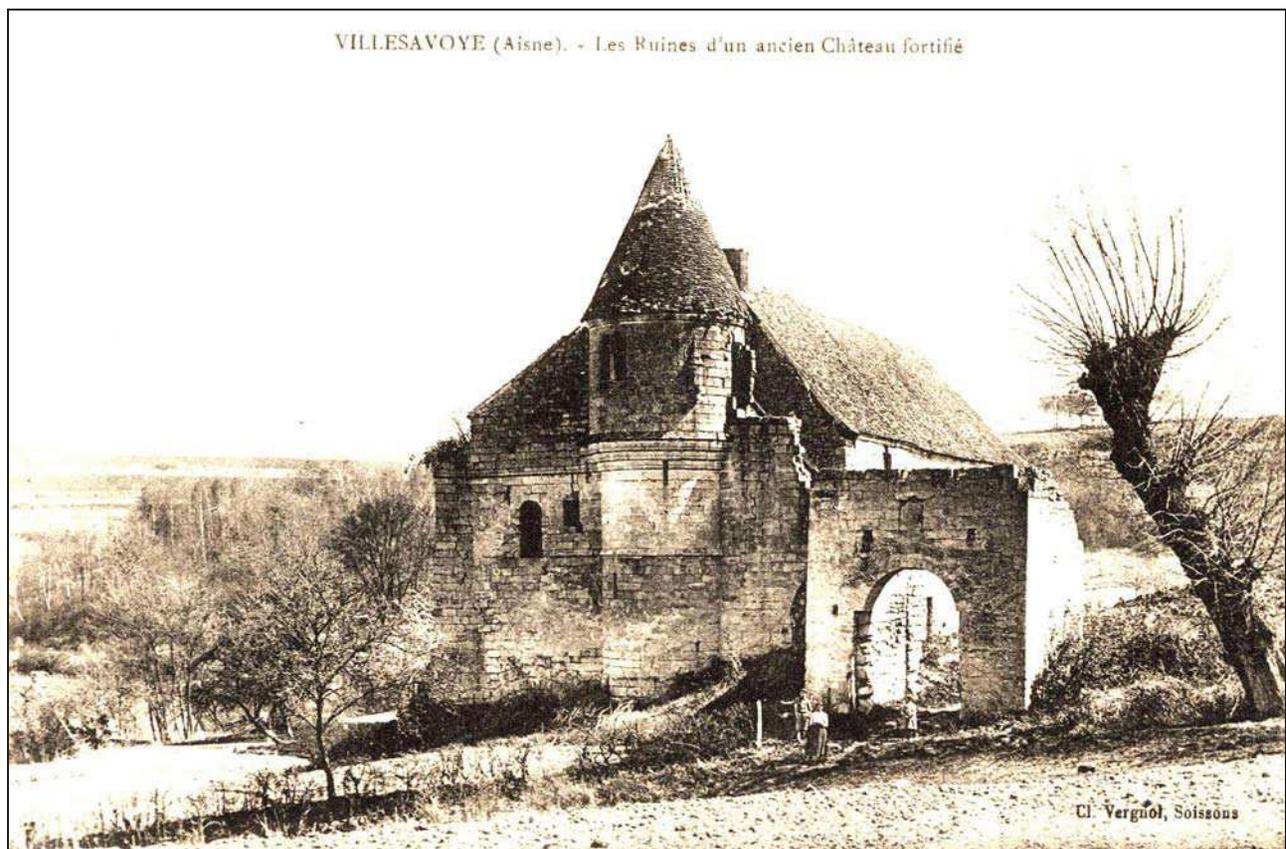
conférence-dîner du 13 novembre animée par le président

Cette soirée a bénéficié d'une affluence record avec la présence de notre députée, Mme Marie-Françoise Bechtel.

Le manoir peut se définir ainsi : c'est l'habitation d'un propriétaire de fief qui n'avait pas le droit de construire une forteresse avec tours et donjon. C'est aussi une maison noble à vocation plutôt agricole. Dans notre région, on peut l'appeler château, ce qui signifiait le siège de la seigneurie.

Contrairement à une opinion répandue, ils étaient nombreux dans tout le département de l'Aisne, plus particulièrement au sud. La guerre de Cent ans entraîna leur destruction. Les fiefs, désertés quelquefois pendant plusieurs décennies à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ont souvent changé de main. Le calme et la prospérité économique retrouvés, la campagne soissonnaise s'est couverte au XVI<sup>e</sup> s. de nouvelles constructions. À la fois siège de la seigneurie et exploitation agricole, ces nouvelles résidences ont eu une vie éphémère. Les dernières décennies de ce siècle ont apporté un nouveau contingent de destructions avec les guerres de religion. Dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle, ils sont peu à peu délaissés. Les seigneurs habitent la ville et louent le manoir à un fermier. L'exploitation agricole supplante alors progressivement la résidence.

C'est en images que le président a retracé l'évolution de ces constructions. Ces images ont montré l'importance des destructions dans notre région. Ces quelques photographies de manoirs disparus en apportent le témoignage.



# Jacques Pennier

## *ingénieur géographe des camps et des armées du roi*

### Conférence d'Emilie d'Orgeix le 13 décembre 2015

Rares sont les cartographes militaires français d'Ancien Régime qui ont laissé une œuvre aussi importante que Jacques Pennier (1656-v. 1720) qui signa durant sa carrière plus de deux mille cartes et plans manuscrits. Sa longue trajectoire s'inscrit dans une période particulièrement riche et complexe de l'histoire de la cartographie française. Actif sur un théâtre de la guerre sans cesse renouvelé, marqué par l'affirmation d'un État monarchique fort, Pennier fut présent sur les principaux fronts militaires, ses cartes couvrent, de la Flandre à l'Espagne, les immenses territoires tenus par les Habsbourg. Enfin, il publia ses cartes chez de grands imprimeurs parisiens tels Pierre Lepautre, Jean-Baptiste Naudin et Claude Gournay.

#### **1. Les années de formation d'un apprenti peintre soissonnais (1652-1685)**

Les premiers indices que nous livre Pennier figurent dans une œuvre de jeunesse intitulée « Voyage de son altesse sérénissime le prince de Conti pour la prise de Luxembourg en avril 1684 ». Cet atlas de cartes et vues de villes, châteaux et abbayes, est ouvertement un recueil courtisan réalisé par un artiste en quête d'un protecteur influent. La formule dont il use pour conclure son épître dédicatoire, « Le très humble et très obéissant serviteur Jacques Pennier Soissonnais » est fondamentale. Elle renseigne, d'une part, sur le prénom de Pennier, Jacques, d'autre part, sur sa ville natale. C'est donc de Soissons, que Jacques Penner est originaire. Le dépouillement attentif des contrats d'apprentissage conservés dans la série notariale des archives départementales de l'Aisne permet de découvrir celui de « Pierre Jacques Pennier, fils de Grégoire Pennier, maître vitrier à Soissons ». Il y stipule que Pennier, âgé de douze ans en 1668, sera engagé « pour quatre années consécutives à compter du 1<sup>er</sup> octobre [...] auprès de Marc Dupré, maître peintre à Soissons, qui a promis [de] le loger, coucher, chauffer et nourrir, moyennant la somme de 200 livres ». Ce contrat, qui permet déjà d'établir que Jacques Pennier est né en 1656, est également fructueux pour saisir le contexte social et professionnel dans lequel il a grandi. Fils d'un maître vitrier dans l'atelier duquel il avait dû apprendre tôt les rudiments du métier, Pennier profita certainement de l'activité artistique et intellectuelle intense qui animait la ville.

Si l'on ne connaît pas les circonstances qui conduisirent Pennier à quitter Soissons, il est cependant possible d'esquisser les grandes lignes de son parcours. Après avoir achevé son apprentissage dans l'atelier de Dupré, Jacques Pennier dû certainement effectuer trois ou quatre années supplémentaires « de pratique », comme il était alors d'usage pour pouvoir s'inscrire dans une corporation d'artisans. Il devait donc avoir une vingtaine d'années à la fin de sa cléricature vers 1676. Malheureusement, l'essentiel des archives anciennes de Soissons fut détruit lors de l'incendie qui ravagea l'hôtel de ville en 1818. La trace de Pennier se perd donc jusque vers 1685 lorsqu'il dédie son recueil au prince de Conti.

## **2. Une œuvre de jeunesse : l'atlas de la campagne de Flandre du prince de Conti (1685-1690)**

L'ouvrage se compose de plans et « portraits » ou vues horizontales des lieux les plus remarquables, villes fortes, abbayes et châteaux, retraçant le voyage aller-retour de Conti de Paris à Luxembourg. Pennier ouvre et ferme la série par deux vues de Paris très ouvertement inspirées de gravures contemporaines. Le reste des planches constitue une véritable visite urbaine et architecturale à travers les provinces de France et de Flandre. Les autres planches de l'atlas représentent des plans de villes fortes telles Rocroi, Saint-Quentin, Cambrai, Valenciennes, Ath, Ham et bien sûr Luxembourg où le futur prince de Conti se fit remarquer par l'assaut audacieux d'un bastion.

## **3- Au faite de la renommée : les ordres de batailles et marches de l'armée du maréchal-duc de Luxembourg en Flandre (1690-v. 1700)**

Pennier est alors employé sous les ordres de Jacques François de Chastenot, marquis de Puységur (1655-1743). « Maréchal des logis des camps et armées du roi », Puységur jouait alors un rôle de premier ordre dans le déplacement des armées de Louis XIV. C'était lui qui s'occupait de reconnaître le pays avant que les troupes ne s'y engagent, de coordonner le travail des « fourriers » qui parcouraient la campagne, d'établir les différents itinéraires qui seraient empruntés par les colonnes de soldats et, enfin, de trouver chaque soir des sites où l'armée pourrait camper à l'issue de sa journée de marche.

Selon l'historien Jean-Louis Giraud Soulavie, c'est dans ce contexte à la fois militaire et courtisan que Puységur eut l'idée de demander à Pennier de « faire des livres des cinq campagnes de M. de Luxembourg en Flandres ». Il s'agissait d'y décrire, année par année, la campagne menée par le maréchal-duc de Luxembourg entre 1690 et 1694 de Fleurus à Neerwinden. La série complète forme un ensemble de plus de 300 cartes et plans qui fut répliqué en au moins sept exemplaires atteignant un ensemble de 30 volumes, comptabilisant plus de 2000 planches, aujourd'hui dispersé dans différents fonds français et étrangers.

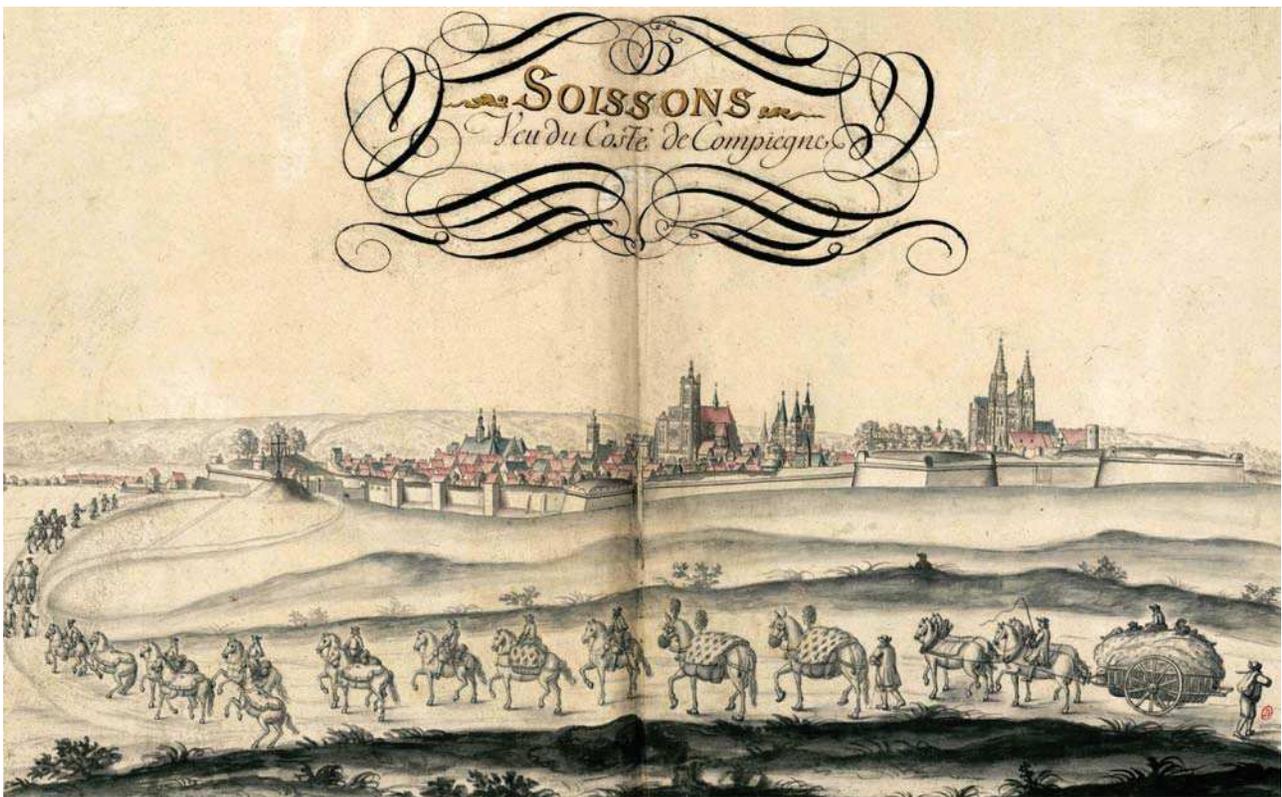
## **5- L'œuvre ultime : l'atlas des cartes et plans de Roussillon et de Catalogne (1719)**

Pennier disparaît littéralement pendant presque vingt ans. Peut-être s'emploie-t-il toutes ces années à répondre à l'avalanche de commandes d'atlas des campagnes de Luxembourg que l'on retrouve dans les plus grandes collections privées de l'époque ? Peut-être sert-il sur d'autres théâtres à la fin de la guerre de la ligue d'Augsbourg (1689-1697) ?

Son ouvrage intitulé « Recueil des plans du Roussillon, de Catalogne, des châteaux, villages, églises, chapelles et maisons qui peuvent servir de postes en temps de guerre et de quelques endroits de France et d'Espagne » est fondamentalement une œuvre très différente des « parcours » militaires (trajets, voyages, marches...), auxquels Pennier nous avait habitués. S'il figure principalement les places frontières de France et d'Espagne, il comporte aussi toute une série de plans de la frontière portugaise. C'est, en définitive, une œuvre qui tient bien plus du travail d'un ingénieur militaire que d'un ingénieur géographe des camps et des armées du roi. Si les mouvements des troupes et les lignes de tirs des sièges sont parfois indiqués, l'atlas fait part belle à l'architecture, à la ville et aux fortifications.

Considérée dans son ensemble, l'œuvre de Pennier éclaire un moment unique de l'histoire de la cartographie française au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elle signe, tout d'abord, le passage d'une pratique de la cartographie militaire fortement marquée par la formation individuelle à une production homogène et standardisée. Pennier offre un exemple saillant de la mise en place de codes iconographiques que la publication de l'ouvrage « Les règles du dessin et du lavis » par l'ingénieur Nicolas Buchotte scellera définitivement en 1722. L'étude de la carrière de Pennier révèle également combien la politique militaire expansionniste de Louis Le Grand, bien qu'elle ruina les finances de la couronne et fut coûteuse en vies humaines, permit l'essor de fulgurantes trajectoires artistiques.

Emilie d'Orgeix  
*Maitre de conférences,*  
*à l'université Bordeaux-Montaigne*



Jacques Pennier "Soissons vue du costé de Compiègne", *Voyage de son altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Conty...* (v.1685) Bibliothèque Jacques Doucet, Paris, Ms 172, fol.12

## La persécution des Juifs de Soissons et de Crouy 1940-1945

*A Soissons, comme sur tout le territoire national, l'histoire de la persécution des Juifs par les nazis et leurs soutiens fut partout la même mais avec des aspects que la Mémoire collective n'a pas retenus ou oubliés dans les replis de ses souvenirs. C'est cette histoire locale de la Shoah, redécouverte et actualisée par de nombreuses archives et autant de témoignages, qui a fait l'objet de cette conférence de Stéphane Amelineau le dimanche 17 janvier 2016 à l'auditorium du Mail.*

### **Une dizaine de familles juives d'origine étrangère s'installe à Soissons à partir des années 1920-1930**

Après la première guerre mondiale, la communauté juive de Soissons est quasi inexistante. Seulement une poignée de familles, installée en France depuis plusieurs générations, se compte sur les doigts de la main. Elle se voit augmentée dans les années 20 et 30 par des personnes ou des familles qui fuient pour des raisons politiques (principalement antisémites) et économiques leur terre natale. Ils viennent chercher la paix et la liberté d'entreprendre sur cette terre de France dont la République laïque garantit à tous les droits les plus fondamentaux. Des rivages lointains de la Pologne, de l'Ukraine ou des défunts Empires ottoman et austro-hongrois, ces Juifs s'installent à Soissons. Ils sont peu nombreux : une vingtaine de familles sur les 30 000 habitants de la ville avant les déflagrations de 1940. Leur volonté d'intégration semble fondue dans le paysage grâce à l'intégration républicaine, mais aussi à des relations de voisinages, de travail, et même de mariages. Cantonnée depuis des siècles aux mêmes professions, ils taillent, ils coupent, ils cousent et confectionnent des vêtements. Aucune marque d'identification juive ne les distingue, excepté lors de repas en famille où l'on ressort les bougies pour le shabbat ou le pain azyme pour Pâques.

### **L'engagement volontaire des Juifs de Soissons en 1939 et la débâcle de juin 1940**

A la déclaration de guerre en septembre 1939, l'immense majorité des hommes juifs d'origine étrangère en âge de se battre s'engagent volontairement pour défendre le pays qui leur a donné espoirs, libertés et qui a vu naître leurs enfants pour la plupart. Ils sont principalement incorporés dans les 21<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Régiments de Marche Volontaire Etrangers. Ils serviront souvent en première ligne pour faciliter la retraite dans cette débâcle de juin 1940. Beaucoup sont pris dans la tenaille de la Wehrmacht. Envoyés en Allemagne dans les stalags, bien qu'identifiés comme juifs, leur statut de prisonniers de guerre (du fait des conventions signées entre les deux belligérants avant le conflit) les sauvera de l'extermination pour ceux qui resteront internés jusqu'à la capitulation du III<sup>e</sup> Reich (c'est le cas, par exemple, de Victor Buliba, Henri Katz, Jacques Liwer).

La municipalité de Soissons, devant l'avancée rapide des troupes hitlériennes, fait évacuer la ville à partir du 15 mai, mettant des milliers d'habitants sur les routes de l'exode. La ville devient fantôme. Après la signature de l'Armistice, la population commence à revenir en juillet-août 40. Les civils découvrent leur ville aux habitations et aux magasins pillés, parfois saccagés par le mouvement des troupes en déroute.

Pour les femmes, les enfants et les hommes démobilisés des familles juives de Soissons, la difficulté de reconstituer des stocks s'ajoute aux premières mesures discriminatoires prises par l'occupant et la politique collaboratrice du gouvernement de Vichy installé par le Maréchal Pétain qui saborde la République en juillet 1940.

## Les mesures antijuives du gouvernement de Vichy et de l'occupant allemand

Des centaines de mesures entre 1940 et 1944 à l'encontre des Juifs, dont plusieurs sont à l'initiative de Vichy (comme le premier statut des Juifs d'octobre 1940 et le second de juin 1941), vont inéluctablement les exclure de la vie économique (aryanisation des entreprises, spoliation des biens, interdiction de professer, etc.) et sociale (interdiction de détenir un poste T.S.F, de se rendre dans des lieux publics, etc.). La première ordonnance du 27 septembre 1940 qui oblige les Juifs de toutes nationalités à se faire recenser (en octobre 40, puis en juillet 41) va permettre, quand le temps des rafles viendra, de dresser les listes d'arrestation. Après ces recensements, une petite centaine de juifs de Soissons sont identifiés par les autorités françaises et allemandes.

Alphonse Liwer, vivant à Soissons, puis à Crouy juste avant la guerre, s'était engagé en 1939, puis démobilisé après la défaite. Entre le 20 et le 25 août 1941, se trouvant à Paris, il est pris dans la seconde rafle de la capitale (après celle du 14 mai 1941) orchestrée par la police française. Elle vise principalement des hommes juifs d'origine étrangère. 4 232 Juifs de toutes nationalités, françaises comprises, âgés entre 18 et 50 ans, sont arrêtés et conduits à la cité de la Muette, à Drancy, qui devient alors camp d'internement. Alphonse Liwer est le premier juif de Soissons interné. Il sera déporté dans l'un des premiers convois pour Auschwitz, le convoi n°3 du 22 juin 1942. Il décédera dans le camp le 13 août, soit sept semaines après son entrée sous le portail « Arbeit Macht Frei ».

## Les rafles et les déportations

En juin 1942, pour mieux les repérer, alors que la « Solution finale de la question juive » est déjà engagée dans toute l'Europe occupée, les Juifs à Soissons, comme dans toute la zone occupée, doivent porter l'insigne d'une étoile de David jaune avec la mention « Juif » écrite en noir. Trois insignes par personne âgée d'au moins 6 ans, à échanger contre des points textiles prélevés sur leurs cartes de rationnement.

Les rafles de l'été 42 sont les conséquences de l'accord du 2 juillet 1942 entre Karl Oberg (Chef (Brigadeführer) SS de la police allemande en France) et René Bousquet (secrétaire général de la Police de Vichy, du 18 avril 1942 au 31 décembre 1943). Cet accord stipule la prise en charge des rafles par la police (ou la gendarmerie) française et d'arrêter uniquement les Juifs étrangers entre 18 et 60 ans dès la mi-juillet. Des enfants seront tout de même arrêtés à Paris et dans sa banlieue (Rafle du Vel' d'Hiv), ainsi que des Juifs de nationalité française en province.

A Soissons, l'accord est respecté. L'organisation de la rafle en Picardie commence par l'envoi de directives du SD-Sipo (Police allemande) de Saint-Quentin auprès du Préfet Régional, qui relaye aux préfets départementaux et sous-préfets d'arrondissement. Une liste de 98 juifs à arrêter accompagne l'ordre. Dans ces directives : *Il devra être procédé à l'arrestation de telle sorte qu'un rassemblement de Juifs soit évité et que notamment les fonctionnaires qui procèdent aux arrestations ne soient pas molestés. Si malgré tout de telles manifestations avaient lieu, les participants devront être arrêtés et incarcérés en avertissant la SD – Kommando Saint-Quentin 12, rue Charles Picard.* A propos des enfants, les fonctionnaires doivent les remettre à d'autres Juifs ne figurant pas sur les listes d'arrestation.

Pour Soissons, la compagnie de Gendarmerie reçoit une liste de 16 noms. Dans la nuit du 19-20 juillet – dimanche-lundi – les gendarmes frappent aux portes des adresses indiquées :

Au 31, rue Molière : Isia et Sophie Bich. Leurs enfants, Victor (15 ans) et Viviane (1 an) sont confiés à la bonne. Ils vivront cachés jusqu'à la Libération.

Au 20, rue Richebourg : Abram Biegacz et son épouse Gitla. Leur fils aîné Samuel (20 ans) a été arrêté et se trouve interné à Laon depuis la fin juin. Leur fils cadet, Bernard (17 ans) est confié à une tante. Ces derniers seront cachés jusqu'à la Libération.

Au 7, rue des Cordeliers : Germaine Ehrenkranz 37 ans (née Liwer) et sa sœur Sylvia Liwer (21 ans) sont emmenées. Les deux enfants de Germaine, Daniel (8 ans) et Lise (6 ans) ont été confiés à leur nounou (non-juive) qui les cachera et les sauvera.

Au 41, avenue de Coucy : David Gochperg (53 ans) est séparé de son épouse Pauline, juive de nationalité française et de ses deux enfants, Albert (6 ans) et Nelly (1 an).

Au 27, rue du Château d'Albâtre, Simon-Robert et Rose Lewkowicz. Leurs cinq enfants sont confiés à leur sœur aînée, Germaine qui a épousé en 1941 un non-juif : Jacques Boulidoire. Ce dernier les mènera en zone libre et les sauvera tous.

Au 38, avenue Voltaire. Robert-Rywen Liwer refuse de suivre les gendarmes et se débat. Ils finissent par le menotter.

Au 15, rue Saint-Quentin, Bella Wajsfelner est arrêtée. Son mari et son fils aîné Charles (18 ans) ne se trouvaient pas là. Son plus jeune garçon, Maurice, 9 ans, est confié à sa belle-sœur Chaja.

Dans cette aube du 20 juillet, onze Juifs de Soissons ont donc été arrêtés et emmenés à la Gendarmerie, rue des Francs Boisiers. Le douzième est emprisonné à Laon (Samuel Biegacz) et quatre n'ont pu être trouvés : Jankiel et son fils aîné Charles Wajsfelner, Charles Knoll qui a disparu des radars des autorités depuis le 4 juillet 1942 et Jacob-Jacques Ehrenkranz, gravement malade des jambes, hospitalisé au Val-de-Grâce après son rapatriement d'un stalag. Ces deux derniers traverseront la guerre dans la clandestinité et se battront dans la Résistance, Charles Knoll dans la région de Limoges et Jacques Ehrenkranz dans le sud-ouest de la France, en Espagne en tant qu'agent secret des forces Alliées, puis intégré en 1944 dans un commando de la 1<sup>ère</sup> Armée Française après bien des aventures dignes des plus grands romans d'espionnage.

Au cours de cette journée du 20 juillet à la gendarmerie, Robert Liwer, toujours menotté, réussit à s'échapper en sautant du 1<sup>er</sup> étage par une étroite fenêtre des toilettes. Il passera en zone libre, survivra et combattra dans la Résistance dans la région de Lyon.

Ainsi, en début d'après-midi de ce lundi 20 juillet, dix juifs de Soissons sont transférés à Laon où ont été regroupés tous les juifs étrangers pris dans la rafle organisée dans les trois départements de Picardie. Soit un total de 65 personnes (sur les 98 prévues par le SD allemand et les autorités françaises). Rose Lewkowicz, encore souffrante d'un accouchement difficile quelques jours avant son arrestation (son fils Alain décéda de la mort subite du nourrisson) est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Laon. Le lendemain, tous les autres juifs sont convoyés au camp de Drancy, exceptée une femme juive de Rosières libérée sur ordre du préfet de l'Aisne (mais sera à nouveau arrêtée en 1944 et déportée à Auschwitz).

Pendant ce temps-là, ce mardi 21 juillet 1942, Jankiel et Charles Wajsfelner se rendent à la gendarmerie de Soissons d'où ils sont directement emmenés à Drancy où ils retrouvent Bella et les neuf autres juifs arrêtés de la ville. Les Wajsfelner sont déportés à Auschwitz avec David Gochperg, Robert-Simon Lewkowicz, Abram, Gitla et Samuel Biegacz, Sylvia Liwer dans le convoi n°12 du 29 juillet 1942, Germaine Ehrenkranz (déportée dans le convoi n°34 du 18 septembre 1942), Isia et Sophie Bich seront déportées dans le convoi n°76 du 30 juin 1944 après avoir transité plusieurs fois entre Drancy, Beaune-la-Rolande, la camp annexe de Drancy à Paris (le magasin Léviton) puis à nouveau Drancy, une semaine avant leur déportation. Ce couple d'origine russe sera le seul de Soissons à survivre à l'enfer d'Auschwitz. Tous les autres ne sont pas revenus et leurs traces s'effacent dans les crématoires du camp. Ce que nous savons précisément, grâce aux archives conservées au Musée d'Etat d'Auschwitz, c'est que Robert Lewkowicz a survécu deux semaines avant d'être assassiné le 13 août 1942, le même jour que son ami Alphonse Liwer, arrivé au camp le 22 juin.

Le 25 août 1942, Rose Lewkowicz est transférée de l'hôpital de Laon vers Drancy. Elle n'y reste que 6 jours avant d'être déportée dans le convoi n°26, assassinée dès son arrivée à Birkenau.

Les 9-10 octobre 1942 une seconde rafle d'envergure s'organise dans la zone occupée pour les juifs étrangers, cette fois sans considération d'âge. A Soissons, aucun ne sera pris, tous ont réussi depuis l'été 42 à se cacher ou, comme le docteur Gabriel Fried, à s'échapper in extremis grâce à une chaîne de solidarité.

En 1943, la traque continue. Dans l'Aisne, les Allemands exigent de rechercher des hommes juifs étrangers entre 18 et 50 ans, ou Juifs français entre 20 et 30 ans pour être envoyés à Cherbourg. Ils ordonnaient au préfet d'appréhender, en urgence, des Juifs comme main-d'œuvre pour les chantiers du Mur de l'Atlantique dans le cadre de l'organisation Todt. A Soissons, aucun ne sera pris dans le cadre de cette opération.

Rachel Katz, fromagère à Crouy, femme d'un prisonnier de guerre juif, échappe elle aussi de peu à une arrestation. Avant de fuir dans la clandestinité, elle confie ses deux enfants (Micheline 10 ans et Jacques 4 ans) à sa belle-mère vivant à Tergnier. Cette dernière, prénommée également Rachel née Guecht, sera arrêté chez elle par le SD le 4 janvier 1944. Les deux petits enfants échapperont par miracle à cette arrestation.

Deux jours avant l'arrestation de sa belle-mère, Rachel Katz est arrêtée quelque part dans l'Aisne : *"la rue où je me trouvais fut barrée aux deux extrémités par des gendarmes allemands. La rafle !!! J'avais encore sur moi ma carte d'identité véritable. Je fus vite identifiée car j'étais portée sur la liste noire. Dangereuse !!!"* confia-t-elle bien des années plus tard à Robert Attal. Elle passe trois mois dans la prison de Laon avant d'être enregistrée dans le camp de Drancy.

4 janvier 1944, deuxième rafle qui saigne l'Histoire des Juifs de Soissons, de l'Aisne et de bien des départements dans l'Hexagone. La traque est orchestrée cette fois-ci par la Feldgendarmarie, parfois accompagnée de gendarmes français. En janvier 1944, René Bousquet est remplacé par Joseph Darnand. Bousquet fait la contestation qu'il aurait dû faire en juillet 1942 mais il est trop tard, le processus nazi de la « solution finale de la question juive » est devenu irréversible. La nomination de ce chef de la Milice marque l'abandon par le gouvernement de Vichy des Juifs français de province aux mains de la Gestapo. On se sert à nouveau des listes préfectorales pour accomplir les arrestations. Peu importe l'origine, peu importe l'âge, l'extermination doit s'accomplir. La rafle s'opère en plein jour à Soissons. En ce début d'après-midi d'un mardi glacial les camions ou les tractions-avants du SD de Saint-Quentin embarquent enfants, adultes ou vieillards :

Au 21-23 rue du Collège : Paul (62 ans) et Fernande Cahen (55 ans). Leur plus jeune fille Marie-Claude, se trouvant au collège, a été prévenue à temps de l'arrestation de ses parents. Elle est prise en charge par des proches ou des connaissances pour échapper à un destin funeste.

Au 41, avenue de Coucy, les Allemands embarquent sans scrupules Pauline Gochperg et ses deux jeunes enfants : Albert (8 ans) et Nelly (3 ans).

Au 15, rue Saint-Quentin : le jeune Maurice Wajsfelner (10 ans) et sa tante Chaja Goldsztjan, née Wajsfelner (37 ans) sont emmenés.

Ces sept Juifs de Soissons sont incarcérés à la prison de la ville jusqu'au 20 janvier, jour de leur transfert vers le camp de Drancy. Tous seront déportés dans le convoi n°67 du 3 février 1944 et périront à Birkenau.

Le 12 avril 1944, Rachel Katz est transférée au camp de Drancy, en tant que femme de prisonnier de guerre. Dans la catégorisation bureaucratique des SS, elle n'est pas déportable à Auschwitz pour une extermination immédiate, mais à Bergen-Belsen dans un sous-camp appelé « camp de l'échange ». 168 femmes et 77 enfants juifs de prisonniers de guerre français sont déportés en quatre convois de la gare de l'Est (2 et 3 mai 1944 –celui de Rachel-, puis les 21 et 23 juillet) vers ce camp de concentration pour faire office d'otages à échanger par les Allemands contre du matériel. Ces échanges n'auront jamais lieu pour ces 245 personnes. Elles vivront et connaîtront les pires conditions d'internement quand Bergen-Belsen verra ses effectifs dépasser les capacités d'accueil avec l'arrivée des survivants des Marches de la mort dans un IIIe Reich en pleine déliquescence.

## **La libération : les Absents, les Revenants**

Sophie Bich au camp d'Auschwitz II Birkenau et son mari, Isia Bich au camp d'Auschwitz III Monowitz ont échappé aux Marches de la mort lors des évacuations par les SS d'environ 60 000

détenus. Ils sont libérés par l'Armée soviétique le 27 janvier 1945. Après des semaines de convalescence dans le camp d'Auschwitz I, transformé en hôpital de fortune par les libérateurs, Sophie Bich sera rapatriée via un navire depuis le port d'Odessa et débarquera au port de Marseille le 1<sup>er</sup> avril 1945. Le lendemain, elle retrouvera sa fille à Paris, cachée par un couple d'amis. Isia reviendra à Paris le 29 avril, par la même traversée de la Mer Noire et la Méditerranée.

A Bergen-Belsen, les SS organisent des convois d'évacuation pour plusieurs déportés. Le 10 avril 1945, cinq jours avant la libération du camp par l'armée anglaise, Rachel Katz est embarquée dans un convoi, celui que l'on appellera le « train fantôme » qui erra jusqu'au 23 avril 1945 à Tröbitz au nord de Dresde. Rachel Katz et quatre autres détenues de ce convoi prirent le risque de s'échapper lors d'un arrêt du train, le 13 avril 1945 près de Lünburg. Elles réussirent cette folle tentative. Notre fromagère de Crouy revient à Soissons, retrouve ses deux enfants juste avant l'ivresse de la capitulation allemande le 8 mai. Son mari Henri reviendra du stalag.

Pour les enfants ou les proches cachés depuis les rafles de 1942, commencent l'espoir d'un retour de leurs parents avant de se renfermer dans un long silence quand l'absence devient la prise de conscience qu'il n'existera aucune sépulture pour un papa, une maman, un frère, une sœur, disparus dans les camps d'extermination nazis.

A Soissons, comme au niveau national, la communauté juive a été aux trois-quarts sauvée grâce aux puissants liens de solidarité active préservés avec la société civile, malgré Vichy et ses lois d'exclusion.

Aujourd'hui, 13 noms de Soissonnais reconnus par l'Etat d'Israël comme *Juste parmi les nations* sont gravés sur une plaque dans le hall de la mairie de la ville.

A Paris, au Mémorial de la Shoah, sur le Mur des 76 000 noms des Juifs arrêtés et déportés de France se trouvent au milieu d'une liste interminable les 21 innocents qui vécurent à Soissons (ajoutons Adolphe Liwer de Crouy) avant la Shoah. Ces noms sont aussi gravés à Soissons sur une stèle parmi l'ensemble des victimes de la seconde guerre mondiale. Elle se trouve sur le Monument aux Morts au centre de la place Fernand Marquigny.

*Stéphane Amélineau*



Sur l'historiographie de cette persécution juive à Soissons, je souhaite rendre hommage aux travaux précurseurs de Maurice Berthiault, Roland Guerre, Robert Attal et Dominique Natanson. Ils ont été les points de départ, la boussole de mes premiers pas sur cet itinéraire de Mémoire.

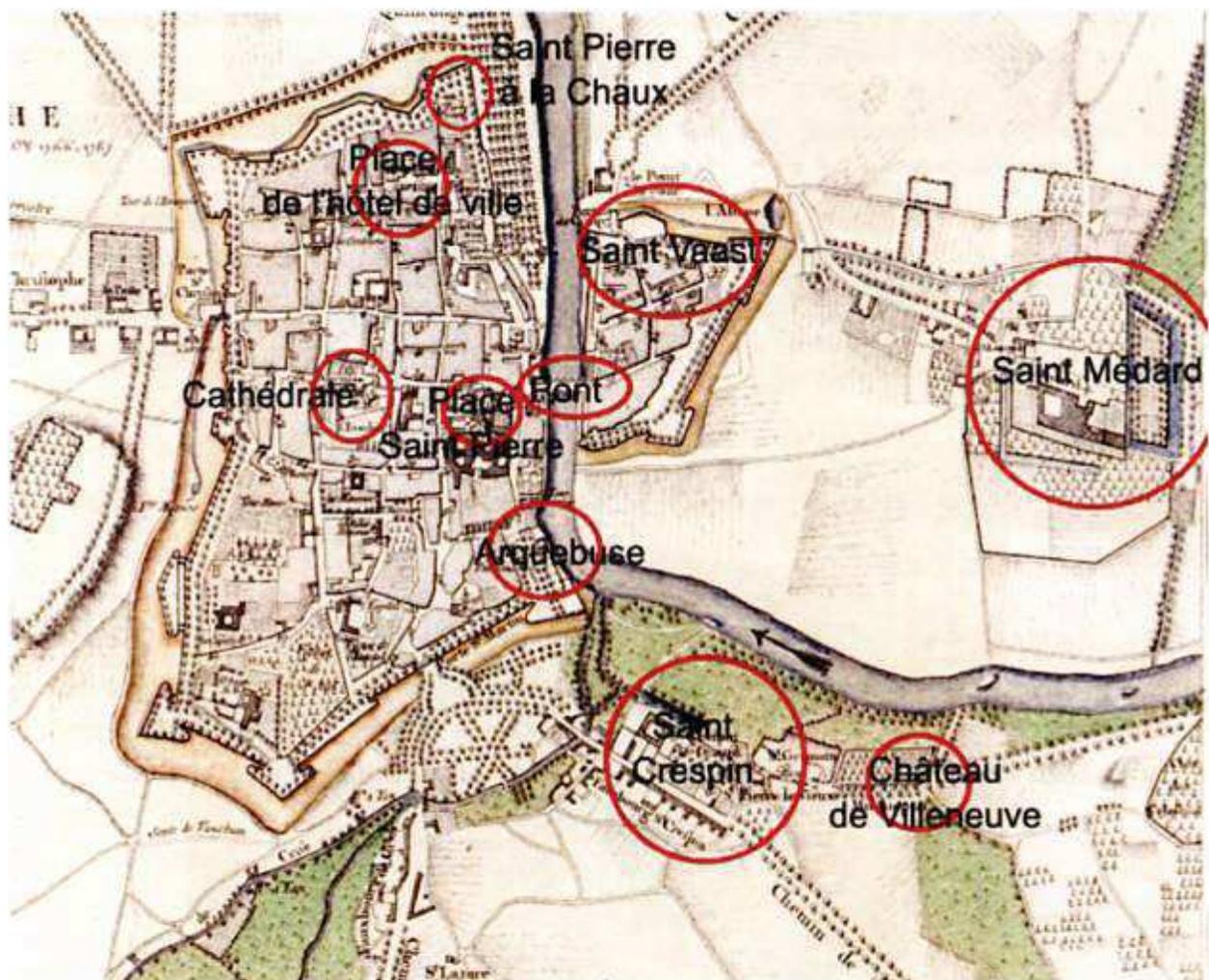
Enfin, une reconnaissance toute particulière à tous ces enfants cachés d'hier qui ont eu le courage de revenir sur ses heures sombres pour témoigner dans nos longs entretiens et de m'avoir fait confiance pour que leur histoire se reflète dans notre Mémoire collective, 70 ans après.

## Les voyages pittoresques de la France de Tavernier de Joncquières

conférence de Philippe Querel le 26 mars 2017

Chacun peut constater qu'il est difficile d'apprécier Soissons à l'époque moderne. L'œuvre du Messin Tavernier, dit Tavernier de Joncquières (1743-1825) permet de résoudre quelque peu cette difficulté.

Tavernier est envoyé étudier à l'École royale des Ponts et Chaussées. Mais, le manque d'emplois d'ingénieurs disponibles le pousse à abandonner rapidement la carrière d'ingénieur. Il professe les mathématiques à Paris, exerce l'activité d'architecte. Sa collaboration à plusieurs projets, notamment le théâtre de Vannes, ainsi que des châteaux particuliers, des ouvrages d'art civils, lui cause surtout des désillusions. Pendant la Révolution, il reprend du service comme ingénieur du génie militaire. Il travaille surtout aux fortifications de Metz. Il poursuit une brève carrière d'ingénieur des Ponts et Chaussées sous l'Empire. À la retraite, il travaillera dans l'atelier de lithographie créé par son fils, professeur de dessin à l'école d'application de l'artillerie et du génie de Metz.



L'emplacement des vues prises par Tavernier de Joncquières à Soissons, sur un extrait du plan Lejeune

Tavernier est surtout connu pour les lithographies qu'il a réalisées, pour la plupart, en Picardie. Le lecteur curieux consultera les documents visibles sur le site internet de la BNF.

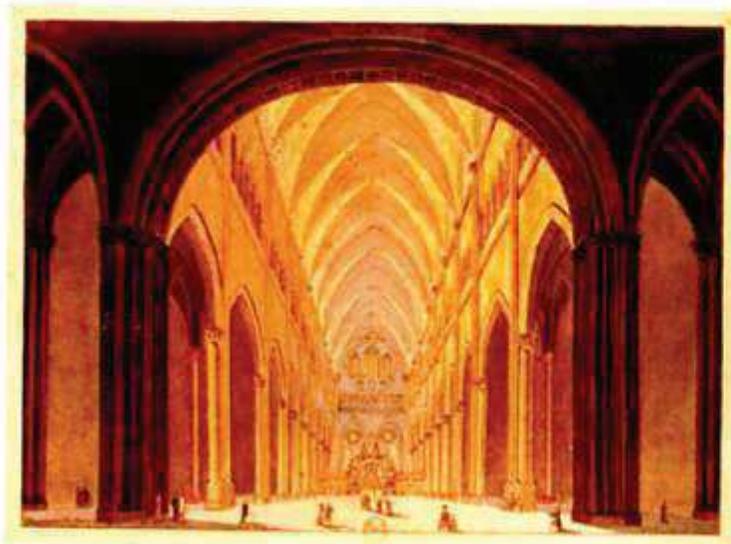
Tavernier a réalisé ces lithographies dans les années 1780 pour le compte de Jean-Baptiste de La Borde. Fermier-général, La Borde (1734-1794), compositeur, acteur de théâtre, historien, géographe, homme de lettres, entreprit, vers 1780, la publication d'un *Voyage pittoresque de la France avec la description de toutes ses provinces*. Associé avec plusieurs hommes de lettres, il finança l'essentiel de la publication. Resté inachevé, l'ouvrage compte douze volumes, décrivant principalement le Dauphiné, le Roussillon, la Franche-Comté, Paris et la région parisienne, la Picardie, en l'occurrence la région Amiens-Saint-Quentin-Laon-Soissons-Senlis-Beauvais.

Cet ouvrage relève d'un genre, le récit illustré de voyages pittoresques, qui dure du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle jusque vers 1850. Plus de 360 de ces récits sont publiés en Europe. Ce genre est lié au mouvement romantique qui s'épanouit au début du XIX<sup>e</sup> s. L'un des plus connus en France sont les 24 volumes des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, publié sous la direction du baron Taylor de 1820 à 1878. L'objet de ce type d'ouvrage est la découverte du pays visité, ses paysages, sa géographie et son climat.

Les douze volumes du *Voyage pittoresque* sont publiés de manière irrégulière de 1781 à 1792. Le récit est envoyé aux souscripteurs sous forme de livraisons correspondant à un chapitre, contenant du texte et des planches. Les planches sont accompagnées d'un descriptif. Celles des gravures réalisées par Tavernier sont en partie manquantes, notamment pour Soissons.

Tavernier réalise 157 dessins à la plume et à l'encre brune, aquarellés, dont 139 concernent notre région. La BNF possède la collection acquise par un collectionneur, Hippolyte Destailleur (1822-1893). Tavernier travaille dans les régions de Senlis, Crépy-en-Valois, Compiègne, Laon, Soissons, ainsi que dans les départements des Deux-Sèvres, du Loiret, de Vendée et de la Vienne.

Ses dessins représentent des vues générales de villes, dont Soissons, et des vues particulières de monuments. À Soissons, il dessine neuf bâtiments à caractère civil et vingt-et-un à caractère religieux. Il convient de ne pas prendre au pied de la lettre les dessins de Tavernier. Un examen attentif des proportions des bâtiments montre qu'il les modifie pour les agrandir et rapetisser les personnages. Certains sont déplacés. Par exemple, sur sa vue de la Grand'Place, l'église Notre-Dame-des-Vignes semble être directement sur la place, alors qu'en réalité elle en est séparée par un espace et un mur, ce que le plan de Lejeune (1772) confirme. Cette mise en scène de la réalité observée n'est pas propre à Tavernier. L'objet du *Voyage pittoresque* est de montrer ce qui est pittoresque. Au XVIII<sup>e</sup> s., est pittoresque ce qui est totalement inconnu, ce qui étonne, surprend, ce qui pique la curiosité. Au XIX<sup>e</sup> s., le pittoresque réside dans la superposition des strates du temps. Il entraîne le lecteur dans la rêverie et la prise de conscience de l'écoulement du temps. Les dessins de ruines de Tavernier en sont l'illustration, par exemple, les vues de l'abbaye Saint-Médard. Le mieux est donc de convier le lecteur à admirer le travail de Tavernier de Jonquières sur le site de la bibliothèque nationale.

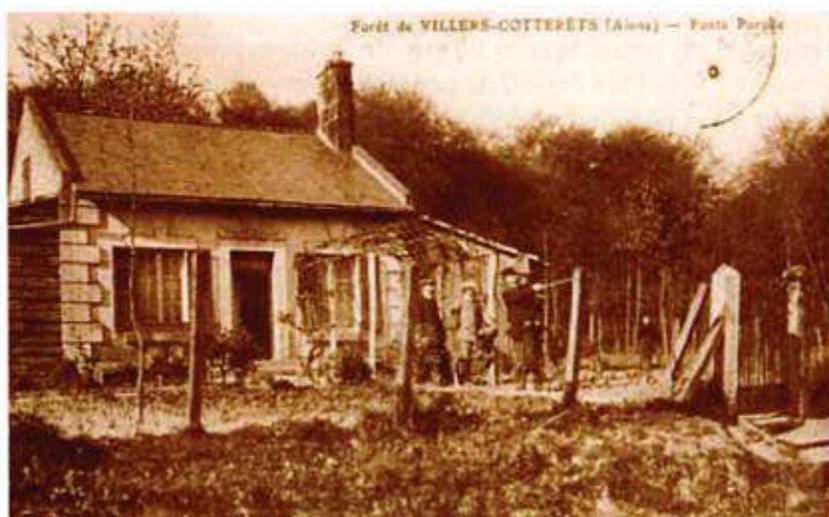


Cette vue intérieure de l'église de St Jean des Vignes permet d'apprécier les déformations de perspective visant à grandir la nef en jouant sur la taille des personnages pour accentuer la majesté des lieux.

## Les sentinelles de la forêt de Retz

*Une évocation illustrée des maisons forestières de la Forêt de Retz*

*par Alain-Pierre BAUDESSON le 23 avril 2016*



Depuis les années 2000, l'Office National des Forêts est amené à restituer, aux Domaines, les maisons forestières dont elle n'a plus l'usage. En particulier, celles situées en bordure de massif et dont la cession ne conduit pas à la création d'une enclave privée dans le domaine forestier.

Sur le massif de Retz, la mise à 2x2 voies de la RN2 a mis en péril plusieurs de ces maisons. Cela nous a conduit à effectuer une modeste étude de ce patrimoine bâti au milieu des bois.

C'est au XIII<sup>ème</sup> siècle qu'apparaît l'appellation « Eaux et forêts ». Cette ordonnance décrit la réglementation de la vente et de l'exploitation des bois. Le patrimoine forestier étant menacé, voire attaqué, des mesures de réglementation et d'usage sont prises au XV<sup>ème</sup> siècle. Enfin par l'ordonnance de 1669, Colbert réglemente la gestion des espaces forestiers.

A l'origine, une maison forestière est un logement de fonction. Elle est généralement bâtie en forêt, et destinée à héberger un garde forestier et sa famille. Ce qui lui permet d'être au cœur du secteur dont il a la responsabilité. Les maisons forestières sont édifiées au milieu du XIX<sup>ème</sup>, à quelques exceptions près. Villers-Cotterêts a la particularité d'en posséder quelques-unes du XVIII<sup>ème</sup> siècle.



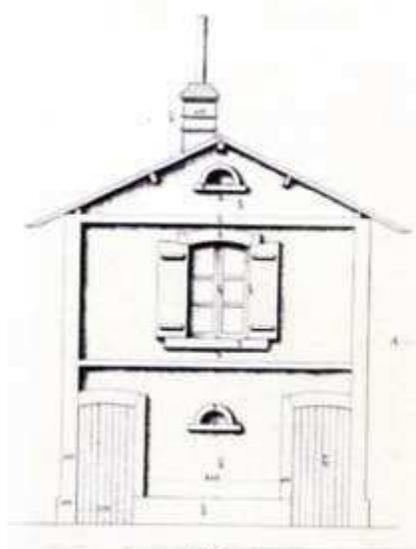
D'après les documents, photos, plans et archives, nous avons relevé l'existence de 43 constructions.

Neuf du XVIII<sup>ème</sup>, vingt-huit du XIX<sup>ème</sup>, deux du XX<sup>ème</sup>, quatre de période non identifiée.

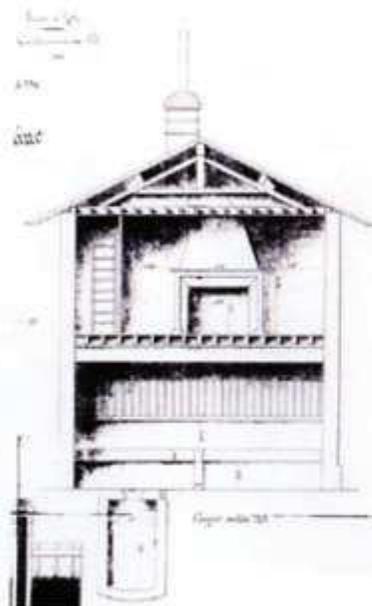


*Poste de la Croix de Dampleux*

Sur les 9 du XVIII<sup>ème</sup>, 5 étaient situées sur le périmètre du Grand Parc de chasse. Initialement construit par Louis XII, il avait environ 30 km de pourtour. Il était fait d'une muraille en pierre. En 1768, le duc d'Orléans le modifie et le ramène à 22 km pour une surface de 2500 ha. Clos de murs, grilles et barrières, il en reste de nombreux vestiges, mais des portions étaient encore debout avant 1914. Cela faisait de Villers-Cotterêts le deuxième plus grand parc de chasse d'Europe après Chambord. Les maisons en commandaient les accès principaux et servaient pour héberger les relais de chevaux de chasse. Deux (Les Cornillards et La Ramée) furent détruites et deux autres (Maison-Neuve et La Croix de Dampleux) sont fortement menacées de ruine. Enfin Le Rond de la Reine est encore occupé par un agent forestier. Cabaret avait été acquise par l'administration forestière, fut désaffectée dans les années 1920 et détruite par la suite de son abandon. Deux autres aujourd'hui disparues, (Longpont et Thimet) sont présumés de cette période, mais aucun document ne nous est parvenu quant à leur implantation et leur structure. Elles avaient la particularité les gardes-rus. Ils assuraient le bon fonctionnement des rus de flottage. Le flottage à bûche perdue permettait d'alimenter la capitale par les rivières Aisne (via le ru de Vandy au nord du massif) et l'Ourcq (via le ru de la Savières au sud). Cela impliquait également la gestion de l'eau en particulier des différents étangs situés en forêt et sur sa périphérie. Face à la concurrence du chemin de fer, le corps des gardes-rus est dissous en 1896. L'entretien des rus de flottage est abandonné. Les étangs situés à l'extérieur du massif sont aliénés et vendus. Les maisons subissent le même sort et disparaissent. Enfin, un ensemble de bâtiment abritant la faisanderie royale, située dans le petit parc du château de Villers-Cotterêts est aujourd'hui le centre de gestion et le logement de quelques agents.



Rond Capitaine



Poste de Maison-Neuve (Cliché SdA)

Le XIX<sup>ème</sup> siècle est l'âge d'or de la construction de maisons, essentiellement sous l'impulsion de deux inspecteurs : Fliche et Allain. Pas moins de vingt-huit habitations, mais deux furent acquises dans les années 1970 auprès de la SNCF. Anciennes maisons de garde-barrière, situées en forêt, elles n'avaient plus d'affectation. Onze désaffectées, sont aujourd'hui détruites. Il est à noter que Le Rond Capitaine et Hautwisson étaient de simple « pièce à feu » et écurie destinée à héberger le personnel forestier et leurs chevaux pendant leur tournée. Certaines ont eu une vie relativement courte, mais parfois suite aux destructions de la première guerre mondiale. Huit sont occupées par des agents forestiers. Trois sont implantées dans l'enceinte du Petit Parc du château, donc proche de la ville, auxquelles ont été adjointes deux constructions récentes dans les années 1970. Trois sont vides d'occupant. Montlevroux et Les Têtes de Chavigny ont été vendues à des particuliers. Buchet est louée à une société de chasse. Le Bois Hariez a été restaurée, car elle est de villégiature de chauve-souris. Le Fournet est louée à une association qui y a établi un relais nature et Les Quatorze Frères vandalisée, située dans les travaux d'extension de la RN2 est vouée à disparaître. La maison forestière de la Pépinière fut, en 1943, un plan type de poste forestier destiné à une famille avec deux enfants et animaux domestiques sur un terrain d'un hectare. Pour quatre maisons, nous ne connaissons rien de

l'origine de la construction et pour deux, aucun document si ce n'est leur existence sur les cartes de la forêt à certaines époques.



Aujourd'hui l'administration forestière a des priorités de productivité et de rentabilité de la forêt. Les agents aspirent à résider dans des logements proches des lieux de vie et rompre cet isolement. En conséquence, ce patrimoine bâti est fortement menacé et certainement voué à disparaître.



Néanmoins, les maisons du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ont une vocation historique de mémoire, en particulier le poste de Maison Neuve immortalisé dans son roman « Catherine Blum » par Alexandre Dumas, qui a été déjà sauvée deux fois. Mais, à ce jour, aucun projet concret ne se fait jour pour lui trouver une destination assurant sa pérennité.

Alain-Pierre BAUDESSON

# **Rougeville,**

## **de Marie-Antoinette à Alexandre Dumas,**

### **le véritable chevalier de Maison-Rouge**

**par Michelle Saporì**

Alexandre Dominique Gonsse de Rougeville (Arras 1761- Reims 1814), fils d'un négociant et riche laboureur de l'Artois, roturier de naissance, n'a pas quinze ans quand, en 1776, il devance le héros des deux mondes pour partir faire la Guerre d'indépendance américaine.

A son retour, devenu écuyer de Monsieur frère du roi, il suit le couple royal aux Tuileries dont il est dans l'ombre, participe à l'épisode royaliste des chevaliers du poignard et le 20 juin 1792, sauve la reine Marie-Antoinette des émeutiers. Homme à femmes, dénoncé par sa maîtresse, sorte d'Adèle H qui le poursuivra toute sa vie, il est arrêté après le 10 août et enfermé aux Madelonnettes dont il parvient à sortir, à force de bourse déliée, deux jours avant les massacres de septembre.

Dès lors, il n'a de cesse, par l'action comme par ses écrits, de chercher à libérer d'abord son roi puis sa reine jusqu'à la tentative échouée d'évasion qu'il organise à la Conciergerie en septembre 1793 et dite " Affaire de l'Oeillet". Sa tête mise à prix, caché dans les carrières de Montmartre, il parvient en sautant les barrières de Paris à fuir pour se rendre à Vienne demander à l'Empereur le secours de la dernière chance pour Marie-Antoinette. Au lieu de cela, accusé par les émigrés d'être un révolutionnaire et, officiellement pour séduction et dettes, il est enfermé dans les prisons autrichiennes.

En 1794, rentré en France, il est arrêté l'année suivante sur dénonciation de Guffroy, membre du Comité de Sûreté générale qui, avec Robespierre et Lebon, avait travaillé au service de son père. Après deux ans passés à la Conciergerie entre vie et mort, il est libéré au moment de la victoire des royalistes au Conseil des Cinq-cents. Il regagne son pays natal où on le croit tranquille pendant quelque temps, menant une paisible vie de gentleman farmer.

Mais en 1804, au moment de l'affaire Cadoudal-Pichegru, à nouveau dénoncé par sa maîtresse, les troupes de gendarmerie investissent son château et à nouveau Rougeville s'échappe par les souterrains. Finalement, il se rend et est mis sous haute surveillance par la police de Fouché à Reims où il reste, en 1814, notamment par l'intransigeance de Réal qui le pense particulièrement dangereux, un des derniers proscrits.

Rougeville croit tenir sa revanche à l'approche des troupes alliées quand, lors de la campagne de France de 1814, il sert de guide aux troupes cosaques à travers les forêts du Villers-Cotterêts d'Alexandre Dumas enfant et dans celles d'Epernay, provoquant la chute de la ville. Un courrier de sa main adressée au général russe est intercepté par un détachement français. Aussitôt traduit devant le conseil de guerre, ce contre-révolutionnaire s'il en fut, est fusillé dans l'heure alors même qu'apparaissent sur les hauteurs de Reims les troupes, bientôt victorieuses, de Saint-Priest, ramenant Monsieur frère du roi, son ex-maître.

Rougeville est mort... Vive Maison-Rouge ! Ecrit en 1848, à quatre mains par Alexandre Dumas et Auguste Maquet qui, transposé à l'image par Claude Barma et devenu premier feuilleton télévisé de l'ORTF, réconciliera en 1963 autour de l'écran toute une nation héritière de Révolution et Contre-Révolution.●

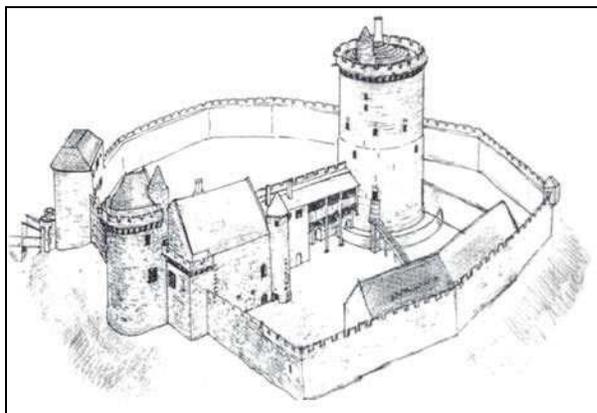
Rougeville, le livre de Michèle Saporì, a été publié en mai 2016 aux Editions de la Bisquine.

# Trois campagnes de fouilles archéologiques au château de Montépilloy (Oise)

conférence de Nicolas Bilot  
lors de notre repas du 18 novembre 2016

## Le contexte d'intervention

Le château de Montépilloy est localisé à huit kilomètres à l'est de la ville de Senlis, en rebord de la butte éponyme qui culmine à 132 m NGF à cet endroit et domine le plateau du Valois d'environ quarante mètres. Désireux de mieux comprendre le monument afin d'y réaliser des aménagements de sécurisation, de confort et de valorisation, les propriétaires nous ont proposé en 2011 de réaliser un travail universitaire concernant le site. Nous avons soutenu un master II en 2012 à l'université de Picardie Jules Verne qui se caractérisait par une approche pluridisciplinaire d'histoire, d'archéologie et d'architecture à propos du château et de son environnement immédiat (village, terroir)<sup>1</sup>. Six axes majeurs de recherches ont été depuis lors alimentés et nous avons toujours souhaité organiser une fouille archéologique dans l'enceinte du château afin de tenter de répondre aux questions en souffrance et d'en faire naître de nouvelles.



Reconstitution du château au XV<sup>e</sup> s. par Christian Corvisier.

## Le sondage d'octobre 2014

Avec le soutien de nombreux partenaires dont la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, nous avons réalisé en 2014 un sondage linéaire de 18 m de long sur 3 m de large au nord de la cour. L'équipe se composait de huit étudiants et archéologues professionnels et l'opération a duré huit jours et a accueilli 150 visiteurs.

Les résultats furent intéressants. Au nord du sondage, immédiatement sous le remblai contemporain de la cour, sont apparus les vestiges de l'enceinte médiévale nord du château, large de 1,50 m et contrefortée. Elle est abattue dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour

---

1

Rappelons que notre travail fait suite à ceux de plusieurs grands spécialistes dont Eugène Viollet-Le-Duc, qui place d'ailleurs deux planches sur Montépilloy dans son dictionnaire à l'article « Tour », Gustave Macon, Jacques Harmand, Bernard Ancien, Jean Mesqui et Christian Corvisier. Il n'est pas possible ici de reprendre toutes les informations de ces travaux successifs ; nous renvoyons pour cela à notre travail universitaire et à deux articles publiés dans la revue *Quadrilobe* n° 5 en 2015 et dans les *Comptes rendus et mémoires des années 2012-2013* de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis publiés en 2016.

étendre la surface du site à cet endroit et bâtir de nouveaux bâtiments agricoles sur cave ce qui, malheureusement, a détruit les niveaux archéologiques antérieurs à cet endroit.

La découverte la plus surprenante est celle d'un fossé intérieur, autour de la tour maîtresse. Rappelons aux membres de la Société Historique de Soissons que Bernard Ancien défendait déjà l'hypothèse de l'existence de cet aménagement en 1969. Large de près de 15 m (sic) à cet endroit et profond d'au moins 3 m, le fond du fossé n'a pas pu être atteint pour des raisons de sécurité. Ce creusement est comblé par un remblai de moellons de grès, de carreaux de calcaire et de mortier qui est en fait le remblai de démolition de la tour maîtresse éventrée sur ordres du roi Charles VII en 1431. Un tel fossé intérieur n'est pas sans bouleverser notre compréhension de l'organisation spatiale du site. Il ampute à lui seul un tiers de la surface de la basse-cour et nous contraint à des hypothèses parfois contradictoires sur les liens entre ce creusement et les autres aménagements défensifs ou de circulation tels que la chemise de la tour ou le pont-levis qui relie basse-cour et haute-cour du château.

### La fouille probatoire d'août 2015

La nature des découvertes du sondage nous ont conduit à proposer de fouiller au-delà et à l'opposé de la tour maîtresse. Bénéficiant des mêmes soutiens et d'une équipe de dix fouilleurs dont huit étudiants, nous avons effectué à l'été 2015 une fouille archéologique en aire ouverte de 105 m<sup>2</sup> dans la haute-cour du château qui a accueilli par ailleurs 200 visiteurs. Il s'agit d'un lieu privilégié, densément structuré, où se rejoignent plusieurs espaces de circulation et où nous pouvions supposer une bonne conservation des structures archéologiques.



Visite guidée du chantier en août 2015

La première caractéristique de cet espace est qu'il a toujours été un espace de cour, un espace de circulation. À Montépilloy, 0,40 m sous le niveau de circulation actuel apparaissent déjà les premiers niveaux de cours des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Les cours postérieures à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ont malheureusement été détruites lors d'un puissant décapage du site au XIX<sup>e</sup> siècle, contemporain de l'installation des allées de pavés de grès qui bordent les bâtiments. Les cours successives sont relativement bien conservées jusqu'à l'implantation du château dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle. Elles suivent presque toujours la même typologie : sur une couche sableuse de nivellement et d'installation est disposé une préparation de sol ou un sol en calcaire concassé et damé, sur lequel nous avons parfois pu identifier des couches d'occupation qui sont les fameuses couches riches en mobilier qu'apprécient tant les archéologues car elles facilitent notamment le travail de datation.

À l'image de ce que font encore aujourd'hui les agents des routes, chaque fois qu'il a fallu réparer ou reconstruire la cour du château, les occupants ont eu trois choix : réparer (c'est le nid de poule que l'on comble), faire disparaître l'état antérieur par décapage au profit de la construction d'un nouveau ou enchaper la cour précédente sous une nouvelle. La seconde proposition a le mérite de maintenir ou de redescendre les niveaux de circulation,

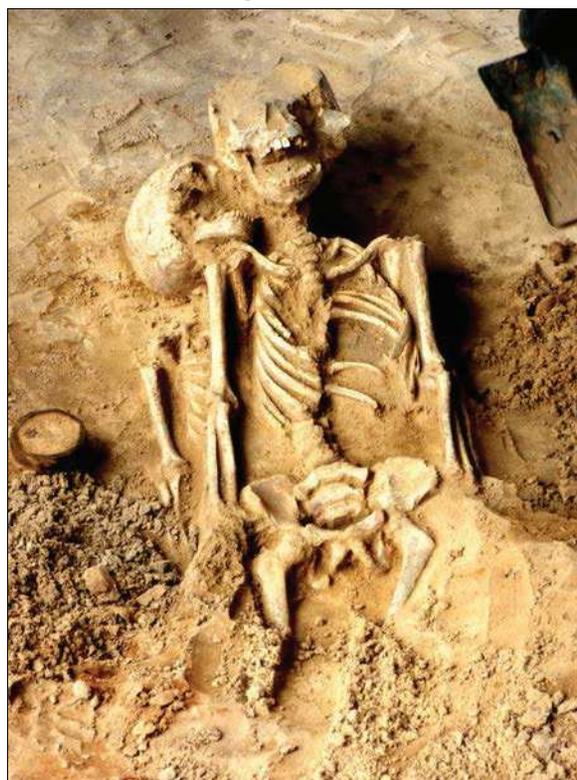
qui peuvent ainsi toujours coïncider avec les seuils de portes et les aménagements, mais elle implique de gérer l'évacuation de la masse ingrate décapée pour le maître d'œuvre, et a comme conséquence pour l'archéologue de perdre la trace d'une séquence. La troisième proposition, la plus courante, implique une hausse progressive du niveau général de circulation, situation que l'on constate par exemple dans les centres anciens de nos villes, presque invisible à l'échelle d'une génération ou d'une vie mais importante sur le temps long. À Montépilloy, le visiteur marche au début du XV<sup>e</sup> siècle environ un mètre plus haut que le visiteur du milieu du XII<sup>e</sup> siècle : la tour maîtresse lui apparaît donc un mètre moins haute qu'à son ancêtre, et les linteaux des portes les plus anciennes doivent lui paraître bien bas, sans se douter qu'en réalité se sont les seuils qui ont été rehaussés plusieurs fois.

Quelques structures maçonnées, comme la base d'un pilier certainement datable du XII<sup>e</sup> siècle, sont difficiles à interpréter car le plus souvent isolées ou très dénaturées. Les extensions futures de la fouille nous permettront d'en apprendre davantage.

### **La première année de la fouille triennale 2016-2018**

Poursuivant les objectifs de l'année précédente, nous proposons cette fois, en trois campagnes successives, de fouiller près de 80 % de la surface de la haute cour du château, c'est-à-dire tout ce qui est accessible en respectant les règles de sécurité élémentaires. Avec les mêmes partenaires et une équipe de bénévoles similaire, l'opération d'août 2016 a doublé la surface étudiée et permis à autant de curieux de découvrir les enjeux et les méthodes de notre programme de recherches.

En plus des niveaux de cour que nous avons retrouvé et étudié à nouveau, la compréhension de l'occupation médiévale du site s'est appuyée sur l'analyse de plusieurs vestiges architecturaux découverts en fouille. Il s'agit notamment de la chemise de la tour maîtresse qui avait été déjà appréhendée en 2015, et dont les caractéristiques typologiques et techniques permettent désormais de conclure avec certitude à une datation stratigraphique dans le courant du premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle et qui conforte les observations de nos prédécesseurs. Cet aménagement, qui isole la tour maîtresse de la cour de ce côté, fonctionne étroitement avec le dispositif d'entrée à la tour via un pont-levis. Par contre, l'hypothèse de Christian Corvisier d'une galerie à pans de bois reliant le logis au sud à la tour maîtresse, tout à fait recevable avec les observations architecturales, n'est ni infirmée ni confirmée archéologiquement.



Une sépulture gauloise à deux squelettes d'enfants découverte en cours de fouille.

La base et la fondation de la tour maîtresse, à peine aperçues lors de dégagement l'année du sondage, ont pu être étudiées et relevées plus précisément au nord-ouest de l'aire de fouille. La fondation débordante est un massif de maçonnerie puissant en gros moellons

de grès liés au mortier de chaux, installé dans un creusement en tranchée aveugle. Nous n'avons bien entendu pas pu observer de ce côté la base de la fondation que nous supposons profonde de trois mètres au moins. Ce travail sera peut-être l'objet d'une campagne dans la basse-cour en 2018. Ajoutons qu'un aménagement contemporain d'évacuation d'eaux sales a détruit tous les niveaux archéologiques en connexion avec la tour à l'endroit de notre fouille.

Plusieurs structures ont aussi été observées. Parmi elles quelques fosses dont une contenait des déchets de taille de calcaire et deux carreaux, contemporaine d'un petit trou de poteau aménagé qui est peut-être le seul indice d'un échafaudage à poteaux plantés ayant servi à bâtir la tour ou un autre puissant édifice voisin du XII<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui disparu. Au sud-ouest de l'aire de fouille, près du pont-levis, nous avons rencontré un mur large de 0,80 m mais peu profondément fondé, bâti avec des blocs en remploi, dont une gouttière brisée, et dérasé vraisemblablement dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Il l'est peut-être suite à l'épisode de la Grande Jacquerie qui est à l'origine du pillage du château de Montépilloy. Faut-il y voir un état antérieur de la grande courtine qui sépare aujourd'hui basse-cour et haute-cour ou le dernier vestige témoin d'un vaste bâtiment qui s'étend au sud et à l'ouest de notre aire ? Des fragments de vitraux à grisaille rouge et de tuiles vernissées retrouvés dans une fosse accolée sont eux-aussi datés de la même période et plaident pour cette seconde hypothèse. Nous retrouverons probablement cet aménagement au cours des campagnes futures, ce qui permettra d'affiner notre réflexion.

Enfin, et c'est peut-être le point le plus surprenant de cette fouille archéologique, l'occupation du site du château de Montépilloy a été vieillie de près de 1500 ans depuis notre intervention. En effet, déjà rencontrés en 2015, une carrière à ciel ouvert et plusieurs remblais très riches en mobilier archéologique (artefacts caractéristiques de l'occupation humaine) sont datés par les spécialistes qui participent à l'opération de la période gauloise et du début de la période romaine. On constate au moins deux phases d'occupation importante aux V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. et au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C, soit 1000 à 1500 ans avant le château. Deux sépultures, trois monnaies, beaucoup d'objets métalliques, des tessons de céramiques et des fragments d'amphores italiennes notamment, soit tout un corpus d'indices qui interpelle sur la nature de l'occupation au sommet de la butte. Au premier siècle avant J.-C. notamment, on constate un niveau de vie remarquable qui indique une romanisation précoce et qui n'est pas sans relancer le questionnement sur les origines et la caractérisation de l'occupation du pays de Senlis à cette époque. De nouvelles recherches sont d'ores et déjà amorcées pour enrichir la réflexion autour de ce thème sur notre territoire.

## **Bilan d'étape**

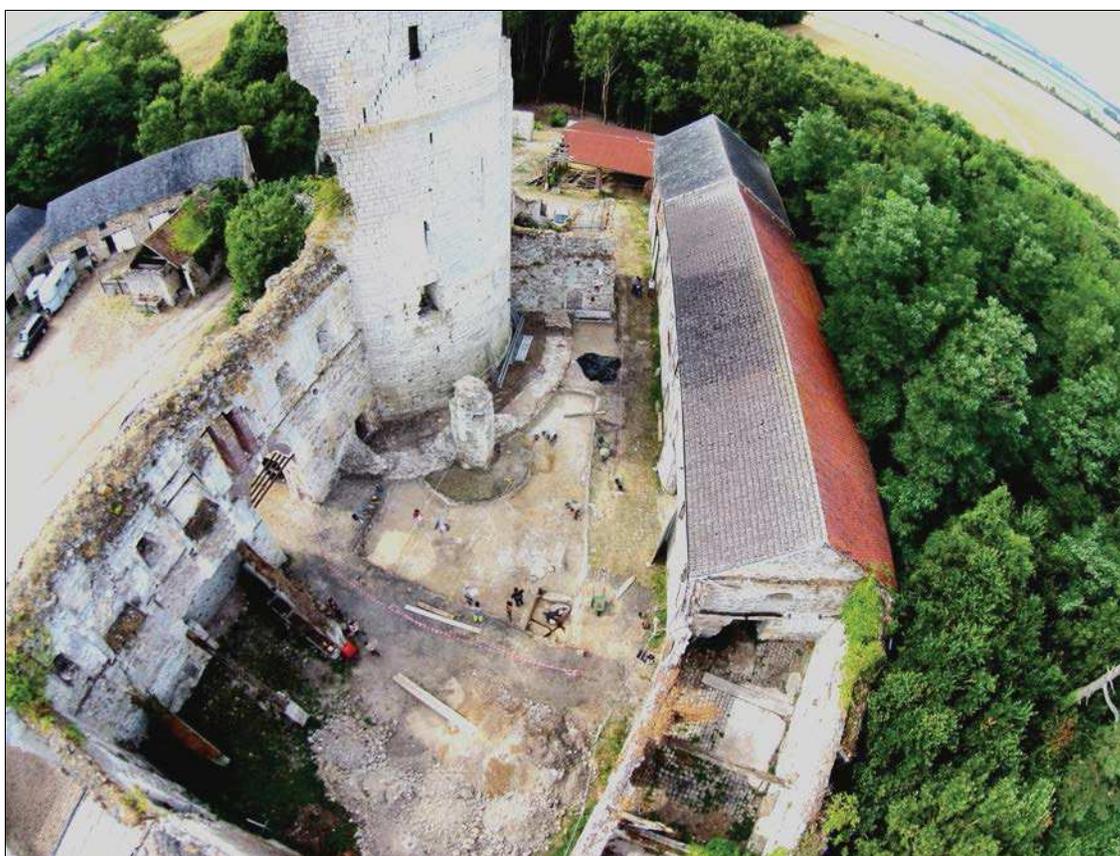
Nous espérons, par ce bref résumé des trois campagnes de fouille, avoir réussi à présenter à la fois les enjeux et les résultats de cette fouille archéologique programmée. Elle visait initialement à documenter à la fois le cadre de vie de l'aristocratie médiévale et l'évolution d'un pôle de commandement de son apparition à la perte de sa fonction principale. Elle déborde dorénavant du cadre du travail initial en enrichissant la problématique de l'occupation du site du château de Montépilloy aux périodes antérieures, notamment gauloise.

Le travail collectif bénévole que nous entreprenons à Montépilloy est divers. Il s'étend aussi à l'étude d'archéologie du bâti et d'architecture des élévations médiévales et modernes du château, à l'étude historique enrichie récemment encore de la découverte de nouveaux documents, à l'étude de l'environnement immédiat du site par une démarche d'archéogéographie, etc.

Si nous n'avons pas pu tout présenter ici, nous espérons être parvenu à vous donner envie de passer (à nouveau ?) les portes du châtelet d'entrée de Montépilloy pour y découvrir un site vivant où l'histoire s'écrit patiemment. Ceci grâce aussi à l'action de nombreux partenaires dont l'association ARMORIAL des Amis du château de Montépilloy, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis et la Société Archéologique, Historique et Scientifique de Soissons.

Nicolas Bilot.

Plus d'informations sur le site internet du château de Montépilloy.



Vue par drone de la haute cour et de l'aire de fouilles en août 2015

## **Religieux et internement au XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'Intendance de Soissons par Fabienne Bliaux le 11 décembre 2016**

L'Intendant a l'obligation de surveiller les maisons de détention dans le ressort de sa généralité. Elles sont au nombre de six dans celle de Soissons, à savoir les châteaux forts de Ham et de Guise, le couvent des tertiaires de Saint-François dit de Picpus à Vailly-sur-Aisne, le couvent des Cordeliers de Notre-Dame de la Garde près de Clermont-en-Beauvaisis, l'Hôpital des frères dit la Charité de Saint-Jean-de-Dieu à Château-Thierry et la maison de force ou dépôt de mendicité de Soissons<sup>1</sup>.

Plusieurs communautés religieuses se sont donc spécialisées dans l'accueil de personnes ayant des problèmes tant psychologiques que financiers ou sociologiques. D'autres communautés peuvent également, à la demande, le faire pour une ou deux personnes. On y entre après avoir reçu une lettre de cachet, c'est-à-dire un ordre du roi contenu dans une lettre cachetée et écrite par un secrétaire d'État (par opposition à des lettres patentes destinées à être diffusées à tous)<sup>2</sup>.

On est enfermé dans ces établissements selon différents motifs : le délire, l'hystérie, la démence, la folie, le scandale, l'ivrognerie, le libertinage...

En ce qui concerne l'hystérie, on assiste, par exemple, à l'emprisonnement de la Dame Beauvisage, épouse du contrôleur des traites à Laon qui est sujette depuis « 10 ans à une passion hystérique » ; celle-ci se manifeste journalièrement par des cris de délire, d'emportement et de fureur... Elle s'est également pendue. Elle passe des nuits à lire tout haut. On s'étonne que son mari qu'elle a pris en aversion n'en ait pas encore été la victime. Il reste à la dame Beauvisage des douleurs suite à un accouchement qui lui occasionnent des douleurs très aiguës, qui lui font pousser des cris « lamentables » et qui ont pu faire croire à certaines personnes qui la fréquentaient rarement que les accès de cette maladie étaient des accès de délire et de folie. Elle a chargé son mari d'injures, lui a mis le poing sous le nez, a maltraité ses enfants jusqu'au sang. Le Sieur Beauvisage craignant qu'elle ne mette le feu à son quartier, rend sa détention indispensable. Il demande le placement à Sainte-Pélagie avec les femmes de mauvaise vie.

Le sieur Blondel, curé de Perles est atteint de démence. À la demande de l'évêque de Soissons, des lettres de cachet sont expédiées pour l'enfermer au couvent des Picpus de Vailly. Par exemple, il se promène en chemise et en culotte à Fismes. Il a été reconduit à Perles où « on lui a fait une saignée abondante qui ne produit aucun effet ».

Autre cas, le Père Le Tellier, religieux de Prémontré s'est tiré un coup de pistolet dans la bouche alors qu'il se trouvait à l'auberge de la Grosse-Tête à Soissons. Il n'a été que très gravement blessé. Il ne peut plus parler. Lors de l'arrivée sur place de la Maréchaussée, il lui a donné un mot disant qu'il voulait se détruire. Pour être soigné, il est transporté chez un chirurgien puis remmené à Prémontré.

---

1

Cet exposé repose notamment sur la consultation des fonds de l'Intendance de Soissons (Arch. dép. Aisne, C 677-C 699) et de documents notariés (série E).

2

TROCHON DE LORIÈRE René, « Les lettres de cachet dans la généralité de Soissons d'après les travaux du comte Maxime de Sars », *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, 1961-1962, pp. 59-72.

Toutefois, il s'évade avant qu'il ne soit enfermé, il revient dans de meilleurs sentiments et s'y laisse conduire. Néanmoins, en 1781, le nouveau ministre général de l'Ordre de Prémontré, l'Ecuy, indique que la tête du religieux est très dérangée et qu'il doit donc être enfermé. Il souhaite qu'il soit placé chez les Frères de la Charité de Saint-Yon à Rouen.

Le frère Fulgence de Bourfontaine se promène avec un sabre sous sa robe. On a également trouvé une hache sous sa paillasse. À l'origine, il était soldat, il a fait des vœux religieux et est entré à Bourfontaine pour ne pas poursuivre l'état de soldat. Mais il est très dérangé. Il est enfermé chez les Cordeliers de La Garde depuis l'ordre du 5 septembre 1785.

L'évêque de Laon se plaint du curé d'Oulches et Vassogne, Guillemain, qui a un fort penchant pour la boisson. Il souhaite le faire interner aux Cordeliers de Mailly. Il en est de même pour le prêtre Dubois, du même diocèse que l'on enferme aux Bons-Fils de Lille.

Louis François Geoffroy est prêtre, chanoine de la collégiale Saint-Pierre-au-Parvis et aumônier de l'abbaye royale Notre-Dame de Soissons. Il a enfermé pendant au moins onze jours dans sa chambre Mlle Daubry, organiste de l'abbaye. Il s'est ensuite rendu à Craonne dans sa famille ; là, le prêtre l'a chargé d'emporter à Reims une somme importante qu'il n'a jamais remis. Il a escroqué 900 livres à son père le 31 août pour rembourser le curé d'Attigny qui lui a assigné sa cure. Il a ensuite rejoint la dame Daubry à Châlons-sur-Marne où ils ont vécu ensemble dans une auberge. Son père le fait rechercher et conduire chez les Cordeliers de La Garde le 20 novembre 1784.

Début 1780, Bulaux, religieux cistercien de l'abbaye de Longpont ne reconnaît pas l'autorité de son supérieur. Il est très attiré par les personnes du sexe opposé. Pendant deux mois, il passe trois ou quatre jours à Soissons chaque semaine, il y fréquente la Comédie et les assemblées de danse publique. Il s'est épris d'une actrice à laquelle il a envoyé des vers enflammés. Comme elle lui refuse l'accès de sa demeure, il la suit lorsqu'elle sort, notamment sur les promenades. Des lettres de cachet le font enfermer aux Picpus de Vailly le 14 mars 1780.

Les personnes à interner peuvent l'être dans l'étendue de l'Intendance mais aussi ailleurs. Les communautés de Flandres et d'Artois en accueillent plusieurs détenus : les Bons-Fils de Lille, les Bons-Fils d'Armentières, les Bons-Fils de Saint-Venant, les Cordelières de Pernes-en-Artois, la conception au Quesnoy, les Récollectines de Valenciennes et celles d'Avesnes. D'autres sont menées à la Maison de Charité de Senlis comme Toussaint Clovis Collar ou Éléonore Ferdinand Charlemagne. On retrouve également des prisonniers chez les Frères des Écoles chrétiennes de Saint-Yon à Rouen. L'abbé Dubois, chapelain de Nesle est détenu 13 ans dans le couvent des Cordeliers de Boutancourt-lès-Blangy.

Dans l'étendue de la Généralité, à la fin de 1780, Ham n'a plus que six détenus, pour la plupart gentilshommes ; le château de Guise est vide. En 1788, les Picpus de Vailly ne comptent que onze personnes dont dix aliénés. Le couvent de la Garde en compte encore 26 en 1781 mais uniquement 4 en 1788. La Charité de Château-Thierry garde 33 personnes en 1782 presque tous fous et dix seulement en 1788. Le dépôt de Soissons abrite encore dix internés par ordre du Roi en 1788.

La maison de La Garde n'est convenable que pour enfermer des hommes et retenir dans la clôture des sujets à qui l'on peut permettre quelques sorties au dehors mais elle n'est pas propre pour les personnes qu'il faut retenir très étroitement, parce qu'il n'y a « pas de cour assez sûre pour les y laisser prendre l'air sans craindre leur évasion, et qu'on ne peut s'en demeurer certainement quand les tenant toujours enfermés dans des lieux mal sains ». Les chambres sont basses, humides, malsaines et la santé des prisonniers en est le reflet.

L'entrée en internement dans une communauté se fait selon un déroulé précis. L'Intendant, chargé de l'exécution de l'ordre s'adresse à la maréchaussée, qui envoie un représentant au délinquant qui, s'il est de qualité, est conduit avec égards au lieu fixé par la lettre. Un simple cavalier fait l'affaire s'il s'agit d'une personne du commun. En cas de besoin, cette personne est remise de brigade en brigade jusqu'au lieu de détention. L'individu est parfois invité à se rendre de lui-même à l'endroit fixé, surtout s'il s'agit d'un militaire.

L'arrestation ne se fait pas toujours dans de bonnes conditions. Ainsi, lorsque Dardel, le curé de Poudron au diocèse de Senlis doit être enfermé aux frères de la Charité de Senlis, l'évêque les prévient « pour éviter tout scandale et même les insultes de la part des paroissiens qui sont fort animés contre leur curé, de recommander à l'officier et aux cavaliers de maréchaussée que vous chargerez de ses ordres de se transporter en habits bourgeois à Poudron avec une voiture, sur les huit à neuf heures du soir, temps auquel les habitants sont retirés chez eux et de laisser au Sieur Dardet tout le temps nécessaire pour mettre en ordre ses affaires et ne pas laisser sa maison, ses meubles et effets à l'abandon. Une partie de la nuit suffit pour tous ces arrangements ». Ils doivent arriver à Senlis chez les Frères de la Charité pour 7 heures.

Il faut souligner que tous ces internements et les frais de conduite restent à la charge de l'auteur de la supplique. Les prix de pension sont variables selon les établissements. De plus, les internements sont de durée limitée et celui qui les a sollicités peut toujours demander qu'ils prennent fin. La famille doit aussi fournir le trousseau de la personne internée. Ainsi le Sieur Butteux de Berville a envoyé aux Picpus de Vailly une « malle... des chemises, des bas de laine et tout ce qui est nécessaire » pour son fils.

De nombreuses fois, les dominicains de Vailly sont rappelés à l'ordre pour le paiement de la pension de Briffoteau. Quand Blondel, curé de Perles est enfermé, les « frais de capture et de conduite sont pris sur les revenus de sa cure ». Pour Bricoteau, le supérieur des Dominicains de Vailly préférerait qu'il soit enfermé aux Picpus parce que « les pensions ne sont pas fortes », beaucoup moins qu'à Bicêtre.

Pour sortir, il faut faire la preuve d'être guéri ou avoir recours à un subterfuge. Ainsi, Pierre Brillon, seigneur d'Apremont est interné chez les Frères de la Charité de Château-Thierry en vertu d'ordres du roi du 20 juin 1769. Il souhaite épouser Marie Madeleine du Houx de Maison neuve. La famille dit qu'elle se range à la décision du roi. L'intendant décide en septembre 1778 qu'il peut être libéré mais il est exilé à Château-Thierry et à 10 lieues aux alentours. Cette liberté sera rendue uniquement si le mariage est bien réel et seulement deux ou trois jours avant sa célébration. Le mariage est célébré le 1<sup>er</sup> octobre 1778 à Bézu-Saint-Germain.

Le sieur Loqueneux, enfermé aux Bons-fils de Saint-Venant explique que sa mère l'a fait enfermer parce qu'elle ne voulait pas du mariage qu'il voulait faire. Il argumente que c'est sa mère qui l'a fait passer pour fou pour le faire enfermer. Il demande qu'on révisé la décision.

L'évasion est également relativement fréquente dans ces communautés. Ainsi Louis Chandelet, âgé de 40 ans, fils de Pierre Louis Chandelet, garde-magasin des effets du roi à Soissons, enfermé aux Picpus de Vailly pour son inconduite, s'en est évadé. Son père demande à ce qu'il y soit de nouveau enfermé. Quelques mois plus tard, il le fait sortir car sa conduite y est irréprochable, ce qui est confirmé par les supérieurs de la maison. Il a été arrêté par la maréchaussée de Bondy le 19 septembre 1778 et conduit dans la maison des Bons-Fils d'Armentières. De nouveau, son père demande sa libération qui est accordée le 4 novembre.

Pour conclure, il faut constater que toutes les classes de la société, même les moins privilégiées, ont largement fait appel aux lettres de cachet. Tous les cas ne sont pas traités de la même manière et la personne atteinte de folie en campagne est gardée sur la place alors que noble ou bourgeois est confié à une maison d'internement, le plus souvent religieuse.

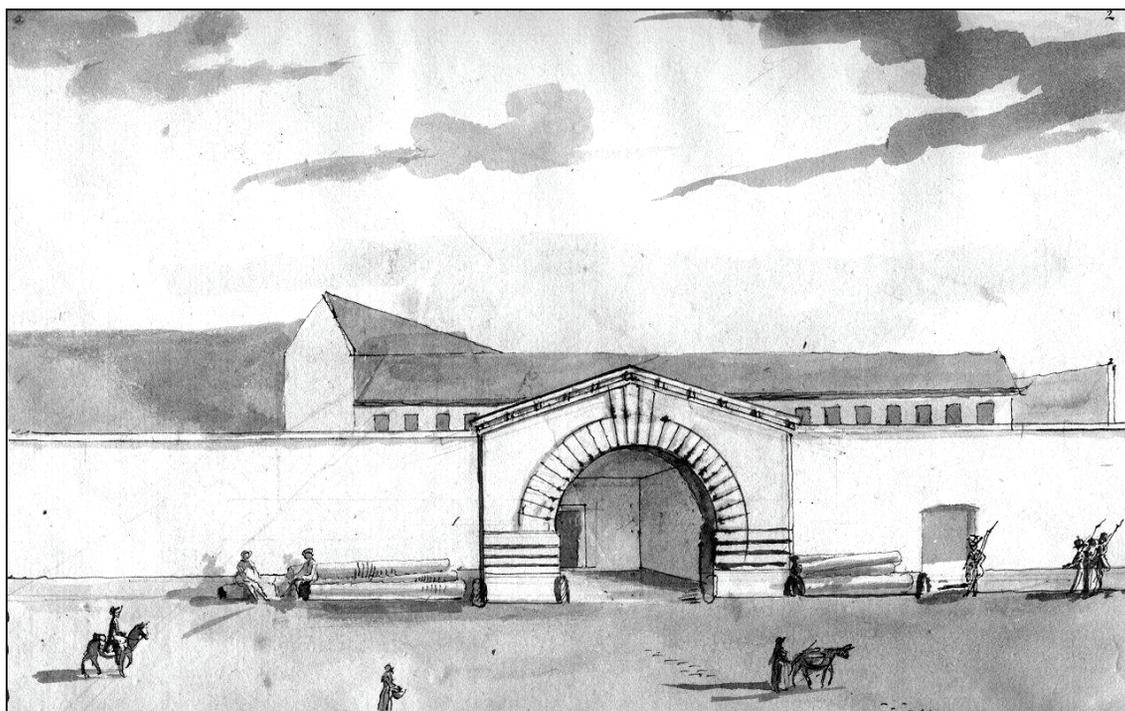
Contrairement à ce que soulignait Maxime de Sars, ce phénomène ne s'est pas accentué à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais sa connaissance n'est que le reflet des archives encore conservées de nos jours.

A la veille de la Révolution, il y eut encore huit lettres en 1788 et trois en 1789. On ne peut donc dire que cette mesure ait été impopulaire, sauf certainement pour la répression du braconnage.

Cependant en 1789, par idéologie, les cahiers des trois ordres ont condamné les lettres de cachet. Mirabeau dans son *Essai sur les lettres de cachet et les prisons d'État* a eu une influence certaine sur l'abolition de cette coutume. Cet ouvrage aurait bouleversé Louis XVI au point de lui faire fermer le donjon de Vincennes et envisager la démolition de la Bastille, mais, comme le fait remarquer le duc de Castries, Mirabeau a été injuste à ne considérer que son propre exemple « car sa détention a eu comme effet de suspendre l'exécution de nombreuses poursuites, parmi lesquelles une action en recouvrement de 200 000 livres de dettes, une peine de prison pour coups et blessures et une condamnation à mort comme contumace pour rapt et séduction. »

En fait, c'est sur une invite de Louis XVI que l'Assemblée constituante rend le décret du 20 mars 1790 qui abolit à jamais « les ordres arbitraires comportant exil et tous les autres de même nature, ainsi que toutes les formes de lettres de cachet ». Dans un délai de six semaines, tous les détenus devaient être mis en liberté « à moins que les pères, mères, aïeuls et aïeules, ou autres parents réunis, n'aient sollicité et obtenu leur détention d'après des mémoires et des demandes appuyés sur des faits graves ».

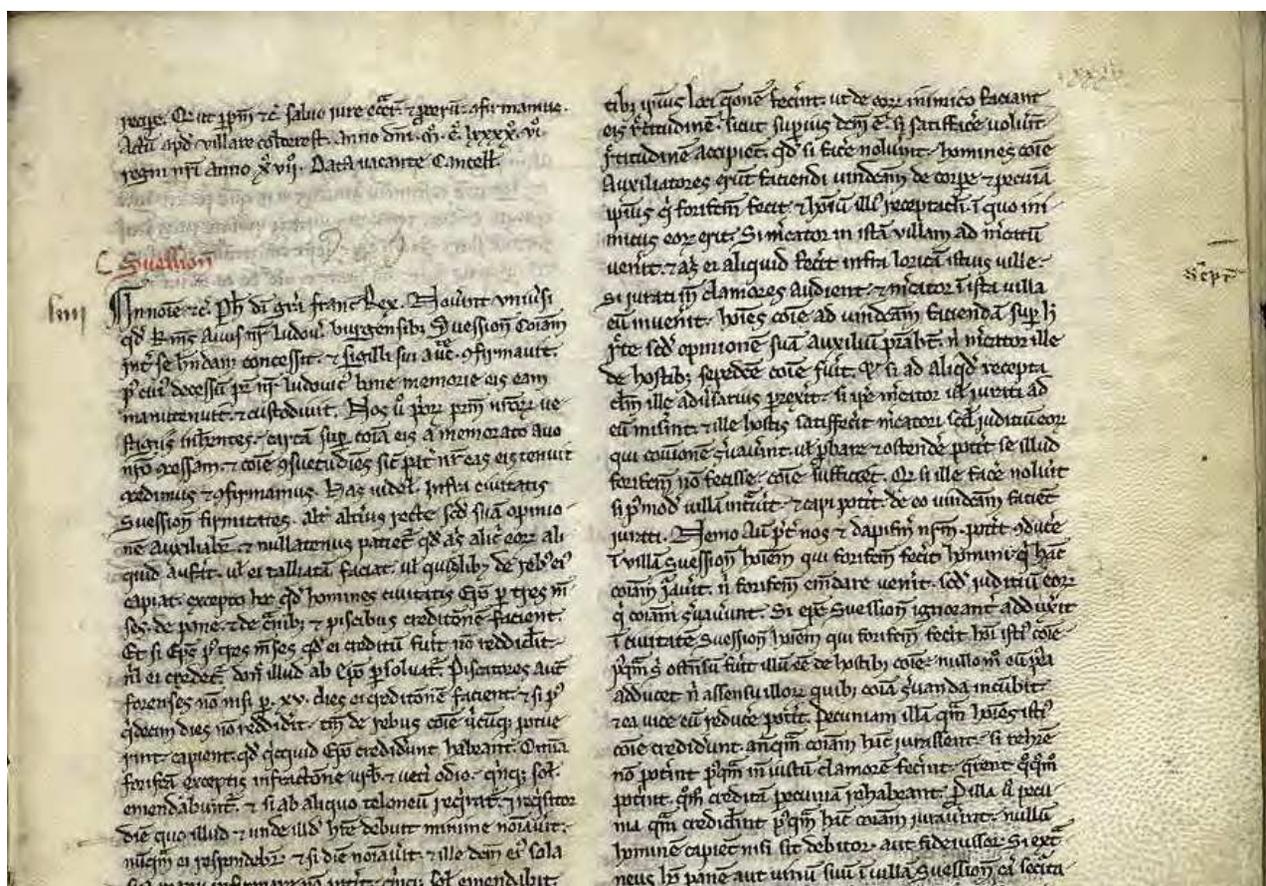
Fabienne BLIAUX



Porte de la maison de force de Soissons en 1820 (dessin de L.V. Thiery)

# La commune médiévale de Soissons : une société urbaine mal connue (début XII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle) conférence de Ghislain Brunel le 15 avril 2018

Organisée en « commune » depuis le début du XII<sup>e</sup> siècle, Soissons fait partie des premières villes du nord de la France qui obtiennent une autonomie judiciaire et financière face aux pouvoirs du comte et de l'évêque. La consolidation de son autorité et sa structuration sociale se font sous l'œil attentif des Capétiens, depuis le roi Louis VI jusqu'à son petit-fils Philippe Auguste qui en fixe la forme définitive en 1181 comme il l'a fait pour tant d'autres cités du royaume. Ayant adopté un sceau chargé de sens qui met en avant à la fois son pouvoir militaire (le maire est en armes), sa collégialité (14 personnages entourent le maire) et sa présence monumentale dans la ville (le beffroi sert de contre-sceau), la commune de Soissons a pourtant laissé peu de traces écrites, du fait de la destruction précoce de ses archives.



Charte de confirmation de la commune de Soissons par le roi Philippe Auguste (1181)  
Archives nationales, JJ 7, fol.35 r

En faisant appel à l'ensemble des sources dispersées dans les archives du roi de France, des comtes de Soissons et des églises de la cité, une société urbaine très hiérarchisée refait surface. Aux SAHS – Bulletin semestriel septembre 2018

côtés du maire et des jurés de la commune, une élite de bourgeois – qualifiés de « cytoiens » (*cives* en latin) après 1200– domine la ville, nourrie par l'apport d'une émigration importante issue des campagnes alentour. Favorisant les mariages entre pairs, accaparant la richesse immobilière de la cité, engagée dans des relations intenses avec quelques sanctuaires urbains choisis, les membres de la commune forment une réelle aristocratie de l'argent. D'abord en collusion avec la société chevaleresque et nobiliaire qui gravite autour des comtes et des évêques au XII<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie de Soissons s'éloigne d'une aristocratie qu'elle n'intègre qu'exceptionnellement dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. La suppression de la commune en 1325-1326, provoquée par sa faillite financière, n'a pas l'impact politique de la disparition de celle de Laon qui avait été programmée par leurs ennemis jurés, les chanoines de la cathédrale.

Ghislain Brunel



Moulage du sceau de la commune de Soissons (fin du XII<sup>e</sup> siècle)

# Le Pavois

## L'apéritif des Soissonnais

La mode des apéritifs au quinquina est apparue au XIX<sup>e</sup> siècle. Les Dubonnet, Byrrh, Saint Raphaël et bien d'autres marques ont eu un succès croissant jusqu'à la seconde guerre mondiale.

Les quinquina se préparent à partir de vin, rouge ou blanc, aromatisé avec des macérations d'aromates et d'écorces de quinquina. Son succès vient sans doute de la présence de quinine dans l'écorce. À tort ou à raison, la quinine est réputée pour lutter contre les affections fébriles, les infections, la tuberculose, le diabète, les escarres et bien sûr le paludisme.

À Soissons, dans les années 1900, la maison Carpette, marchand de vin, avait été fondée par Pierre Carpette en 1645. Elle produisait un vin au quinquina qui ne parvenait pas à concurrencer les grandes marques. La veuve Hubert Vailliant, marchand de vin à Soissons, installée rue du Plat d'Étain, rachète la maison Carpette en 1910. Elle avait précédemment absorbé d'autres marchands de vins de Soissons, Boutroy et Cadiot et Fournit.



Après la guerre, le fils de la veuve Hubert Vailliant prend la direction de la maison et vient s'installer 25 rue du Commerce, aujourd'hui 6 rue Georges Muzart. Il produit alors un quinquina Hubert Vailliant spécialement préparé à base de vin vieux. L'étiquette précise que « *ce vin n'est pas un médicament* ». Une façon détournée de dire qu'il contient de la quinine et qu'il est donc bon pour la santé.

Ce quinquina ne parvient pas à concurrencer les grandes marques. En 1929 Hubert Vailliant renomme le vin « Le Pavois ». L'étiquette représente Clovis porté par ses guerriers sur son pavois, tenant dans sa main droite, non pas sa lance, mais un verre.

En 1929, *La trompette en bois* est une chanson très en vogue. La musique est de Vincent Scotto et les paroles de Lucien Boyer. Hubert Vailliant a alors l'idée de faire écrire des paroles à la gloire du Pavois et de faire enregistrer un disque par un chanteur de renom, Jean Rodor. L'apéritif a maintenant son hymne.

Le marchand de vin accompagne la promotion du quinquina et du disque par toutes sortes d'actions publicitaires. Concours de boule, courses à pied ou courses cyclistes, les vainqueurs ont des prix offerts par Le Pavois. Pour les enfants, une silhouette à découper leur est offerte. Les consommateurs fidèles peuvent conserver leurs bons d'achat. Avec 50 ils auront une montre, mais il leur en faudra 1 000 pour gagner un carillon Westminster.

Le journal local, *L'Argus*, ne manque pas une occasion de vanter les mérites du vin soissonnais. Au hasard de ses colonnes on peut lire :

*La vie est triste à qui n'a pas de voix.  
Seuls sont heureux et gais les fervents du Pavois.*

À l'approche de la fête nationale, sous le titre « *Pavoisez* », le journal suggère aux Soissonnais de *pavoiser à l'heure de l'apéritif, chez eux ou au café, en buvant un Pavois.*

Lors du concours de boules de 1936, *L'Argus* témoigne de la réussite des vainqueurs qui seraient passés par le stand du Pavois.

Ce qui fait aussi le succès de l'apéritif soissonnais est son prix, un litre de Dubonnet vaut 14,50 F, le *Pavois* ne coûte que 11,50 francs.

Dans les années trente, Pavois est devenu l'apéritif des Soissonnais. On le chante dans toutes les fêtes publiques ou en famille. Les Soissonnais ne manquent pas une occasion de *pavoiser* !

Denis Rolland.

**LE PAVOIS**  
sur l'air du "Trompette en bois"

Parole de  
Jean RODOR

Musique de  
Vincent SCOTTO

REFRAIN

Tu me demandes ce que je bois  
Non ! sans blague  
Tu divagues,  
Qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid  
Je ne bois, bois, bois, que du Pavois  
Car au café, comme chez soi  
Tout le monde  
A la ronde  
Va le crier sous tous les toits  
Je ne bois que du PAVOIS.

**Enregistré sur disque par l'auteur Jean RODOR,  
le populaire chanteur du Vél. d'Hiv.**

# LES DISPARITIONS DE VISIGNEUX

Complément à l'article paru dans les Mémoires du Soissonnais Tome 6 - 2014/2017

5<sup>ème</sup> série

par Pascale JACQUES

Le 16 juillet 1819, au hameau de Visigneux à Berzy le Sec, Pierre Hugues François de Paule de Roucy, percepteur, descendant d'une très ancienne famille noble, tue deux anciens militaires de l'empire reconvertis en contrôleurs fiscaux, Antoine François Berthemet et Jean François Brinquant, avant de retourner l'arme contre lui. Le drame entraîne indirectement la disparition du manoir familial, et porte le discrédit sur la famille dont l'aisance disparaît. Sa fille Clémence ne s'est jamais mariée, son premier fils Pierre Eugène est mort jeune du choléra à Paris. Le destin précis du dernier garçon, Pierre Charles, nous était partiellement inconnu. On avait découvert qu'il avait sombré dans la délinquance, sans connaître les détails et les motifs exacts des faits qui lui étaient reprochés, ni comment et où, il avait terminé ses jours. La poursuite des recherches a permis d'éclaircir cette inconnue.

## Pierre Charles de Roucy

C'est la presse qui nous révèle à de nombreuses reprises ce qu'est devenu le benjamin de la famille de Roucy. De manière sous-jacente, ces articles nous décrivent l'errance d'un jeune homme privé de repères, qui tombe lentement dans le vagabondage et la petite délinquance. En 1836, il n'a que 19 ans, déjà orphelin de père dans les conditions que nous connaissons, il a perdu sa mère l'année précédente, son frère est mort en 1832. Il ne reste de sa famille que sa sœur Clémence, et sa tante qu'il ne semble pas fréquenter<sup>1</sup>. Il comparaît devant le tribunal correctionnel de Saint-Quentin en compagnie de son complice, Alexandre Mignot. Les deux prévenus sont accusés du vol d'une rouillère<sup>2</sup> et d'un bonnet de coton (bleu !) appartenant au pâtre du sieur Malin, un cultivateur de Villaucet à Parpeville, et d'un couteau que possédait Gadroy, aubergiste à Rennansart. Avant les faits, les deux accusés s'étaient échappés du dépôt de mendicité de Montreuil [-sous-Laon] où ils étaient sous surveillance. Depuis un décret de 1808 de Napoléon, la mendicité est interdite et tout mendiant est arrêté et envoyé dans un hospice de mendicité départemental après avoir été puni d'une peine de trois à six mois de prison. En ce temps-là on ne plaisante pas avec la justice. Pierre Charles est condamné à 18 mois d'emprisonnement ainsi que 16 francs d'amende. L'autre compère est lui aussi reconnu coupable, mais avec discernement et n'écope que d'une année d'emprisonnement et la même amende<sup>3</sup>. Le *Journal de l'Aisne* des 8 et 9 février 1847 nous raconte : « *On a vu comparâître cette semaine sur les bancs de la justice correctionnelle de Soissons, le nommé de Roucy, membre d'une des plus anciennes et des plus nobles familles de notre pays. Ce malheureux, en qui coulent les derniers restes peut être du sang de Charlemagne, a déjà, quoique jeune, subi*

---

<sup>1</sup> Le testament d'Adelaïde Marie Françoise de Roucy en 1840 est entièrement dédié à Clémence, aucune mention de Pierre Charles. Compte tenu du contexte on peut en comprendre la raison.

<sup>2</sup> Il s'agit vraisemblablement ici d'une longue blouse ou d'un manteau long couvrant le corps.

<sup>3</sup> Journal de la ville de Saint Quentin et de l'arrondissement, 3 juillet 1836, p. 26.

23 condamnations. »<sup>4</sup> Le 6 août 1850, il profère des menaces d'incendie à l'encontre de Frédéric Suisse, l'aubergiste du Vert Chasseur à Vendeuil. Il est appréhendé au moment où il s'apprête à s'enfuir. A ce moment on dit qu'il est manouvrier et qu'il habite à Saint-Quentin<sup>5</sup>. Le 29 août de la même année, le tribunal correctionnel le condamne à 4 mois de prison pour rupture de bans et bris de clôture<sup>6</sup>. Début octobre 1850, il fait appel d'une condamnation à 6 mois de prison, peine qui est finalement portée à 8 mois par le tribunal d'appel de Laon<sup>7</sup>! Enfin en 1852, il comparaît à nouveau devant le tribunal correctionnel à Laon, cette fois encore pour rupture de bans. Il se dit à cette époque « ouvrier peigner ». Interrogé par le Président du tribunal, il reconnaît les faits. Il ajoute que « *placé dans une situation telle que, quelque bonne volonté qu'il y apporte, il ne trouvera jamais de moyens d'existence ; il prie le tribunal de lui appliquer les dispositions du nouveau décret, en l'envoyant en exil – M. le Président fait observer au prévenu qu'au sujet du désir qu'il manifeste, il devra après l'expiration de sa peine, faire parvenir sa demande à M. le Préfet.* ». On fait référence ici à un nouveau décret du Prince-Président, futur Napoléon III, qui décide d'établir deux colonies pénitentiaires, l'une à Cayenne (Guyane), l'autre à Lambessa (Algérie)<sup>8</sup>. Peut-être a-t-il l'espoir, en cas de bonne conduite, de travailler à l'extérieur d'un pénitencier, se marier ou obtenir une concession agricole, comme le prévoyait le décret du 27 mars 1851. C'est finalement en Guyane qu'il est relégué<sup>9</sup>.

C'est la traversée sans retour. Il part de Brest sur le bateau *La Fortune* le 18 juillet 1853 et arrive le 1<sup>er</sup> septembre<sup>10</sup>. Trois jours plus tard, on l'interne à l'Ilet la Mère. En qualité de repris de justice multi récidiviste

en rupture de bans, il est inscrit sous la troisième catégorie sous le matricule 151. Son dossier nous apprend qu'il a obtenu sa première condamnation en 1834 pour mendicité, et qu'à la liste de méfaits déjà énoncés par les journaux, il faut ajouter violence (coups) et falsification de passeport ainsi qu'usage de ce faux passeport. A l'époque, un passeport était indispensable pour pouvoir circuler non seulement à l'étranger, mais aussi sur le territoire français. Le demandeur du passeport devait être en règle avec tous les types d'autorité, et notamment être un bon citoyen et avoir une bonne conduite. Ce qui n'était évidemment pas le cas de Pierre Charles de Roucy, qui était sous surveillance et n'avait pas le droit de quitter sa résidence habituelle. Sa fiche matricule au bagne nous renseigne aussi sur son aspect physique : 1,72 m, ce qui est très grand



Forçat à perpétuité.

<sup>4</sup>AD02 4MI83. L'information est là encore reprise par différents journaux du pays avec parfois une variante encore plus sensationnelle, comme par exemple la Tribune Lyonnaise d'avril 1847 : « *L'Ardennais constate qu'un nommé Charles de Roucy venait de comparaître devant la justice correctionnelle après avoir déjà subi 23 condamnations, et il faisait la remarque que ce malheureux était un dernier descendant de l'Empereur Charlemagne.* »

<sup>5</sup> Journal de la ville de Saint Quentin, 11 août 1850.

<sup>6</sup> Journal de la ville de Saint Quentin, 1<sup>er</sup> septembre 1850, p.3.

<sup>7</sup> Journal de la ville de Saint Quentin, 2 octobre 1850, p. 4.

<sup>8</sup> Journal de la ville de Saint Quentin et de l'arrondissement, 14 mars 1852, p.2.

<sup>9</sup> Archives Nationales d'Outre Mer, Registre matricules : H2254, matricule 151.

<sup>10</sup> Le premier convoi de bagnards était arrivé un an plus tôt.

pour sa génération, visage ovale, cheveux châtons, yeux gris, nez ordinaire, front rond et bouche moyenne. Et enfin, un signe distinctif, il est tatoué sur les deux bras. En 1856, le taux de mortalité de l'effectif des déportés en Guyane est de 26 %.<sup>11</sup> Les épidémies, plus spécifiquement la fièvre jaune, peut-être les mauvais traitements ou le manque de soins, viennent à bout du jeune homme récalcitrant. Il meurt aux Iles du Salut le 26 juillet 1856 à l'âge de 35 ans. Voici donc comment ce jeune homme issu d'une famille d'origine noble et honorable avant la tragédie de Visigneux, a terminé sa triste vie.



Le cimetière du bagne (page 196, col. 1).

---

<sup>11</sup> Michel Pierre, « Le siècle des bagnes coloniaux (1852 - 1953) », *Criminocorpus* [En ligne], Les bagnes coloniaux, Articles, mis en ligne le 01 janvier 2006

# 1918/1920 la reconstruction industrielle en Soissonnais

par Michel Bultot le 26 octobre 2019

## I l'industrialisation au XIXe siècle

L'industrialisation du Soissonnais n'est pas très ancienne.

L'implantation de la verrerie par la famille Deviolaine à Cuffies, en 1826, donne le coup d'envoi.

1846, avenue de Reims, hors les murs, une première fonderie, Liénart puis Dehaître puis Aubry puis Zickel.

Citons ensuite les sucreries et les distilleries à partir de 1837, à Bucy, Salsogne, Vénizel, Pommiers, Margival, Berny-Rivière...

Il faut attendre 1870 pour que l'on assiste vraiment à la révolution industrielle à Soissons avec une série de chaudronniers et métalliers : Raboisson avenue de la Gare en 1870 reprise par Kretschmar en 1906, Pinte et André puis Bontemps en 1871, avenue de Reims (futur collège technique puis immeuble) , Gérard à Crouy en 1873, pièces pour l'agriculture, Montier puis Barthélémy à Chevreux en 1874 (Bd Camille Desmoulins), la fonderie Piat en 1882 à Villeneuve-Saint-Germain, les ateliers Mélin place de Laon en 1895, Chrétien Pax en 1900, route de Reims, Wolber à Vailly dès 1902, à Soissons en 1913 face à la gare, Becuwe, encore un métallier, derrière Mélin avenue de Coucy. Cette liste n'est pas exhaustive.

## II les destructions, quelques exemples

La totalité de ces entreprises ferment en août 1914. Le personnel est souvent mobilisé, la ville est sur le front (qui passe à travers la verrerie par exemple). Autant dire qu'il est impossible de travailler.

La plupart des industries, situées entre Soissons et Crouy, sont détruites.

La deuxième invasion allemande, du 27 mai 1918, est calamiteuse, ce qui n'avait pas encore été mis à terre (notamment route de Reims) est bombardé, incendié, parfois pillé.

D'ailleurs, lors de l'évaluation des dégâts, les listes sont détaillées : machines disparues, ou

se trouvant sous les décombres, ou encore parfois réparables, parfois aussi réquisitionnées par l'armée. Exemple cet étai, réquisitionné chez Piat le 23 mai 1915, preuve que l'usine était encore debout.

Chez Piat encore, une des centaines de machines passées en revue sur les 120 pages d'estimation : « raboteuse à fosse, dans un bâtiment incendié ; oxydation profonde des organes , banc ébréché par un éclat d'obus, arbre de commande de la traverse tordu, engrenage cassé, vis et roue de vis de commande de la traverse manquent, vis des chariots faussées, les supports des arbres longitudinaux manquent, mouvement d'avance automatique disparu en partie, machine inutilisable, 95 000 F » Encore nous précise-t-on que le prix tient compte de la valeur de reprise de la fonte !

## III La reconstruction : les dommages de guerre, les réouvertures, les échecs, les implantations..

### a) Dommages :

#### – l'ORI, les procédures

Les industriels locaux se regroupent et s'entraident, pour faire face à l'administration. Ils créent l'ORI, Office pour la Reconstruction Industrielle, avec Kretschmar, Desson, Bague, etc.

Chacun dépose un dossier, le plus complet possible, avec des estimations, parfois empiriques, parfois exagérées, parfois minorées. Puis ce sont des allers retours assez procéduriers. L'administration demande des compléments, rature les estimations, puis délivre un avis au nom de la Commission cantonale.

L'Etat ou le demandeur peuvent faire appel, et ils ne s'en privent pas, on va le voir.

Ces dossiers se trouvent aux Archives départementales à Laon.

#### – des exemples

La bonne surprise à la verrerie **Deviolaine**. Ahurissant : sur la ligne de front, entre les tranchées allemandes et les lignes françaises, les Deviolaine retrouvent plus d'un million de bouteilles champenoises intactes ! Un stock

qui sera vendu et permettra d'accélérer la reprise !

L'activité reprend, mais la production reste inférieure de moitié à celle de 1914 jusqu'en 1928.

**Fonderie Piat** : le dossier le plus complet que nous ayons pu consulter.

En mai 1918, les bâtiments semblaient encore à peu près réparables...L'outillage avait été « constamment entretenu par une équipe d'ouvriers dévoués ».

Lors du retrait allemand, les pertes sont considérables, notamment la plupart des moules et modèles, toute la richesse des fonderies, sont hors service.

Ces moules et modèles en plâtre, en bois, en fonte, sont sous les gravats. La fonte a rouillé, le plâtre a pris l'humidité, le bois est déformé.

Autres dégâts : des paliers, des crapaudines, des boîtes de graissage pour wagonnets, des perceuses, des scies circulaires, des meules, des cisailles, des bancs d'essai, des tours, des marbres, des accumulateurs... Des engrenages spéciaux neufs pour des machines à caoutchouc, commandés par Wolber juste avant les hostilités (l'usine a ouvert en 1914), sont hors d'usage.

Page 13 par exemple, des paliers-niches Emperor, série complètement détruite, comprenant 7 modèles en noyer pour moulage à la main, ou encore 87 modèles de roues de wagonnets, 61 modèles de radiateurs, 3 types de chaudières... Et le château d'eau, à terre.

Une des estimations du dossier indique un montant de 17 768 860 F 1919, moins une vétusté de 298 468 F. Une autre, également non datée, indique 19 195 563 F.

Un franc 1919 vaut 1,25 € ; 1 F 1920 vaut 0,90 € ; les variations sont importantes d'une année sur l'autre. Ce sont en tous cas des millions d'euros qui sont attendus.

Par courrier du 18 avril 1921, les Piat se plaignent du retard apporté à leur dossier.

Le 5 juillet 1923, décision du tribunal des dommages de guerre, l'Etat fait appel, s'ensuit un long échange d'expertises notamment sur la valeur des approvisionnements, et l'Etat est débouté le 18 juin 1925... L'affaire est renvoyée en Commission supérieure des Dommages de Guerre.

Entretemps, l'usine a réouvert, le 4 mai 1921

comme en attestait une plaque commémorative Les ateliers **Kretzschmar** sont dans un état sinistre.

L'usine contenait 87 machines et redémarre en 1920. Il a demandé 1 497 964 F et obtenu 1 443 260 le 21 décembre 1922 (après avoir reçu des acomptes évidemment).

« L'expertise tient compte des déclarations, en l'absence de pièces comptables détruites ». Beaucoup de matériel retrouvé abîmé, ou ayant disparu au cours du déblaiement. Le dossier a fait là aussi l'objet d'un contentieux après une pré-conciliation.

L'entreprise est cédée ensuite son entreprise à André Bignier, qui en fera BSL.

La **scierie mécanique A. Martin et Cie** créée en 1911, était située à Villeneuve-Saint-Germain, lieudit les Monteleux, emplacement actuel de l'ancienne cartonnerie de Saint-Germain, le long de la voie ferrée Soissons/Reims à laquelle elle est raccordée.

L'activité a cessé le 7 août 1914, Martin quitte la ville le 1er septembre.

Réfugié dans l'Oise, Albert MARTIN devient exploitant forestier en attendant de se réinstaller dans les locaux en reconstruction. Il revient le 20 janvier 1921.

Son hangar de 600 m<sup>2</sup> appartenait à M. Moreau-Ferté. Martin a eu recours à l'ORI pour l'expertise de ses indemnités, une somme de 212 992 F est déterminée à un moment donné.

Pour chaque expertise, des frais de 1% des sommes obtenues est versée, ici à l'Union des sinistrés et contribuables de l'Aisne.

Une expertise est réalisée par M. Crépeaux, entrepreneur en bâtiment bien connu localement, qui se montre assez critique sur les chiffres présentés par Martin.

La **SA des ateliers Bontemps** et ses 67 salariés en août 1914 réalisent des appareils de chaudronnerie pour l'agriculture, les sucreries...

En 1917, le 17 décembre, 9 machines sont réquisitionnées.

Les dommages de guerre sont évalués à 796 106,52 F pour 956 597 demandés, + 255 487 pour la partie immobilière.

Ces chiffres comprennent les fabrications en cours comme des pièces de charpente destinées à Piat pour 2 800 F, des matières premières, l'outillage (204 600 F), le mobilier

de bureau. Le dossier passe par la Commission cantonale de Soissons, puis par le Département, et par l'ORI. Le montant est arrêté tardivement, le 27 janvier 1922 !

Entretiens, Bontemps cède son activité le 12 mai 1920 (selon acte notarié par devant Me Blamoutier) aux **Chaudronneries du Nord**, société en formation en février 1919, anciens établissements Charles et L. Cordonnier, possédant des usines à La Courneuve, Rouen, Cambrai, Douai, le Bourget. L'acte précise bien que la cession comprend les droits aux dommages de guerre à venir.

**Decarsin** 50 avenue de Reims, a été mobilisé, est resté prisonnier trois ans en Bulgarie, a subi une longue maladie. Il n'a pas touchés les avances à la reconstruction industrielle. Dans un courrier émouvant du 31 mai 1921, il écrit : « Je ne compte pas discuter les chiffres du dossier de dommages de guerre que j'ai remis à la hâte devant votre commission cantonale, mais plutôt établir d'un commun accord avec vos experts les chiffres nécessaires à la reconstitution de mon industrie. »

#### **Les sucreries.**

Après 1918, seule Bucy est reconstruite. Beauchamps convainc les sucreries de Ciry-Salsogne, de Berny-Rivière, de Milempart, de Vénizel, de Pommiers (Brunehant) de créer une sucrerie unique à Bucy : la **Société des sucreries et distilleries du Soissonnais, ou SDS**, est fondée en 1921.

Enfin, pour sourire, nous n'avons pas trouvé trace de l'entreprise Josset, citée par Roland Dorgelès dans le Réveil des morts, et localisée à Saint-Waast, bien qu'il s'agisse d'un patronyme local répandu !

#### **b) Echecs ou changements importants.**

**Ernest Barthélémy** tenait un atelier de constructions mécaniques (actuel bd Camille Desmoulins). Il avait succédé à M. Montier, fondateur de l'entreprise en 1874, et employait 12 ouvriers lors de la déclaration de guerre.

Mais Barthélémy est décédé le 20 septembre 1918 à Neuilly-Saint-Front (au front ou de la grippe espagnole ?) et sa veuve, née Lendormy, ne répond pas aux relances des autorités. L'activité disparaît.

selon un procès-verbal du 2 mai 1919, les associés prononcent la liquidation volontaire, à

Triste aussi, la disparition de la **brasserie du Nouveau Siècle**, 8 rue Notre Dame. En effet, cause d'un manque d'administrateurs et d'un avenir qui ne semble pas brillant.

#### **C) Implantations en 1920/1923.**

En 1920, création des établissements **Mignot** 15, rue Porte Crouy, fabrication de lessive, avec sa célèbre Mignonnette. Ce qui deviendra la Glacière du Soissonnais ferme vers 1980.

En 1922, arrivée de **Georges Pèlerin** derrière la Gare, fabrication de matériel pour briqueterie, qui remplace un fabricant de bascules fondé en 1901, dont le nom ne nous est pas resté.

En 1923, création de **Janodet**, balances et peseuses, à Saint-Crépin, toujours présent depuis trois générations.

La même année, création de la **Société des Embranchements Industriels (SEI)** à Saint-Médard, fabrication de rails et d'aiguillages, et de la chaudronnerie lourde **Pecquet – Tesson** à Crouy à l'emplacement des forges Gerard.. La première continue son activité à Fère en Tardenois (Vossloh), la seconde s'est éteinte en 2002.

#### **Conclusion**

La totalité de l'outil industriel soissonnais a été anéanti pendant le conflit.

La reconstruction a connu des échecs, des impatiences, mais la plupart des entreprises ont redémarré, et avec des machines neuves, plus performantes. Le dossier le plus exemplaire est celui du sucre, où la profession a su regrouper ses forces pour mieux affronter le marché, et cela lui aura réussi jusqu'à ce jour, pourvu que cela dure.... ●

#### **Sources principales :**

Archives départementales de l'Aisne :  
Le texte intégral de cette conférence a été publié dans le  
Vase Communicant n°283 à 287



Fonderie Gérard Bécuve à Soissons



Distillerie Beauchamps à Bucy-le-Long

# Jean Baptiste PARROISSE (1763-1825)

## Médecin de Lucien et Joseph Bonaparte

Conférence de Pascale Jacques le 21 décembre 2019

Jean Baptiste Parroisse naît à Toulon sur Arroux en Bourgogne dans une famille très modeste de huit enfants. Ses parents sont analphabètes, son père est maçon. Il devient orphelin de père à l'âge de trois ans, et sa mère meurt quatre ans plus tard. Il est alors confié à son oncle, lui aussi maçon. Il quitte son village alors qu'il n'a que 17 ans et se rend à Paris.

Pendant trois ans, il suit les cours de chirurgie de l'Hôtel Dieu, où il reçoit l'enseignement des grands noms de la chirurgie et de la médecine de l'époque : Pelletan, Desault, Sabatier, Ferrand, Lassus, Baudelocque et Jussieu. Au début de son arrivée à Paris, il est logé chez Jean François Coste, chirurgien, médecin chef des armées, qui s'est distingué pendant la guerre d'Amérique. Parroisse obtient son diplôme de chirurgien et devient membre de l'académie de chirurgie en 1787. Cette même année, il épouse Louise Adelaide Thiery, fille unique de Luc Vincent Thiery, premier commis de la recette générale de la régie des aides, auteur notamment de l'almanach du voyageur à Paris, et dessinateur à ses heures perdues, et de Marguerite Josephe Godefroy (descendante d'une dynastie de peintres du roi, graveurs, restaurateurs, d'origine hollandaise).

Parroisse est d'abord nommé chirurgien major des gardes françaises et de la section Mont Blanc à Paris. Il participe à la journée du 10 août de la prise des Tuileries en qualité de chirurgien. Puis est nommé chirurgien à l'hôpital militaire d'Eprenay. Il y reste peu de temps, et est muté à l'hôpital Egalité de Soissons. Il s'acclimate particulièrement bien à la ville, car en plus de ses services à l'hôpital, il fait de la patientèle privée, notamment parmi la bourgeoisie. A tel point que lorsqu'on veut l'envoyer à Saint Quentin, en raison de la suppression de l'hôpital Egalité, il s'incrute à celui de Saint Jean des Vignes malgré les invectives de ses supérieurs. Il fait jouer ses relations tant parisiennes que soissonnaises, demande un poste à Paris, et finalement demande un congé. Il finit malgré tout par quitter Soissons en 1797.

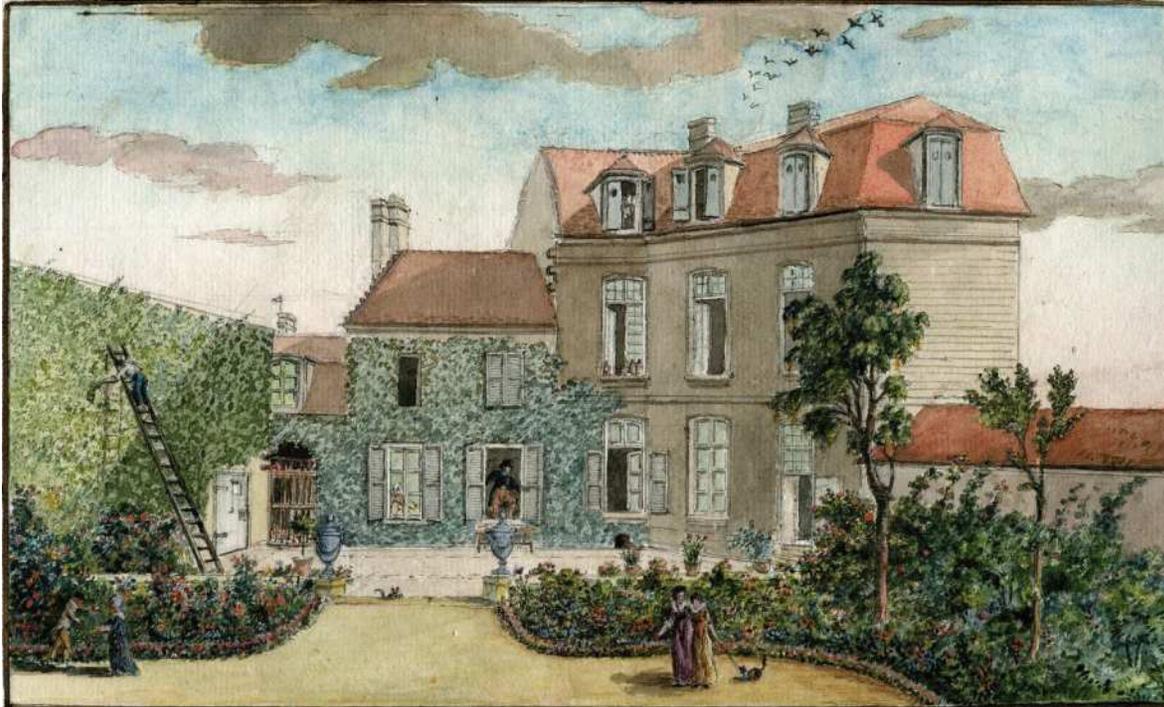
On ne sait ni comment ni quand exactement il rencontre les frères Bonaparte. Il entre d'abord au service de Lucien Bonaparte, qui, alors qu'il est ministre de l'intérieur, le nomme inspecteur des hospices civils de la ville de Paris. Il est déjà proche de Joseph Bonaparte et de Bernadotte, qui sera son voisin rue d'Anjou. Il est d'ailleurs témoin de l'acte de naissance d'Oscar Bernadotte (futur Oscar 1<sup>er</sup> de Suède). Parroisse fait partie de la suite restreinte de Lucien quand ce dernier est nommé ambassadeur à Madrid, il l'accompagne ensuite en Rhénanie pour rejoindre sa sénatorerie. On peut qualifier d'amitié la relation qui les unie. On dit même qu'ils ont participé à des orgies avec le sulfureux Fréron...

Pendant ce temps, à Paris, Madame Parroisse a fait quelques enfants : Jean Louis, Anne Adélaïde Aménaïde, Rose Aglaë, Eliza et Joséphine.

Quand Lucien Bonaparte tombe en disgrâce à la suite de son second mariage, notre chirurgien Parroisse passe au service personnel de Joseph Bonaparte qui l'emmène en Italie lorsqu'il prend possession du Royaume de Naples. Il le nomme chirurgien en chef du quartier général de l'armée d'Italie, chevalier de l'ordre royal des deux Sicile, et le recommande pour la légion d'honneur. Parroisse rédige différents mémoires sur l'organisation des hôpitaux et l'enseignement de la médecine dans le Royaume. En 1806, Parroisse fait paraître un ouvrage « opuscules de chirurgie suivis d'une notice sur l'épidémie qui a régné en Andalousie en 1800 ». Il s'agit de différentes études de cas qu'il a rencontrés à Soissons ou Paris.



La maison du Docteur Parroisse, côté rue et côté cour.



Puis, Parroisse se rend en Espagne, toujours avec la suite de Joseph. Il devient membre du collège royal de médecine de Madrid et est nommé chevalier de la couronne d'Espagne. Il assiste à la bataille de Vittoria, où il perd ses papiers et la plus grande partie de ses recherches.

Après son retour en France, il reste avec Joseph qu'il suit en 1814 dans son premier exil en Suisse, il y reste jusqu'aux Cent jours semble-t-il. Il ne se rendra pas avec Joseph dans le second exil en Amérique.

Avec la chute de l'Empire et la disparition de ses protecteurs, c'est tout naturellement qu'il choisit de s'installer à Soissons, dont il gardait un si bon souvenir, et où il avait des amis.

Il arrive en 1816 avec sa famille, beau-père compris, et achète la maison située 16 grande rue du commerce (emplacement actuel de la banque CIC) l'année suivante. Il continue son métier de médecin/chirurgien, par goût, mais aussi par nécessité, car sa demande de pension a été refusée. Il mène une vie de notable parmi ses anciennes connaissances rencontrées jadis dans la ville, et puis parmi les autres, celles qu'il a fréquentées au cours de ses aventures napoléoniennes, les anciens de l'Empire, et qui résident dans le soissonnais. Il suffit d'observer les propriétés particulières dessinées par son beau-père, Luc Vincent Thiery, pour imaginer ce que fut sa vie sociale et les relations qu'il pouvait entretenir.

Malade depuis au moins trois ans, il meurt dans sa maison, le 17 avril 1825. Il repose dans le cimetière de Soissons, dans le tombeau qui abrite aussi son gendre le Général Valentin.

Comme on peut s'en douter, sa bibliothèque renferme de nombreux livres de médecine, des instruments chirurgicaux, des remèdes etc.... Ayant été au service de deux amateurs d'art éclairés, il a succombé au rêve du collectionneur ; les murs sont tapissés de tableaux, son portrait réalisé en 1800 par Guillon-Lethiers, mais aussi, des Rembrandt, Murillo, Hubert Robert, Mignart, et d'autres peintres célèbres, des écoles flamandes, italiennes, des gravures et des antiquités, bas-reliefs, vases, ramenés d'Herculanum. Il y a aussi deux momies, sans doute offertes par son gendre, le Général Valentin, qui avait fait la campagne d'Egypte. La vaisselle est en porcelaine, les verres en cristal, les couverts en argent. Les meubles sont d'époque empire. On remarque aussi qu'il entretenait une correspondance avec Lucien Bonaparte, dont il avait conservé les lettres, et gardé la jolie bague en diamants et émeraudes offerte jadis. La cave est remplie de 1500 bouteilles (champagne, vin de Bourgogne, Bucy, Coucy).

Après la mort de Jean Baptiste Parroisse, sa femme part vivre à Paris chez l'une de ses filles. Elle meurt en 1832, peut-être du choléra, et est inhumée au Père Lachaise.

La maison située au 16 grande rue du commerce est vendue à un couple de quincaillers. Un agrandissement avec façade sur rue est édifié entre 1825 et 1846. La propriété est détruite pendant la première guerre.

Pascale JACQUES

**Actualités archéologiques soissonnaises**  
**de l'hôtel de la Croix d'Or aux premiers travaux en cœur de ville (2018-2019).**  
**Louis Hugonnier, Inrap HdF, centre de Soissons, Edysan UMR 7048 Cnrs**  
**le 11 janvier 2020**

Depuis quelques mois, une campagne de construction et de travaux intéresse le centre-ville soissonnais et ses faubourgs. C'est dans ce cadre récent d'aménagements urbains que l'archéologie préventive intervient, diagnostics et fouilles livrant de nouvelles données utiles à la connaissance du passé soissonnais.

En fin d'année 2018, une fouille a eu lieu sur le site de l'ancien hôtel de la Croix d'Or, au 19-21 rue Saint-Christophe, hôtel mentionné dans les textes anciens au moins en 1304, qui perdure jusqu'en 1968, date de la cessation d'activité hôtelière. Confrontées à la particularité de l'aménagement projeté (construction sur pilotis), les investigations scientifiques se sont donc (malheureusement) limitées aux dépôts et vestiges « récents », présents sous 1,5m sous le sol actuel. Les études sont actuellement en cours mais l'on peut déjà proposer quelques observations : nous avons ainsi pu relever tout un complexe de maçonneries témoignant principalement de l'architecture de l'Hôtel des XIXe-XXe siècles, dans lequel différentes phases de réaménagement ont pu être identifiées (**Cliché 1**). Plusieurs latrines liées à l'activité de l'hôtel ont également été localisées (mais non fouillées). Un ensemble architectural se détache au sein de ce complexe : une large pièce dallée (**Cliché 2**), partiellement dégagée, dont la condamnation (abandon) a livré un lot conséquent de mobiliers (céramique, verre, faune etc.) qui apporteront des éléments de réponses, notamment sur les dates d'utilisation et d'abandon de celle-ci (transition bas Moyen-Âge, début de l'époque moderne). Il a été également possible d'observer une partie de la stratigraphie du site, au niveau d'une des caves éventrées lors des travaux de démolition du site : 4,7m de stratigraphie s'étire ainsi des premiers siècles de l'Antiquité à nos jours.

En 2019, c'est l'ouverture de 2 des huit tranches prévues qui a lieu, l'une au cours du premier trimestre (Tranche 1 transept sud : parcelle de la goutte de Lait) et l'autre pendant le mois d'août (Tranche 2 Place Fernand Marquigny : secteur est).

Les découvertes viennent nourrir notre connaissance de la ville, tant dans ses limites qu'en son cœur. En ce qui concerne la tranche 1, les différentes découvertes sont inédites pour certaines (découvertes de moules à cloche (**Cliché 3**) affirmation du tracé du rempart), d'autres attendues (positionnement d'une portion du logis de l'évêque, jardins de l'évêché). Pour la partie orientale de la place Fernand Marquigny, les attendus de la prescription ont été remplis : découverte et recalage d'un des derniers bâtiments construits de l'Hôtel-Dieu, recalage également de la rue de l'Hôtel-Dieu dans son dernier état, mise au jour de différents vestiges maçonnés en partie centrale (**Cliché 4**), ces vestiges étant majoritairement reliés à l'ancienne propriété de M. Perdron, confiseur de son état (début du XXe siècle). A ces différents éléments sont venus s'ajouter ponctuellement, au gré des tests, la découverte d'une latrine médiévale, d'un possible passage enterré, d'éléments témoignant de changements architecturaux et fonciers sur cet îlot urbain. Un dernier sondage, profond celui-ci, a permis d'observer, sur une profondeur de 4,5m (apparition de l'horizon géologique alluvial), différents témoins des occupations humaines s'échelonnant du bas Empire à nos jours. L'ensemble des données recueillies, sur ces deux tranches, augurent de la richesse du sous-sol soissonnais, richesse dont on ne doute pas. Les prochaines investigations viendront enrichir ce corpus inédit, corpus qu'il conviendra de traiter méticuleusement ●



Cliché n°1



Cliché n° 2



Cliché n° 3



Cliché n° 4

# Sergents soissonnais et la bataille de Bouvines

Conférence de Dominique Barthélemy le 16 mars 2019

Dans le récit le plus proche et le plus détaillé de la bataille de Bouvines, dû à Guillaume le Breton, chapelain de Philippe Auguste, les chevaliers de l'armée royale se taillent la part du lion. Ce récit est toutefois suffisamment détaillé pour laisser entrevoir le rôle des combattants à pied, ou des cavaliers en armure légère, susceptibles de se remettre sur pied très vite après un désarçonnement. Il s'agit notamment de sergents soissonnais, dont les pâturages des rives de l'Aisne ont fortifié les montures. Ce sont eux qui portent les premiers coups, à l'aile droite, où s'oppose seule la chevalerie flamande à un mélange de chevaliers champenois, artésiens, bourguignons et de sergents à cheval de la Vallée de Soissons. Sans que Guillaume le Breton le mentionne, tout porte à croire que la chevalerie flamande s'est précipitée, avec le comte Ferran, à la poursuite de l'ost capétien sans attendre les communes des villes comtales (Bruges et Gand notamment). Cette chevalerie n'est nulle part stigmatisée pour son mépris ravageur des piétons du même camp, comme ce sera le cas du comte d'Artois après Courtrai (1302) et d'autres orgueils en déroute, mais tout de même Guillaume le Breton ne signale pas innocemment sa répugnance à en découdre avec les sergents soissonnais, qu'on lui envoie pour l'ébranler.

« À ces mots ledit élu (Frère Guérin), sur le conseil du comte de Saint-Pol, lança en avant cent cinquante sergents à cheval pour commencer le combat, dans l'intention que les susdits chevaliers d'élite » (champenois, artésiens et bourguignons) « trouvent leurs ennemis un peu troublés et en désordre. Or les Flamands, qui étaient les plus ardents au combat, s'indignèrent de recevoir tout d'abord l'assaut de sergents, plutôt que de chevaliers. Ils restèrent donc sur place à les attendre, mais ils les reçurent rudement, ils tuèrent presque tous leurs chevaux et les rouèrent de coups. Toutefois, ils n'en blessèrent mortellement que deux. Car c'étaient là de très valeureux sergents de la vallée de Soissons, non moins aptes à combattre sans leurs chevaux que sur eux ».

Les chevaliers flamands voudraient s'en tenir à leurs partenaires habituels en tournois, venus notamment de la Champagne. On ne connaît pas très bien ces sergents de Saint-Médard de Soissons, cavaliers de villages entrevus tout de même dès 1066, et dont Gislebert de Mons nous apprend qu'ils ont été engagés aux côtés des communes de Soissons et de Vailly-sur-Aisne, en tant qu'hommes du roi, contre l'évêque de Laon. Leur réputation aurait-elle précédé Bouvines, ou est-elle née sur ce champ de bataille ? Ils n'y font pourtant pas d'emblée la décision : elle vient (par la capture du comte Ferran) après de vrais combats de chevaliers, où s'illustrent selon Guillaume le Breton les Artésiens et le comte de Saint-Pol, tandis que le duc de Bourgogne ne démérite pas.

Sans aller donc jusqu'à faire battre les chevaliers de Flandre à plate couture par ceux qu'ils tenaient a priori pour de la racaille indigne de les affronter, Guillaume le Breton a tout de même reconnu le courage soissonnais et moqué l'arrogance de la classe chevaleresque d'une manière qui n'a rien d'anodin. Un autre narrateur de Bouvines, l'Anonyme de Béthune, tout en s'abstenant de moquer les chevaliers flamands, a relevé que les coalisés avaient commencé par mettre en fuite les arbalétriers français, et qu'avant la confrontation entre chevaliers, *li rois manda à une bataille de sergans à cheval* (nos hommes de la Vallée de Soissons) *qui portoient tot penonceaux en leurs glaives*, (de très petites bannières, propres à leur rang social médiocre) *qu'il alaissent asambler* (combattre), *et il fistrent . Si corrurent sus as Flamens et fistrent molt bone alée* (assaut).

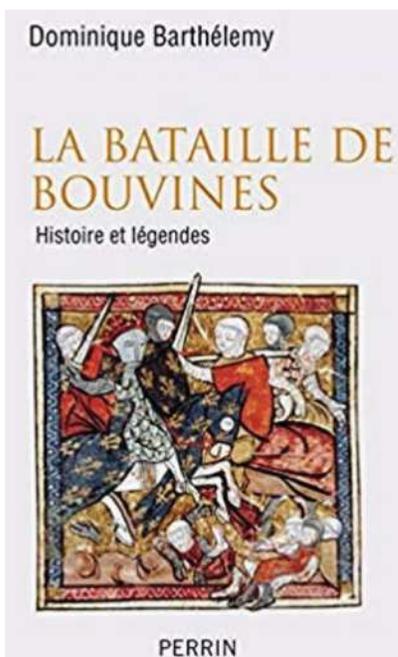
Le profil de ces braves picadors n'est pas bien précisé par nos sources et elles ne mentionnent expressément ni récompense ni promotion sociale particulière pour eux, contrairement à une « légende des communes » en date du XIX<sup>e</sup> siècle. Si les hommes de Soissons et de Vailly reçoivent des prisonniers nobles à convoyer, au soir de Bouvines, comme d'autres communes combattantes, c'est surtout parce que Philippe Auguste, le roi vainqueur, leur fait confiance pour ne pas les laisser

s'enfuir ni traiter en douce avec eux, comme un geôlier noble serait tenté de le faire par solidarité sociale entre adversaires de même rang.

Il n'en est pas moins très significatif qu'un épisode de Bouvines révèle la valeur de combattants non nobles, généralement occultés dans les récits de l'époque, et très remarquable que ces derniers viennent de Soissons et de ses abords (sur tout cela, voir l'étude récente de D. Barthélemy, *La bataille de Bouvines. Histoire et légendes*, Paris, 2018).



Miniature des Grandes Chroniques de France par Robert Testard 1471 (Paris BnF). Le roi Philippe Auguste exhorte son ost



La bataille de Bouvines, remportée le 27 juillet 1214 par Philippe Auguste, près de Lille, sur un empereur allemand, un comte de Flandre et d'autres coalisés que finançait tous le roi d'Angleterre, a été l'un des événements les plus célèbres de l'histoire de France. Du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, elle a été considérée comme un succès décisif obtenu au terme de combats difficiles qui avaient mis à l'épreuve le roi, sa chevalerie et ses communes. Philippe Auguste n'avait-il pas mordu la poussière et failli être tué ? Vainqueur, il avait pu ensuite traîner en charrette, jusqu'à Paris, le comte de Flandre prisonnier blessé et exposé aux quolibets ("Te voilà ferré, Ferran !"). Bouvines couronnait ainsi l'un des règnes les plus constructifs de notre histoire et son "souvenir", mêlant l'histoire aux légendes, pouvait à la fois galvaniser la France dans ses guerres nationales et alimenter le débat politique sur la royauté, la noblesse, l'armée populaire.

Sur l'ampleur de la bataille comme sur la possibilité d'en connaître exactement le déroulement, Voltaire et Michelet avaient déjà exprimé des doutes. Un livre magistral de Georges Duby les a repris en 1973. Dominique Barthélemy approfondit la critique historique au terme d'enquêtes serrées sur les chevaliers présents à la bataille et sur l'élaboration et la réécriture des récits de Bouvines. Il commence par raconter la bataille en l'inscrivant dans son contexte féodal, avant d'entraîner son lecteur, avec vivacité, dans un tourbillon d'affabulations médiévales et modernes dont il tente à chaque fois d'expliquer les enjeux.

## De nouvelles méthodes, de nouveaux outils : quelle architecture pour la reconstruction en milieu rural ?

par Stéphane Bedhome, Docteur en Histoire et Conservateur du Musée de Vassogne

S'interroger sur la part de la tradition et du modernisme est un lieu commun dans toute étude sur la reconstruction. La doctrine architecturale de la reconstruction des régions dévastées par la Grande Guerre fut celle du régionalisme, particulièrement dans les milieux ruraux. Le régionalisme n'était pourtant pas une doctrine qui dominait alors la pensée architecturale. Les discours théoriques et critiques se partageaient entre la tradition des Beaux-arts, qui professait un classicisme devenu très conventionnel, et un éclectisme qui s'ouvrait à tous les styles occidentaux, et ce, à plus ou moins bon escient. Pour les programmes dits religieux, l'art roman et l'art gothique concurrençaient le vocabulaire puisé dans les traités d'ordre gréco-romain. A l'opposé, on observe un modernisme qui, depuis 1910, s'extirpait de la mode de l'Art nouveau pour une révision critique des valeurs dites classiques ou pour un rationalisme aiguisé par béton armé<sup>1</sup>. Qu'en est-il ?

Trois observations se dégagent de l'étude précise de l'architecture des villages du Chemin des Dames : d'une part les constructions baissent en qualité au fur et à mesure de la reconstruction ; ensuite l'architecture met nettement en valeur le statut social des personnes, enfin la problématique consistant à s'interroger sur la part de tradition et de modernisme s'avère finalement contestable.

La médiocre qualité des dernières constructions tient à plusieurs raisons. En premier lieu, au fil des années, l'argent nécessaire à la reconstruction vient à manquer. Les dernières maisons construites ont été difficiles à payer. De fait, la qualité des constructions et la masse des matériaux employés diminuent d'année en année. Ainsi, certains maçons affirment qu'ils secouaient des sacs de chaux vides au-dessus des tas de sable. Face à une concurrence toujours plus rude qui les contraint à consentir des rabais plus importants, les entrepreneurs économisent sur les matériaux employés, ce qui explique le vieillissement prématuré des crépis et autres joints. Des observations récentes de certains entrepreneurs indiquent que les matériaux exploités localement étaient de médiocre qualité<sup>2</sup>. Le sable, par exemple, est composé d'impuretés diverses telles que l'argile ou la terre. Mélangées à la chaux, ces impuretés conduisent à accélérer la dégradation des joints des bâtiments<sup>3</sup>. Par ailleurs, la pierre de la reconstruction n'est pas celle d'avant 1914. Les bancs d'exploitation sont différents pour des raisons de coût. Le banc de Saint-Leu, composé du calcaire *Detrupa strangulata* (pierre dure), est abandonné pour le banc royal et franc (pierre tendre). La profondeur d'extraction n'est pas la même puisque l'entrepreneur gagnait entre 10 et 20 mètres<sup>4</sup>. La pierre, dans ces conditions, est constituée différemment : elle craint le gel,

---

1

J-C Vigato, *L'Ecole de Nancy et la question architecturale*, Paris, Messene, 1998, 64p.

2

*Ibidem.*

3

Au contact de l'eau, l'argile gonfle et crée une cloque dans le ciment. Après un hiver, de multiples trous apparaissent dans les joints, signe d'un prochain éclatement.

4

L'extraction est alors beaucoup plus aisée car la pierre pèse moins lourd.

l'abondance d'eau ; parfois le simple contact avec l'air suffit à la disloquer. La baisse de qualité des constructions a donc des raisons conjoncturelles mais aussi structurelles.

Par ailleurs, l'architecture des habitations met nettement en valeur le statut social des personnes. Logiquement, les maisons devaient correspondre à ce qu'elles étaient avant la guerre. L'émergence de nouveaux acteurs durant cette période vient néanmoins contrevenir à cette règle. L'architecture des édifices constitue un excellent « baromètre social » et un signe de distinction sociale. Il semble que l'utilisation de la brique non décorative soit perçue comme un signe de manque de moyens. Au contraire, une maison entièrement en pierres ou présentant des bandeaux décoratifs successifs constitue un indice de prospérité. Il est un autre signe de différenciation sociale : l'utilisation du carrelage rouge vif était commun et imposé aux personnes n'ayant pas assez touché de dommages de guerre pour choisir dans les gammes des carreaux à motifs. Cette différenciation sociale, bien qu'évidente avant-guerre, prend une tournure toute particulière durant ces années. Vient en effet s'ajouter à la différenciation par type d'édifices (maison ouvrière, maison particulière, ferme, château) une différenciation « décorative » probablement héritée de l'affirmation de l'Art déco à Reims car bon nombre d'architectes viennent de Reims et de Paris. Il est néanmoins nécessaire de nuancer ce propos car certains exemples prouvent que le caractère des bâtisses d'après-guerre est moins ostentatoire que celui d'avant-guerre. L'exemple du château de la Bôve, demeure du Comte Henry Rillart de Verneuil est un exemple intéressant.



*Doc 1 : le château de la Bôve à la veille de la Première Guerre mondiale<sup>5</sup>*



*Doc 2 : le château de la Bôve en 1933<sup>6</sup>*

Force est de constater dans ce cas (docs. 1 et 2) une reconstruction bien loin de l'identique. L'ajout d'éléments architecturaux successifs au fil des siècles sur le château d'avant 1914 (doc. 1) n'a pas été retranscrit dans l'architecture du nouveau château (doc. 2). Mieux, la nouvelle bâtisse est beaucoup plus petite<sup>7</sup>. Certes le caractère ostentatoire du château persiste, mais amoindrie par sa reconstruction.

Enfin, s'interroger sur la part de la tradition et du modernisme au niveau architectural se révèle être une fausse question. On serait plutôt tenté d'essayer d'isoler dans cette architecture permanences et mutations. La tradition se perpétue uniquement dans les types

---

5

Arch. du Musée de Vassogne, série R.

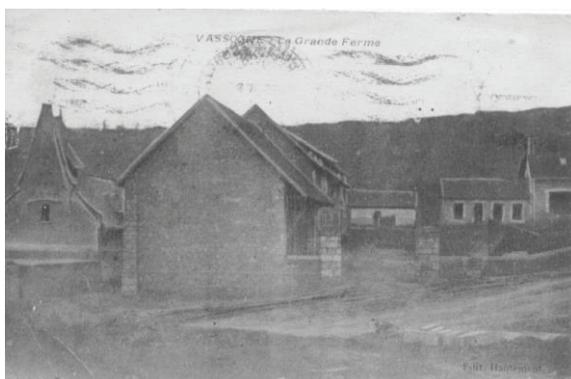
6

*Ibidem.*

7

Nous n'avons pas d'informations sur les raisons de cette reconstruction à minima du château. La première hypothèse consiste à penser que les dommages de guerre n'ont pas couvert les frais de reconstruction d'un château identique, au moins en volume. La seconde hypothèse serait le transfert d'une partie des dommages de guerre du château dans un autre édifice, notamment dans la ferme attenante.

d'édifices mais disparaît dans la nouvelle architecture. Certes, les fermes restent des fermes, mais elles n'ont plus de points communs avec celles de l'avant-guerre<sup>8</sup>.



Doc 3 : fermes de Vassogne après la Première Guerre mondiale : Hangars au premier plan, étables, écuries. L'ensemble spacieux. On notera la présence d'un pigeonnier sur la gauche de la carte postale (signe de richesse)<sup>9</sup>.

Les architectures sont très différentes, les volumes s'agrandissent, les ouvertures se multiplient et les bâtiments sont rendus fonctionnels et adaptés à la modernité agricole. La pierre de taille disparaît au profit des moellons, la tuilette plate est remplacée par de la tuile mécanique DZ tandis que les planchers de bois sont bien souvent remplacés par des dalles en béton à porteur IPM.

L'extraction ou la fabrication des matériaux du chantier du siècle est à l'image des réalisations. Certains secteurs se sont certes modernisés dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, notamment dans la métallurgie, mais les techniques d'extraction de la pierre, à l'opposé, reste traditionnelle, parfois archaïque. Ainsi, les matériaux de la Reconstruction sur le Chemin des Dames sont pour certains issus de fabrications en séries tandis que d'autres sont différents les uns des autres. Ainsi, les matériaux dits traditionnels (brique rustique, pierre de taille) côtoient des matériaux plus « modernes » (poutrelles métalliques, treillage de béton armé...). De fait, et notamment parce que la pierre domine sur le Chemin des Dames, nous assistons à un approvisionnement en matériaux permettant une reconstruction sur mesure.

La reconstruction matérielle est donc globalement symptomatique des hésitations d'une époque. L'ordre et le désordre, les permanences et mutations, la tradition et le modernisme sont autant d'oppositions et de contradictions qui ont nourri les projets architecturaux mais aussi le chantier du siècle. L'architecture de la reconstruction est toute emprunte d'un régionalisme qui n'en est plus un, les méthodes de construction sont un curieux mélange de techniques traditionnelles et de procédés de construction en marge dans le passé que l'on voit se généraliser (on pense ici au béton). Malgré ces contradictions, la modernité est rentrée dans toutes les maisons : les objets de la vie quotidienne en sont le signe.

---

8

Certaines exceptions sont à noter, notamment dans l'existence de grandes fermes sur le plateau ayant fait construire avant la guerre des bâtiments plus adaptés à la pré-modernité agricole (grands attelages...). La ferme d'Hurtebise demeure une exception : rebâtie sur les fondations de la ferme d'avant-guerre.

9

*Ibidem.*

# L'Aisne, terre du verre

## Conférence de Fabienne Bliaux le 2 décembre 2018

Le verre, matériau noble est intimement lié à l'histoire de l'Aisne ; en premier lieu du fait de l'implantation de nombreuses forêts pour alimenter les fours<sup>1</sup>. Mais ce constat pourrait aussi être celui de nombreuses régions françaises comme le Cotentin et la Normandie<sup>2</sup>, la Lorraine, les Dombes... Pourquoi donc une telle spécificité dans l'Aisne ?

Alors que, pour le grand public, le verre semble sorti de la science médiévale, c'est un produit bien plus ancien. Créé en Orient, il est arrivé en Occident il y a plus de deux millénaires. Déjà Aristote décrit les verreries en usage à son époque<sup>3</sup>. D'ailleurs les verreries égyptiennes étaient fort célèbres bien auparavant et les Égyptiens payaient au III<sup>e</sup> siècle les impôts qu'ils devaient à Rome en verre de Diospolis. Pline fait lui aussi les louanges du verre venant d'Inde et d'Alexandrie, fabriqué avec de la cendre de roquette. L'art de la verrerie passe de la Grèce à l'Italie où se développent de nombreux fours verriers, alimentés par le sable de Capoue. Le plus célèbre d'entre eux sera, sous l'Ancien Régime, la Verrerie de Murano. Ce sont les Romains qui ont apporté le verre en Gaule<sup>4</sup>. On en retrouve de nombreuses traces le long des routes d'invasion, notamment dans notre région à Bavay (Nord) ou tout simplement aux Lusiaux à Saint-Gobain<sup>5</sup> où ont été retrouvés des vases de verre jaune et d'autres en verre vert.

Depuis l'origine, le verre est soufflé, c'est-à-dire que le verrier puise au bout de sa canne du verre en fusion et que par son souffle, il façonne la boule de verre. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Louis Lucas de Nehou, gentilhomme verrier originaire de la Verrerie de Tourlaville<sup>6</sup>, invente le procédé pour faire de grandes glaces - tout est relatif : tout au plus un mètre et vingt centimètres de long. Une nouvelle technique est née et cohabite avec le soufflage.

Les verres coulés sont présentés à Louis XIV en 1688. Certaines verreries et glaceries se spécialisent alors dans ce nouveau système de production ; c'est notamment le cas de la Manufacture royale des Glaces qui s'implante en 1692 à Saint-Gobain<sup>7</sup> pour les produire sur un site beaucoup plus grand que celui du faubourg Saint-Antoine à Paris.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les verreries se multiplient. Après que la Manufacture royale des Glaces se soit installée à Saint-Gobain, beaucoup de verreries picardes et normandes veulent se transformer en glaceries, ce qui leur est interdit par un arrêt de Louis XIV de 1696.

- 
1. BURIDANT Jérôme, *Espaces forestiers et industrie verrière, XVII<sup>e</sup>- XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 2005, 416 p.
  2. Au moins 70 verreries sont établies en Normandie entre 1300 et 1789 ; 25 sont toujours en activité à la Révolution. Cf. PIGANOL Pierre, *Le verre, son histoire, sa technique*, Paris, Hachette, 1965, p. 150.
  3. Arch. de Saint-Gobain, FONDS HIST C 19. ALONZO Anne, « L'Histoire de la fabrication des glaces de Pierre Delaunay-Deslandes de 1800 », *Verriers et verreries de l'Aisne*, Laon, Société historique de Haute-Picardie, 2018.
  4. MORIN-JEAN Jean, *La verrerie en Gaule sous l'empire romain*, Paris, impr. H. Laurens, 1913, 308 p.
  5. *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, Paris, impr. Selligie, t. IX, p. 341-343.
  6. LEPETIT Henriette, *Sur les traces de la Manufacture royale des Glaces, Tourlaville 1667-1830*, Les Amis du musée de la Glacerie, 1987, 192 p.
  7. Arch. dép. Aisne, B 1317.

Pour fabriquer les pots où se trouve le verre en fusion, les verreries doivent se procurer des terres de bonne qualité afin que les pots ne s'effritent pas lors de la fusion dans le magma verveux. C'est ainsi que la Glacerie de Saint-Gobain et la Verrerie de Folembray utilisent d'abord des terres de Suzy avant d'employer celles de La Bellière et du Fossé près de Forges-les-Eaux (Seine-Maritime).

Au fil des décennies, les combustibles pour la fabrication du verre évoluent, on passe du charbonnage et du bois en billettes au charbon de terre, puis au fuel, et finalement à l'électricité, mais seulement à la fin des années 1970 voire au début des années 1980<sup>8</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les matériaux sont choisis avec soin ; on n'utilise plus le sable local mais on s'approvisionne là où la qualité est meilleure en fonction du verre à fabriquer, translucide dans la plupart des verreries mais aussi vert, comme à Folembray.

La soude, qui est produite avec du varech en Cotentin, est acheminée d'Espagne pour la Manufacture royale des Glaces. Lors du blocus continental qui ne permet plus son approvisionnement, la Compagnie crée d'abord, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une soudière sur le site de l'ancienne Verrerie de Charles-Fontaine avant de transférer les activités à Chauny dans un site industriel neuf et qui a été le fleuron de l'industrie chimique jusqu'en 2009<sup>9</sup>.

Les techniques évoluent également avec la mise en place de la coulée continue pour les verres à vitre et les glaces. Dès la fin des années 1910, Louis Boudin commence les premiers tests à la Glacerie de Saint-Gobain - sans soutien de sa direction qui trouve ce projet farfelu - pour aboutir en septembre 1926<sup>10</sup>. Toutes les usines l'utilisent pendant des décennies et le système actuel du float est l'héritier de cette technique.

Quant aux productions verrières, elles sont multiples : du verre plat aux verres façonnés. Le vitrail est diffusé dès le XII<sup>e</sup> siècle. Deux siècles plus tard, les princes utilisent le verre plat pour vitrer les chapelles mais aussi les grandes salles et leurs chambres. Le verre se diffuse dans les maisons riches dès le XV<sup>e</sup> siècle. Puis c'est le développement dans les demeures bourgeoises. Les procédés pour fabriquer les miroirs se développent au XIV<sup>e</sup> siècle ; leur utilisation se diffuse très largement avec l'idée, attribuée à l'architecte Robert de Cotte, de placer des miroirs au-dessus des cheminées.

Un autre des grands domaines de la verrerie est la gobeletterie, la bouteillerie et le flaconnage. On y trouve du verre de luxe, créé à partir d'une matière limpide et incolore, à l'exemple des verreries vénitiennes. Les verres communs sont fabriqués « *en série* » par des verreries du « *menu* » ou du « *petit* » verre. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la bouteille acquiert une importance économique pour le transport et la conservation des vins. Progressivement, la bouteille ventrue devient plus fine et cylindrique. Des verres spéciaux se développent tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Ce sont la proximité des matériaux ainsi que le savoir-faire des verriers qui sont à l'origine du développement de nombreuses verreries dans le nord de la France, et tout particulièrement dans l'Aisne. Cette région a été depuis des décennies une terre industrielle et industrieuse. Ce sont tout d'abord les nombreuses entreprises textiles installées dans le Saint-Quentinoise ou le Vervinois dès le

---

8. Le four électrique de l'usine de Saint-Gobain date de 1980.

9. *Usine de Chauny, de la Soudière à Arkema, 2 siècles d'histoire*, Paris, DEFG éditions, 2010, 168 p.

10. Arch. de Saint-Gobain, CSG HIST 00042/039.

Moyen Age<sup>11</sup>. Mais aussi la centaine de distilleries-râperies-sucreries qui se sont implantées dans l'Aisne entre le Blocus continental et la Première Guerre mondiale<sup>12</sup>.

Tout naturellement les verreries et les glaceries y ont trouvé leurs places dans des territoires idéalement situés à proximité des forêts et de ressources en sable, comme les forêts de Saint-Gobain - Coucy-basse, la forêt de Retz ou les forêts de Thiérache. C'est là que s'installent les plus gros fours verriers et cela, très tôt ; on note notamment la présence d'un four à verre dès le VII<sup>e</sup> siècle à Barisis en forêt de Saint-Gobain.

L'implantation en 1692 de la Manufacture royale des Glaces à Saint-Gobain impulse l'activité verrière des zones géographiquement éloignées de moins de 100 kilomètres et principalement toutes celles qui livrent à Paris par l'Oise. Cette industrie florissante n'est plus aujourd'hui représentée que par deux établissements : Verallia<sup>13</sup> à Cuffies, dans la banlieue de Soissons et Vetrotech à Condren<sup>14</sup>.

Fabienne Bliaux.



---

11. FIETTE André, *Le département de l'Aisne, étude géographique et économique*, Paris, Bordas, 1960.

12. MARIVAL Guy, *L'Aisne et le sucre d'hier à aujourd'hui*, Laon, Archives départementales de l'Aisne, 1992, 128 p.

13. Les six usines Verallia françaises ont été achetées en 2015 par un fonds de pension américain Apollo Global Management et BPIFrance. Verallia est le leader mondial dans la fabrication des emballages en verres, notamment les bouteilles.

14. Vetrotech dépend toujours du groupe Saint-Gobain. Elle est spécialisée dans la fabrication de vitrages isolants, de verres trempés, de vitrages feuilletés.

# LES TROUPES ITALIENNES EN RUSSIE 1941/1943

Conférence de Julien SAPORI le 20 janvier 2019

**J'ai conçu cette conférence afin de présenter mon livre *Marcher ou mourir*, sorti en 2017 aux éditions Sutton. Il s'agit du premier livre d'un auteur français consacré à ce sujet ; c'est, aussi, la première conférence que je fais en France, et je suis heureux de la présenter en «avant-première» à la Société Historique de Soissons. L'épisode que j'y évoque est fort connu en Italie, mais pour ainsi dire ignoré en France : à une époque où on considère que la mondialisation emporte tout, cette différence entre deux Etats européens riverains dans le traitement d'un sujet historique peut nous inspirer des considérations fort intéressantes<sup>1</sup>.**

## Les faits

Entre juillet 1941 et février 1943, jusqu'à 230.000 soldats italiens se battirent dans les plaines ukrainiennes et russes à côté de leurs alliés allemands. Ce qui au départ avait été présenté quasiment comme une promenade militaire, dans le sillon des premières victoires faciles de la *Wehrmacht*, se termina par une épouvantable tragédie. Dans le contexte de la gigantesque bataille de Stalingrad, une partie du front se brisa face aux massives attaques soviétiques et, à partir de décembre 1942, les colonnes de soldats de l'ARMIR (*Armata Italiana In Russia*), en pleine déroute, mélangés à des allemands, des roumains et des hongrois, entamèrent une retraite dantesque, à pied, par des températures de moins quarante, sans cesse harcelés par l'ennemi. Pour ceux qui furent faits prisonniers, le cauchemar devait continuer, ils moururent par dizaines de milliers dans les camps de concentration soviétiques, de maladie, de malnutrition ou de congélation. Au total, on comptabilisera sur une quarantaine de jours environ 85.000 morts et disparus : jamais, au cours de son histoire, le *Regio Esercito* n'avait connu de telles pertes au cours d'une seule bataille, Grande Guerre comprise.

Cette catastrophe marqua un tournant pour l'Italie qui se trouva pour ainsi dire sans armée lorsque les Alliés débarquèrent en Sicile en juillet 1943, ce désastre faisant suite à ceux de Grèce, d'Afrique Orientale et d'Afrique du Nord. Les relations entre les deux puissances de l'Axe, très déséquilibrées dès les débuts de la guerre, avaient finalement abouti à une totale subordination militaire et diplomatique de l'Italie à l'Allemagne. Ce processus de vassalisation s'acheva à l'automne 1943 par la création du régime fantoche de la *Repubblica Sociale Italiana*, prélude à une véritable guerre civile dont les stigmates ne sont toujours pas cicatrisés.

## Le poids des souvenirs

Au-delà des considérations historiques, le souvenir de la débâcle en Russie a marqué profondément et durablement les esprits des Italiens. Cette persistance de la mémoire est due à un phénomène littéraire étrange et, d'une certaine manière, typiquement transalpin : les souvenirs écrits par certains survivants, y ont atteint un degré de popularité absolument extraordinaire. Parmi les précurseurs, on trouve en 1963 le «cas» Giulio Bedeschi, ancien sous-lieutenant médecin de la division alpine *Julia*, dont le livre *Centomila gavette di ghiaccio* (*Cent-mille gamelles de glace*)<sup>2</sup> constamment réédité depuis bientôt un demi-siècle, a dépassé le tirage du million d'exemplaires !

---

<sup>1</sup>Mes remerciements à M. Christian Franquelin pour son aide technique dans la préparation du power-point qui accompagne la conférence.

<sup>2</sup>Bedeschi (Giulio), *Cent-mille gamelles de glace*, Paris, Laffont, 1965.

L'année suivante, Mario Rigoni Stern, ancien sergent de la division alpine *Tridentina*, publiait son roman autobiographique *Il sergente nella neve* (*Le sergent dans la neige*<sup>3</sup>), qui s'imposait par ses qualités littéraires l'ayant même fait mettre au programme des écoles italiennes. Dans les années qui suivirent, la veine ne se tarit pas, puisqu'en 1983 sortit le roman autobiographique d'Eugenio Corti, ancien sous-lieutenant d'artillerie, *Il cavallo rosso* (*Le cheval rouge*<sup>4</sup>) qui recueillit un grand succès de public et d'estime, notamment en France. N'ayons pas peur des mots : il s'agit, parfois, de véritables chefs-d'œuvre, comme tels reconnus par la critique littéraire italienne et étrangère, et se démarquant de la masse par leurs qualités littéraires. J'en recommande fortement la lecture.

Ces romans autobiographiques ne constituent qu'une petite partie d'une production mémorielle beaucoup plus imposante, se chiffrant à environ deux-cent ouvrages. Fondés sur les souvenirs personnels et plus ou moins romancés selon les auteurs, ces livres décrivent l'invasion de la Russie par l'Axe comme une sorte de cataclysme inéluctable, broyant indistinctement narrateurs et protagonistes, qu'ils soient soldats italiens, de l'Armée Rouge ou populations civiles. On n'y met guère en exergue les valeurs guerrières, et encore moins la résistance au fascisme, mais les atrocités de la guerre et la souffrance des soldats, dans un contexte parmi les plus extrêmes qu'un être humain puisse s'imaginer. On y insiste, aussi, sur la «bonté» des soldats italiens qui atteignent à la dignité, voire à l'héroïsation, par un processus qui relève de la victimisation plutôt que de la célébration patriotique ou militaire. Mais la mise en perspective historique en est le plus souvent exclue : on se retrouve dans un univers presque théologique, comme le reconnaît Carlo Bo dans sa préface au roman de Bedeschi, décrivant «*l'interminable défilé des victimes que seulement Dieu peut condamner et sauver*» ; les spectres de «victimes» n'étant pas les populations soviétiques massacrées par millions, mais les soldats italiens. Certes, ces témoins savent que la guerre d'agression à laquelle ils ont participé est, politiquement et moralement, indéfendable, et pourtant, leurs récits ne dénoncent que très rarement les responsables de ce massacre.

Les lecteurs français seront probablement en mesure de mieux comprendre et apprécier que d'autres ces drames dans l'interminable plaine russe recouverte de neige, car ils leur rappelleront certainement un autre épisode, très français celui-là, la retraite tragique de la Grande Armée en 1812. Par moments, quand Giulio Bedeschi, Mario Rigoni Stern, Eugenio Corti ou Egisto Corradi décrivent les charges de la cavalerie cosaque contre les colonnes des débandés, on se demande si on n'est pas en train de lire les *Mémoires du sergent Bourgogne* ou d'autres souvenirs de rescapés de la Grande Armée napoléonienne !

## Histoire et empathie

Pour celui qui veut se donner la peine de lire ces récits, l'empathie guette : et pour les Italiens elle a été vraiment irrésistible, les faisant tomber, très souvent, de la complainte au sentimentalisme plaintif. Mais qu'en est-il de la réalité historique ? Aujourd'hui, les tout derniers témoins de l'épopée sont en train de disparaître. Le temps de la récolte des souvenirs et du devoir de mémoire se termine et devrait laisser la place au droit d'inventaire, à la recherche d'une approche privilégiant la réflexion et le recul historique. Or, force est de constater que si on a beaucoup écrit sur cet épisode tragique, on l'a en revanche peu étudié : les ouvrages à la gloire des «Italiens, braves gens», contraints de faire la guerre sur le front russe par la seule volonté de Mussolini, courageux, indomptés et généreux, mais disposant d'équipements archaïques faisant d'eux une armée de loqueteux, continuent de constituer, aujourd'hui encore, la *doxa* à laquelle se réfère, imperturbable, l'opinion publique italienne.

Cette vision toute italienne de la campagne de Russie doit beaucoup au fait que l'histoire de cet épisode tragique a été écrite, avant tout, par des mémorialistes et des romanciers qui y ont été directement impliqués et qui, tout naturellement, ont privilégié les souvenirs personnels, les aspects psychologiques et sentimentaux au détriment de la recherche et de la réflexion historique. Ces mémorialistes, accusés parfois de manquer d'esprit scientifique et conscients d'avoir été les témoins

---

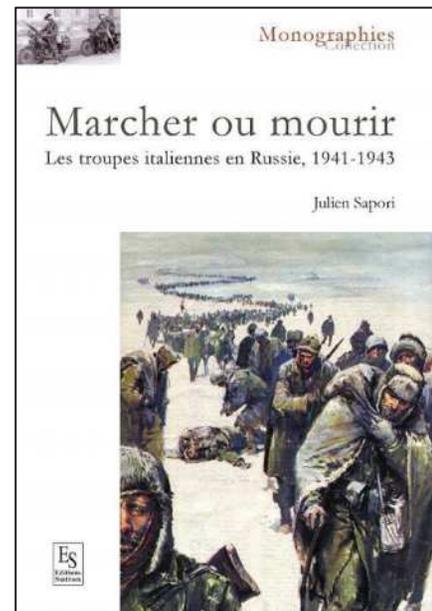
<sup>3</sup>Rigoni Stern (Mario), *Le sergent dans la neige*, Paris, Denoel, 1954.

<sup>4</sup>Corti (Eugenio), *Le cheval rouge*, Paris, L'âge de l'homme, 1996.

directs d'une page d'histoire absolument extraordinaire, n'hésitent pas à se réclamer d'une démarche qui relève presque de l'engagement militant. Pendant longtemps, soucieux de ne pas remuer la douleur des survivants, les historiens ont préféré se taire, s'appliquant à suivre les conseils d'Ernest Renan : *l'oubli*, écrivait-il, et «*même l'erreur historique, est un facteur essentiel de la création d'une nation, et c'est ainsi que le progrès des études historiques est souvent pour la nation un danger*»<sup>5</sup>. La parole des survivants de la Russie étant ainsi sacralisée au nom des souffrances qu'ils avaient endurées, son incontestable authenticité émotionnelle s'est imposée définitivement, quitte à se substituer à la vérité historique.

Certes, les Italiens ont été, incontestablement, «*les meilleurs envahisseurs possibles*» de l'URSS ; mais envahisseurs quand-même... Car on finit parfois par oublier l'essentiel, à savoir qu'ils étaient quand-même du «*mauvais côté*» et que très souvent – en tout cas au départ – ils adhéraient, avec plus ou moins de réserves, au projet expansionniste nazi ; et, aussi, que la défaite de l'ARMIR n'était pas due uniquement aux prétendues «*chaussures en carton*» qui n'ont jamais existé, mais que les défaillances graves dans la formation des soldats et des officiers comme dans la conduite des opérations y ont fortement contribué. Les survivants de l'ARMIR ne sont, ou plutôt n'étaient pas, en capacité d'entendre une analyse critique de leur calvaire. Comment se souvenir d'un passé objectivement honteux sans se mettre personnellement en cause ? De toute manière il est certain que les souffrances incroyables qu'ils avaient endurées méritaient le respect. Mais à présent qu'ils ont presque tous disparu, la recherche historique peut et doit se dégager du carcan mémoriel. Le souci des anciens de réintégrer dignement l'Histoire était tout à fait recevable, mais désormais c'est une autre dignité qu'il faut rechercher, non plus celle des protagonistes, mais celle de l'objectivité historique, moins légendaire certes mais tout aussi «*humaine*».

On pourra reprocher à cette démarche d'avoir remué des problématiques qu'il conviendrait de négliger ; et, aussi, d'avoir participé à la destruction de l'icône intangible du brave soldat italien en Russie, généreux et (presque) invaincu. Mais on peut faire confiance à la maturité des Italiens et des Européens, capables désormais d'intégrer dans leurs réflexions la complexité de l'Histoire. «*Nous attendons par conséquent de l'histoire qu'elle fasse accéder le passé des sociétés humaines à cette dignité de l'objectivité*» écrivait Paul Ricoeur. «*Cela ne veut pas dire que cette objectivité soit celle de la physique ou de la biologie : il y a autant de niveaux d'objectivité qu'il y a de comportements méthodiques. Nous attendons donc que l'histoire ajoute une nouvelle province à l'empire de l'objectivité*»<sup>6</sup>.



Julien SAPORI

<sup>5</sup> Renan (Ernest), *Qu'est-que une nation ?* Paris, Flammarion, 2009, p. 56.

<sup>6</sup> Ricoeur (Paul), *Histoire et Vérité*, Paris, Seuil, 2001, p. 27-28.

# Quelques remarques sur un culte hors du commun dans l'Aisne

## SAINTE BLAISE

(conférence de M. Jean-Pierre LAURANT du 29 avril 2001)

Il y a une vingtaine d'années, nous sommes allés, le dimanche suivant le 3 février, fêter la St Blaise à Pont-Saint-Mard munis d'un pain d'épices à bénir pour lutter contre les maux de gorge. La localisation de ce pèlerinage dans une église consacrée à St Médard pouvait surprendre. L'omniprésence des statues du saint dans les églises de l'Aisne, comparée à la place modeste dans les dédicaces officielles, fut une seconde raison de surprise. Elles se limitent à deux pour tout le département<sup>1</sup> : Clermont les Fermes et Ostel, fêté le 3 février suivant les *Acta sanctorum*. L'ancienneté du pèlerinage est attestée en 1782 : « un pèlerinage assez fréquenté qui se continua jusqu'au siècle dernier en l'honneur de St Blaise ». Des marchands envahissaient les abords de l'église pour vendre du miel aux pèlerins et aux malades (afin de guérir les maux de gorge). Le même Ledouble signale également la présence de nombreuses reliques du saint dans l'Aisne, originaires vraisemblablement de l'abbaye de Vicogne près de Valenciennes (1632) ; il cite l'énumération de dom Augustin Bertin donnant en 1721 l'abbaye de Vermand, Serches, Saint-Rémy-Blanzy, Villers Agron, Joing (le plus souvent sous la forme d'une vertèbre du cou). En dépouillant la *Semaine religieuse* de 1876 à 1900 qui donne la statistique (sans chiffre) des fêtes des saints patrons, on ne trouve qu'une fois Blaise (Clermont-les-Fermes en 1879) alors que l'hagiographie locale occupe une grande place ; on suit, par exemple, la montée du succès de Ste Clotilde à Vivières. De plus, la

première moitié du siècle a été très favorable au culte des saints et aux légendes populaires<sup>2</sup>.

Dans l'Oise, à Cressonsacq à la fête du saint, le prêtre trempe un fil rouge et le passe au cou du pèlerin ; à Cayeux (Somme), il bénit des écheveaux de soie rouge dits « colliers de saint Blaise » ; à Compiègne, les ganses de soie et de satin sont dites « fils de saint Blaise ». Il semble donc y avoir une distorsion entre le statut officiel du saint et l'opinion populaire. L'édition 1885 des *Petits bollandistes* insiste sur les traits « politiquement corrects » du saint : évêque et martyr s'attachant à faire entrer ses dons particuliers dans des catégories reconnues ; il s'intéresse à la médecine mais toujours « dans la crainte de Dieu », loin de toute magie ; après avoir été élu évêque de Sébaste (Arménie), il vécut en ermite dans les montagnes d'Argée entouré de bêtes fauves comme Jésus au désert. Le récit de la fin de sa vie tend à reproduire le modèle de celle de son maître divin, c'est une *Imitation de Jésus Christ* au sens plein. Il guérit instantanément les malades (l'enfant avec une arête de poisson dans la gorge) et les femmes furent les premières à s'adresser à lui, en particulier les veuves. Fouetté avec des crochets métalliques, des femmes recueillent des gouttes de son sang sur son passage. Mené devant le gouverneur, celui-ci lui demanda de sacrifier aux dieux ; mis à l'épreuve après son refus, il marcha sur les eaux après avoir fait le signe de la croix ; soixante fonctionnaires le suivirent et s'effondrèrent noyés comme au passage de la Mer rouge. Son corps irradiait la lumière quand il eut la tête tranchée ; il pria alors pour

<sup>1</sup> Ledouble, *Etat religieux du diocèse*, 1888.

<sup>2</sup> Cf Migne et les multiples éditions XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, la plus récente datant de 2001.

que le don de guérir le mal de gorge ou tout autre mal lui soit donné (il compte au nombre des quatorze saints auxiliaires) : « *par les prières et les mérites de saint Blaise, évêque et martyr, que Dieu te délivre des maux de gorge et de tout autre mal* ». Les femmes subirent un sort comparable ainsi que leurs enfants (elles furent de leur côté assimilées à Marie, un ange vient leur dire courage et leur donne des vertus viriles, les peignes de fer font couler du lait des chairs blanches).

### Breve analyse des composantes de la légende de saint Blaise

On peut aisément constater le caractère composite, voire contradictoire, des faits rapportés. La confusion avec saint Gilles et les légendes de la chasse miraculeuse et des animaux-guides<sup>3</sup> est évidente d'où l'ajout du passage du gouverneur ordonnant une battue pour trouver les animaux destinés au martyr des chrétiens, battue qui les conduisit à l'ermite/évêque (les deux fonctions sont difficilement compatibles simultanément). Le caractère de la légende dépasse les modèles de martyrologes habituels ; Blaise est comparé à un second Adam dans le Paradis terrestre, sa résidence associe la montagne et la caverne, un « locus » pré chrétien très courant. L'ensemble des détails met en valeur l'interdépendance des éléments de la création entraînée par l'homme dans la chute et qui peut être sauvée par lui : Blaise prêche les oiseaux qui ne s'envolent qu'après sa bénédiction ; il est exaucé pour le don après l'avoir exercé et la formule garde son efficacité après sa mort, c'est donc la garantie d'un art de guérir, d'un pouvoir ; ce type d'articulation est fréquent dans les gnosés esotériques. De son côté, le mont Argée était considéré comme une résidence des dieux, un lieu magique et les saintes femmes ont été naturellement assimilées à des magiciennes par le gouverneur qui vit s'éteindre le feu où il avait voulu les jeter. Les bollandistes signalent une autre assimilation sans rapport apparent : en allemand, blasen souffler, la messe du vent est associée à Blaise, représenté souvent avec un cornet et l'on ne peut s'empêcher de penser à la messe du Saint Esprit.

<sup>3</sup> Une remarquable fresque de saint Gilles existe à Lagny.

### Richesse symbolique

Les analogies foisonnent : une allusion au poisson divin Ichthus<sup>4</sup>, hérité de l'Oannès babylonien et omniprésent dans l'iconographie chrétienne des premiers siècles, est faite avec l'arête qui reste en travers du gosier de l'enfant : c'est la parole du Christ qui n'arrive pas à passer lorsque Blaise prêche sur la route de Sébaste ; Dom Leclerc mentionne en effet des figurations du Christ par l'arête centrale et rappelant la symbolique eucharistique du pain et des poissons (lac de Tibériade) liée à la marche sur les eaux, symbole du passage du plan terrestre au plan divin. L'association du lait et du sang renvoie à celle de la parole et du sacrifice<sup>5</sup>. Le cou, dans les chaînes symboliques médiévales, est associé à la prédication<sup>6</sup>, à la bonne parole et à la mauvaise<sup>7</sup>. On représente Blaise traditionnellement avec un cierge (voire deux cierges en équerre) ou un peigne de fer, la ripe des tailleurs de pierre, symbolique christique du corps/temple fait de pierres vives, cette pierre rejetée des bâtisseurs qui est devenue la pierre d'angle ; il est ainsi devenu le patron des cardeurs et des tailleurs de pierre.

L'aptitude aux constructions symboliques des pratiques cultuelles est également remarquable ; les pâtes cuites avec du miel, nourriture grecque (Aristophane) et romaine interviennent fréquemment dans les recettes légendaires et le rôle de la cire dans la constitution des figurines magiques depuis l'Égypte antique jusqu'au musée Grévin. Alexandre fut momifié dans du miel. Quant à l'histoire du pain d'épice<sup>8</sup> dont la région de Reims fut un grand centre de fabrication, elle met en correspondance le pain eucharistique

<sup>4</sup> Iesou Xristos Theou Uios Sôter, Jésus Christ fils du Dieu sauveur.

<sup>5</sup> Le coq aux pattes liées au pied de la Vierge dans la nativité de Rubens exposée à la cathédrale de Soissons.

<sup>6</sup> Cf *Cantique* 4.4 : ton cou est comme la tour de David.

<sup>7</sup> Cf *Proverbes* 5.3 : les lèvres de la courtisane distillent le miel et sa gorge est plus onctueuse que l'huile.

<sup>8</sup> Les épices étaient utilisées pour leurs vertus de guérison.

avec le miel divin<sup>9</sup>. La présence, dans les pharmacopées anciennes, du miel de rocher additionné de pétales de roses renvoyait à la fonction du Christ guérisseur, celui de la *Lettre d'Abgar* des premiers apocryphes chrétiens (*La doctrine d'Addaï*). Il guérit la coqueluche que le langage populaire associe au chant du coq, animal christique (Pierre, le coq n'aura pas chanté trois fois...) déjà évoqué ci-dessus.

### Proximité de la magie et vocations multiples de Blaise

Aetius, médecin grec du VI<sup>e</sup> siècle, proche de Sébaste, donne dans le Tetrabiblos l'invocation à saint Blaise médecin comme un procédé technique. Ces procédés se sont transmis et diffusés dans tout l'Occident, plus ou moins modifiés par l'usage populaire<sup>10</sup> : répéter 9 fois « St Blaise a 9 frères et de 9 restent 8 et de 8... et de 2 reste 1 : St Blaise fait fondre ce caillot, je te signe + Dieu te guérisse ». Blaise crée des fontaines, il protège les troupeaux, on peut l'opposer éventuellement à un autre saint moins efficace<sup>11</sup>.

La thèse de Claude Gaignebet sur Rabelais, *A plus hault sens*, identifie Blaise dans le héros rabelaisien de Gargantua<sup>12</sup>, le fils de Gargamèle et de Grandgousier, naquit un 3 février. L'auteur rappelle en particulier le passage du bateau sur le fleuve rempli de moines bien gras, Gargantua avale le tout mais Rabelais précise que le bateau resta en travers de son gosier « comme une arête ». Patron des tailleurs de pierres, il put étendre son pouvoir à la franc-maçonnerie et Gaignebet a relevé des

représentations du saint la main sur la gorge, dans la position du « signe d'ordre maçonnique ». Parmi les assimilations remarquable, on trouve celle au dieu Bélénos ou à Borée. Sébaste se trouvait sur le trajet des gaulois. Gaignebet renvoie ici au dicton : « St Blaise souffle sur le feu et le mène là où il veut ». La légende danoise des souffleurs de tempête et la croyance des Bretons à l'interdit de siffler sur un navire (particulièrement dans les haubans) seraient liées à la fortune étonnante de cet évêque oriental.

### Conclusion

La vigueur des croyances populaires est toujours remarquable depuis le *Pauvre Blaise* de la comtesse de Ségur au XIX<sup>e</sup> siècle ; quatre communes près de Cruseilles en Savoie, dans le Var et en Lorraine, utilisent leurs légendes patronymiques pour des expositions ou de la publicité touristique valorisant « les racines ». Il existe plus de dix sites Internet.

Jean-Pierre LAURENT.

<sup>9</sup> Cf *Psaume* 81.17 : « je les nourrirai de la fleur du froment et du miel du rocher », le rocher, c'est le Christ et le miel est identifié fréquemment à la sagesse dans les Ecritures. Ainsi dans *Deutéronome* 32.13 : « Israël a mangé le fruit de ses champs, il a savouré le miel du rocher ».

<sup>10</sup> Aetius a été édité à la Renaissance.

<sup>11</sup> Voir le dicton vendéen : « il n'y a pas que de bons saints ».

<sup>12</sup> garg = gorge. On notera la fréquence dans l'Aisne des lieux dits « hotte de Gargantua ».

